

ÉTUDE SECTORIELLE

LES ENTREPRISES AGRICOLES ET LEUR MAIN-D'ŒUVRE OUVRIÈRE ET OUVRIER AGRICOLE

Secteur de formation : Agriculture et pêches



UN
QUÉBEC
POUR TOUS

Québec    

Équipe de production

Coordination

Marielle Gingras

Responsable de secteur de formation
Agriculture et pêches
Direction de la formation professionnelle
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Recherche et rédaction

François Poirier

André Beaudry

F.G.C. Conseil inc.
Expert-conseil en management
et en gestion des ressources humaines

Collaboration

Hélène Varvaressos

Directrice
AGRlcarrières
Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications
du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction de la formation
professionnelle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013

ISBN 978-2-550-67305-7 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2013

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES FIGURES	IX
INTRODUCTION	1
1 L'ÉTUDE	3
1.1 Les objectifs	3
1.2 Le champ de l'étude.....	4
1.3 La méthodologie	5
2 LES SECTEURS D'ACTIVITÉ ET LES ENTREPRISES VISÉES PAR LES FONCTIONS DE TRAVAIL	13
2.1 La production agricole au Québec	13
2.1.1 L'importance du secteur de l'agriculture	13
2.1.2 La répartition des exploitations agricoles par région	16
2.1.3 Les principales caractéristiques des entreprises agricoles	18
2.2 Les différentes productions et entreprises agricoles.....	22
2.2.1 Les productions animales	22
2.2.1.1 Les principales caractéristiques des entreprises de production animale.....	22
2.2.1.2 La production laitière.....	24
2.2.1.3 L'exploitation porcine	29
2.2.1.4 La production de bovins de boucherie	34
2.2.1.5 La production de volaille	39
2.2.2 Les productions végétales	43
2.2.2.1 Les principales caractéristiques des entreprises de production végétale.....	43
2.2.2.2 La production de céréales et de protéagineux.....	45
2.2.2.3 La production horticole (légumes, fruits, cultures abritées et horticulture ornementale)	50
2.2.2.4 Les autres productions végétales	63
2.3 Des activités complémentaires de la production agricole	63
2.3.1 Une description sommaire de l'agrotourisme	64
2.3.2 Les enjeux de l'agrotourisme	67
3 LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE	69
3.1 La main-d'œuvre et l'emploi en agriculture.....	69
3.1.1 La main-d'œuvre selon la catégorie et le statut d'emploi	69
3.1.2 L'emploi pour la fonction d'ouvrières et d'ouvriers agricoles.....	71

3.2	Le travail d'ouvrières et d'ouvriers agricoles.....	76
3.2.1	Les principales caractéristiques du marché du travail pour les ouvrières et les ouvriers agricoles	76
3.2.2	La nature du travail	78
3.2.2.1	L'ouvrière et l'ouvrier agricole en production animale.....	81
3.2.2.2	L'ouvrière et l'ouvrier agricole en production végétale.....	84
3.2.3	Les conditions d'emploi.....	87
3.2.3.1	Les variations saisonnières de l'emploi.....	87
3.2.3.2	La rémunération des ouvrières et des ouvriers agricoles	90
3.2.3.3	Les autres conditions d'emploi.....	91
4	L'OFFRE DE FORMATION	93
4.1	La formation initiale relative à la fonction de travail	93
4.1.1	Le programme d'études Production laitière (DEP 5167).....	93
4.1.2	Le programme d'études Production porcine (DEP 5171).....	98
4.1.3	Le programme d'études Production de bovins de boucherie (DEP 5168).....	103
4.1.4	Le programme d'études Grandes cultures (DEP 5254)	108
4.1.5	Le programme d'études Production horticole (DEP 5210).....	113
4.2	L'effectif pour la formation initiale	118
4.2.1	Les besoins en ouvrières et ouvriers agricoles qualifiés	118
4.2.2	L'importance de la relève	122
4.3	La formation continue en agriculture.....	125
4.3.1	Le plan de soutien en formation agricole	125
4.3.2	Les programmes d'études menant à des attestations d'études professionnelles (AEP).....	127
4.3.3	Le programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)	129
5	LES CHANGEMENTS LIÉS AU PERFECTIONNEMENT DES OUVRIÈRES ET DES OUVRIERS AGRICOLES.....	133
5.1	L'évolution de l'exercice de la fonction de travail.....	133
5.2	Les besoins en nouvelles compétences	137
5.3	L'adéquation entre les besoins et l'offre de formation professionnelle en production agricole.....	140
6	LES DÉFIS RELATIFS AU PERFECTIONNEMENT DES OUVRIÈRES ET DES OUVRIERS AGRICOLES.....	143
6.1	Le développement de la production agricole et des entreprises agricoles	143
6.2	L'évolution des besoins en main-d'œuvre et de l'exercice de la fonction de travail d'ouvrière et d'ouvrier agricole	144

6.3	La gestion de l'offre de formation initiale visant le perfectionnement des ouvrières et des ouvriers agricoles	146
	BIBLIOGRAPHIE.....	149
ANNEXE 1	Répartition régionale des exploitations agricoles par secteur	153
ANNEXE 2	Caractéristiques des élèves inscrits dans le programme de formation professionnelle	161
ANNEXE 3	Noms des productrices et des producteurs rencontrés.....	169
ANNEXE 4	Concordance des compétences.....	171

Liste des tableaux

Tableau 1	Distribution des exploitations agricoles selon leur principale source de revenus et selon le nombre total de la main-d'œuvre embauchée, en 2003	8
Tableau 2	Plan d'échantillonnage et nombre d'exploitations effectivement consultées.....	10
Tableau 3	Principales statistiques en production agricole	13
Tableau 4	Principales caractéristiques des fermes de l'ensemble de la production agricole.....	14
Tableau 5	Profil de la main-d'œuvre en production agricole.....	15
Tableau 6	Répartition régionale des exploitations agricoles et de l'emploi.....	17
Tableau 7	Répartition des fermes et des exploitants selon le type de production animale, en 2006.....	22
Tableau 8	Répartition de la main-d'œuvre selon le type de production animale, en 2003	23
Tableau 9	Répartition de la main-d'œuvre embauchée, selon le statut d'emploi et le type de production animale	23
Tableau 10	Principales statistiques du secteur des bovins laitiers	24
Tableau 11	Principales caractéristiques des fermes du secteur des bovins laitiers	25
Tableau 12	Profil de la main-d'œuvre du secteur des bovins laitiers.....	26
Tableau 13	Principales statistiques du secteur du porc.....	29
Tableau 14	Principales caractéristiques des fermes du secteur du porc.....	30
Tableau 15	Profil de la main-d'œuvre du secteur du porc	31
Tableau 16	Principales statistiques du secteur des bovins de boucherie	34
Tableau 17	Principales caractéristiques des fermes du secteur des bovins de boucherie	35
Tableau 18	Profil de la main-d'œuvre du secteur des bovins de boucherie	36
Tableau 19	Principales statistiques du secteur de la volaille	39
Tableau 20	Principales caractéristiques des fermes du secteur de la volaille	39
Tableau 21	Profil de la main-d'œuvre du secteur de la volaille.....	40
Tableau 22	Répartition des fermes et des exploitants selon le type de production végétale.....	43
Tableau 23	Répartition de la main-d'œuvre selon le type de production végétale	44
Tableau 24	Répartition de la main-d'œuvre embauchée selon le statut d'emploi et le type de production végétale	44
Tableau 25	Principales statistiques du secteur des céréales et des protéagineux	45
Tableau 26	Principales caractéristiques des fermes du secteur des céréales et des protéagineux	46
Tableau 27	Profil de la main-d'œuvre du secteur des céréales et des protéagineux	47
Tableau 28	Principales statistiques du sous-secteur des légumes.....	51
Tableau 29	Principales caractéristiques des fermes du sous-secteur des légumes.....	51
Tableau 30	Profil de la main-d'œuvre du sous-secteur des légumes	52
Tableau 31	Principales statistiques du sous-secteur des fruits.....	55
Tableau 32	Principales caractéristiques des fermes du sous-secteur des fruits.....	55
Tableau 33	Profil de la main-d'œuvre du sous-secteur des fruits.....	56
Tableau 34	Principales statistiques du sous-secteur de la culture abritée et de l'horticulture ornementale	59
Tableau 35	Principales caractéristiques des fermes du sous-secteur de la culture abritée et de l'horticulture ornementale	59
Tableau 36	Profil de la main-d'œuvre du sous-secteur de la culture abritée et de l'horticulture ornementale	60
Tableau 37	Répartition régionale des producteurs en agrotourisme, en 2005	65

Tableau 38	Part relative de l'emploi en production agricole selon les principales professions	72
Tableau 39	Estimation de l'emploi des ouvrières et des ouvriers agricoles par secteur de production	75
Tableau 40	Estimation de l'emploi des ouvrières et des ouvriers de pépinières et de serres par secteur horticole.....	76
Tableau 41	Principales caractéristiques des professions Ouvrières et ouvriers agricoles et Ouvrières et ouvriers de pépinières et de serres	77
Tableau 42	Estimation des variations saisonnières (minima et maxima) de l'emploi	89
Tableau 43	Part de la main-d'œuvre saisonnière par type de production.....	89
Tableau 44	Salaires horaires des ouvriers agricoles pour trois secteurs de production, en 2003 et 2006	91
Tableau 45	Heures travaillées par semaine selon le poste et le secteur de production, en 2003 et 2006 – Ouvrières et ouvriers agricoles.....	91
Tableau 46	Proportion des employés qui bénéficient de certains avantages sociaux dans les secteurs du lait, de la production porcine et de la production en serres – Ouvrières et ouvriers agricoles.....	92
Tableau 47	Nombre de débutants du programme d'études Production laitière (DEP 5167)	95
Tableau 48	Évolution du placement des personnes diplômées du programme d'études Production laitière (DEP 5167).....	96
Tableau 49	Les secteurs d'activité dans lesquels les personnes diplômées du programme d'études Production laitière (DEP 5167) ont un emploi	98
Tableau 50	Nombre de débutants du programme d'études Production porcine (DEP 5171)	100
Tableau 51	Évolution du placement des personnes diplômées du programme d'études Production porcine (DEP 5171).....	101
Tableau 52	Les secteurs d'activité dans lesquels les personnes diplômées du programme d'études Production porcine (DEP 5171) ont un emploi	103
Tableau 53	Nombre de débutants du programme d'études Production de bovins de boucherie (DEP 5168).....	104
Tableau 54	Évolution du placement des personnes diplômées du programme d'études Production de bovins de boucherie (DEP 5168)	106
Tableau 55	Les secteurs d'activité dans lesquels les personnes diplômées du programme d'études Production de bovins de boucherie (DEP 5168) ont un emploi.....	108
Tableau 56	Nombre de débutants du programme d'études Grandes cultures (DEP 5254)	109
Tableau 57	Évolution du placement des personnes diplômées du programme d'études Grandes cultures (DEP 5254)	111
Tableau 58	Les secteurs d'activité dans lesquels les personnes diplômées du programme d'études Grandes cultures (DEP 5254) ont un emploi.....	113
Tableau 59	Nombre de débutants du programme d'études Production horticole (DEP 5210)	114
Tableau 60	Évolution du placement des personnes diplômées du programme d'études Production horticole (DEP 5210).....	116
Tableau 61	Les secteurs d'activité dans lesquels les personnes diplômées du programme d'études Production horticole (DEP 5210) ont un emploi	118
Tableau 62	Répartition des employés des secteurs du lait, de la production porcine et de la production en serres selon la scolarité atteinte (en %) – Ouvrières et ouvriers agricoles	121

Tableau 63	Statistiques des activités de formation continue en agriculture pour l'ensemble des régions.....	126
Tableau 64	Bilan de la formation agricole, sans unités et de courte durée, par sujet de formation pouvant s'adresser à des ouvrières et des ouvriers agricoles	127
Tableau 65	AEP – Ouvrière et ouvrier porcin, données découlant d'une <i>Relance</i>	129
Tableau 66	Données sur le nombre d'ententes de qualification professionnelle dans le contexte du PAMT pour des métiers d'ouvriers agricoles	130
Tableau 67	Tâches particulières des ouvrières et des ouvriers agricoles en production animale, selon le type de production.....	136
Tableau 68	Tâches particulières des ouvrières et des ouvriers agricoles en production végétale, selon le type de production.....	136
Tableau 69	Fermes déclarant des produits biologiques au Québec	138

Note : Ce document a été féminisé sauf pour le contenu des tableaux dont les données proviennent de sources externes.

Liste des figures

Figure 1	Nombre d'exploitations agricoles par secteur.....	16
Figure 2	Répartition des fermes selon les revenus agricoles bruts – Ensemble des secteurs de l'agriculture, au Québec, en 2001 et en 2006	18
Figure 3	Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre, selon le nombre de personnes embauchées – Tous les secteurs de l'agriculture, en 2003.....	19
Figure 4	Répartition des fermes selon la valeur totale du capital agricole – Ensemble des secteurs de l'agriculture, au Québec, en 2001 et en 2006	20
Figure 5	Répartition des fermes selon la forme juridique agricole – Ensemble des secteurs de l'agriculture, au Québec, en 2001 et en 2006	21
Figure 6	Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre, selon le nombre de personnes embauchées – Bovins laitiers, en 2003	27
Figure 7	Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre, selon le nombre de personnes embauchées – Porcs, en 2003	32
Figure 8	Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre, selon le nombre de personnes embauchées – Bovins de boucherie, en 2003.....	37
Figure 9	Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre, selon le nombre de personnes embauchées – Volaille, en 2003.....	41
Figure 10	Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre, selon le nombre de personnes embauchées – Céréales et protéagineux, en 2003	48
Figure 11	Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre, selon le nombre de personnes embauchées – Légumes, en 2003	53
Figure 12	Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre, selon le nombre de personnes embauchées – Fruits, en 2003	57
Figure 13	Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre, selon le nombre de personnes embauchées – Cultures abritées et horticulture ornementale, en 2003.....	61
Figure 14	Répartition des entreprises liées à l'agrotourisme au Québec, en 2005	64
Figure 15	Répartition des producteurs en agrotourisme, selon le type de production agricole, en 2005	66
Figure 16	Distribution des exploitations agricoles avec de la main-d'œuvre embauchée, par secteur.....	70
Figure 17	Proportion des exploitations agricoles qui embauchent de la main-d'œuvre, dans chacun des secteurs	71
Figure 18	Évolution du nombre total d'emplois dans l'agriculture au Québec, de 1997 à 2006.....	71
Figure 19	Fluctuation saisonnière de l'emploi dans l'agriculture au Québec, de 2005 à 2006.....	88
Figure 20	Évolution du tarif horaire moyen	90
Figure 21	Évolution du tarif horaire médian	90
Figure 22	Évolution du nombre de débutants du programme d'études Production laitière (DEP 5167)	94
Figure 23	Principales professions occupées (CNP) par les personnes diplômées du programme d'études Production laitière (DEP 5167)	97
Figure 24	Évolution du nombre de débutants du programme d'études Production porcine (DEP 5171)	99
Figure 25	Principales professions occupées (CNP) par les personnes diplômées du programme d'études Production porcine (DEP 5171)	102

Figure 26	Évolution du nombre de débutants du programme d'études Production de bovins de boucherie (DEP 5168)	104
Figure 27	Principales professions occupées (CNP) par les personnes diplômées du programme d'études Production de bovins de boucherie (DEP 5168).....	107
Figure 28	Évolution du nombre de débutants du programme d'études Grandes cultures (DEP 5254)	109
Figure 29	Principales professions occupées (CNP) par les personnes diplômées du programme d'études Grandes cultures (DEP 5254).....	112
Figure 30	Évolution du nombre de débutants du programme d'études Production horticole (DEP 5210)	114
Figure 31	Principales professions occupées (CNP) par les personnes diplômées du programme d'études Production horticole (DEP 5210)	117
Figure 32	Répartition de la relève établie selon la formation obtenue, en 2006	122
Figure 33	Spécialité agricole des jeunes de la relève établie qui ont un DEP*	123
Figure 34	Répartition de la relève désignée selon la formation en cours, en 2004	124
Figure 35	Évolution du nombre de débutants – selon les programmes d'études	140

INTRODUCTION

Le contexte de réalisation de l'étude

Un plan d'action a été élaboré par la Table de concertation en agriculture¹. L'une des actions à mener par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a rapport à l'établissement de référentiels d'activités et de compétences pour chaque profession : ceux-ci devront faire consensus auprès des partenaires que concerne la formation agricole. L'objectif est d'établir des modalités assurant la fluidité des parcours en formation agricole. Les fonctions de travail à analyser, dans un premier temps, sont ouvrière et ouvrier agricole, gérante et gérant de ferme et entrepreneure et entrepreneur agricole.

Avant de définir les référentiels, ces fonctions de travail doivent être décrites. Plus précisément, l'analyse doit caractériser ces trois fonctions de travail et en faire la distinction. De plus, elle doit permettre de s'approprier l'information nécessaire pour l'étape suivante, soit l'analyse de professions, le cas échéant.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ses partenaires ont mené plusieurs études sur ces fonctions de travail et le milieu dans lequel elles s'exercent. Par ailleurs, aucune de ces études ne rattache ces fonctions les unes par rapport aux autres. Un certain questionnement d'ensemble en ressort. D'une part, une problématique de main-d'œuvre semble se révéler autour, notamment, des éléments liés à la relève, à la mobilité de la main-d'œuvre, au recrutement et à la rétention de la main-d'œuvre scolarisée ainsi qu'aux pratiques de gestion des ressources humaines. D'autre part, l'agriculture est une activité économique actuellement en « mutation » et, dans certaines productions, en situation de crise. De plus, le secteur agricole est peu valorisé comme milieu d'emploi.

En outre, les résultats de la présente étude sont nécessaires pour les raisons suivantes :

- obtenir une information uniforme et des données statistiques sur les entreprises et la main-d'œuvre visées par le champ de recherche;
- obtenir un consensus sectoriel sur les fonctions de travail;
- acquérir une connaissance et une compréhension commune des problématiques liées à la main-d'œuvre et aux enjeux spécifiques et globaux des milieux d'emploi en production agricole;
- poser un diagnostic sur l'adéquation formation et emploi.

1. De décembre 2004 à février 2006, à la suite d'une invitation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, plusieurs partenaires du milieu de l'éducation et du monde du travail ont collaboré à une démarche diagnostique visant une compréhension commune des besoins et de l'offre de formation en agriculture. Deux documents synthèses présentent les résultats de ces travaux : *Diagnostic d'adéquation entre les besoins et l'offre de formation en agriculture* et *Plan d'actions concertées*.

Dans un tel contexte, le présent projet constituera, pour les partenaires, un document de référence sur la fonction de travail d'ouvrière et d'ouvrier agricole et, le cas échéant, il servira à alimenter les étapes ultérieures, soit l'analyse de professions. La description des fonctions de travail de gérante et gérant agricole et d'entrepreneure et d'entrepreneur agricole est présentée dans un autre document. La description des secteurs d'activité et des entreprises visées par les fonctions de travail à l'étude constitue la section 2 de chacun des deux rapports résultant de l'étude.

1 L'ÉTUDE

1.1 Les objectifs

Les travaux exécutés pour la présente étude tiennent compte des grands encadrements et orientations ministériels en matière de développement de la formation professionnelle et technique, notamment :

- en respectant les lois et règlements liés à la formation professionnelle et technique et aux réseaux d'enseignement;
- en respectant le processus de développement des programmes d'études professionnelles et techniques (et tous les documents de référence afférents);
- en favorisant la concertation avec les milieux du travail et de l'enseignement;
- en favorisant la formation continue;
- en favorisant l'harmonisation des programmes d'études et l'accessibilité de la formation.

Les travaux devaient également tenir compte des problématiques soulevées lors des travaux de la Table de concertation en agriculture et des six enjeux principaux retenus par les membres de cette table :

- assurer la formation et la qualification professionnelle d'une main-d'œuvre suffisante;
- favoriser l'accueil et l'intégration de groupes divers de population pour répondre aux besoins en main-d'œuvre;
- optimiser la connaissance objective du secteur, de son évolution et des besoins en formation et en qualification professionnelle qui en découlent;
- trouver des solutions à court terme à la difficulté de maintenir la viabilité de l'offre actuelle de formation initiale;
- accompagner le développement stratégique de chaque région agricole;
- favoriser la simplification, la mise en évidence et l'attrait des parcours de formation.

Plus spécifiquement, les principaux objectifs de la présente étude sont les suivants :

- décrire le ou les secteurs d'activité par production;
- décrire les types d'entreprises qui embauchent les ouvrières et les ouvriers agricoles;
- décrire l'environnement économique de ces entreprises;
- faire état de la situation des entreprises visées par l'analyse;
- cerner les tendances d'évolution de l'emploi : l'incidence des nouvelles technologies et des nouveaux modes d'organisation du travail sur l'exercice de la fonction de travail visée;
- préciser les besoins en spécialisation;

- déterminer les caractéristiques de la main-d'œuvre;
- décrire la nature du travail et les principales tâches de la fonction de travail d'ouvrière et d'ouvrier agricole;
- décrire les pratiques des entreprises en matière de gestion des ressources humaines rattachée à la fonction de travail;
- décrire les pratiques des entreprises en matière de formation continue de la main-d'œuvre;
- connaître le point de vue des entreprises à propos de l'offre de formation;
- faire état des enjeux liés : au développement des entreprises et de la main-d'œuvre, à la formation de la main-d'œuvre à travers l'offre de formation initiale et continue.

1.2 Le champ de l'étude

La fonction de travail d'ouvrière et d'ouvrier agricole est présente dans presque tous les types de production agricole. Cette situation signifie que décrire cette fonction nécessite de brosser un tableau de l'ensemble du secteur de la production agricole. C'est l'objectif qui a guidé les travaux de recherche. Néanmoins, certaines décisions ont été prises afin de circonscrire les travaux de recherche à une compréhension suffisamment globale de la fonction de travail, sans toutefois la rendre trop spécifique ou trop détaillée.

- Seule la description de quelques productions agricoles est plus détaillée, le souci étant de présenter les principaux marchés de l'emploi des ouvrières et des ouvriers agricoles.
- Le nombre d'emplois à temps plein et à temps partiel a été considéré comme le premier critère pour déterminer les principaux débouchés pour les ouvrières et les ouvriers agricoles, les emplois saisonniers étant majoritairement des emplois de manœuvres en agriculture, même s'ils sont très souvent dans les classifications et les données qui présentent les emplois d'ouvrières et d'ouvriers agricoles.
- Compte tenu de sa spécificité, le secteur de l'acériculture n'a pas été considéré, même si le programme d'études professionnelles Production acéricole a pour but de former des ouvrières et des ouvriers agricoles. Néanmoins, il faut noter que plusieurs données sur l'emploi et les entreprises en agriculture incluent celles de la production acéricole.
- Les personnes qui exercent la fonction d'ouvrière et d'ouvrier agricole peuvent être issues de la famille des propriétaires de la ferme ou être des salariés, c'est-à-dire des personnes embauchées par une entreprise agricole. Sauf lorsque cela est précisé, ces deux catégories de travailleuses et de travailleurs sont considérées comme étant constituées de personnes pratiquant une seule et même fonction de travail.

Le présent rapport décrit la fonction de travail d'ouvrière et d'ouvrier agricole. Cependant, comme les travaux ont été exécutés en même temps que ceux qui portent

sur la fonction de gérante et gérant agricole et sur celle d'entrepreneure et d'entrepreneur agricole, certains éléments permettant d'établir les distinctions entre les trois fonctions sont présentés dans le rapport. Pour une meilleure compréhension, il est toutefois conseillé de consulter les deux documents.

1.3 La méthodologie

Pour mener à bien l'étude, nous avons procédé à une analyse documentaire et à une consultation de productrices et de producteurs agricoles qui embauchent des ouvrières et des ouvriers.

Revue de la documentation et analyse documentaire

Plusieurs sources de données et de nombreux documents ont été consultés; les références sont mentionnées lorsque la documentation a été utilisée et la liste en est donnée en bibliographie. Soulignons, cependant, les principales sources d'information qui ont été consultées :

- les documents de la Table de concertation en agriculture. En particulier, les documents suivants :
 - Dossiers thématiques,
 - Diagnostic d'adéquation entre les besoins et l'offre de formation en agriculture,
 - Recommandations de la Table de concertation pour la formation en agriculture,
 - Plan d'actions concertées 2007-2010;
- les études et les données du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en ce qui concerne le secteur et la fonction de travail d'ouvrière et d'ouvrier agricole;
- les publications et les études du Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole (AGRIcarrières);
- les documents publiés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). En particulier, les documents suivants :
 - Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec, 2003,
 - Profil de la relève agricole, 2004,
 - Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2006,
 - Portrait de la relève agricole établie 2006;
- les données relatives à l'emploi et au marché du travail présentées dans le site intitulé *L'information sur le marché du travail (IMT)*, d'Emploi-Québec, à l'adresse [<http://emploi.quebec.net/francais/imt/index.htm>], de même que dans le site de Ressources humaines et Développement social Canada, Emploi-Avenir Québec, à l'adresse [<http://www150.hrdc-drhc.gc.ca/emploi-avenir>];
- les données relatives à l'agriculture provenant de Statistique Canada, dont celles du *Recensement de l'agriculture 2006*.

L'utilisation de plusieurs sources de données permet de dresser une vue d'ensemble exhaustive de la situation. Il importe, cependant, d'avoir conscience que chacune des données présentées correspond à des définitions propres à chacune des sources. Les définitions sont énoncées dans chacun des documents ou sources de référence. Toutefois, nous jugeons important de définir quelques-uns des principaux termes utilisés dans le présent document.

- **Emploi** : ce terme correspond au nombre de personnes qui occupent un emploi à une période particulière. Ces données proviennent essentiellement du *Recensement sur la population* et de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada.
- **Main-d'œuvre** : les données relatives à la main-d'œuvre agricole représentent le nombre total de personnes qui ont travaillé pour une entreprise agricole durant une année civile généralement. Ces données proviennent du *Profil de la main-d'œuvre agricole* publié par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).
- Dans cette même source de données du MAPAQ, il faut retenir les définitions suivantes :
 - La **main-d'œuvre familiale** est composée des propriétaires, des conjointes ou des conjoints des propriétaires et des autres membres de la famille âgés de plus de 14 ans. Toutes ces personnes travaillent dans l'exploitation.
 - La **main-d'œuvre embauchée à temps plein** est celle qui travaille 30 heures et plus par semaine durant 40 semaines et plus au cours de l'année.
 - La **main-d'œuvre embauchée à temps partiel** est celle qui travaille moins de 30 heures par semaine durant 40 semaines et plus au cours de l'année.
 - La **main-d'œuvre embauchée saisonnière** est celle qui travaille moins de 40 semaines durant l'année, peu importe le nombre d'heures par semaine.
 - Une **exploitation** est le terme utilisé par le MAPAQ pour désigner les entreprises agricoles dont la production excède la somme de 5 000 \$ par année.
- Une **ferme** est le terme qui désigne la « ferme de recensement » utilisée par Statistique Canada. Ce terme signifie une entreprise qui produit, dans l'intention de vendre, au moins un produit agricole.
- La **relève désignée** est composée des personnes de 14 ans ou plus nommées dans la fiche d'enregistrement des exploitations dont la vente ou le transfert sont prévus. Les données relatives à la relève désignée proviennent du *Profil de la relève agricole au Québec*, publié par le MAPAQ.
- La **relève établie** est composée des agricultrices et des agriculteurs du Québec, qui, au 30 novembre 2006, avaient moins de 40 ans et qui possèdent au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole. Ces données relatives à la relève établie proviennent du *Portrait de la relève agricole établie 2006*, publié par le MAPAQ.

Consultation de représentantes et de représentants du milieu du travail

Pour produire la présente étude, 33 productrices et producteurs agricoles qui emploient des ouvrières et des ouvriers agricoles ont été rencontrés. L'objectif de cette consultation était de valider certaines constatations, présentées dans les documents consultés, et d'obtenir des précisions de nature qualitative afin de mieux comprendre la fonction de travail d'ouvrière et d'ouvrier agricole en 2007.

Pour mener à bien cette consultation, un plan d'échantillonnage a été préparé. Les principaux critères retenus pour définir l'échantillon ont été :

- le nombre et la distribution des entreprises selon le secteur de production;
- la distribution des entreprises selon la proportion de la main-d'œuvre embauchée à temps plein;
- la distribution régionale des entreprises avec de la main-d'œuvre à temps plein.

L'analyse de cette distribution a été faite à partir des données provenant du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec, 2003*, préparé par le MAPAQ. Le tableau 1 présente cette distribution selon les critères retenus.

Tableau 1
Distribution des exploitations agricoles selon leur principale source de revenus et selon le nombre total de la main-d'œuvre embauchée, en 2003

Type de production	Nombre d'exploitations	Nombre d'exploitations avec de la main-d'œuvre embauchée (% du total des exploitations)	Nombre de la main-d'œuvre embauchée à temps plein (% de la main-d'œuvre embauchée)	Principales régions (nombre d'exploitations avec de la main-d'œuvre embauchée)
Productions animales				
Laitière	8 090	3 771 (30,2 %)	1 486 (19,9 %)	1. Chaudière-Appalaches (827) 2. Montérégie (588) 3. Bas-Saint-Laurent (523) 4. Centre-du-Québec (507)
Bovins de boucherie	5 209	918 (17,6 %)	291 (17,5 %)	1. Chaudière-Appalaches (165) 2. Capitale-Nationale (156) 3. Montérégie (129) 4. Estrie (114)
Porcine	2 002	920 (46 %)	1 777 (42,5 %)	1. Chaudière-Appalaches (353) 2. Montérégie (225) 3. Lanaudière (67) 4. Estrie (51)
Volailles	835	414 (49,6 %)	984 (48,4 %)	1. Montérégie (140) 2. Lanaudière (75) 3. Centre-du-Québec (59) 4. Chaudière-Appalaches (58)
Ovine (agneaux et moutons)	737	130 (17,6 %)	29 (12,9 %)	1. Bas-Saint-Laurent (44) 2. Montérégie (15) 3. Centre-du-Québec (15) 4. Estrie (13)
Chevaline	344	110 (32 %)	123 (42,9 %)	1. Montérégie (31) 2. Chaudière-Appalaches (15) 3. Lanaudière (10) 4. Laurentides (10)

Type de production	Nombre d'exploitations	Nombre d'exploitations avec de la main-d'œuvre embauchée (% du total des exploitations)	Nombre de la main-d'œuvre embauchée à temps plein (% de la main-d'œuvre embauchée)	Principales régions (nombre d'exploitations avec de la main-d'œuvre embauchée)
Autres productions animales (chèvres, animaux à fourrure, lapins, gibiers, etc.)	579	165 (28,5 %)	513 (53,9 %)	1. Montérégie (41) 2. Estrie (27) 3. Lanaudière (26) 4. Laurentides (12)
Productions végétales				
Céréales et protéagineux	3 990	1 014 (25,4 %)	345 (11,6 %)	1. Montérégie (586) 2. Centre-du-Québec (118) 3. Lanaudière (66) 4. Mauricie et Saguenay–Lac-Saint-Jean (39 chacun)
Fourrages	657	135 (20,5 %)	46 (19,8 %)	1. Montérégie (44) 2. Estrie (21)
Autres superficies (pâturage, superficies non cultivées)	396	129 (32,6 %)	72 (7,4 %)	1. Lanaudière (38) 2. Chaudière-Appalaches (16) 3. Estrie (15) 4. Montérégie (12)
Horticulture				
Fruits	1 117	715 (64,0 %)	342 (3,5 %)	1. Montérégie (716) 2. Laurentides (271) 3. Lanaudière (207) 4. Capitale-Nationale (164)
Légumes frais	1 082	741 (68,5 %)	624 (7,1 %)	
Cultures abritées	639	452 (70,7 %)	1 072 (30,1 %)	
Horticulture ornementale (plein champ et en conteneur)	376	260 (69,1 %)	225 (7,2 %)	

Source : *Profil de la main-d'œuvre au Québec, 2003*, MAPAQ.

Tableau 2
Plan d'échantillonnage et nombre d'exploitations effectivement consultées

Type de production	Montérégie	Estrie	Centre-du-Québec	Lanaudière et Mauricie	Laurentides	Chaudière-Appalaches et Québec	Total prévu	Total atteint
Laitière et grandes cultures	(3)	1 (1)	1 (4)	(1)		1 (1)	3	10
Bovins de boucherie	1 (1)	(1)				1	2	2
Porcine	1 (1)	1	(1)	1		1 (1)	4	3
Volailles	1 (1)	(1)	(1)	1		1	3	3
Autres productions animales	1	1				(1)	2	1
Céréales et protéagineux	1 (1)			1			2	1
Fruits	1 (1)			1	1 (1)		3	2
Légumes frais	1 (1)		(2)	(1)	(2)		1	6
Cultures abritées	1				1 (2)		2	2
Horticulture ornementale (plein champ et en conteneur)	1 (1)				1		2	1
Note : Le nombre entre parenthèses indique le nombre des exploitations effectivement consultées.								

Le plan d'échantillonnage, présenté au tableau 2, a été établi à partir de la distribution des exploitations par type de production et selon le nombre d'exploitations avec de la main-d'œuvre embauchée. Ce plan ne visait pas à obtenir une représentativité parfaite puisque l'objectif de la consultation était de valider certaines constatations et d'obtenir des précisions de nature qualitative.

Avec l'appui du Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole et la collaboration de plusieurs centres d'emploi agricole, il a été possible de repérer un certain nombre d'entreprises qui emploient des ouvrières et des ouvriers agricoles correspondant au plan d'échantillonnage. Soulignons, cependant, que l'un des critères de sélection était aussi de repérer des exploitations qui embauchent une gérante ou un gérant de ferme. Selon les disponibilités des productrices et des producteurs identifiés par les centres d'emploi agricole, le nombre de personnes rencontrées par type de production est présenté au tableau 2.

À l'aide d'un guide d'entrevue, ces représentantes et ces représentants du milieu du travail ont été interviewés individuellement lors d'une rencontre sur les lieux de leur entreprise. Ces entrevues ont été faites durant les mois d'août à octobre 2007. Une liste des personnes rencontrées est présentée à l'annexe 2.

2 LES SECTEURS D'ACTIVITÉ ET LES ENTREPRISES VISÉES PAR LES FONCTIONS DE TRAVAIL

2.1 La production agricole au Québec

L'agriculture québécoise est un important secteur de l'activité économique. En 2006, elle a généré une moyenne annuelle de 65 800 emplois², ce qui correspond à 1,7 % du total des emplois au Québec.

Selon les données publiées dans le *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*, édition 2006, en 2005 le produit intérieur brut (PIB) de l'agriculture était de 2,5 milliards de dollars (en dollars de 1997). Cette somme correspond à environ 1,1 % du PIB du Québec et à 17,6 % du PIB de l'ensemble de l'industrie bioalimentaire.

Pour la même année, 29 786 exploitations agricoles totalisaient plus de 6,8 milliards de dollars de ventes de produits agricoles et 5,2 milliards de dollars de dépenses en produits.

2.1.1 L'importance du secteur de l'agriculture

Les tableaux qui suivent présentent les principales données relatives à l'ensemble de la production agricole au Québec. Des tableaux semblables sont présentés plus loin pour chacun des secteurs les plus importants de l'agriculture au Québec.

Tableau 3
Principales statistiques en production agricole

Principales statistiques du secteur	2002	2005	2005/2002
Nombre d'exploitations (voir la note au tableau 4)	29 897	29 786	- 0,4 %
L'emploi (en milliers)	61,6	60,8	- 1,3 %
Vente de produits agricoles (en M\$)	6 154	6 856	11,4 %

Source : *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*, édition 2006. Les sources de données sont indiquées dans ce document.

-
2. Le nombre d'emplois correspond à une estimation du nombre de personnes qui occupent un emploi à une date déterminée. Ces estimations proviennent essentiellement des données tirées du *Recensement sur la population* et de l'*Enquête sur la population active (EPA)* de Statistique Canada. Il ne faut pas confondre avec les données relatives à la « main-d'œuvre agricole » qui présentent une estimation du nombre total de personnes qui ont travaillé pour une entreprise agricole durant une année civile. Les estimations au sujet de la main-d'œuvre proviennent du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, publié par le MAPAQ.

Tableau 4
Principales caractéristiques des fermes de l'ensemble de la production agricole

Principales caractéristiques des fermes du secteur	2001	2006	2006/2001
Nombre de fermes	32 139	30 675	- 4,6 %
Nombre d'exploitants agricoles ¹	47 390	45 470	- 4,0 %
Nombre moyen d'exploitants par ferme	1,47	1,49	1,3 %

Source : *Recensements de l'agriculture*, 2001 et 2006, Statistique Canada.

Note 1 : Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le terme « exploitants » désigne les personnes responsables de prendre des décisions de gestion quotidienne nécessaires à la bonne marche d'une ferme. Jusqu'à trois exploitants agricoles pouvaient être inscrits.

- Le nombre total de fermes continue de diminuer au Québec. Selon Statistique Canada, ce nombre serait de 30 675 en 2006, avec une diminution de 4,6 % depuis 2001. Selon les données du *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire*, cette diminution semble moindre (0,4 % pour les années allant de 2002 à 2005). Toutefois, il faut comprendre que la définition donnée par le MAPAQ au sujet d'une « exploitation » ne correspond pas exactement à la définition de « ferme » qu'utilise Statistique Canada³.
- De 2002 à 2005, l'emploi en agriculture a connu une baisse de 1,3 %. Cependant, une analyse plus récente faite par Emploi-Québec⁴ estime à 65 800 l'emploi en 2006, une augmentation de 5 000 emplois, comparativement à l'année précédente, et de 6,8 %, par rapport à l'année 2002.

3. Pour le MAPAQ, le terme « exploitations » signifie les entreprises agricoles dont la production excède 5 000 \$. Le nombre d'exploitations d'un secteur n'est pas basé sur l'activité principale. Ainsi, une exploitation peut apparaître dans plusieurs secteurs. Pour Statistique Canada le terme « ferme de recensement » signifie une exploitation agricole produisant, dans l'intention de vendre, au moins un produit agricole. Les fermes sont classées selon le produit ou le groupe de produits qui représente 50 % ou plus des revenus potentiels totaux.

4. Source : IMT en ligne, Emploi-Québec.

Tableau 5
Profil de la main-d'œuvre en production agricole

Profil sommaire de la main-d'œuvre, en 2003, et de la relève, en 2004 ¹				Nombre	En %	
Nombre d'exploitations agricoles avec de la main-d'œuvre embauchée et pourcentage de l'ensemble des exploitations agricoles				10 927	36,6	
Nombre d'exploitations agricoles dont la vente ou le transfert sont prévus d'ici cinq ans et pourcentage de l'ensemble des exploitations				3 536	11,8	
Répartition de la main-d'œuvre de l'exploitation agricole, en 2003						
	ENSEMBLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE	MAIN-D'ŒUVRE FAMILIALE	MAIN-D'ŒUVRE EMBAUCHÉE			
			À temps plein	À temps partiel	Saisonnière	Total
		127 960	74 554	8 291	2 474	42 641
	100 %	58,3 %	6,5 %	1,9 %	33,3 %	41,7 %
HOMMES	86 746	49 217	6 095	1 690	29 744	37 529
	67,8 %	66,0 %	73,5 %	68,3 %	69,8 %	70,3 %
FEMMES	41 214	25 337	2 196	784	12 897	15 877
	32,2 %	34,0 %	26,5 %	31,7 %	30,2 %	29,7 %

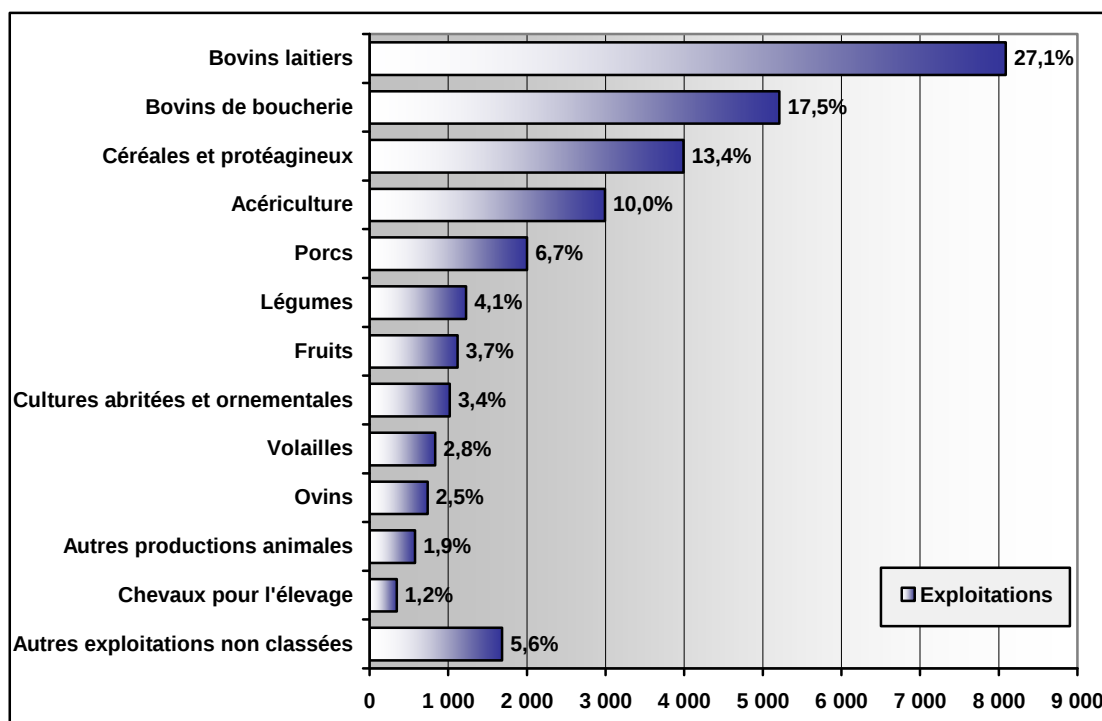
Sources : *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec, 2003, MAPAQ.*
Profil de la relève agricole au Québec, 2004, MAPAQ.

Note 1 : Dans ces profils, le secteur d'activité de chaque exploitation est déterminé à partir de sa principale source de revenus.

- Le nombre d'entreprises agricoles qui embauchent du personnel autre que familial est de 10 927 en 2003, alors qu'il était de 10 681 en 1999. Cela représente une augmentation de 2 %. Nous constatons que plus du tiers (36,6 %) des exploitations ont recours à de la main-d'œuvre non familiale.
- Les besoins en ce qui concerne la relève sont relativement importants. En 2004, ce sont 11,8 % des exploitations, c'est-à-dire plus de 3 500 exploitations, qui prévoyaient vendre ou transférer leur entreprise dans les cinq années suivantes.
- L'ensemble de la main-d'œuvre en agriculture, c'est-à-dire tous les individus qui ont travaillé pour une exploitation agricole, est estimé, en 2003, à 127 960 personnes. Ce nombre est presque le double de l'estimation de l'emploi présentée dans le tableau 3. Cette différence s'explique par le phénomène saisonnier dans certains secteurs et par le fait que des travailleuses et des travailleurs peuvent occuper plusieurs emplois dans différentes exploitations durant la même année.

L'agriculture se subdivise en plusieurs secteurs de production très différents les uns des autres.

Figure 1
Nombre d'exploitations agricoles par secteur



Source : Profil de la main-d'œuvre agricole, 2003, MAPAQ.

Depuis de nombreuses années, l'exploitation de bovins laitiers constitue le secteur qui regroupe le plus grand nombre d'entreprises agricoles. En fait, en 2003, les fiches d'enregistrement du MAPAQ indiquent que 27,1 % des exploitations agricoles avaient, comme principale source de revenus, la production laitière.

En 2006, les données du recensement de Statistique Canada confirment l'importance de cette production en relevant que 22,6 % du total des fermes obtiennent plus de 50 % de leurs revenus de la vente de produits laitiers.

2.1.2 La répartition des exploitations agricoles par région

De l'information plus détaillée en ce qui concerne la répartition régionale des exploitations agricoles est présentée au tableau 1 de l'annexe 1. De façon sommaire, nous présentons ci-après les principaux points à mettre en relief.

La production agricole est présente dans la majorité des régions du Québec. En fait, pour une région donnée, mais à l'exception des centres urbains et des régions nordiques comme celles de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, l'agriculture est toujours une activité importante. Cependant, l'importance relative des entreprises agricoles pour une région varie beaucoup selon la proportion de l'emploi total qu'elle représente. C'est ce que présente le tableau 6.

Tableau 6
Répartition régionale des exploitations agricoles et de l'emploi

Régions	Nombre de fermes ⁵	Nombre estimé ⁶ d'emplois en agriculture	Nombre total ⁷ d'emplois	Part du total ⁸ des emplois en agriculture
Montréal	7 118	15 269	695 500	2,2 %
Chaudière-Appalaches	5 845	12 538	207 000	6,1 %
Centre-du-Québec	3 448	7 396	115 000	6,4 %
Estrie	2 812	6 032	146 100	4,1 %
Bas-Saint-Laurent	2 300	4 934	91 900	5,4 %
Lanaudière	1 700	3 647	214 400	1,7 %
Laurentides	1 448	3 106	249 200	1,2 %
Outaouais	1 217	2 611	185 900	1,4 %
Capitale-Nationale	1 157	2 482	345 000	0,7 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 121	2 405	123 100	2,0 %
Mauricie	1 121	2 405	112 600	2,1 %
Abitibi-Témiscamingue	785	1 684	67 000	2,5 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	315	676	33 400	2,0 %
Laval	152	326	187 500	0,2 %
Montréal	73	157	940 200	0,0 %
Côte-Nord et Nord-du-Québec	63	135	51 600	0,3 %
TOTAL Ensemble des régions	30 675	65 803	3 765 400	1,7 %

En 2006, le nombre moyen d'emplois par ferme est estimé à 2,15⁹. En utilisant ce même ratio, il est possible d'estimer, par région, l'emploi généré par les exploitations agricoles et d'estimer, pour chacune des régions, l'importance relative de l'emploi en agriculture.

Dans le tableau 6, nous observons qu'en 2006, 16 411 fermes, c'est-à-dire 53,5 % du total des fermes, sont concentrées dans trois régions : la Montréal (23,2 %), la Chaudière-Appalaches (19,1 %) et le Centre-du-Québec (11,2 %).

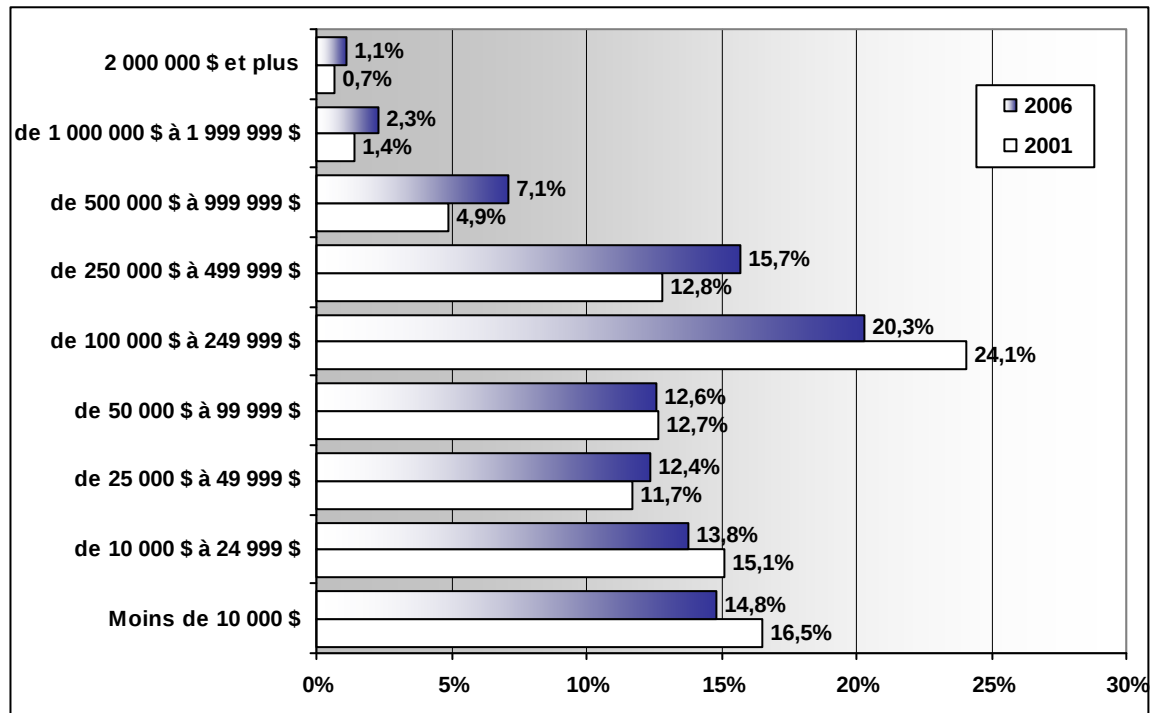
-
5. Données provenant du *Recensement de l'agriculture, 2006*, de Statistique Canada. Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Chaque ferme de recensement est classée selon le produit ou le groupe de produits qui représente 50 % ou plus des revenus potentiels totaux.
 6. Le nombre d'emplois en agriculture est estimé en multipliant le nombre de fermes par un ratio moyen de 2,15 emplois par ferme en 2006.
 7. Source : *Annuaire québécois des statistiques du travail*, volume 3, numéro 1, Institut de la statistique du Québec.
 8. Proportion des emplois en agriculture estimée en pourcentage du nombre total d'emplois.
 9. L'estimation est faite en utilisant les données de Statistique Canada. En 2006, le nombre de fermes est de 30 675 et le nombre d'emplois moyen, de 65 800.

Plus de 70 % des emplois de 2006 en agriculture sont observés dans cinq régions, celles de la Montérégie, de la Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec, de l'Estrie et du Bas-Saint-Laurent. Pour ces régions, à l'exception de la Montérégie, la proportion des emplois en agriculture représente plus de 4 % du nombre total d'emplois de la région, alors que cette proportion pour l'ensemble du Québec est de 1,7 %.

2.1.3 Les principales caractéristiques des entreprises agricoles

Toutes les entreprises agricoles sont des employeurs potentiels d'ouvrières et d'ouvriers agricoles. Cependant, il est pertinent de présenter différentes caractéristiques de ce marché du travail pour comprendre qu'en pratique, c'est une tout autre réalité.

Figure 2
Répartition des fermes selon les revenus agricoles bruts – Ensemble des secteurs de l'agriculture, au Québec, en 2001 et en 2006



Source : Recensements de l'agriculture, 2001 et 2006, Statistique Canada.

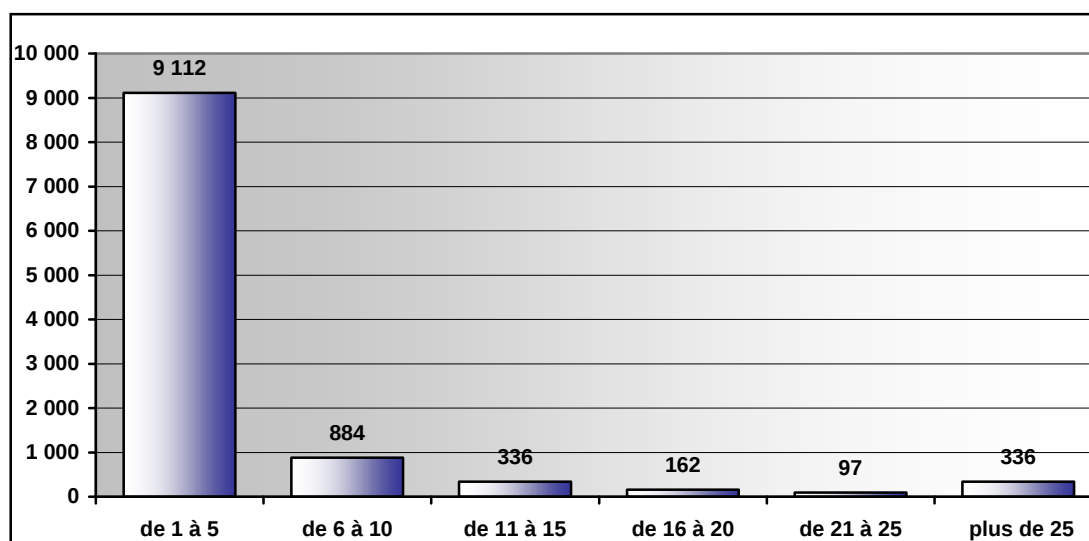
Au Québec, les entreprises agricoles sont nombreuses, bien que plusieurs d'entre elles génèrent peu de revenus. Les données du *Recensement de l'agriculture* permettent de faire les constatations suivantes :

- En 2006, la proportion des fermes qui ont déclaré un revenu brut inférieur à 50 000 \$ est de 41 %. En 2001, cette proportion était de 43,3 %. Avec un revenu brut de cet ordre, seulement 60 % environ des fermes du Québec peuvent être considérées comme de réels employeurs potentiels pour du personnel autre que familial ou saisonnier.

- La proportion d'entreprises agricoles qui déclarent des revenus bruts supérieurs à 250 000 \$ est de 26,2 % en 2006, alors qu'elle n'était que de 19,8 % en 2001. Ce bassin d'entreprises, environ 8 000 en 2006, constitue vraisemblablement le principal débouché pour l'emploi d'ouvrière et d'ouvrier agricole.
- Les entreprises qui déclarent des revenus allant de 50 000 \$ à 249 999 \$ représentent aussi un marché de l'emploi relativement important en nombre d'employeurs ($\approx 10\,000$ entreprises), bien que potentiellement moins certain, surtout si nous considérons que les entreprises agricoles de cette taille sont, fort probablement, de type entreprise familiale et vont d'abord recourir à de la main-d'œuvre familiale plutôt qu'à du personnel embauché.

Une de ces réalités du marché du travail, c'est la petite taille, en nombre d'employées et d'employés, des entreprises agricoles. Cette situation caractérise l'ensemble de l'agriculture, mais elle est également vraie si nous ne tenons compte que des entreprises qui déclarent embaucher de la main-d'œuvre.

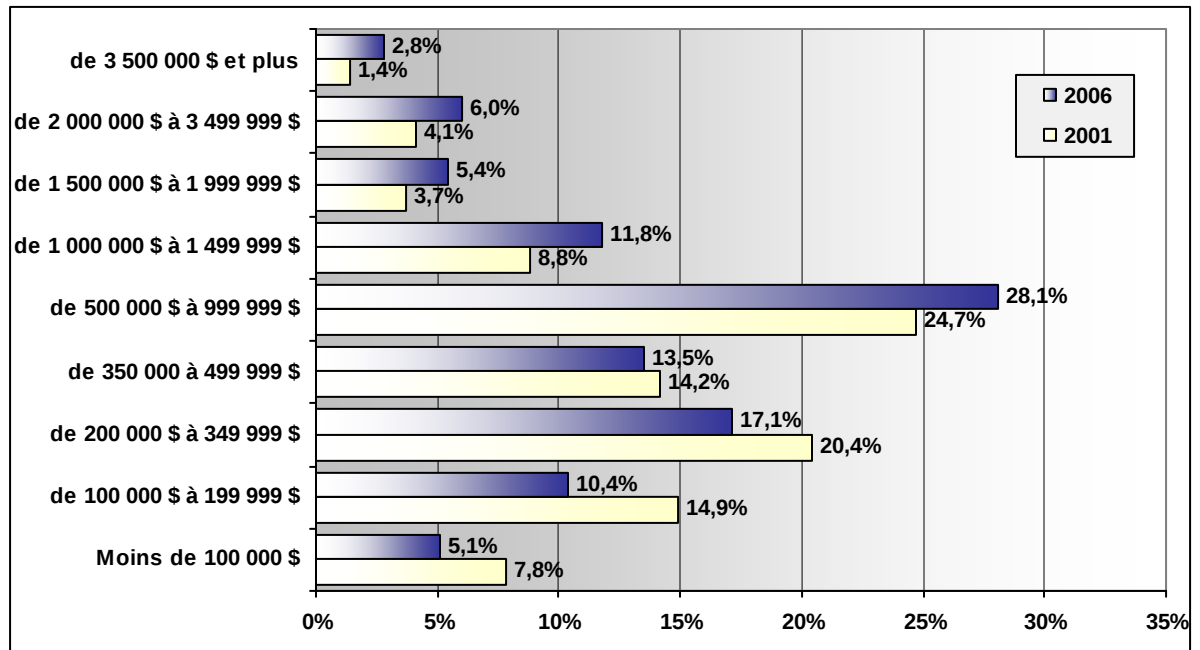
Figure 3
Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre, selon le nombre de personnes embauchées – Tous les secteurs de l'agriculture, en 2003



Source : *Profil de la main-d'œuvre agricole*, 2003, MAPAQ.

- Selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ en 2003, le nombre d'exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre autre que familiale s'élève à 10 927. De ce nombre d'entreprises, 83,4 % ont un effectif allant de 1 à 5 personnes embauchées.
- Si nous considérons seulement la main-d'œuvre familiale, la proportion des 29 132 exploitations qui compte un effectif allant de 1 à 5 personnes membres de la famille s'élève à 97 %.

Figure 4
Répartition des fermes selon la valeur totale du capital agricole –
Ensemble des secteurs de l'agriculture, au Québec, en 2001 et en 2006

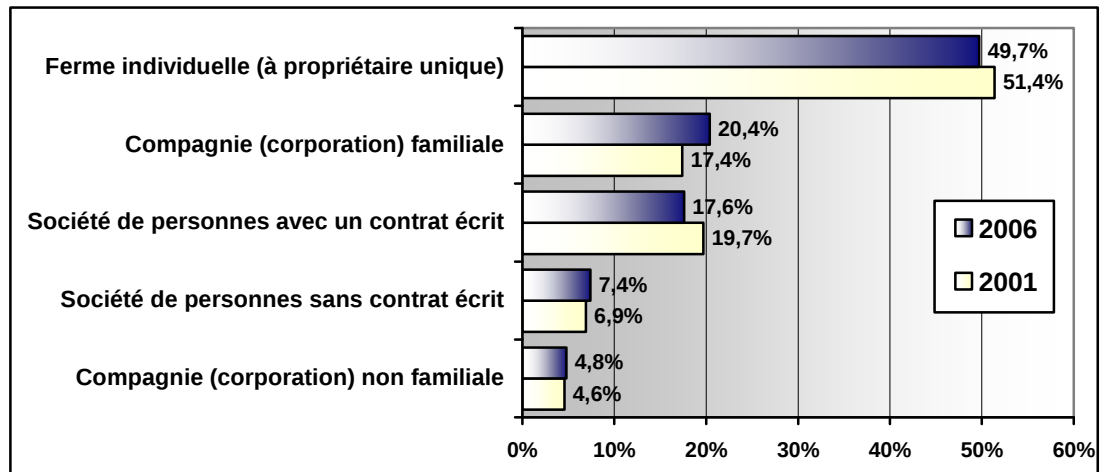


Source : *Recensements de l'agriculture*, 2001 et 2006, Statistique Canada.

La valeur totale du capital agricole est un autre aspect qui caractérise les entreprises agricoles.

- De 2001 à 2006, la valeur totale du capital agricole a évidemment progressé de façon significative. En 2006, 54,1 % des fermes ont une valeur totale de plus de 500 000 \$, alors qu'en 2001, cette proportion n'était que de 42,7 %.
- Évidemment, l'impact de ces augmentations rend plus difficile le financement de la vente ou du transfert des exploitations agricoles.
- Le paradoxe, c'est que les entreprises agricoles ont relativement peu de revenus, bien que leur capital continue quand même de croître.

Figure 5
Répartition des fermes selon la forme juridique agricole – Ensemble des secteurs de l'agriculture, au Québec, en 2001 et en 2006



Source : Recensements de l'agriculture, 2001 et 2006, Statistique Canada.

Depuis quelques années au Québec, la forme juridique des entreprises agricoles tend à se modifier.

- Encore en 2006, la principale forme juridique des entreprises agricoles est celle à « propriétaire unique ». Bien que cette forme juridique soit toujours celle qui est adoptée pour près de 50 % des fermes, elle tend à diminuer.
- De 2001 à 2006, une augmentation de fermes constituées en corporation familiale ou en société de personnes est constatée. Ce changement se traduira par des modifications graduelles aux modes de gestion des entreprises agricoles.

2.2 Les différentes productions et entreprises agricoles

2.2.1 Les productions animales

2.2.1.1 Les principales caractéristiques des entreprises de production animale

Tableau 7
Répartition des fermes et des exploitants selon le type de production animale, en 2006

Types de production animale	Nombre de fermes ¹		Nombre d'exploitants ² selon le type de productions	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Bovins laitiers	6 945	42,4	12 545	48,6
Bovins de boucherie	4 683	28,6	6 375	24,7
Porcs	1 932	11,8	2 975	11,5
Volailles	710	4,3	990	3,8
Ovins	626	3,8	930	3,6
Élevage de chevaux et d'autres équidés	889	5,4	1 200	4,6
Autres productions animales ³	591	3,6	815	3,2
TOTAL Ensemble des productions animales	16 376	100	25 830	100

Source : *Recensement de l'agriculture*, 2006, Statistique Canada.

Notes : 1. Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

2. Le terme « exploitants agricoles » désigne les personnes responsables de prendre les décisions de gestion nécessaires à la bonne marche d'une ferme de recensement ou d'une exploitation agricole.

3. « Autres productions animales » inclut les chèvres, les lapins, le gibier, l'apiculture et les animaux à fourrure.

- Les trois productions animales qui se démarquent le plus au regard du nombre de fermes et du nombre d'exploitantes et d'exploitants sont, en ordre décroissant, les productions de bovins laitiers, de bovins de boucherie et de porcs.
- En 2006, les productions animales totalisent 16 376 fermes, ce qui représente près de 53,4 % du total des entreprises agricoles et 55,8 % du total des exploitantes et des exploitants agricoles actifs.
- Les productions d'ovins et de chevaux, de même que les autres productions animales (chèvres, lapins, gibiers, apiculture et animaux à fourrure), constituent 12,9 % du total des fermes de production animale en 2006.

Tableau 8
Répartition de la main-d'œuvre selon le type de production animale, en 2003

Types de production animale	Les exploitations avec de la main-d'œuvre embauchée et la main-d'œuvre selon différentes catégories							
	Nombre d'exploitations avec de la main-d'œuvre embauchée		Ensemble de la main-d'œuvre		Main-d'œuvre familiale		Main-d'œuvre embauchée	
	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %
Bovins laitiers	3 771	58,7	30 447	49,5	23 015	51,6	7 432	44,1
Bovins de boucherie	918	14,3	13 153	21,4	11 495	25,8	1 658	9,8
Porcs	920	14,3	8 767	14,3	4 582	10,3	4 185	24,8
Volailles	414	6,4	3 787	6,2	1 755	3,9	2 032	12,1
Ovins	130	2,0	1 833	3,0	1 599	3,6	234	1,4
Élevage de chevaux et d'autres équidés	110	1,7	1 001	1,6	714	1,6	287	1,7
Autres productions animales	165	2,6	2 467	4,0	1 443	3,2	1 024	6,1
TOTAL Ensemble des productions animales	6 428	100	61 455	100	44 603	100	16 852	100
TOTAL Ensemble des productions agricoles	10 927		127 960		74 554		53 406	

Source : Données provenant du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ, Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Note : Le regroupement des fermes d'élevage de chevaux du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ, diffère de celui de Statistique Canada. Dans ce document, seulement les exploitations de chevaux gardés pour l'élevage sont prises en considération.

Tableau 9
Répartition de la main-d'œuvre embauchée, selon le statut d'emploi et le type de production animale

Types de production animale	Main-d'œuvre embauchée					
	À temps plein		À temps partiel		Saisonnnière	
	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %
Bovins laitiers	1 486	28,4	806	43,3	5 141	52,7
Bovins de boucherie	291	5,6	111	6,0	1 256	12,9
Porcs	1 777	34,0	358	19,2	2 050	21,0
Volailles	984	18,8	467	25,1	581	5,9
Ovins	29	0,6	17	1,0	188	1,9
Élevage de chevaux et d'autres équidés	123	2,3	38	2,0	126	1,3
Autres productions animales	540	10,3	64	3,4	419	4,3
TOTAL Ensemble des productions animales	5 230	100	1 861	100	9 761	100
TOTAL Ensemble des productions agricoles	8 291		2 474		42 641	

Source : Données provenant du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ, Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Note : Le regroupement des fermes d'élevage de chevaux du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ, diffère de celui de Statistique Canada. Dans ce document, seulement les exploitations de chevaux gardés pour l'élevage sont prises en considération.

- En 2003, l'ensemble de la main-d'œuvre en production animale est estimée à 61 455 personnes, ce qui représente 48 % de la main-d'œuvre totale du secteur de l'agriculture.
- Avec une main-d'œuvre embauchée de 16 852 personnes en 2003, les productions animales constituent un débouché pour 31,6 % du total des personnes embauchées en agriculture. Cependant, si la main-d'œuvre saisonnière est exclue, les productions animales sont responsables de 65,5 % des embauches de travailleuses et de travailleurs à temps plein et à temps partiel pour l'ensemble de l'agriculture.
- En 2003, les exploitations, avec de la main-d'œuvre embauchée, de production d'ovins et de chevaux, de même que d'autres productions animales (chèvres, lapins, gibiers, apiculture et animaux à fourrure), ne totalisent que 6,3 % des exploitations devant être considérées comme des employeurs. En fait, en 2003, 9,2 % de la main-d'œuvre embauchée, toutes catégories, l'a été pour les besoins d'une dizaine de ces productions animales. En ne considérant que la main-d'œuvre embauchée à temps plein et à temps partiel, ces productions animales ne totalisent que 811 emplois pour ces catégories de travailleuses et de travailleurs.

2.2.1.2 La production laitière

Le secteur de l'exploitation des bovins laitiers constitue le plus important secteur en ce qui concerne le nombre d'exploitations et la main-d'œuvre¹⁰ en production agricole au Québec.

Tableau 10
Principales statistiques du secteur des bovins laitiers

Principales statistiques du secteur	2002	2005	2005/2002
Nombre d'exploitations ¹	8 932	7 979	- 10,7 %
Nombre de vaches laitières	408 000	400 000	- 2,0 %
Recettes	1 533,2 M\$	1 852,5 M\$	20,8 %
Production moyenne (litres/vache)	6 868,9	7 147,3	4,0 %

Source : *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*, édition 2006. Les sources de données sont indiquées dans ce document.

Note 1 : Le nombre d'exploitations d'un secteur n'est pas basé sur l'activité principale. Ainsi, une exploitation peut apparaître dans plusieurs secteurs.

10. *Profil de la main-d'œuvre agricole*, 2003, MAPAQ.

Tableau 11
Principales caractéristiques des fermes du secteur des bovins laitiers

Principales caractéristiques des fermes du secteur	2001	2006	2006/2001
Nombre de fermes où les bovins laitiers représentent 50 % ou plus des revenus totaux	8 522	6 945	- 18,5 %
Nombre d'exploitants agricoles ¹	14 995	12 545	- 16,3 %
Nombre moyen d'exploitants par ferme	1,76	1,81	2,8 %

Source : *Recensements de l'agriculture*, 2001 et 2006, Statistique Canada.

Note 1 : Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le terme « exploitants » désigne les personnes responsables de prendre des décisions de gestion quotidienne nécessaires à la bonne marche d'une ferme. Jusqu'à trois exploitants agricoles pouvaient être inscrits.

- Le nombre total d'entreprises de production laitière diminue. Les données les plus récentes, celles du recensement de l'agriculture, révèlent une diminution du nombre de fermes dans ce secteur qui se situe à 18,5 %, pour les années allant de 2001 à 2006. D'autres sources de données confirment cette diminution. De 2002 à 2005, selon les données du *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*, le nombre d'exploitations a baissé de 10,7 %.
- Malgré cette diminution, le secteur constitue toujours la plus grande proportion des exploitations agricoles. Selon le *Profil de la main-d'œuvre*, cette proportion était de 27,1 % dans toutes les entreprises. En 2006, Statistique Canada¹¹ indique que 22,6 % du total des fermes au Québec étaient constitués d'entreprises d'élevage de bovins laitiers.

11. *Recensement de l'agriculture*, 2006, Statistique Canada.

Tableau 12
Profil de la main-d'œuvre du secteur des bovins laitiers

Profil sommaire de la main-d'œuvre, en 2003, et de la relève, en 2004 ¹		Nombre	En %			
Nombre d'exploitations de bovins laitiers et pourcentage de l'ensemble des exploitations agricoles		8 090	27,1			
Nombre d'exploitations de bovins laitiers avec de la main-d'œuvre embauchée et pourcentage de l'ensemble des exploitations agricoles avec de la main-d'œuvre embauchée		3 771	34,5			
Nombre d'exploitations de bovins laitiers avec de la main-d'œuvre embauchée et pourcentage du total d'exploitations de bovins laitiers			46,6			
Nombre d'exploitations de bovins laitiers dont la vente ou le transfert sont prévus d'ici cinq ans et pourcentage de l'ensemble des exploitations de bovins laitiers		1 277	15,8			
Nombre d'exploitations de bovins laitiers dont la vente ou le transfert sont prévus d'ici cinq ans et pourcentage du total des exploitations agricoles dont la vente ou le transfert sont prévus			36,1			
Répartition de la main-d'œuvre du secteur des bovins laitiers, en 2003						
	ENSEMBLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE	MAIN-D'ŒUVRE FAMILIALE	MAIN-D'ŒUVRE EMBAUCHÉE			
			À temps plein	À temps partiel	Saisonnière	Total
	30 447 100 %		23 015 75,6 %	1 486 4,9 %	805 2,6 %	5 141 16,9 %
HOMMES	21 981 72,2 %	15 296 66,5 %	1 323 89,0 %	694 86,2 %	4 688 90,8 %	6 685 89,9 %
	8 466 27,8 %	7 719 33,5 %	163 11,0 %	111 13,8 %	473 9,2 %	747 10,1 %

Sources : *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ.
Profil de la relève agricole au Québec, 2004, MAPAQ.

Note 1 : Dans ces profils, le secteur d'activité de chaque exploitation est déterminé à partir de sa principale source de revenus.

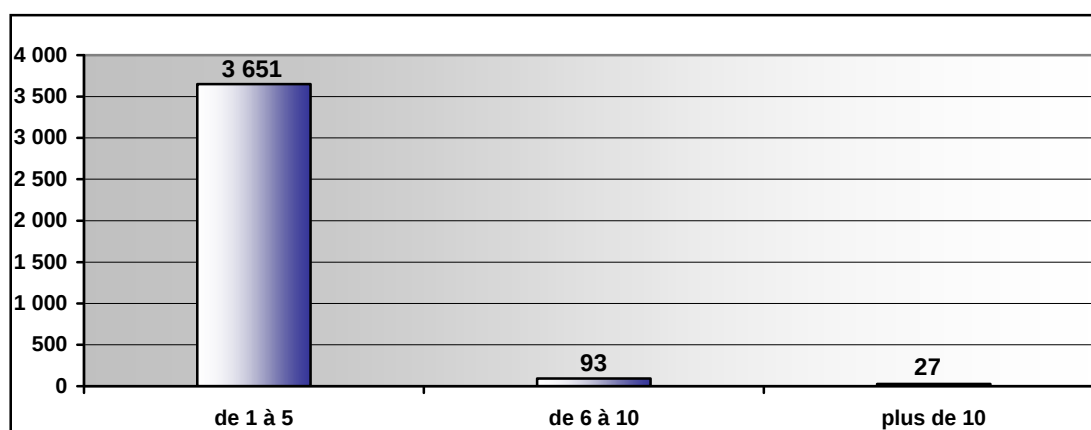
- Ce secteur regroupe plus du tiers (34,5 %) de l'ensemble des exploitations agricoles qui embauchent de la main-d'œuvre non familiale. Cette situation s'explique par le fait que près de la moitié (46,6 %) des entreprises de production laitière déclarent avoir de la main-d'œuvre embauchée.
- En ce qui concerne les besoins en relève, c'est ce secteur qui représente la plus importante demande de relève d'ici les cinq prochaines années. En fait, le nombre d'exploitations de bovins laitiers, dont la vente ou le transfert sont prévus d'ici cinq ans, représente 36,1 % du total des exploitations agricoles dans la même situation. Le nombre de personnes désignées en 2004¹² pour prendre la relève en production laitière était de 1 209, c'est-à-dire 40,8 % du total de la relève désignée.

12. *Profil de la relève agricole*, 2004, MAPAQ.

La répartition régionale des entreprises du secteur des bovins laitiers, présentée au tableau 2 de l'annexe 1, permet de constater que :

- les cinq principales régions où se concentre la production laitière sont, dans l'ordre, la Chaudière-Appalaches, la Montérégie, le Centre-du-Québec, le Bas-Saint-Laurent et l'Estrie. En 2006, ces régions regroupent près des trois quarts (74,3 %) des fermes du secteur des bovins laitiers;
- les fermes laitières sont également présentes en nombre relativement important (> 100) dans sept autres régions du Québec. La production laitière est donc une activité agricole qui est présente presque partout au Québec;
- les cinq régions où se concentrent les exploitations du secteur sont également celles qui emploient le plus de main-d'œuvre;
- la main-d'œuvre embauchée à temps plein est également celle qui est la plus nombreuse dans ces régions. Cependant, l'ordre d'importance n'est pas le même. Pour le nombre de main-d'œuvre embauchée, la principale région est la Montérégie, suivie du Centre-du-Québec, de la Chaudière-Appalaches, de l'Estrie et du Bas-Saint-Laurent. Cette différence s'explique par un nombre plus important de main-d'œuvre familiale dans certaines de ces régions.

Figure 6
Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre, selon le nombre de personnes embauchées – Bovins laitiers, en 2003



Source : *Profil de la main-d'œuvre agricole, 2003, MAPAQ.*

En ce qui concerne la répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre dans le secteur laitier, la figure précédente permet de constater :

- qu'une très forte proportion (96,8 %) d'exploitations du secteur des bovins laitiers emploient de 1 à 5 personnes qui ne sont pas de la famille. Pour l'ensemble de l'agriculture, cette proportion est moindre (83,3 %);
- qu'un total de 120 exploitations de bovins laitiers embauchent 6 travailleuses et travailleurs ou plus n'appartenant pas à la famille.

Défis du secteur des bovins laitiers

Les principaux défis des entrepreneures et des entrepreneurs du secteur des bovins laitiers sont illustrés par la vision d'avenir intitulée « La ferme laitière québécoise en 2017 » et présentée dans le *Rapport annuel 2007* de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Les énoncés, présentés ci-dessous, sont tirés d'une large consultation à laquelle quelque 3 000 productrices et producteurs de lait québécois ont participé et ils ont été adoptés à l'assemblée générale annuelle d'avril 2007.

- En 2017, toutes les régions du Québec compteront de nombreuses fermes laitières familiales, bien réparties sur l'ensemble du territoire.
- Bien gérées par des productrices et des producteurs formés, jouissant d'une bonne santé financière et d'une dette réduite, les fermes laitières québécoises offriront une bonne qualité de vie aux personnes qui y travaillent. Pour ce faire, elles miseront sur leurs propres outils de services-conseils, sur les tâches spécialisées et les travaux à forfait, ainsi que sur la mise en commun de la machinerie et de la main-d'œuvre. Ces conditions de vie et de travail assureront à ces fermes laitières une relève motivée et compétente.
- Les fermes laitières pratiqueront une agriculture durable, écologique, misant sur les avantages d'une production combinant l'élevage et les productions végétales variées. Par leurs investissements dans la santé et le bien-être des animaux ainsi que dans la qualité du lait, elles auront atteint les plus hauts standards de la production laitière.
- Les productrices et les producteurs de lait gagneront l'appui de la population québécoise par leurs efforts de communication, leur transparence et leurs pratiques éthiques. La population reconnaîtra leur rôle essentiel sur les plans suivants : nourricier, économique, social et environnemental.

Tirés du même rapport, d'autres énoncés précisent la vision d'avenir pour le secteur de la production laitière.

- En 2017, le secteur de la production laitière appuiera son développement sur un contrat social renouvelé avec la population et les gouvernements, lequel contrat sera basé sur les principes de la souveraineté alimentaire et sur une gestion efficace de l'offre. Les fermes laitières tireront leurs revenus du marché; elles seront soutenues par des programmes gouvernementaux verts pour remplir leur mission sur le plan social, environnemental et de l'occupation du territoire.
- La solidarité des productrices et des producteurs de lait québécois et canadiens, renforcée par une mise en commun, à l'échelle nationale, des revenus et des marchés, leur permettra d'évoluer profitablement dans un contexte de concurrence accrue.
- En collaborant avec leurs partenaires de la filière et en s'engageant dans la transformation et la distribution, les productrices et les producteurs s'assureront que tous les marchés canadiens, de masse et de créneaux, se développent de façon durable et profitable. Par leurs programmes de marketing, ils encourageront les produits laitiers de qualité supérieure qui ont une certification garantissant qu'il s'agit à 100 % de lait d'ici, et ils favoriseront la fabrication des produits de créneaux

par des transformatrices et des transformateurs, artisanes et artisans et productrices-transformatrices et producteurs-transformateurs installés dans des bassins laitiers régionaux.

Les gestionnaires agricoles du secteur laitier, qui ont été rencontrés en entrevue, ont évoqué qu'en ce qui concerne l'ouvrière et l'ouvrier agricole, l'amélioration de la performance est liée, principalement, à l'utilisation d'équipement informatisé et robotisé et au perfectionnement des compétences en production laitière, notamment en ce qui a trait à l'application du programme alimentaire.

Pour ce qui est de l'exploitante et de l'exploitant agricole, ses compétences en gestion d'entreprise et, plus précisément, en gestion des ressources humaines, devront être améliorées. De plus, il devra se préoccuper davantage d'agronomie, de chimie et d'informatique, et veiller aux changements dans la réglementation. Il devra, de plus en plus, s'entourer d'experts-conseils pour les aspects où sa compétence est moindre. Ces commentaires sont rattachés à la vision d'avenir présentée ci-dessus.

Selon les deux tiers des productrices et des producteurs laitiers rencontrés, le fait de leur présence dans un système où ils n'ont pas à se préoccuper directement de l'offre et de la demande rend moins prioritaire le besoin d'acquérir des compétences liées à la mise en marché de leur production de lait, en comparaison avec d'autres entrepreneures et entrepreneurs agricoles qui exercent leurs activités dans des marchés où la mise en marché est un élément déterminant. Évidemment, cette constatation ne tient pas compte des productrices et des producteurs laitiers qui exploitent d'autres types de production pour lesquels la gestion de la mise en marché requiert des compétences particulières.

2.2.1.3 L'exploitation porcine

Le secteur de l'exploitation porcine occupe le troisième rang en ce qui concerne le nombre de fermes et l'ensemble de la main-d'œuvre¹³ dans les secteurs de production animale.

Tableau 13
Principales statistiques du secteur du porc

Principales statistiques du secteur	2002	2005	2005/2002
Nombre d'exploitations ¹	2 626	2 445	- 6,9 %
Inventaire (truies, verrats et porcs à l'engraissement)	4 353 100	4 370 000	0,4 %
Recettes (marché et assurance stabilisation)	1 191,2 M\$	1 066,4 M\$	- 10,5 %

Source : *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*, édition 2006. Les sources de données sont indiquées dans ce document.

Note 1 : Le nombre d'exploitations d'un secteur n'est pas basé sur l'activité principale. Ainsi, une exploitation peut apparaître dans plusieurs secteurs.

13. *Profil de la main-d'œuvre agricole*, 2003, MAPAQ.

Tableau 14
Principales caractéristiques des fermes du secteur du porc

Principales caractéristiques des fermes du secteur	2001	2006	2006/2001
Nombre de fermes où le porc représente 50 % ou plus des revenus totaux	2 233	1 932	- 13,5 %
Nombre d'exploitants agricoles ¹	3 505	2 975	- 15,1 %
Nombre moyen d'exploitants par ferme	1,57	1,54	- 1,9 %

Source : *Recensements de l'agriculture*, 2001 et 2006, Statistique Canada.

Note 1 : Les fermes sont classées *selon* le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le terme « exploitants » désigne les personnes responsables de prendre des décisions de gestion quotidienne nécessaires à la bonne marche d'une ferme. Jusqu'à trois exploitants agricoles pouvaient être inscrits.

Les principales observations sont les suivantes :

- Le nombre de fermes d'exploitation porcine diminue. Les données du *Recensement de l'agriculture* montrent une baisse de 13,5 % du nombre de fermes, au cours des années allant de 2001 à 2006. Le tableau 12 du *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec* confirme ce recul avec une diminution de 6,9 % du nombre d'exploitations porcine dans les années allant de 2002 à 2005.
- Malgré cette diminution du nombre d'exploitations, une légère augmentation (0,4 %) du nombre de truies, de verrats et de porcs à l'engraissement est remarquée.
- Selon Statistique Canada¹⁴, les exploitations porcines représentaient 6,3 % des fermes recensées au Québec.

14. *Recensement de l'agriculture*, 2006, Statistique Canada.

Tableau 15
Profil de la main-d'œuvre du secteur du porc

Profil sommaire de la main-d'œuvre, en 2003, et de la relève, en 2004 ¹		Nombre	En %			
Nombre d'exploitations de porcs et pourcentage de l'ensemble des exploitations agricoles		2 002	6,9			
Nombre d'exploitations de porcs avec de la main-d'œuvre embauchée et pourcentage de l'ensemble des exploitations agricoles avec de la main-d'œuvre embauchée		920	8,4			
Nombre d'exploitations de porcs avec de la main-d'œuvre embauchée et pourcentage du total d'exploitations de porcs			46,0			
Nombre d'exploitations de porcs dont la vente ou le transfert sont prévus d'ici cinq ans et pourcentage de l'ensemble des exploitations de porcs		295	14,7			
Nombre d'exploitations de porcs dont la vente ou le transfert sont prévus et pourcentage du total des exploitations agricoles dont la vente ou le transfert sont prévus			8,3			
Répartition de la main-d'œuvre du secteur du porc, en 2003						
	ENSEMBLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE	MAIN-D'ŒUVRE FAMILIALE	MAIN-D'ŒUVRE EMBAUCHÉE			
			À temps plein	À temps partiel	Saisonnière	Total
	8 767	4 582	1 777	358	2 050	4 185
	100 %	52,3 %	20,3 %	4,1 %	23,4 %	47,7 %
HOMMES	5 924	3 023	1 392	283	1 226	2 901
	67,6 %	66,0 %	78,3 %	79,1 %	59,8 %	69,3 %
FEMMES	2 843	1 559	385	75	824	1 284
	32,4 %	34,0 %	21,7 %	20,9 %	40,2 %	30,7 %

Sources : *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ.

Profil de la relève agricole au Québec, 2004, MAPAQ.

Note 1 : Dans ces profils, le secteur d'activité de chaque exploitation est déterminé à partir de sa principale source de revenus.

- Dans ce secteur, près de la moitié (46,0 %) des exploitantes et des exploitants agricoles embauchent de la main-d'œuvre qui n'est pas familiale. De plus, c'est presque la moitié (47,7 %) de la main-d'œuvre qui n'est pas familiale; par ailleurs, 20,3 % du total de la main-d'œuvre de ce secteur est non familiale et embauchée à temps plein.
- Pour ce type de production animale, les besoins en matière de relève sont relativement modestes avec 249 personnes désignées en 2004¹⁵ pour prendre la relève.

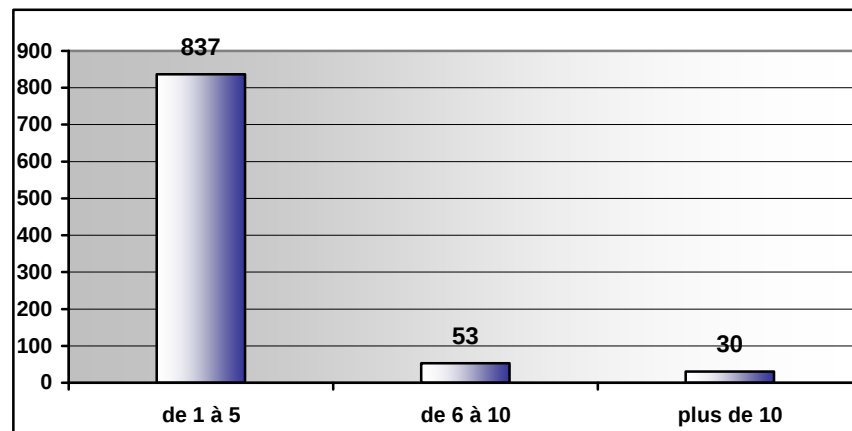
15. *Profil de la relève agricole au Québec*, 2004, MAPAQ.

La répartition régionale des entreprises de production porcine présentée dans le tableau 3 de l'annexe 1, permet de faire les constatations suivantes :

- Les cinq principales régions où se fait l'exploitation porcine sont, dans l'ordre, la Chaudière-Appalaches, la Montérégie, le Centre-du-Québec, l'Estrie et Lanaudière. En 2006, ces régions regroupent 90 % de la production porcine. À elles seules, les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Montérégie comptent près du tiers (63,7 %) des exploitations du secteur.
- Les fermes porcines sont très peu présentes dans les autres régions du Québec.
- Les cinq régions où se concentrent les exploitations sont aussi celles qui emploient le plus de main-d'œuvre.
- La Montérégie, qui vient au deuxième rang en ce qui a trait au nombre de fermes, arrive au premier rang en ce qui concerne la main-d'œuvre. En effet, avec un plus petit nombre d'exploitations, la proportion de main-d'œuvre qui y est employée s'élève à 38,0 % de plus que celle de la région de la Chaudière-Appalaches. La main-d'œuvre embauchée à temps plein est aussi la plus nombreuse dans ces régions.

La figure suivante montre la répartition des exploitations selon le nombre de personnes embauchées dans le secteur de l'élevage des porcs.

Figure 7
Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre,
selon le nombre de personnes embauchées – Porcs, en 2003



Source : Profil de la main-d'œuvre agricole, 2003, MAPAQ.

À la lumière de la figure ci-dessus, les constatations suivantes s'imposent :

- Une très importante proportion des exploitations de porcs (91,0 %) embauchent de 1 à 5 personnes ne faisant pas partie de la famille. Pour tout le secteur de production agricole, cette proportion est de 83,3 %.
- Il n'y a que 83 exploitations de porcs qui embauchent plus de 5 travailleuses et travailleurs non familiaux.

Défis du secteur du porc

Les défis qui suivent s'inspirent du plan stratégique¹⁶ de la Table filière porcine du Québec (plan 2005-2009).

Environnement, acceptabilité, croissance

- Rétablir une cohabitation respectueuse et harmonieuse entre la population et les productrices et les producteurs de porcs au moyen d'une certification environnementale et des techniques et pratiques agronomiques favorisant la réduction des odeurs.
- Mettre au point des systèmes de traitement des lisiers semi-collectifs.
- Aider, financièrement, uniquement les entreprises qui se conforment aux normes sur le plan environnemental.

Traçabilité, régionalisation

- Assurer la vigilance en ce qui concerne la propagation de maladies porcines.
- Adopter un système complet de traçabilité.

Santé animale

- Améliorer ou maintenir le statut sanitaire du troupeau canadien.
- Protéger les troupeaux assainis.
- Utiliser la recherche et le développement, l'application de normes et les techniques nécessaires.
- Se préparer à contenir les répercussions éventuelles de nouvelles maladies contagieuses.
- Favoriser l'accès aux médicaments vétérinaires et promouvoir la prudence dans l'utilisation de ceux-ci.
- Améliorer l'information disponible sur les médicaments.
- Assurer la présence de conditions d'élevage et de transport favorisant le bien-être et la santé des animaux.
- Se conformer aux exigences en matière de bien-être animal.

Sécurité alimentaire

- Garantir et promouvoir la sécurité alimentaire.
- Remplir un système de type HACCP/AQC pour toute la chaîne et faire reconnaître cette certification.
- Prévenir la progression de l'antibiorésistance (résistance aux antimicrobiens).

Élevage et productivité

- Assurer le maintien des gains de productivité dans le secteur de l'élevage.
- Favoriser la présence d'un bassin de main-d'œuvre et d'exploitantes et d'exploitants suffisamment compétents.

16. Plan stratégique 2005-2009, novembre 2005, Table filière porcine du Québec.

Développement des marchés

- Reconquérir et maintenir une présence forte de la viande de porc sur le marché québécois.
- Intensifier le marché des États-Unis et le marché international.
- Repérer les marchés créneaux.

Les personnes du secteur de l'élevage porcin, qui ont été rencontrées en entrevue, sont conscientes de ces nombreux défis. Elles ne sont pas convaincues que toutes les productrices et tous les producteurs actuels sont en mesure d'y faire face. Elles sont d'avis que les entrepreneures et les entrepreneurs de demain devront avoir plusieurs compétences leur permettant de tenir compte de l'ensemble de ces facteurs. Elles ont également précisé les changements pouvant exiger de nouvelles compétences.

- En ce qui concerne la productivité, elles ont mentionné le développement d'une organisation du travail plus performante et l'utilisation d'outils informatiques.
- En ce qui concerne la gestion, elles ont parlé de l'importance d'accroître les connaissances technico-économiques, de suivre la situation des marchés, de gérer efficacement la performance, les budgets et les ressources humaines.
- Elles ont aussi mentionné que les tâches administratives sont de plus en plus présentes.
- Par contre, les personnes rencontrées ont peu parlé des compétences nouvelles liées à l'environnement, à la traçabilité, à la santé animale et à la sécurité alimentaire. Pour elles, ces compétences sont déjà une nécessité dans leur milieu de travail et, en particulier, dans le milieu des ouvrières et des ouvriers agricoles.

2.2.1.4 La production de bovins de boucherie

Le secteur de la production de bovins de boucherie est le deuxième en importance en ce qui concerne le nombre d'exploitations et l'ensemble de la main-d'œuvre¹⁷.

Tableau 16
Principales statistiques du secteur des bovins de boucherie

Principales statistiques du secteur	2002	2005	2005/2002
Nombre d'exploitations ¹	7 159	7 213	0,8 %
Inventaire (bovins et veaux de boucherie)	349 800	418 800	19,7 %
Inventaire (vaches de boucherie)	213 500	233 000	9,1 %
Recettes (marché et assurance stabilisation)	559,0 M\$	455,6 M\$	- 18,5 %

Source : *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*, édition 2006. Les sources de données sont indiquées dans ce document.

Note 1 : Le nombre d'exploitations d'un secteur n'est pas basé sur l'activité principale. Ainsi, une exploitation peut apparaître dans plusieurs secteurs.

17. *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ.

Tableau 17
Principales caractéristiques des fermes du secteur des bovins de boucherie

Principales caractéristiques des fermes du secteur	2001	2006	2006/2001
Nombre de fermes où les bovins de boucherie représentent 50 % ou plus des revenus totaux	5 030	4 683	- 6,9 %
Nombre d'exploitants agricoles ¹	6 675	6 375	- 4,5 %
Nombre moyen d'exploitants par ferme	1,33	1,36	2,2 %

Source : *Recensements de l'agriculture*, 2001 et 2006, Statistique Canada.

Note 1 : Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le terme « exploitants » désigne les personnes responsables de prendre des décisions de gestion quotidienne nécessaires à la bonne marche d'une ferme. Jusqu'à trois exploitants agricoles pouvaient être inscrits.

Les principales observations à retenir sont les suivantes :

- Le nombre d'entreprises de production de bovins de boucherie diminue. Les données récentes du *Recensement de l'agriculture* montrent une diminution de 6,9 % du nombre de fermes, pour les années allant de 2001 à 2006. Cependant, lorsque nous considérons l'ensemble des exploitations qui élèvent des bovins de boucherie, nous ne pouvons pas constater une diminution évidente. Dans le tableau 15 du *Profil sectoriel bioalimentaire au Québec*, on rapporte une faible hausse (0,8 %) du nombre d'exploitations pour les années s'échelonnant de 2002 à 2005. Cela signifie, fort probablement, que le nombre qui diminue est principalement celui des exploitations qui tirent du bovin de boucherie plus de 50 % de leurs revenus.
- Dans ce secteur, nous remarquons, pour les années s'échelonnant de 2002 à 2005, une hausse importante des inventaires (19,7 % pour les bovins et les veaux, 9,1 % pour les vaches) en même temps qu'une baisse des recettes de l'ordre de 18,5 %. Avec 18,1 % du nombre total d'exploitations agricoles, ce secteur vient au deuxième rang des secteurs de production agricole. En 2006, Statistique Canada¹⁸ révèle que 15,3 % de toutes les fermes recensées tirent plus de 50 % de leurs revenus de la production de bovins de boucherie.

18. *Recensement de l'agriculture*, 2006, Statistique Canada.

Tableau 18
Profil de la main-d'œuvre du secteur des bovins de boucherie

Profil sommaire de la main-d'œuvre, en 2003, et de la relève, en 2004 ¹		Nombre	En %			
Nombre d'exploitations de bovins de boucherie et pourcentage de l'ensemble des exploitations agricoles		5 209	18,1			
Nombre d'exploitations de bovins de boucherie avec de la main-d'œuvre embauchée et pourcentage de l'ensemble des exploitations agricoles avec de la main-d'œuvre embauchée		918	8,4			
Nombre d'exploitations de bovins de boucherie avec de la main-d'œuvre embauchée et pourcentage du total d'exploitations de bovins de boucherie			17,6			
Nombre d'exploitations de bovins de boucherie dont la vente ou le transfert sont prévus d'ici cinq ans et pourcentage de l'ensemble des exploitations de bovins de boucherie		528	10,1			
Nombre d'exploitations de bovins de boucherie dont la vente ou le transfert sont prévus et pourcentage du total des exploitations agricoles dont la vente ou le transfert sont prévus			14,9			
Répartition de la main-d'œuvre du secteur des bovins de boucherie, en 2003						
	ENSEMBLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE	MAIN-D'ŒUVRE FAMILIALE	MAIN-D'ŒUVRE EMBAUCHÉE			
			À temps plein	À temps partiel	Saisonnrière	Total
		13 153 100 %	11 495 87,4 %	291 2,2 %	111 0,8 %	1 256 9,5%
HOMMES	9 204 70,0 %	7 734 67,3 %	266 91,4 %	96 86,5 %	1 108 88,2 %	1 470 88,7 %
	3 949 30,0 %	3 761 32,7 %	25 8,6 %	15 13,5 %	148 11,8 %	188 11,3 %

Sources : *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ.
Profil de la relève agricole au Québec, 2004, MAPAQ.

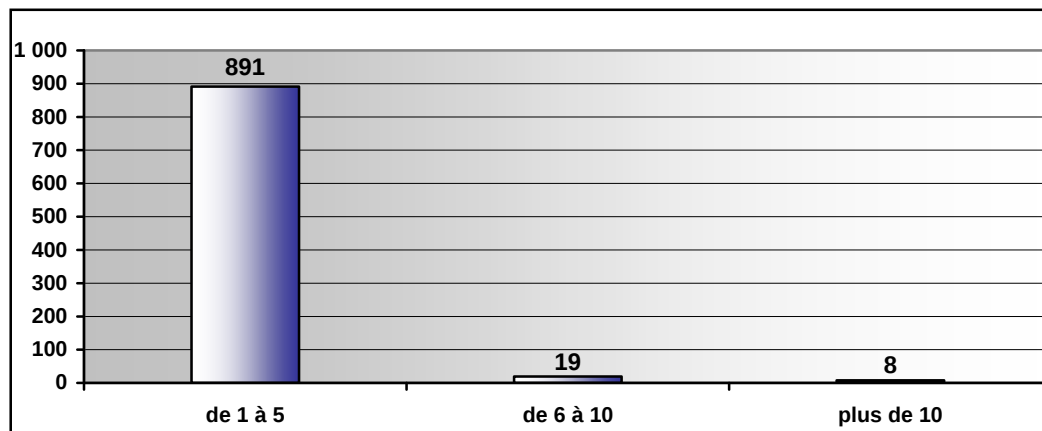
Note 1 : Dans ces profils, le secteur d'activité de chaque exploitation est déterminé à partir de sa principale source de revenus.

- Le secteur des bovins de boucherie compte la plus faible proportion (17,6 %) d'exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre non familiale. Ainsi, avec une proportion élevée du nombre total d'exploitations agricoles, ce secteur ne regroupe que 8,4 % des entreprises agricoles qui embauchent de la main-d'œuvre qui n'est pas familiale.
- La main-d'œuvre de ce secteur est constituée à 87,4 % de main-d'œuvre familiale.
- Seulement 2,2 % de l'ensemble de la main-d'œuvre de ce secteur est de la main-d'œuvre embauchée à temps plein.
- Dans ce secteur, on prévoit la vente ou le transfert de 528 fermes d'ici cinq ans. Quant au nombre de personnes désignées en 2004 pour prendre la relève, il est de 362.

Le tableau 4 de l'annexe 1 présente la répartition régionale des entreprises du secteur des bovins de boucherie. Il permet de faire les constatations suivantes :

- Les cinq principales régions où se concentre la production de bovins de boucherie sont, dans l'ordre, la Chaudière-Appalaches, la Montérégie, l'Estrie, le Centre-du-Québec et l'Outaouais. Un peu moins des trois quarts (71,3 %) de fermes du secteur se trouvent dans ces régions.
- Les fermes de bovins de boucherie sont, elles aussi, présentes en nombre assez important (plus de 100) dans sept autres régions du Québec. À l'exception du Nord-du-Québec, la production de bovins de boucherie est présente dans toutes les régions du Québec.
- Les cinq régions où se concentrent les exploitations du secteur emploient également le plus de main-d'œuvre. Cependant, la répartition régionale de la main-d'œuvre embauchée à temps plein ne correspond pas à la répartition du nombre de fermes. Les cinq régions qui embauchent le plus de main-d'œuvre non familiale à temps plein sont, dans l'ordre, la Montérégie, l'Estrie, la Chaudière-Appalaches, l'Abitibi-Témiscamingue et le Centre-du-Québec. La main-d'œuvre embauchée à temps plein est nettement plus présente en Montérégie que partout ailleurs, même si elle se situe au deuxième rang en ce qui a trait au nombre de fermes de production bovine.

Figure 8
Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre,
selon le nombre de personnes embauchées – Bovins de boucherie, en 2003



Source : *Profil de la main-d'œuvre agricole*, 2003, MAPAQ.

La répartition des exploitations de bovins de boucherie qui embauchent de la main-d'œuvre permet de faire les constatations suivantes :

- Le pourcentage des exploitations de bovins de boucherie qui embauchent de la main-d'œuvre comptant moins de 6 personnes embauchées s'élève à 97,1 %.
- De tous les types de production agricole, c'est le type de production où la proportion d'exploitations ayant de 1 à 5 personnes embauchées est la plus élevée. La moyenne

en agriculture se situe à 83,3 % des entreprises agricoles qui embauchent de la main-d'œuvre.

Défis du secteur des bovins de boucherie

Les défis qui ont été jugés importants et qui suivent ont été choisis à partir de la *Monographie de l'industrie du bœuf au Québec*¹⁹ et du plan stratégique²⁰ de la Table filière du veau lourd. Les principaux défis sont les suivants :

- Assurer la rentabilité des entreprises performantes avec de l'aide gouvernementale seulement à l'occasion de crises majeures et limitées comme l'encéphalopathie spongiforme bovine :
 - améliorer les prix de vente;
 - donner la priorité aux marchés lucratifs et aux produits créneaux;
 - diminuer les dépenses, notamment en analysant les pratiques de gestion des meilleures exploitations bovines;
 - vérifier la possibilité d'économies d'échelle.
- Se placer comme chef de file dans l'est du Canada en matière de valorisation des animaux de réforme.
- Stimuler la consommation de la viande de veau dans le reste du Canada et aux États-Unis.
- Animer l'offre et la demande, développer et diversifier les produits.
- Accroître la promotion et la mise en marché cohérente des produits.
- Assurer la qualité et la constance de l'approvisionnement.
- Soutenir l'industrie pour une mise en place d'un système de traçabilité et rassurer les consommateurs sur la qualité des aliments et les conditions d'élevage.

Les personnes du secteur des bovins de boucherie, qui ont été rencontrées en entrevue, ont fait les remarques suivantes quant aux changements relatifs aux compétences à améliorer.

- Utiliser l'informatique pour la gestion, l'équilibrage des rations, la gestion des soins.
- Utiliser des méthodes de gestion des affaires comme la planification stratégique, la gestion des ressources humaines et de systèmes administratifs, pour tenir compte de l'augmentation des exigences gouvernementales en matière de rapports.
- Mieux connaître les aspects liés à l'environnement, notamment en ce qui concerne les fumiers et les engrais.

Ces commentaires de la part des productrices et des producteurs de bovins de boucherie sont faits en fonction de la gestion de leur propre entreprise plutôt qu'en rapport avec les défis énoncés précédemment.

19. *Monographie de l'industrie du bœuf au Québec*, 2006, MAPAQ.

20. *Plan stratégique 2003-2008*, mars 2003, Table filière du veau lourd.

2.2.1.5 La production de volaille

Le secteur de la volaille est le quatrième en importance dans les types de production animale en ce qui concerne l'ensemble de la main-d'œuvre²¹. Il occupe le cinquième rang en ce qui a trait au nombre de fermes de production animale.

Tableau 19
Principales statistiques du secteur de la volaille

Principales statistiques du secteur	2002	2005	2005/2002
Nombre de producteurs (poulets et dindons)	892	879	- 1,4 %
Nombre de producteurs (œufs de consommation)	111	105	- 0,5 %
Recettes (poulets et dindons)	460,4 M\$	482,1 M\$	4,7 %
Recettes (œufs de consommation)	97,4 M\$	91,9 M\$	- 5,6 %

Source : *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*, édition 2006. Les sources de données sont indiquées dans ce document.

Note : Le nombre de producteurs d'un secteur n'est pas basé sur l'activité principale. Ainsi, une exploitation peut apparaître dans plusieurs secteurs.

Tableau 20
Principales caractéristiques des fermes du secteur de la volaille

Principales caractéristiques des fermes du secteur	2001	2006	2006/2001
Nombre de fermes où les poulets et les dindons représentent 50 % ou plus des revenus totaux	404	351	- 13,1 %
Nombre d'exploitants agricoles de poulets et dindons	710	625	- 12,0 %
Nombre moyen d'exploitants par ferme de poulets et dindons	1,76	1,78	1,1 %
Nombre de fermes où les œufs de consommation représentent 50 % ou plus des revenus totaux	168	158	- 6,0 %
Nombre d'exploitants agricoles d'œufs de consommation	245	225	- 8,2 %
Nombre moyen d'exploitants par ferme d'œufs de consommation	1,46	1,42	- 2,6 %

Source : *Recensements de l'agriculture*, 2001 et 2006, Statistique Canada.

Note : Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le terme « exploitants » signifie les personnes responsables de prendre des décisions de gestion quotidienne nécessaires à la bonne marche d'une ferme. Jusqu'à trois exploitants agricoles pouvaient être inscrits.

- Il est difficile d'établir l'évolution du nombre de productrices et des producteurs de volaille. Les données du plus récent *Recensement de l'agriculture* révèlent que, de 2001 à 2006, le nombre de fermes de production de poulets et de dindons a diminué de 13,1 %, et que celui des fermes de production des œufs de consommation a chuté de 6,0 %. Les données du tableau 18 dans le *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec* indiquent une baisse. Au cours des années allant de 2002 à 2005, le nombre de productrices et de producteurs a diminué, respectivement, de

21. *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ.

1,4 % et de 0,5 %, dans la production de poulets et de dindons, de même que dans la production d'œufs de consommation.

- Ce qui est clair cependant, c'est que, pour toutes les productrices et tous les producteurs de poulets et de dindons, les recettes ont augmenté de 4,7 % au cours des années allant de 2002 à 2005. En ce qui concerne la production d'œufs de consommation, les recettes ont diminué de 5,6 % durant la même période.

Tableau 21
Profil de la main-d'œuvre du secteur de la volaille

Profil sommaire de la main-d'œuvre, en 2003, et de la relève, en 2004 ¹			Nombre	En %		
Nombre d'exploitations de volaille et pourcentage de l'ensemble des exploitations agricoles			835	2,8		
Nombre d'exploitations de volaille avec de la main-d'œuvre embauchée et pourcentage de l'ensemble des exploitations agricoles avec de la main-d'œuvre embauchée			414	3,8		
Nombre d'exploitations de volaille avec de la main-d'œuvre embauchée et pourcentage du total d'exploitations de volaille				49,6		
Nombre d'exploitations de volaille dont la vente ou le transfert sont prévus d'ici cinq ans et pourcentage de l'ensemble des exploitations de volaille			96	11,5		
Nombre d'exploitations de volaille dont la vente ou le transfert sont prévus et pourcentage du total des exploitations agricoles dont la vente ou le transfert sont prévus				2,7		
Répartition de la main-d'œuvre du secteur de la volaille, en 2003						
	ENSEMBLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE	MAIN-D'ŒUVRE FAMILIALE	MAIN-D'ŒUVRE EMBAUCHÉE			
			À temps plein	À temps partiel	Saisonnrière	Total
	3 787	1 755	984	467	581	2 032
	100 %	46,3 %	26,0 %	12,3 %	15,3 %	53,7 %
HOMMES	2 571	1 137	764	214	456	1 434
	67,9 %	64,8 %	77,6 %	45,8 %	78,5 %	70,6 %
FEMMES	1 216	618	220	253	125	598
	32,1 %	35,2 %	22,4 %	54,2 %	21,5 %	29,4 %

Sources : *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ.
Profil de la relève agricole au Québec, 2004, MAPAQ.

Note 1 : Dans ces profils, le secteur d'activité de chaque exploitation est déterminé à partir de sa principale source de revenus. La production de volaille inclut la production de poulets et de dindons, la production d'œufs de consommation et les autres volailles.

- Selon le *Profil de main-d'œuvre agricole au Québec*, ce secteur ne regroupe que 2,8 % de l'ensemble des exploitations agricoles en 2003. Statistique Canada²² révèle qu'en 2004, 2,3 % des fermes recensées au Québec se situent dans le secteur de la volaille.

22. *Recensement de l'agriculture*, 2006, Statistique Canada.

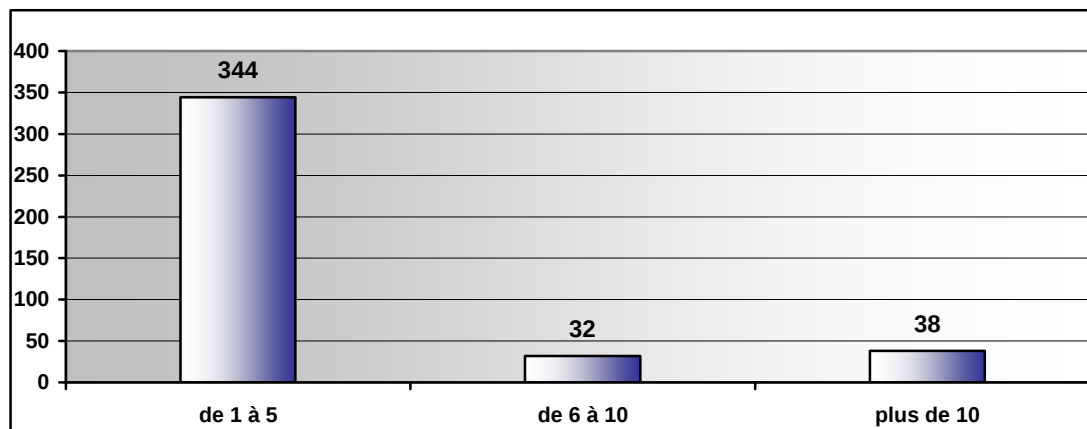
- Le nombre d'exploitations de ce secteur qui embauchent de la main-d'œuvre non familiale est relativement faible (3,8 %) par rapport à l'ensemble des exploitations agricoles. Il correspond à près de la moitié (49,6 %) des exploitations de volailles, alors que cette proportion est de 36,6 % pour tous les types de production.
- Plus de la moitié (53,7 %) de la main-d'œuvre de ce secteur est non familiale.
- Plus du quart (26,0 %) de la main-d'œuvre embauchée travaille à temps plein.

La répartition régionale des entreprises du secteur de la volaille présentée au tableau 5 de l'annexe 1 permet de constater :

- qu'en 2006, seulement trois régions comptent plus de 100 exploitations;
- que quatre régions regroupent les trois quarts (75,6 %) des exploitations. Ce sont, dans l'ordre, la Montérégie, Lanaudière, la Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec. Deux autres régions, la Capitale-Nationale et la Mauricie, regroupent chacune un peu plus de 5 % des exploitations du secteur;
- que, dans les autres régions, il existe des exploitations de ce secteur, mais elles sont en très petit nombre (de 0 à 22);
- que les quatre régions où se concentrent les exploitations du secteur sont également celles qui emploient le plus de main-d'œuvre;
- qu'il en va de même pour la main-d'œuvre embauchée, bien que l'ordre d'importance des régions ne soit pas le même. L'ordre est le suivant : la Montérégie, le Centre-du-Québec, la Chaudière-Appalaches et Lanaudière. Nous observons que la Montérégie embauche beaucoup plus de main-d'œuvre à temps plein que le font les autres exploitations du secteur. À elle seule, cette région emploie plus de la moitié (51,8 %) de toute la main-d'œuvre du secteur embauchée à temps plein.

La figure suivante présente la répartition des exploitations du secteur de la volaille qui embauchent de la main-d'œuvre selon le nombre de personnes embauchées.

Figure 9
Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre,
selon le nombre de personnes embauchées – Volaille, en 2003



Source : *Profil de la main-d'œuvre agricole*, 2003, MAPAQ.

L'analyse de la figure ci-dessus permet de faire les constatations suivantes :

- La proportion des exploitations de ce secteur qui embauchent de 1 à 5 personnes est de 83,1 %. Avec 60 exploitations de volaille qui embauchent 5 personnes ou plus, cela représente près de 17 % des entreprises qui embauchent de la main-d'œuvre.
- Le secteur avicole est le secteur de production animale où nous observons une proportion d'entreprises embauchant 5 personnes ou plus qui est supérieure à la moyenne (16,7 %) de toutes les exploitations agricoles.

Défis du secteur avicole

Les principaux défis du secteur avicole ont été tirés du *Portrait sommaire de l'industrie de la volaille au Québec*²³ et de *l'État de situation dans l'industrie des œufs de consommation au Québec*²⁴.

Pour le secteur de la volaille, les principaux enjeux sont les suivants :

- s'assurer que les résultats des négociations de l'Organisation mondiale du commerce permettent de continuer à gérer l'offre efficacement;
- continuer d'améliorer la compétitivité de l'industrie québécoise pour faire face à la concurrence accentuée des entreprises de transformation rattachées aux autres provinces;
- déterminer quelles peuvent être les actions des productrices et des producteurs pour freiner l'érosion des parts du marché du Québec dans les secteurs du poulet et des dindons;
- donner la priorité à la recherche sur la grippe aviaire en raison de son impact sur le plan économique et de ses répercussions possibles sur la santé des êtres humains.

Pour le secteur des œufs de consommation, les principaux enjeux se définissent ainsi :

- mieux connaître les marchés;
- optimiser la rentabilité financière et renforcer la compétitivité des entreprises du secteur des œufs;
- favoriser le maintien et le développement de l'industrie dans le respect de l'environnement;
- assurer l'innocuité et la qualité des œufs, de même que leurs produits dérivés;
- augmenter la consommation des œufs en coquille;
- mettre en œuvre le programme de certification du programme d'assurance-qualité chez toutes les productrices et tous les producteurs et dans toutes les entreprises, en amont et en aval de la production.

23. *Portrait sommaire de l'industrie de la volaille au Québec*, juin 2006, MAPAQ.

24. *État de situation dans l'industrie des œufs de consommation au Québec*, avril 2004, MAPAQ.

Les commentaires des exploitantes et des exploitants, qui appartiennent au secteur de la volaille et qui ont été rencontrés en entrevue, ont permis de repérer les changements suivants dans leurs tâches ou de constater les modifications suivantes qui devront être apportées en ce qui a trait aux compétences à parfaire ou à acquérir :

- assurer la rentabilité et la compétitivité en misant sur la nécessité de faire appel à la technologie (mécanisation, informatisation, outils comme le système GPS), et en améliorant les connaissances en ventilation et les compétences en gestion des ressources humaines;
- améliorer leurs compétences en biosécurité et en environnement;
- améliorer l’efficacité des tâches administratives devenues plus lourdes, notamment à cause de la réglementation.

Plusieurs de ces changements sont rattachés aux défis repérés précédemment.

2.2.2 Les productions végétales

2.2.2.1 Les principales caractéristiques des entreprises de production végétale

Tableau 22
Répartition des fermes et des exploitants selon le type de production végétale

Types de production végétale	Nombre de fermes ¹		Nombre d’exploitants ² selon le type de production	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Céréales et protéagineux	3 432	25,2	4 710	25,3
Légumes	1 131	8,3	1 675	9,0
Fruits	1 273	9,3	1 840	9,9
Cultures abritées et ornementales	1 478	10,9	2 070	11,1
Fourrages et autres superficies	1 833	13,5	2 360	12,7
Autres cultures agricoles diverses (y compris l’acériculture) ³	4 474	32,8	5 935	31,9
TOTAL Ensemble des secteurs	13 621	100	18 590	100

Source : *Recensement de l’agriculture*, 2006, Statistique Canada.

Notes : 1. Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l’Amérique du Nord (SCIAN).

2. Le terme « exploitants agricoles » désigne les personnes responsables de prendre les décisions de gestion nécessaires à la bonne marche d’une ferme de recensement ou d’une exploitation agricole.

3. Le regroupement « autres cultures agricoles diverses » comprend les fermes dont l’activité principale est la culture d’autres produits, comme la betterave à sucre, les semences de foin et de gazon, les herbes et épices de même que la récolte de l’eau d’érable. Sont également compris dans ce regroupement les établissements dont l’activité principale est la culture agricole générale ou la culture mixte, comme la culture mixte de fruits et de légumes. Selon notre estimation, près de 3 000 de ces fermes sont des exploitations acéricoles.

- En 2006, les productions végétales totalisent 13 621 fermes, ce qui représente près de 44,4 % du total des entreprises agricoles et 40,8 % du total des exploitantes et des exploitants agricoles actifs.

- La production végétale qui se démarque le plus au regard du nombre d'exploitations est clairement celle des céréales et des protéagineux.

Tableau 23
Répartition de la main-d'œuvre selon le type de production végétale

Types de production végétale	Les exploitations avec de la main-d'œuvre embauchée et la main-d'œuvre selon différentes catégories							
	Nombre d'exploitations avec de la main-d'œuvre embauchée		Ensemble de la main-d'œuvre		Main-d'œuvre familiale		Main-d'œuvre embauchée	
	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %
Céréales et protéagineux	1 014	24,1	12 047	18,1	9 075	30,3	2 972	8,1
Légumes	813	19,3	14 536	21,9	3 535	11,8	11 001	30,1
Fruits	715	17,0	13 299	20,0	3 228	10,8	10 071	27,6
Cultures abritées et ornementales	452	10,7	10 793	16,2	2 635	8,8	8 158	22,3
Fourrages	135	3,2	1 683	2,5	1 384	4,6	299	0,8
Acériculture	774	18,4	9 876	14,9	7 853	26,2	2 023	5,5
Autres cultures agricoles diverses	306	7,3	4 271	6,4	2 241	7,5	2 030	5,6
TOTAL Ensemble des productions végétales	4 209	100	66 505	100	29 951	100	36 554	100
TOTAL Ensemble des productions agricoles	10 927		127 960		74 554		53 406	

Source : Données provenant du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ, Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Tableau 24
Répartition de la main-d'œuvre embauchée selon le statut d'emploi et le type de production végétale

Types de production végétale	Main-d'œuvre embauchée					
	À temps plein		À temps partiel		Saisonnnière	
	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %
Céréales et protéagineux	345	11,3	68	11,1	2 972	8,9
Légumes	666	21,7	130	21,2	10 205	30,7
Fruits	342	11,2	100	16,3	9 629	29,0
Cultures abritées et ornementales	1 318	43,0	166	27,0	6 674	20,0
Fourrages	46	1,5	21	3,4	232	0,7
Acériculture	100	3,3	49	8,0	1 874	5,6
Autres cultures agricoles diverses	244	8,0	80	13,0	1 706	5,1
TOTAL Ensemble des productions végétales	3 061	100	614	100	33 292	100
TOTAL Ensemble des productions agricoles	8 291		2 474		42 641	

Source : Données provenant du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ, Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

- La main-d'œuvre en production végétale est estimée à 66 505 personnes en 2003, ce qui représente 51,9 % de la main-d'œuvre totale de l'ensemble de l'agriculture.
- Avec une main-d'œuvre embauchée de 36 554 personnes en 2003, les productions végétales constituent un débouché pour 68,4 % du total des personnes embauchées en agriculture. Cependant, en excluant la main-d'œuvre saisonnière, les productions végétales deviennent responsables de 42,4 % des embauches de travailleuses et de travailleurs à temps plein et à temps partiel pour l'ensemble de l'agriculture.
- En 2003, 774 productrices et producteurs acéricoles fournissait de l'emploi à 14,9 % de l'ensemble de la main-d'œuvre en production végétale et à 5,5 % de la main-d'œuvre embauchée dans ce type de production.

2.2.2.2 La production de céréales et de protéagineux

Le secteur de l'exploitation des céréales et des protéagineux, aussi appelé le secteur des grandes cultures, constitue le plus important secteur de la production végétale en ce qui concerne le nombre d'exploitations. Il emploie une quantité de main-d'œuvre qui est légèrement moindre que celle qui est employée dans les secteurs des légumes et des fruits²⁵.

Tableau 25
Principales statistiques du secteur des céréales et des protéagineux

Principales statistiques du secteur	2002	2005	2005/2002
Nombre d'exploitations de céréales	15 421	14 490	- 6 %
Nombre d'exploitations d'oléagineux et de protéagineux	5 043	5 521	9,5 %
Recettes (marché, assurance récolte et assurance stabilisation) – céréales	546,4 M\$	654,7 M\$	19,8 %
Recettes (marché, assurance récolte et assurance stabilisation) – oléagineux et protéagineux	106,2 M\$	115,9 M\$	9,1 %

Source : *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*, édition 2006. Les sources de données sont indiquées dans ce document.

Note : Le nombre d'exploitations d'un secteur n'est pas basé sur l'activité principale. Ainsi, une exploitation peut apparaître dans plusieurs secteurs.

25. *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ.

Tableau 26
Principales caractéristiques des fermes du secteur des céréales et des protéagineux

Principales caractéristiques des fermes du secteur	2001	2006	2006/2001
Nombre de fermes où les céréales, les oléagineux et les protéagineux représentent 50 % ou plus des revenus totaux	3 271	3 432	4,9 %
Nombre d'exploitants agricoles	4 340	4 710	8,5 %
Nombre moyen d'exploitants, par ferme	1,33	1,37	1,5 %

Source : *Recensements de l'agriculture*, 2001 et 2006, Statistique Canada.

Note : Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le terme « exploitants » désigne les personnes responsables de prendre des décisions de gestion quotidienne nécessaires à la bonne marche d'une ferme. Jusqu'à trois exploitants agricoles pouvaient être inscrits.

Les principales observations se définissent comme suit.

- Les données du *Recensement en agriculture* révèlent que, de 2001 à 2006, le nombre d'entreprises en production de céréales, d'oléagineux et de protéagineux connaît une hausse de 4,9 %. Les données du *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec* fournissent des renseignements plus précis à propos de ce secteur. Elles indiquent que, de 2002 à 2004, il y a une baisse de l'ordre de 6 % du nombre d'exploitations de céréales et une hausse de 9,5 % du nombre d'exploitations d'oléagineux et de protéagineux, ce qui correspond à une baisse de 2,2 % pour l'ensemble du secteur durant la même période. Le nombre beaucoup plus élevé d'exploitations présenté dans le *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec* s'explique par le fait que, dans ce document, le nombre d'exploitations d'un secteur n'est pas basé sur l'activité principale. Ainsi, une exploitation peut être comptée dans plusieurs secteurs d'activité.
- En ce qui concerne les revenus, nous constatons que, globalement, le secteur a augmenté ses revenus de 18,1 %, au cours des années allant de 2002 à 2005. L'augmentation pour la même période a été respectivement de 19,8 % et de 9,1 % pour les céréales et les oléagineux et protéagineux.

Tableau 27
Profil de la main-d'œuvre du secteur des céréales et des protéagineux

Profil sommaire de la main-d'œuvre, en 2003, et de la relève, en 2004 ¹		Nombre	En %			
Nombre d'exploitations de céréales et de protéagineux et pourcentage de l'ensemble des exploitations agricoles		3 990	13,4			
Nombre d'exploitations de céréales et de protéagineux avec de la main-d'œuvre embauchée et pourcentage de l'ensemble des exploitations agricoles avec de la main-d'œuvre embauchée		1 014	9,3			
Nombre d'exploitations de céréales et de protéagineux avec de la main-d'œuvre embauchée et pourcentage du total d'exploitations de céréales et de protéagineux			25,4			
Nombre d'exploitations de céréales et de protéagineux dont la vente ou le transfert sont prévus d'ici cinq ans et pourcentage de l'ensemble des exploitations de céréales et de protéagineux		476	11,9			
Nombre d'exploitations de céréales et de protéagineux dont la vente ou le transfert sont prévus et pourcentage du total des exploitations agricoles dont la vente ou le transfert sont prévus			13,5			
Répartition de la main-d'œuvre du secteur des céréales et des protéagineux, en 2003						
	ENSEMBLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE	MAIN-D'ŒUVRE FAMILIALE	MAIN-D'ŒUVRE EMBAUCHÉE			
			À temps plein	À temps partiel	Saisonnière	Total
	12 047	9 075	345	68	2 559	2 972
	100 %	75,3 %	2,9 %	0,6 %	21,2 %	24,7 %
HOMMES	8 976	6 463	306	53	2 154	2 513
	74,5 %	71,2 %	88,7 %	77,9 %	84,2 %	84,6 %
FEMMES	3 071	2 612	39	15	405	459
	25,5 %	28,8 %	11,3 %	22,1 %	15,8 %	15,4 %

Sources : *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ.

Profil de la relève agricole au Québec, 2004, MAPAQ.

Note 1 : Dans ces profils, le secteur d'activité de chaque exploitation est déterminé à partir de sa principale source de revenu.

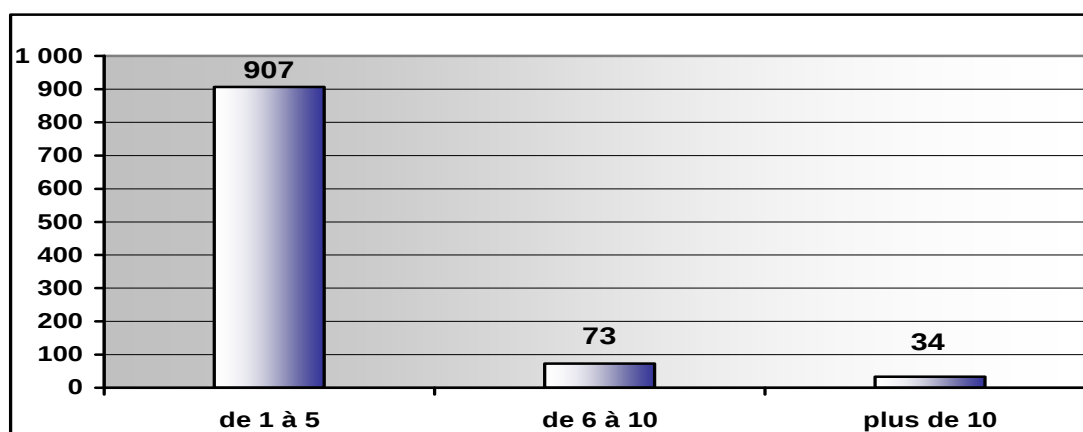
- Le secteur des céréales et des protéagineux constitue la plus grande proportion des exploitations de production agricole végétale. Selon le *Profil de la main-d'œuvre agricole*, cette proportion se situe à 13,4 % de toutes les exploitations agricoles en 2003.
- Regroupant 9,3 % des exploitations, ce secteur occupe le troisième rang, après le secteur des bovins laitiers et celui de la production horticole (légumes, fruits, culture abritée et horticulture ornementale), en ce qui a trait au nombre d'exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre qui n'est pas familiale.
- De plus, nous constatons que les trois quarts (75,3 %) de la main-d'œuvre du secteur sont composés de main-d'œuvre familiale. La main-d'œuvre embauchée (24,7 %) est constituée de main-d'œuvre saisonnière surtout (21,2 %).

- En ce qui concerne les besoins de relève, le secteur des céréales et des fourrages se situe au troisième rang de tous les types de production agricole avec 476 exploitations dont la vente ou le transfert sont prévus d'ici cinq ans. Le nombre de personnes désignées en 2004²⁶ pour prendre la relève était de 337.

La répartition régionale des entreprises du secteur des céréales, des oléagineux et des protéagineux est présentée au tableau 6 de l'annexe 1. Elle permet de faire les constatations suivantes :

- Les cinq principales régions qui regroupent la production de céréales, d'oléagineux et de protéagineux sont, dans l'ordre, la Montérégie, le Centre-du-Québec, Lanaudière, la Mauricie et la Chaudière-Appalaches. En 2004, ce groupe de régions comptait 84,4 % des exploitations du secteur. À elle seule, la Montérégie regroupait 54,3 % des exploitations de ce secteur.
- À part ces cinq régions, seulement deux autres régions comptent plus de 100 exploitations, soit le Bas-Saint-Laurent et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- Les cinq régions où se concentrent les exploitations du secteur sont aussi celles qui emploient le plus de main-d'œuvre. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean compte sensiblement la même quantité de main-d'œuvre que la région de la Chaudière-Appalaches. Quant à la Montérégie, elle emploie 60,2 % de la main-d'œuvre du secteur.
- La main-d'œuvre embauchée à temps plein est également plus nombreuse dans ces cinq régions. Par contre, l'ordre d'importance est différent : la Montérégie, le Centre-du-Québec, la Mauricie, Lanaudière et la Chaudière-Appalaches.

Figure 10
Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre, selon le nombre de personnes embauchées – Céréales et protéagineux, en 2003



Source : *Profil de la main d'œuvre agricole*, 2003, MAPAQ.

26. *Profil de la relève agricole*, 2004, MAPAQ.

La répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre, selon le nombre de personnes embauchées dans le secteur des céréales et protéagineux, permet de faire les constatations suivantes :

- Dans une proportion de 89,4 %, les entreprises de cette production embauchent moins de 6 personnes à l'extérieur de la famille.
- Cette proportion est légèrement supérieure à la moyenne pour l'ensemble de la production agricole, qui se situe à 83,3 %.

Défis du secteur des céréales et des protéagineux

Les principaux défis du secteur des céréales et des protéagineux ont été tirés du *Plan stratégique 2001-2004*²⁷ de la Table filière du secteur des grains. En résumé, les défis sont les suivants :

- Améliorer la circulation de l'information et du produit entre les paliers de la filière afin de permettre une meilleure planification et une meilleure réponse aux besoins du marché en matière de qualité, de quantité, d'uniformité et de produits spécialisés.
- Garantir la capacité d'approvisionner certains marchés et la qualité des grains au moyen d'un système de traçabilité et des normes de type HACCP, notamment pour les produits sans organismes génétiquement modifiés (OGM).
- Introduire des objectifs prioritaires en matière de recherche et développement, notamment dans la lutte aux mycotoxines, autant par l'identification de cultivars adaptés que par la mise au point de méthodes culturales et de gestion des stocks.
- Évaluer les besoins de formation sur la commercialisation des céréales et des oléoprotéagineux.
- Donner la garantie que le développement de la production des grains au Québec se fait dans le respect de l'environnement, notamment en diffusant de l'information, en assurant la disponibilité d'un système de certification environnementale et en intensifiant la recherche pour mieux gérer les matières fertilisantes présentes dans les lisiers en vue d'en obtenir des engrais organiques.

Les personnes du secteur, qui ont été rencontrées en entrevue, ont fait des commentaires en rapport avec ces défis, tout en mentionnant que les exploitantes et les exploitants devront acquérir de nouvelles compétences en matière de fertilisation, de pesticides et de commercialisation.

27. *Plan stratégique 2001-2004*, septembre 2001, Filière du secteur des grains.

2.2.2.3 La production horticole (légumes, fruits, cultures abritées et horticulture ornementale)

La production horticole regroupe plusieurs types de production. Dans le contexte de la présente étude, elle est constituée de trois sous-groupes, soit celui des fruits, celui des légumes (frais et de transformation) et celui des cultures abritées et de l'horticulture ornementale (cultures abritées, horticulture ornementale et champignons).

En 2006²⁸, ce regroupement de productions végétales compte 3 882 fermes. Ce nombre est légèrement supérieur au nombre de fermes de céréales et de protéagineux, qui en comprend 3 432.

En ce qui concerne la main-d'œuvre, le secteur de la production horticole est celui qui occupe le plus de personnes, soit 30,2 % de l'ensemble de la main-d'œuvre agricole selon les données du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec* de 2003.

La répartition régionale des exploitations sera décrite globalement pour le secteur horticole, tandis que les données principales seront présentées en précisant chacun des sous-secteurs relevant du secteur horticole.

Le détail de la répartition régionale des exploitations en production horticole est présenté au tableau 7 de l'annexe 1. Il permet les constatations suivantes :

- Les cinq principales régions où se concentre la production horticole sont, dans l'ordre, la Montérégie, les Laurentides, l'Estrie, Lanaudière et la Chaudière-Appalaches. En 2006, ces régions regroupent un peu moins des trois quarts (70,5 %) des fermes du secteur.
- Le secteur horticole est présent dans presque toutes les régions du Québec, et ce, de façon relativement importante (plus de 100 exploitations) dans sept autres régions.
- Les cinq régions qui emploient la plus grande quantité de main-d'œuvre en production horticole sont, dans l'ordre, la Montérégie, les Laurentides, Lanaudière, la Capitale-Nationale et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. La Montérégie est la région qui emploie la plus grande quantité de main-d'œuvre horticole, soit 36,1 %.
- Les cinq régions qui donnent de l'emploi à la main-d'œuvre embauchée à temps plein en production horticole sont, dans l'ordre, la Montérégie, la Capitale-Nationale, les Laurentides, Lanaudière et le Centre-du-Québec. La Montérégie est aussi la région qui embauche la plus grande quantité de main-d'œuvre à temps plein, soit 33,5 % de la main-d'œuvre horticole.

28. *Recensements de l'agriculture*, 2001 et 2006, Statistique Canada. Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

➤ LA PRODUCTION DE LÉGUMES

Les tableaux suivants présentent les principales données du sous-secteur horticole des légumes.

Tableau 28
Principales statistiques du sous-secteur des légumes

Principales statistiques du secteur	2002	2005	2005/2002
Nombre d'exploitations de pommes de terre	659	615	- 6,7 %
Nombre d'exploitations maraîchères	2 356	2 431	3,2 %
Recettes (marché, assurance récolte et assurance stabilisation) – pommes de terre	102,4 M\$	115,8 M\$	13,1 %
Recettes (marché, assurance récolte et assurance stabilisation) – cultures maraîchères	223,5 M\$	253,8 M\$	13,6 %

Source : *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*, édition 2006. Les sources de données sont indiquées dans ce document.

Note : Le nombre d'exploitations d'un secteur n'est pas basé sur l'activité principale. Ainsi, une exploitation peut apparaître dans plusieurs secteurs.

Tableau 29
Principales caractéristiques des fermes du sous-secteur des légumes

Principales caractéristiques des fermes du secteur	2001	2006	2006/2001
Nombre de fermes où les légumes représentent 50 % ou plus des revenus totaux	841	857	1,9 %
Nombre d'exploitants agricoles – légumes	1 220	1 240	1,6 %
Nombre moyen d'exploitants par ferme – légumes	1,45	1,45	0,0 %
Nombre de fermes où la pomme de terre représente 50 % ou plus des revenus totaux	299	274	- 8,3 %
Nombre d'exploitants agricoles – pommes de terre	465	435	- 6,5 %
Nombre moyen d'exploitants, par ferme – pommes de terre	1,56	1,59	1,9 %

Source : *Recensements de l'agriculture*, 2001 et 2006, Statistique Canada.

Note : Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le terme « exploitants » désigne les personnes responsables de prendre des décisions de gestion quotidienne nécessaires à la bonne marche d'une ferme. Jusqu'à trois exploitants agricoles pouvaient être inscrits.

Les principales constatations se présentent comme suit.

- Selon les données du *Recensement en agriculture* de 2006 de Statistique Canada, le nombre d'entreprises de production de légumes a diminué très légèrement (0,8 %) au cours des années allant de 2001 à 2006. Les données du *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec* indiquent plutôt une légère hausse de 1,0 % au cours des années s'échelonnant de 2002 à 2005.

- Cependant, les deux sources de données indiquent que le nombre d'exploitations de pommes de terre a diminué, tandis que le nombre d'exploitations maraîchères a augmenté légèrement durant la période allant de 2002 à 2005 ou de 2001 à 2006, selon la source de données consultée.
- Durant cette même période, les recettes ont augmenté respectivement de 13,1 % et de 13,6 % en ce qui concerne les exploitations de pommes de terre et les exploitations maraîchères.

Tableau 30
Profil de la main-d'œuvre du sous-secteur des légumes

Profil sommaire de la main-d'œuvre, en 2003, et de la relève, en 2004 ¹		Nombre	En %			
Nombre d'exploitations de légumes et pourcentage de l'ensemble des exploitations agricoles		1 231	4,3			
Nombre d'exploitations de légumes avec de la main-d'œuvre embauchée et pourcentage de l'ensemble des exploitations agricoles avec de la main-d'œuvre embauchée		813	7,4			
Nombre d'exploitations de légumes et de fruits avec de la main-d'œuvre embauchée et pourcentage du total d'exploitations des légumes et de fruits			66,0			
Nombre d'exploitations de légumes et de fruits dont la vente ou le transfert sont prévus d'ici cinq ans et pourcentage de l'ensemble des exploitations de légumes et de fruits		268	11,4			
Nombre d'exploitations de légumes et de fruits dont la vente ou le transfert sont prévus et pourcentage du total des exploitations agricoles dont la vente ou le transfert sont prévus			7,6			
Répartition de la main-d'œuvre du sous-secteur des légumes, en 2003						
	ENSEMBLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE	MAIN-D'ŒUVRE FAMILIALE	MAIN-D'ŒUVRE EMBAUCHÉE			
			À temps plein	À temps partiel	Saisonnière	Total
	14 536	3 535	666	130	10 205	11 001
	100 %	24,3 %	4,6 %	0,9 %	70,2 %	75,7 %
HOMMES	9 839	2 156	438	58	7 187	7 683
	67,7 %	61,0 %	65,8 %	44,6 %	70,4 %	69,8 %
FEMMES	4 697	1 379	228	72	3 018	3 318
	32,3 %	39,0 %	34,2 %	55,4 %	29,6 %	30,2 %

Sources : *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ.
Profil de la relève agricole au Québec, 2004, MAPAQ.

Note 1 : Dans ces profils, le secteur d'activité de chaque exploitation est déterminé à partir de sa principale source de revenus.

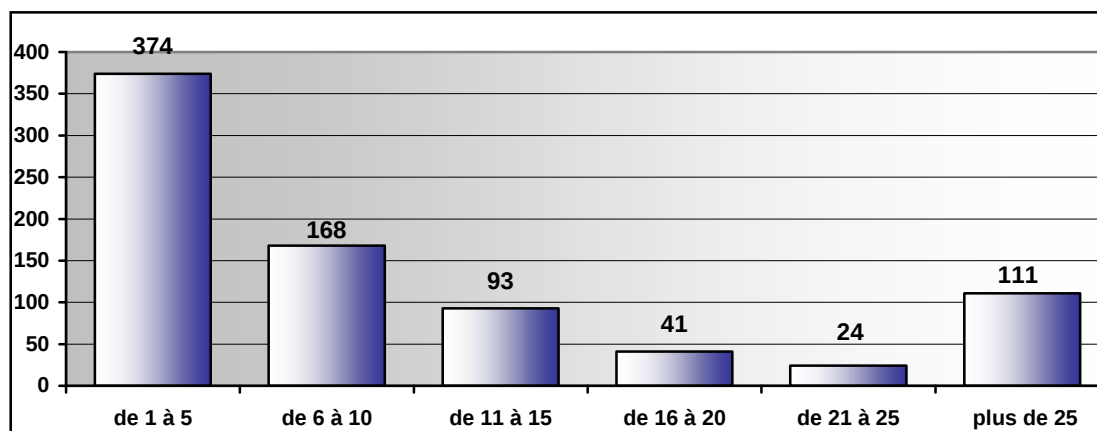
- Selon le *Profil de la main-d'œuvre agricole*, ce sous-secteur du domaine horticole regroupe relativement peu d'entreprises, soit 4,3 % de l'ensemble des exploitations agricoles. Selon les données du *Recensement agricole 2006*, il en regroupe 3,7 %.
- Ce qui caractérise les productions de légumes, c'est la quantité importante de main-d'œuvre embauchée. Dans le sous-secteur de la production légumière, nous

remarquons, en effet, que la main-d'œuvre embauchée représente plus des trois quarts (75,7 %) de la main-d'œuvre de ce sous-secteur, laquelle est composée surtout de main-d'œuvre saisonnière (70,2 %). Cela s'explique par des périodes de travail intensif pour effectuer les semis et la récolte.

- En ce qui concerne la relève, la proportion de fermes dont la vente ou le transfert sont prévus d'ici cinq ans se compare à la moyenne de toutes les exploitations agricoles. Le nombre de personnes désignées était de 229 en 2004²⁹ pour les productions de légumes.

La répartition, selon le nombre de personnes embauchées, des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre dans le sous-secteur des légumes est présentée à la figure suivante.

Figure 11
Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre,
selon le nombre de personnes embauchées – Légumes, en 2003



Source : Profil de la main-d'œuvre agricole, 2003, MAPAQ.

Voici les constatations qui en découlent.

- Moins de la moitié des entreprises horticoles de légumes embauche moins de 6 personnes (46,1 %). Comparée à la moyenne pour l'ensemble des entreprises de production agricole, qui se situe à 83,3 %, cette proportion est relativement faible.
- Nous comptons 20,7 % des entreprises de ce sous-secteur qui embauchent de 6 à 10 personnes, 33,2 % qui embauchent de 11 à 25 personnes, et 13,7 % qui embauchent plus de 25 personnes. Toutefois, il importe de rappeler que la plupart de ces emplois sont saisonniers. Malgré tout, dans ce type de production, plus de la moitié des entreprises doit avoir des pratiques de gestion des ressources humaines adaptées à la taille de l'entreprise.

29. Profil de la relève agricole, 2004, MAPAQ.

Défis du sous-secteur des légumes

Les principaux défis du sous-secteur des légumes ont été tirés des plans stratégiques de deux tables filières, soit celle de la pomme de terre³⁰ (plan 2005-2007) et celle de la production maraîchère³¹ (plan 2004-2007).

Les défis du sous-secteur de la pomme de terre sont les suivants :

- Maximiser la mise en marché et augmenter le volume commercialisé par la promotion, le contrôle de la qualité, le maintien de la notoriété du produit, l'uniformité de la présentation, l'adaptation des variétés aux besoins des différents marchés.
- Développer de nouveaux produits transformés en favorisant la pomme de terre fraîche par rapport à ses concurrents (riz et pâtes) et en faisant de la recherche et développement portant sur de nouvelles variétés ou de nouveaux produits.

Les défis du sous-secteur de la production maraîchère sont les suivants :

- Favoriser la croissance du sous-secteur en faisant connaître les avantages des produits québécois, en développant des produits préparés et des variétés en demande, en maintenant la qualité et en améliorant la présentation.
- Favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement, de la salubrité, de la traçabilité et de la chaîne de froid.
- Favoriser la croissance du sous-secteur par une gestion commerciale améliorée et par l'augmentation de marchés d'exportation, tout en favorisant la concertation et le maillage dans la filière.
- Améliorer l'aspect main-d'œuvre en améliorant les compétences de base et spécifiques, en attirant et en retenant la main-d'œuvre, ainsi qu'en soutenant la relève.
- Sur le plan technique, favoriser l'étalement de la production dans la saison, l'augmentation de la capacité de production, la disponibilité de services-conseils et la mise au point d'outils de gestion, d'encadrement de la main-d'œuvre et d'amélioration des compétences.

Les personnes que nous avons rencontrées en entrevue ont confirmé plusieurs de ces défis en indiquant que les compétences dans leur organisation devront être améliorées sur les questions portant sur la salubrité, la traçabilité et les méthodes de production, de même que sur l'augmentation de la performance de la commercialisation.

30. *Plan stratégique 2005-2007*, 2005, Table filière de la pomme de terre.

31. *Plan stratégique de développement 2004-2007 de l'industrie des productions maraîchères*, mars 2004, Filière des productions maraîchères.

Elles ont aussi indiqué que l'aspect de la gestion est de plus en plus présent. Certaines ont également mentionné qu'elles prennent en considération le marché de la transformation ou de la préparation (par exemple, les légumes coupés à l'avance).

➞ LA PRODUCTION DE FRUITS

En ce qui concerne l'ensemble de la main-d'œuvre, le sous-secteur de la production de fruits occupe le deuxième rang après la production de légumes.

Tableau 31
Principales statistiques du sous-secteur des fruits

Principales statistiques du secteur	2002	2005	2005/2002
Nombre d'exploitations de pommes	676	564	- 16,6 %
Nombre d'exploitations de petits fruits	1 107	1 589	43,5 %
Recettes (marché, assurance récolte et assurance stabilisation) – pommes	38,9 M\$	n. d.	n. d.
Recettes (marché, assurance récolte et assurance stabilisation) – petits fruits	57,0 M\$	93,7 M\$	64,4 %

Source : *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*, édition 2006. Les sources de données sont indiquées dans ce document.

Note : Le nombre d'exploitations d'un secteur n'est pas basé sur l'activité principale. Ainsi, une exploitation peut apparaître dans plusieurs secteurs.

Tableau 32
Principales caractéristiques des fermes du sous-secteur des fruits

Principales caractéristiques des fermes du secteur	2001	2006	2006/2001
Nombre de fermes où les fruits représentent 50 % ou plus des revenus totaux	1 146	1 273	11,1 %
Nombre d'exploitants agricoles – fruits	1 630	1 840	12,9 %
Nombre moyen d'exploitants, par ferme – fruits	1,42	1,45	2,1 %

Source : *Recensements de l'agriculture*, 2001 et 2006, Statistique Canada.

Note : Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le terme « exploitants » désigne les personnes responsables de prendre des décisions de gestion quotidienne nécessaires à la bonne marche d'une ferme. Jusqu'à trois exploitants agricoles pouvaient être inscrits.

Les principales observations se définissent comme suit.

- Le nombre d'exploitations de fruits est en croissance. Les données récentes du *Recensement agricole* (2006) indiquent que le nombre de fermes où la production de fruits représente 50 % et plus des revenus totaux a augmenté de 11,1 % au cours des années allant de 2001 à 2006. Les données du *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire du Québec* montrent aussi que le nombre d'exploitations où la production de petits fruits est présente s'est apprécié de 43,5 % au cours des années s'échelonnant de 2002 à 2005.

- Cependant, de 2002 à 2005, le nombre d'exploitations de pommes a diminué de 16,6 %.
- De 2002 à 2005, les recettes des exploitations productrices de petits fruits se sont accrues de 64,4 %.

Tableau 33
Profil de la main-d'œuvre du sous-secteur des fruits

Profil sommaire de la main-d'œuvre, en 2003, et de la relève, en 2004 ¹			Nombre	En %		
Nombre d'exploitations de fruits et pourcentage de l'ensemble des exploitations agricoles			1 117	3,9		
Nombre d'exploitations de fruits avec de la main-d'œuvre embauchée et pourcentage de l'ensemble des exploitations agricoles avec de la main-d'œuvre embauchée			715	6,5		
Nombre d'exploitations de fruits avec de la main-d'œuvre embauchée et pourcentage du total d'exploitations des fruits				64,0		
Nombre d'exploitations de fruits et de légumes dont la vente ou le transfert sont prévus d'ici cinq ans et pourcentage de l'ensemble des exploitations de fruits et de légumes			268	11,4		
Nombre d'exploitations de fruits et de légumes dont la vente ou le transfert sont prévus et pourcentage du total des exploitations agricoles dont la vente ou le transfert sont prévus				7,6		
Répartition de la main-d'œuvre du sous-secteur des fruits, en 2003						
	ENSEMBLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE	MAIN-D'ŒUVRE FAMILIALE	MAIN-D'ŒUVRE EMBAUCHÉE			
			À temps plein	À temps partiel	Saisonnière	Total
	13 299	3 228	342	100	9 629	10 071
	100 %	24,3 %	2,6 %	0,8 %	72,4 %	75,7 %
HOMMES	7 838	1 879	209	52	5 698	5 959
	58,9 %	58,2 %	61,1 %	52,0 %	59,2 %	59,2 %
FEMMES	5 461	1 349	133	48	3 931	4 112
	41,1 %	41,8 %	38,9 %	48,0 %	40,8 %	40,8 %

Sources : *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ.
Profil de la relève agricole au Québec, 2004, MAPAQ.

Note 1 : Dans ces profils, le secteur d'activité de chaque exploitation est déterminé à partir de sa principale source de revenus.

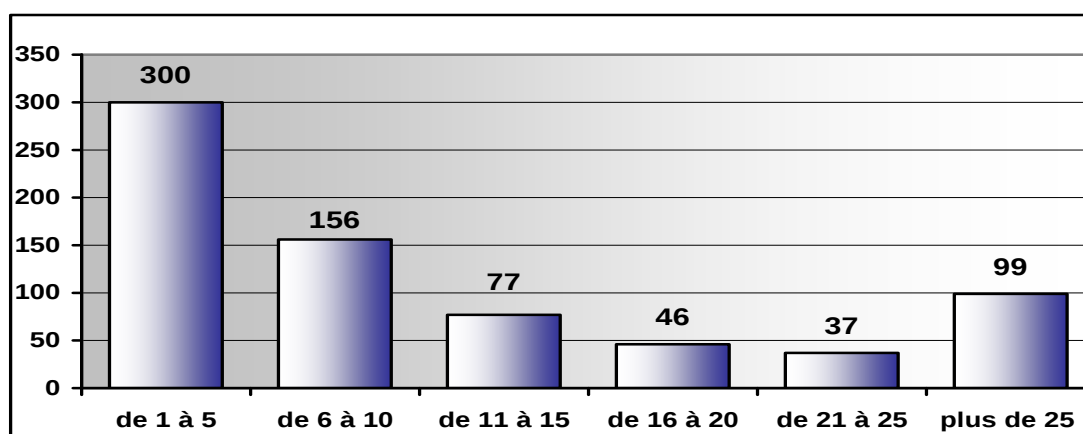
- Malgré une progression du nombre d'exploitations, le sous-secteur des fruits ne représente que 4,1 % du total des exploitations agricoles québécoises, selon le recensement 2006³², ou 3,9 % selon le *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*.

32. *Recensement de l'agriculture*, 2006, Statistique Canada.

- Bien que ce sous-secteur de la production horticole compte pour seulement 3,9 % de l'ensemble des exploitations agricoles, il correspond à 6,5 % des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre autre que familiale.
- La proportion de main-d'œuvre familiale du sous-secteur des fruits est de 24,3 %, et la main-d'œuvre saisonnière représente 72,4 % du total de la main-d'œuvre du sous-secteur. Cela signifie qu'il y a une très petite partie (3,4 %) de la main-d'œuvre embauchée qui occupe un emploi à temps plein ou à temps partiel.
- En ce qui concerne les besoins de relève, la proportion de fermes dont la vente ou le transfert sont prévus d'ici cinq ans se compare à la moyenne de toutes les exploitations agricoles.

La figure suivante présente la répartition des exploitations de fruits, selon le nombre de personnes embauchées.

Figure 12
Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre,
selon le nombre de personnes embauchées – Fruits, en 2003



Source : *Profil de la main-d'œuvre agricole*, 2003, MAPAQ.

Elle permet de faire les constatations suivantes :

- Seulement 42,0 % des exploitations de ce sous-secteur embauchent moins de 6 personnes. Cette proportion est très faible comparativement à celle de l'ensemble des secteurs de la production agricole, dont la moyenne se situe à 83,3 %.
- En ce qui concerne les exploitations de fruits, 21,8 % emploient de 6 à 10 personnes, 36,2 % emploient de 11 à 25 personnes et 13,8 % embauchent plus de 25 personnes qui ne font pas partie de la main-d'œuvre familiale.

Défis du sous-secteur des fruits

Les principaux défis du sous-secteur des fruits, présentés ci-après, sont tirés du plan stratégique de la Table filière des productions maraîchères³³ (plan 2004-2007), y compris les productrices et les producteurs de petits fruits, et de la *Monographie de l'industrie de la pomme au Québec*³⁴.

Les défis du sous-secteur des petits fruits sont les suivants :

- Favoriser la croissance du sous-secteur en faisant connaître les avantages des produits québécois, en développant des produits préparés et des variétés en demande, en maintenant la qualité et en améliorant la présentation.
- Favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement, de la salubrité, de la traçabilité et de la chaîne de froid.
- Favoriser la croissance du sous-secteur par une gestion commerciale améliorée, de même que l'augmentation de marchés d'exportation, tout en favorisant la concertation et le maillage dans la filière.
- Répondre au besoin de main-d'œuvre, en améliorant les compétences de base et les compétences spécifiques, en attirant et en retenant la main-d'œuvre, et en soutenant la relève.
- Favoriser, sur le plan technique, l'étalement de la production au cours de la saison, l'augmentation de la capacité de production, la disponibilité de services-conseils et la mise au point d'outils de gestion, d'encadrement de la main-d'œuvre et de perfectionnement des compétences.

Les défis du sous-secteur de la pomme sont les suivants :

- Continuer à organiser la mise en marché et la promotion adaptée en assurant la gestion constante de la qualité de la pomme fraîche, à partir de la ferme jusqu'aux marchés d'alimentation.
- Se préoccuper de la compétitivité (coûts et position occupée par les produits) vis-à-vis des concurrents, tout en gérant l'écoulement des volumes au cours de l'automne et en hiver.
- Demeurer en communication constante avec les acheteurs de la transformation et de la distribution pour répondre aux besoins, tout en assurant un prix satisfaisant.

Les productrices et les producteurs de fruits rencontrés en entrevue ont souligné qu'ils devront acquérir de nouvelles compétences en ce qui a trait : au respect de l'environnement, au développement de nouvelles variétés, à l'amélioration des techniques d'entreposage et à l'usage d'outils informatiques de gestion. Ces points rejoignent plusieurs défis mentionnés.

33. *Plan stratégique de développement 2004-2007 de l'industrie des productions maraîchères*, mars 2004, Filière des productions maraîchères.

34. *Monographie de l'industrie de la pomme au Québec*, 2003, MAPAQ.

➤ LA CULTURE ABRITÉE ET L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

Le sous-secteur de la culture abritée et de l'horticulture ornementale regroupe les productions en serre, les champignons et l'horticulture ornementale en plein champ et en conteneur. Réunissant 16,2 % de la main-d'œuvre totale de l'ensemble des productions végétales au Québec, ce regroupement de productions occupe le troisième rang des sous-secteurs relevant du secteur horticole.

Tableau 34
Principales statistiques du sous-secteur de la culture abritée et de l'horticulture ornementale

Principales statistiques du secteur	2002	2005	2005/2002
Nombre d'exploitations - légumes de serre et champignons	707	706	- 0,1 %
Nombre d'exploitations - horticulture ornementale	1 074	1 148	6,9 %
Recettes – légumes de serre et champignons	72,0 M\$	67,1 M\$	- 6,8 %
Recettes – horticulture ornementale	256,1 M\$	282,8 M\$	10,4 %

Source : *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*, édition 2006. Les sources de données sont indiquées dans ce document.

Note : Le nombre d'exploitations d'un secteur n'est pas basé sur l'activité principale. Ainsi, une exploitation peut apparaître dans plusieurs secteurs.

Tableau 35
Principales caractéristiques des fermes du sous-secteur de la culture abritée et de l'horticulture ornementale

Principales caractéristiques des fermes du secteur	2001	2006	2006/2001
Nombre de fermes où les légumes de serre, les champignons et l'horticulture ornementale représentent 50 % ou plus des revenus totaux	1 514	1 478	- 2,4 %
Nombre d'exploitants agricoles	2 130	2 070	- 2,8 %
Nombre moyen d'exploitants, par ferme	1,41	1,40	- 0,7 %

Source : *Recensements de l'agriculture*, 2001 et 2006, Statistique Canada.

Note : Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le terme « exploitants » désigne les personnes responsables de prendre des décisions de gestion quotidienne nécessaires à la bonne marche d'une ferme. Jusqu'à trois exploitants agricoles pouvaient être inscrits.

Ces données permettent de faire les observations suivantes.

- Selon le *Recensement agricole*, 2006, de Statistique Canada, le nombre d'exploitations du sous-secteur a légèrement diminué (2,4 %) au cours des années allant de 2001 à 2006. Les données du *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire du Québec* révèlent que, de 2002 à 2005, le nombre d'exploitations de légumes de serre et de champignons est resté inchangé et qu'au cours de la même période, celui des exploitations d'horticulture ornementale a augmenté de 6,9 %.

- Les recettes auraient diminué de 6,8 % dans les exploitations de légumes de serre et de champignons, tandis que celles des exploitations horticoles ornementales auraient augmenté de 10,4 %, au cours des années allant de 2002 à 2005.

Tableau 36
Profil de la main-d'œuvre du sous-secteur de la culture abritée et de l'horticulture ornementale

Profil sommaire de la main-d'œuvre, en 2003, et de la relève, en 2004 ¹		Nombre	En %			
Nombre d'exploitations de culture abritée et d'horticulture ornementale, et pourcentage de l'ensemble des exploitations agricoles		1 015	3,5			
Nombre d'exploitations de culture abritée et d'horticulture ornementale avec de la main-d'œuvre embauchée et pourcentage de l'ensemble des exploitations agricoles avec de la main-d'œuvre embauchée		712	6,5			
Nombre d'exploitations de culture abritée et d'horticulture ornementale avec de la main-d'œuvre embauchée et pourcentage du total d'exploitations de culture abritée et d'horticulture ornementale			70,1			
Nombre d'exploitations de culture abritée et d'horticulture ornementale dont la vente ou le transfert sont prévus d'ici cinq ans et pourcentage de l'ensemble des exploitations de culture abritée et d'horticulture ornementale		106	10,4			
Nombre d'exploitations de culture abritée et d'horticulture ornementale dont la vente ou le transfert sont prévus et pourcentage du total des exploitations agricoles dont la vente ou le transfert sont prévus			3,0			
Répartition de la main-d'œuvre du sous-secteur de la culture abritée et de l'horticulture ornementale, en 2003						
	ENSEMBLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE	MAIN-D'ŒUVRE FAMILIALE	MAIN-D'ŒUVRE EMBAUCHÉE			
			À temps plein	À temps partiel	Saisonniers	Total
	10 793	2 635	1 318	166	6 674	8 158
	100 %	24,4 %	12,2 %	1,5 %	61,8 %	75,6 %
HOMMES	5 997	1 554	622	60	3 761	4 443
	55,6 %	59,0 %	47,2 %	36,1 %	56,4 %	54,5 %
FEMMES	4 796	1 081	696	106	2 913	3 715
	44,4 %	41,0 %	52,8 %	63,9 %	43,6 %	45,5 %

Sources : *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ.

Profil de la relève agricole au Québec, 2004, MAPAQ.

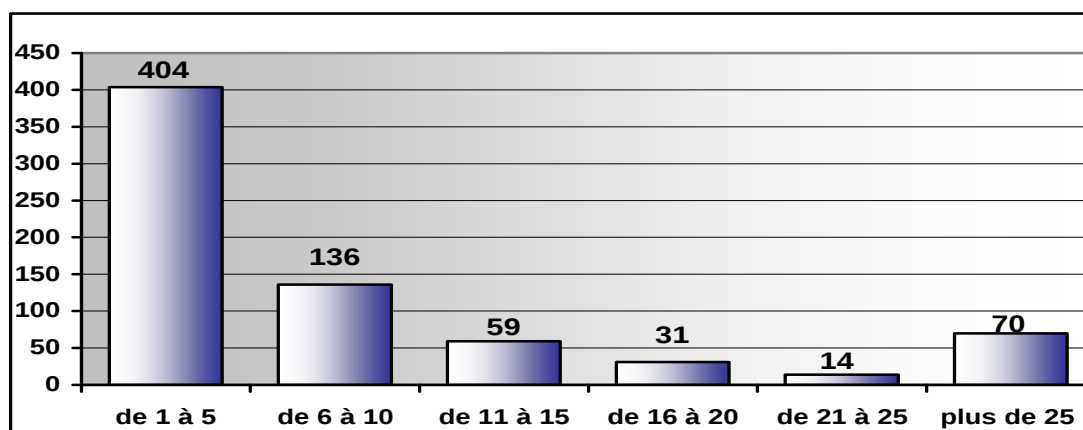
Note 1 : Dans ces profils, le secteur d'activité de chaque exploitation est déterminé à partir de sa principale source de revenus.

- Le *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec* précise qu'en 2003, les exploitations de ce sous-secteur représentent 3,5 % du total des exploitations en production agricole.
- Malgré ce faible pourcentage, ce sous-secteur regroupe 6,5 % de toutes les exploitations agricoles qui embauchent de la main-d'œuvre. La raison en est qu'une grande proportion, soit 70,1 % des entreprises du sous-secteur, fait appel à de la main-d'œuvre embauchée.

- La proportion de main-d'œuvre familiale est de 24,4 %, ce qui signifie que plus des trois quarts de la main-d'œuvre sont embauchés.
- Contrairement aux autres productions horticoles, ce sous-secteur offre du travail à temps plein dans une proportion plus élevée de sa main-d'œuvre, soit 12,2 %.
- En ce qui a trait à la relève, ce sous-secteur compte une proportion de fermes, dont la rente ou le transfert sont prévus, qui est légèrement inférieure à la moyenne de l'ensemble des secteurs agricoles.

La répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre, selon le nombre de personnes embauchées, laquelle est présentée dans la figure suivante, permet de constater ce qui suit.

Figure 13
Répartition des exploitations qui embauchent de la main-d'œuvre, selon le nombre de personnes embauchées – Cultures abritées et horticulture ornementale, en 2003



Source : Profil de la main-d'œuvre agricole, 2003, MAPAQ.

- Un peu plus de la moitié des exploitations du sous-secteur (56,6 %) embauche moins de 6 personnes qui ne sont pas membres de la famille. C'est beaucoup moins que pour l'ensemble des secteurs agricoles, où 83,3 % des exploitations ont moins de 6 personnes embauchées.
- Pour ce sous-secteur, 19,0 % des exploitations embauchent de 6 à 10 personnes, 24,3 % embauchent de 11 à 25 personnes et 9,8 %, plus de 25 personnes qui ne font pas partie de la famille.

Défis du sous-secteur des cultures abritées et de l'horticulture ornementale

Les principaux défis de ce sous-secteur ont été définis dans les plans stratégiques de deux tables filières, soit celle de la serriculture maraîchère³⁵ et celle de l'horticulture ornementale³⁶.

Les défis de la serriculture maraîchère se définissent comme suit :

- Améliorer la compétitivité de la production serricole au Québec en misant sur l'éclairage artificiel, la diminution des coûts, le renforcement de l'expertise pour améliorer les rendements, l'établissement d'un régime de stabilisation des revenus et l'amélioration de la qualité technique des bâtiments et de l'équipement.
- Augmenter la capacité de production, notamment en facilitant le financement des projets et en analysant les facteurs de risque.
- Segmenter les marchés pour atteindre les grandes bannières, les marchés régionaux et les marchés extérieurs, notamment en s'adaptant à leurs demandes et en regroupant des productrices et des producteurs de plus petite taille.
- Continuer de miser sur la qualité des produits québécois (saveur et fraîcheur) en faisant de la recherche, en favorisant la lutte biologique, en augmentant les services-conseils et en s'adaptant à certaines normes des marchés extérieurs.

Les défis de l'horticulture ornementale sont les suivants :

- Promouvoir les produits québécois à l'échelle locale et sur les marchés internationaux en adoptant une stratégie de communication, en faisant de la publicité et en mettant au point des outils de promotion.
- Structurer et améliorer la production et la mise en marché en développant des standards (qualité et uniformité des produits) au sein de l'industrie, en améliorant les compétences des gestionnaires et de la main-d'œuvre, en augmentant les parts de marché, en concevant des produits distinctifs du Québec et en ayant un rayonnement à l'échelle nationale.
- Développer les marchés extérieurs en analysant les tendances (veille) et en dynamisant le développement des affaires.
- Repérer des sources de financement pour les projets de développement, de promotion et de communication.

Les productrices et les producteurs de ce sous-secteur, que nous avons rencontrés en entrevue, ont surtout fait valoir que les exploitantes et les exploitants devront améliorer leurs compétences en ce qui concerne la commercialisation, la gestion et le contrôle du prix de revient. Ces compétences recoupent plusieurs des défis propres au sous-secteur.

35. *Plan stratégique pour le développement de la serriculture maraîchère au Québec*, mars 2002, Table filière de la serriculture maraîchère.

36. *Plan de développement 2002-2005*, décembre 2003, Table filière de l'horticulture ornementale.

2.2.2.4 Les autres productions végétales

Dans le présent rapport, nous ne donnons pas une description détaillée des autres cultures agricoles. La raison en est, d'abord, que l'information précise à propos de ces productions est peu disponible; ensuite, parce que ces productions représentent un marché de l'emploi relativement petit pour les ouvrières et les ouvriers agricoles.

Les données provenant du *Profil de la main-d'œuvre agricole du Québec*, 2003, permettent de présenter certains renseignements.

- Les cultures « d'autres superficies » regroupent les exploitations de pâturages (les pâturages améliorés et cultivés ainsi que les pâturages naturels, terres à foin non cultivées), les exploitations avec de la superficie non cultivée (y compris les boisés et les plantations forestières) et les autres superficies (le tabac et les engrais verts). En 2003, un total de 129 exploitations ont, comme principale production, une de ces cultures. Ces entreprises ont une main-d'œuvre totale représentant 1 919 emplois. La main-d'œuvre familiale est estimée à 947 personnes (49,3 %). La main-d'œuvre embauchée par ces entreprises est, en très grande majorité, saisonnière et elle représente 46,1 % de l'ensemble de la main-d'œuvre. En fait, la main-d'œuvre embauchée à temps plein ou à temps partiel ne totalise que 91 emplois, soit 4,7 % de l'ensemble.
- Les exploitations pour lesquelles le fourrage est la principale production ne sont qu'au nombre de 135. L'ensemble de leur main-d'œuvre est estimé à 1 683 personnes, dont seulement 299 personnes (17,8 %) constituent une main-d'œuvre embauchée. La main-d'œuvre embauchée à temps plein ou à temps partiel totalise seulement 67 emplois, soit 4,0 % de l'ensemble de la main-d'œuvre rattachée à cette production.

2.3 Des activités complémentaires de la production agricole

Plusieurs entrepreneures et entrepreneurs agricoles exercent des activités différentes de leurs activités de production. Ces activités visent à diversifier leurs sources de revenus et à s'assurer d'obtenir un chiffre d'affaires suffisant. Évidemment, ces activités sont nombreuses. Cependant, l'une d'entre elles est de plus en plus présente en agriculture; par ailleurs, nous n'avons pas de données précises sur les répercussions que peut avoir cette activité sur les tâches et responsabilités de l'ouvrière et de l'ouvrier agricole. Il s'agit de l'agrotourisme. Cette activité est définie comme suit³⁷ :

« L'agrotourisme est une activité touristique complémentaire de l'agriculture ayant lieu sur une exploitation agricole. Il met des producteurs agricoles en relation avec des touristes ou des excursionnistes, permettant à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production par l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte. »

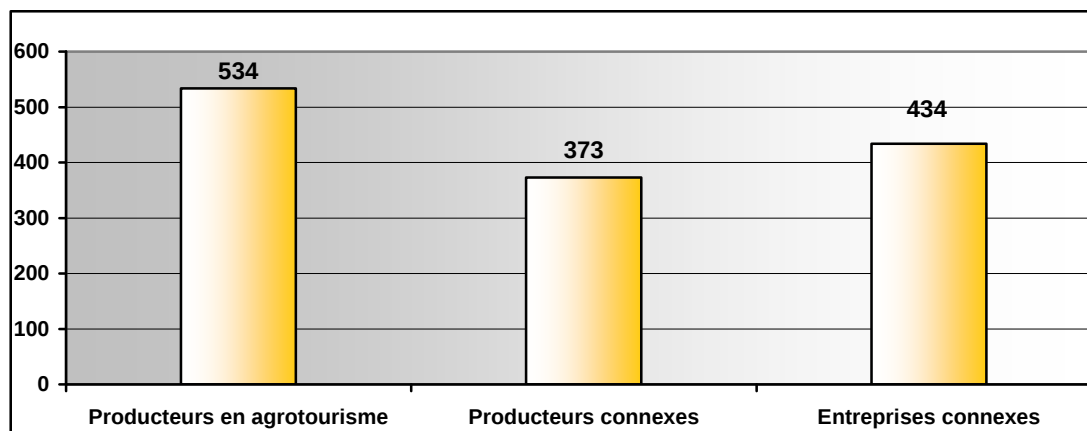
37. Définition adoptée par le Groupe de concertation sur l'agrotourisme au Québec.

2.3.1 Une description sommaire de l'agrotourisme

Les entreprises liées à une activité d'agrotourisme sont classées en trois catégories³⁸.

- Les productrices et les producteurs en agrotourisme correspondent à la définition de l'agrotourisme donnée par le Groupe de concertation sur l'agrotourisme au Québec. Ces productrices et ces producteurs offrent des activités touristiques complémentaires de l'agriculture, qui se tiennent sur les lieux de leur exploitation agricole. Ce sont des productrices et des producteurs agricoles qui mettent en valeur la production agricole et ses dérivés, et qui adoptent une pratique d'animation et d'accueil.
- Les productrices et les producteurs connexes sont des productrices et des producteurs agricoles qui vendent directement au public des produits frais ou transformés provenant de leur exploitation, et ce, sur une base commerciale formelle et régulière. Leur exploitation agricole est accessible au public dans ce contexte. Toutefois, ces productrices et ces producteurs n'offrent aucune activité quelconque d'animation ou d'interprétation.
- Les entreprises connexes ne sont pas des producteurs agricoles. Elles offrent des activités à caractère touristique liées au monde agricole et agroalimentaire.

Figure 14
Répartition des entreprises liées à l'agrotourisme au Québec, en 2005



Source : Banque de données des entreprises liées à l'agrotourisme – 2005, MAPAQ.

Au total en 2005, 907 entrepreneures et entrepreneurs agricoles exercent une activité liée à l'agrotourisme. Cependant, nous observons que plus de la moitié (534) de ces entreprises sont considérées comme de véritables producteurs en agrotourisme, selon la définition généralement retenue. La distribution, à l'échelle régionale, de ces entreprises agricoles est présentée dans le tableau qui suit.

38. Banque de données des entreprises liées à l'agrotourisme – 2005, septembre 2006, MAPAQ.

Tableau 37
Répartition régionale des producteurs en agrotourisme, en 2005

Régions	Nombre de producteurs en agrotourisme	En %
Laurentides	87	16 %
Montérégie	82	15 %
Cantons-de-l'Est	60	11 %
Chaudière-Appalaches	47	9 %
Lanaudière	46	9 %
Centre-du-Québec	37	7 %
Outaouais	34	6 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	28	5 %
Région de Québec	26	5 %
Mauricie	25	5 %
Laval	17	3 %
Gaspésie	12	2 %
Charlevoix	10	2 %
Abitibi-Témiscamingue	9	2 %
Bas-Saint-Laurent	9	2 %
Îles-de-la-Madeleine	3	1 %
Manicouagan	1	0 %
Montréal	1	0 %
Duplessis	0	0 %
TOTAL Ensemble des régions	534	100 %

Source : *Agrotourisme : Diagnostic sectoriel/plan de développement et de commercialisation*, juin 2006, Zins Beauchesne et associés.

Au total, 322 productrices et producteurs en agrotourisme (60 %) sont présents dans cinq régions, dont trois régions sont situées à proximité de Montréal. Cette concentration peut s'expliquer, en partie, par la proximité d'un bassin de population important qui encourage les productrices et les producteurs agricoles à exercer ce type d'activité complémentaire de leur production. Dans d'autres régions, l'importance du tourisme explique la croissance de l'agrotourisme.

Les principales caractéristiques de cette activité sont présentées³⁹ comme suit.

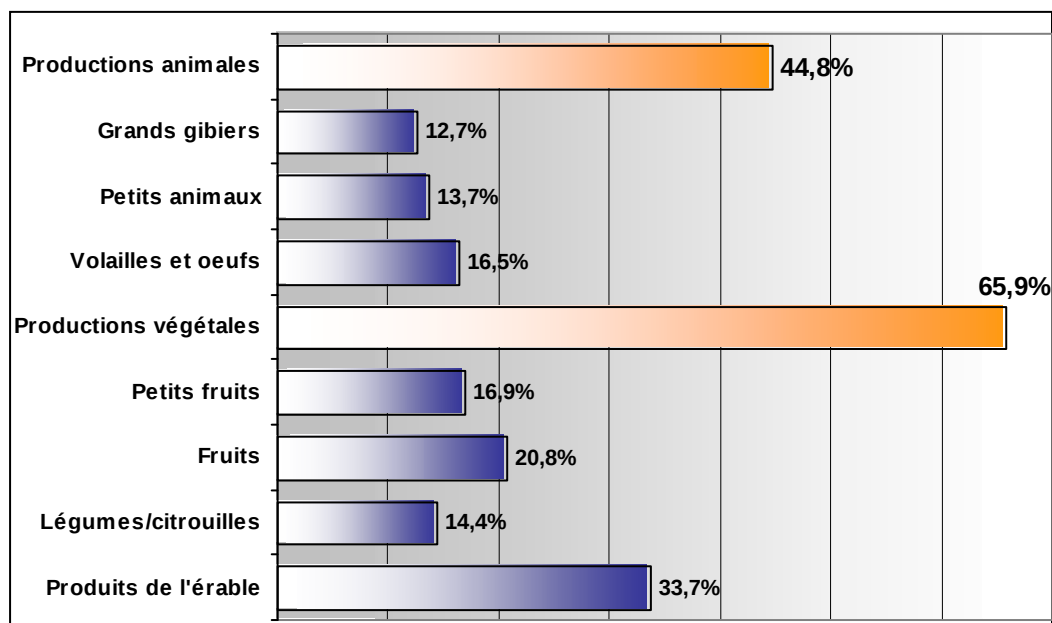
Les activités d'agrotourisme sont souvent saisonnières et le nombre de productrices et de producteurs actifs en agrotourisme, par saison, varie de la manière suivante :

- printemps : 315 (59 %);
- été : 354 (66 %);
- automne : 326 (61 %);
- hiver : 219 (41 %);
- ensemble des saisons : 208 (39 %).

Les types d'activité pratiqués par les productrices et les producteurs en agrotourisme sont les visites et l'animation (91 % des entreprises), la promotion et la vente de produits, y compris l'autocueillette (85 %), la restauration y compris les repas à la cabane à sucre (85 %) et l'hébergement (11 %).

Les types de productions agricoles le plus couramment exploitées par les productrices et les producteurs en agrotourisme sont les productions végétales (65,9 % des entreprises), puis les productions animales (44,8 %). Les autres principaux types de production, qui regroupent plus de 10 % du total des productrices et des producteurs en agrotourisme, sont présentés dans la figure ci-dessous.

Figure 15
Répartition des producteurs en agrotourisme, selon le type de production agricole, en 2005



Source : *Diagnostic sectoriel/plan de développement et de commercialisation*, juin 2006, Zins Beausnesne et associés.

39. *Agrotourisme : Diagnostic sectoriel/plan de développement et de commercialisation*, juin 2006, Zins Beausnesne et associés.

2.3.2 Les enjeux de l'agrotourisme

Le diagnostic stratégique à propos de l'agrotourisme au Québec⁴⁰ fait ressortir quatre grands enjeux ou défis. Ceux-ci pourraient avoir des répercussions sur les fonctions de travail à l'étude.

Le défi de l'organisation

Il s'agit d'un besoin relatif à une meilleure organisation sur le plan sectoriel, à une définition des rôles et à une coordination des interventions, afin de favoriser l'établissement de règles et de modes d'action communs à l'industrie et d'encourager la mise au point d'outils concertés de promotion et de commercialisation.

Le défi de la qualité

Il s'agit de la qualité, non seulement en matière d'offre mais également en ce qui concerne les ressources humaines et la gestion de l'entreprise. Ainsi, pour ce qui est de l'offre, il est primordial de s'assurer non seulement de la qualité des produits, mais également de la qualité des prestations touristiques. Pour ce qui est des ressources humaines, la formation des productrices et des producteurs et de leur main-d'œuvre devient primordiale pour assurer un service de qualité.

Les productrices et les producteurs qui se lancent en agrotourisme ne disposent pas toujours des compétences particulières requises par l'industrie touristique. En conséquence, en ce qui concerne ceux-ci, il est d'une importance cruciale qu'ils acquièrent les compétences nécessaires en promotion touristique et qu'ils aient une bonne connaissance de la clientèle touristique. Pour permettre au secteur de répondre aux exigences de celle-ci, les productrices et les producteurs ainsi que leur personnel doivent se former au service à la clientèle et à l'accueil, de même qu'aux activités d'animation et d'interprétation.

Enfin, les entrepreneures et les entrepreneurs en agrotourisme sont confrontés à des défis de taille, tels que la pérennité de leur activité touristique au fil des saisons et la dualité des activités agricoles et touristiques. Pour assurer le développement du secteur dans son ensemble, il faut d'abord s'assurer que les productrices et les producteurs en agrotourisme reçoivent le soutien technique dont ils ont besoin dans toutes les étapes de l'évolution de leurs activités et de leur site respectif en agrotourisme.

Le défi de la promotion et de la commercialisation regroupées

La population et les touristes connaissent peu l'offre en agrotourisme ou alors ils la connaissent mal. Les actions relatives à la promotion (faire connaître) et à la mise en marché (vendre) découlant de l'agrotourisme restent, pour la plupart, effectuées individuellement dans le cas de certaines entreprises, ou à l'échelle locale et régionale; et, dans certains cas, cela est fait de façon très performante. Toutefois, le secteur ne

40. *Diagnostic sectoriel/plan de développement et de commercialisation*, juin 2006, Zins Beauchesne et associés.

pourra s'améliorer et se situer de façon forte et durable qu'en organisant une promotion et une mise en marché plus concertées.

Le défi de la réglementation

Relevant à la fois de l'industrie touristique et de l'industrie agroalimentaire, les productrices et les producteurs en agrotourisme sont soumis à de multiples règlements et permis qui visent à assurer la sécurité des visiteurs, la salubrité des opérations, le zonage agricole, etc. Repérer, comprendre et respecter ces règlements constituent une tâche considérable. Par conséquent, l'enjeu est double : d'une part, comprendre les exigences à respecter afin de répondre aux lois en vigueur et gérer les différentes contraintes et, d'autre part, chercher à adapter ces règlements à la situation particulière des établissements en agrotourisme.

3 LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE

3.1 La main-d'œuvre et l'emploi en agriculture

3.1.1 La main-d'œuvre selon la catégorie et le statut d'emploi

La main-d'œuvre agricole se divise en deux grands groupes⁴¹. D'abord, la main-d'œuvre familiale (58,3 %). Elle se compose des propriétaires, de leurs conjointes ou leurs conjoints et d'autres membres de la famille âgés de plus de 14 ans qui travaillent dans l'exploitation. Ensuite, la main-d'œuvre embauchée (41,7 %). Elle regroupe toutes les personnes qui n'appartiennent pas à la famille directe et qui travaillent soit à temps plein, soit à temps partiel ou comme main-d'œuvre saisonnière.

Les exploitations qui embauchent du personnel sont celles qui peuvent être qualifiées d'employeurs. Cela signifie qu'elles constituent le marché de l'emploi en agriculture pour les personnes qui ne sont pas propriétaires ou qui n'ont pas de lien familial direct.

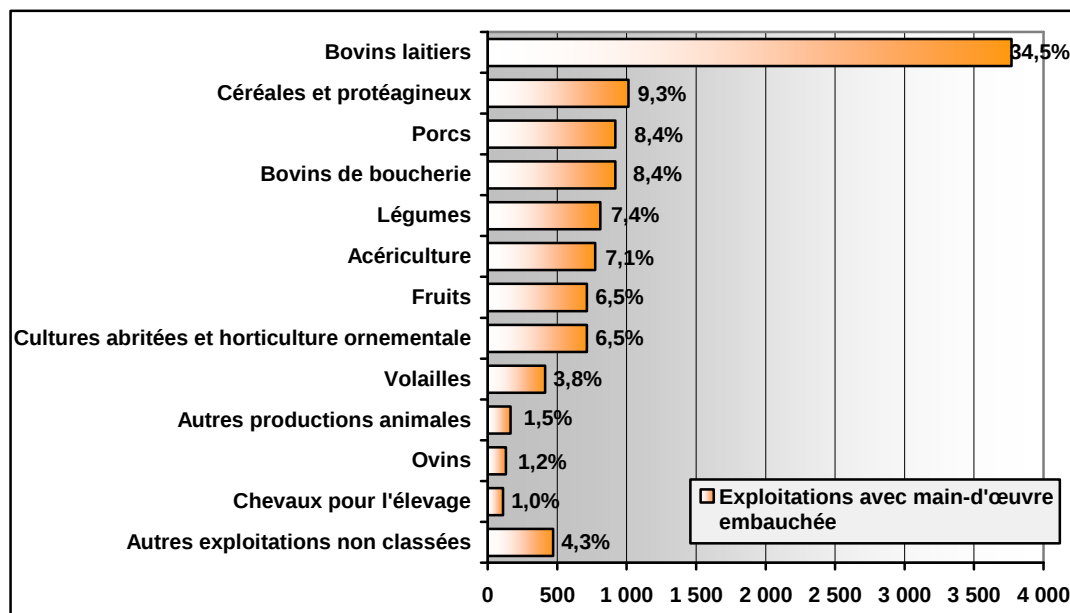
En 2003, ces employeurs étaient au nombre de 10 927⁴², soit 36,6 % de l'ensemble des exploitations agricoles du Québec.

41. Les définitions utilisées sont celles du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ :

- *à temps plein* : lorsqu'elle travaille 30 heures et plus par semaine durant 40 semaines et plus au cours de l'année;
- *à temps partiel* : lorsqu'elle travaille moins de 30 heures par semaine, durant 40 semaines et plus au cours de l'année;
- *saisonnière* : lorsqu'elle travaille moins de 40 semaines durant l'année, peu importe le nombre d'heures par semaine.

42. *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ.

Figure 16
Distribution des exploitations agricoles avec de la main-d'œuvre embauchée, par secteur



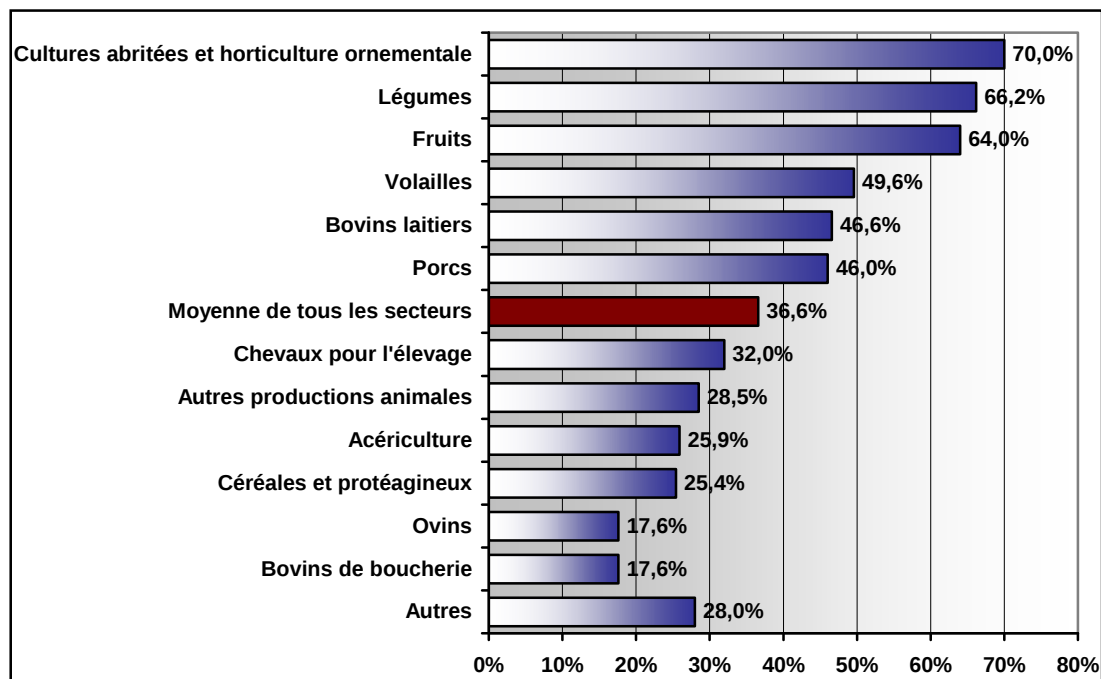
Source : *Profil de la main-d'œuvre agricole*, 2003, MAPAQ.

Ce sont les 3 771 exploitations de bovins laitiers qui constituent le principal groupe d'employeurs. Les autres groupes d'employeurs en importance sont les productions de céréales et de protéagineux, de porcs et de bovins de boucherie. Chacun de ces groupes compte de 900 à 1 000 entreprises. Ensuite, nous remarquons les productions de légumes, de fruits et l'acériculture. Chacune regroupe de 700 à 800 employeuses et employeurs. Tous les autres secteurs comptent moins de 500 employeuses et employeurs chacun.

Il importe également de mettre en relief l'importance relative de la main-d'œuvre non familiale pour chacun des secteurs de production. Comme la figure 17 le fait constater, six secteurs de production ont une proportion d'exploitations, avec de la main-d'œuvre embauchée, plus importante que la moyenne de tous les secteurs, laquelle est de 36,6 %.

En ce qui concerne trois productions végétales, c'est-à-dire celle de cultures abritées et d'horticulture ornementale, celle de légumes et celle de fruits, plus de 60 % des exploitations embauchent de la main-d'œuvre. Cela s'explique, en bonne partie, par le fait qu'à elles seules, ces entreprises embauchent plus de 26 000 travailleuses et travailleurs saisonniers (62 % du total). En permettant d'embaucher 25 % du total de cette main-d'œuvre, ces productions sont également d'importants employeurs de la main-d'œuvre à temps plein ou à temps partiel.

Figure 17
Proportion des exploitations agricoles qui embauchent de la main-d'œuvre, dans chacun des secteurs

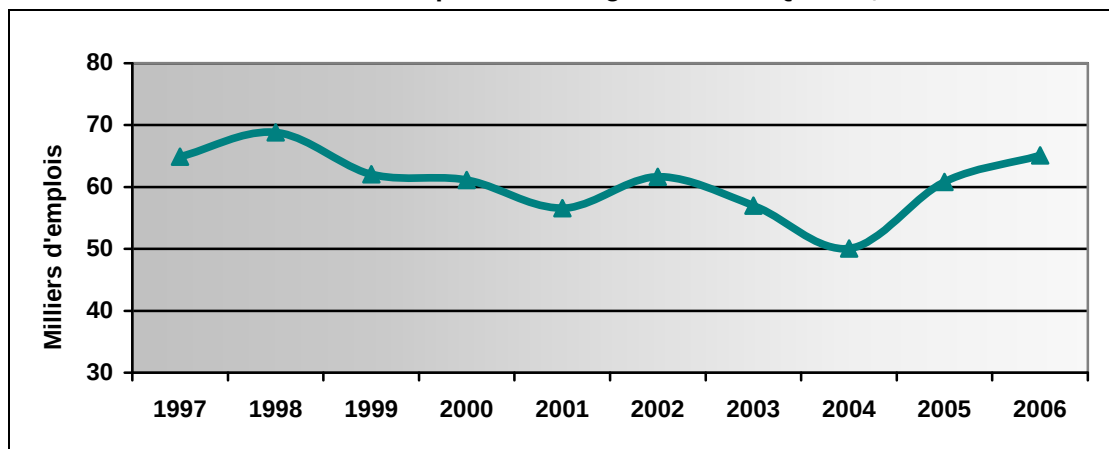


Source : *Profil de la main-d'œuvre agricole*, 2003, MAPAQ.

3.1.2 L'emploi pour la fonction d'ouvrières et d'ouvriers agricoles

En tenant compte de la définition donnée à propos de la main-d'œuvre et de l'utilisation qui en est faite dans la section précédente, il y a une différence entre les mots emploi et main-d'œuvre. Cela signifie que le nombre d'emplois est une estimation du nombre de personnes en emploi à une période déterminée, alors que la main-d'œuvre totalise l'ensemble des personnes qui ont occupé un travail durant une année civile.

Figure 18
Évolution du nombre total d'emplois dans l'agriculture au Québec, de 1997 à 2006



Source : *Enquête sur la population active* (moyenne annuelle des données mensuelles), Statistique Canada.

En agriculture, l'emploi total a diminué de façon continue de 1998 à 2004. Depuis, selon les données de l'enquête sur la population active, il semble connaître une croissance relative. En 2006, le total des emplois en agriculture est estimé à 65 000, si nous tenons compte des variantes saisonnières.

Les ouvrières et les ouvriers agricoles sont présents dans tous les secteurs de l'agriculture. Évidemment, ceux-ci peuvent être des membres de la famille directe ou des personnes embauchées.

Une première constatation réside dans l'importance relative de l'emploi d'ouvrières et d'ouvriers agricoles sur le total de l'emploi en agriculture. Il est possible d'estimer cet emploi en utilisant les données pour les principales professions en agriculture définies par la Classification nationale des professions (CNP).

Tableau 38
Part relative de l'emploi en production agricole selon les principales professions

Professions (CNP)	Emplois estimés (IMT 2006) ⁴³	Part relative de l'emploi
Ouvrières et ouvriers agricoles (8431)	17 000	26,2 %
Ouvrières et ouvriers de pépinières et de serres (8432)	4 000	6,1 %
Total des professions associées à la fonction d'ouvrière et d'ouvrier agricole	21 000	32,3 %
Exploitantes et exploitants agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles (8251)	32 000	49,2 %
Surveillantes et surveillants d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés dans l'élevage du bétail (8253)	1 500	2,3 %
Propriétaires-exploitantes et propriétaires-exploitants et gestionnaires de pépinières et de serres (8254)	1 500	2,3 %
Total des professions associées aux fonctions de gérante et gérant agricole et d'entrepreneure et entrepreneur agricole	35 000	53,8 %
Manœuvres agricoles (8611)	3 000	4,6 %
Autres professions ⁴⁴	6 000	9,3 %
Total des emplois en agriculture	65 000	100 %

43. IMT en ligne d'Emploi-Québec. Le nombre d'emplois est une estimation d'Emploi-Québec à partir du rapport intitulé *Enquête sur la population active* de Statistique Canada. Les données peuvent comporter des variations importantes.

44. Les autres professions représentent l'ensemble des autres emplois occupés par des personnes exerçant un autre métier ou une autre profession.

Nous constatons que la fonction d'ouvrière et d'ouvrier agricole représente près du tiers (32,3 %) du total des emplois en agriculture en 2006. Avec 21 000 emplois, c'est la deuxième fonction de travail en importance après celle d'entrepreneure et d'entrepreneur agricole.

Nous remarquons également que le nombre d'emplois pour la profession de manœuvres agricoles (CNP 8611) est relativement peu élevé. Selon nous, cela résulte du fait que cette appellation est peu utilisée en agriculture et que ces emplois sont difficiles à cerner.

Afin de mieux comprendre le marché de l'emploi pour les ouvrières et les ouvriers agricoles, il est utile d'estimer leur répartition selon les différents secteurs de production.

Nous pouvons obtenir cette estimation à partir des estimations d'emploi par profession faites par Emploi-Québec et de la répartition de la main-d'œuvre par production présentée dans le *Profil de la main-d'œuvre agricole*, 2003, produite par le MAPAQ⁴⁵. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour cette estimation :

- La profession d'ouvrières et d'ouvriers agricoles (CNP 8431) est utilisée pour tous les secteurs, sauf pour les productions de cultures abritées et d'horticulture ornementale en plein champ ou en conteneur. Pour ces productions, c'est la profession d'ouvrières et d'ouvriers de pépinières et de serres qui a servi à l'estimation.
- La main-d'œuvre familiale retenue comme exerçant la fonction d'ouvrière et d'ouvrier agricole est celle qui exclut les propriétaires et les conjointes et les conjoints.
- La main-d'œuvre embauchée retenue est celle qui est à temps plein et celle qui est à temps partiel. La raison en est que, pour ces deux catégories, les données du MAPAQ incluent la main-d'œuvre qui travaille plus de 40 semaines au cours de l'année.

Pour estimer le nombre d'ouvrières et d'ouvriers agricoles, la main-d'œuvre saisonnière n'a pas été retenue, sauf dans le cas des productions de cultures abritées et d'horticulture ornementale en conteneur ou en plein champ. Pour ces productions, la main-d'œuvre qui travaille plus de 30 semaines a été retenue puisqu'elle représente une part importante de l'ensemble de la main-d'œuvre. Pour toutes les autres productions, ce sont les données de la main-d'œuvre travaillant 40 semaines et plus qui ont été retenues.

45. Cette démarche a été démontrée dans des fiches descriptives portant sur l'adéquation formation-emploi en production animale et végétale. *Clic carrières*, 2005.

À l'aide de ces hypothèses, il est possible d'estimer, de la façon suivante, la répartition des ouvrières et des ouvriers agricoles exerçant l'une des professions du CNP.

1

Nombre de personnes constituant la main-d'œuvre familiale excluant les propriétaires et les conjointes et les conjoints.

+

2

Nombre de personnes embauchées à temps plein et celles embauchées à temps partiel.

=

3

Total de la main-d'œuvre ouvrière agricole par type de production.

4

Calcul de la répartition en pourcentage de cette main-d'œuvre par production sur le total de cette main-d'œuvre pour l'ensemble des productions.

5

Estimation de la répartition des emplois de la profession CNP en appliquant le pourcentage sur le total des emplois ayant été estimé pour la profession.

Tableau 39
Estimation de l'emploi des ouvrières et des ouvriers agricoles par secteur de production

	Répartition de la main-d'œuvre ouvrière agricole ⁴⁶				Estimation de la répartition par profession 2006 (CNP)
	Familiale excluant propriétaires et conjoints	Embauchée à temps plein et à temps partiel	Total de la main-d'œuvre ouvrière agricole		Ouvrières et ouvriers agricoles (8431)
	Nombre	Nombre	Nombre	En %	Nombre
Bovins laitiers	6 201	2 291	8 492	30,0	5 100
Bovins de boucherie	3 022	402	3 424	12,1	2 060
Porcs	1 165	2 135	3 300	11,7	1 990
Autres cultures agricoles diverses	2 669	473	3 142	11,1	1 885
Céréales et protéagineux	2 429	413	2 842	10,0	1 710
Volailles	401	1 451	1 852	6,5	1 110
Légumes	1 057	796	1 853	6,5	1 110
Fruits	910	442	1 352	4,8	810
Autres productions animales	277	604	881	3,1	530
Fourrages	390	67	457	1,6	275
Ovins	332	46	378	1,3	230
Élevage de chevaux et d'autres équidés	157	161	318	1,1	190
TOTAL Ensemble des secteurs	19 010	9 281	28 291	100,0	17 000⁴⁷

Les productions animales de bovins laitiers, de bovins de boucherie et de porcs sont les principaux débouchés pour les ouvrières et les ouvriers agricoles. Nous estimons que ces trois productions constituent 54 % du marché de l'emploi pour les ouvrières et les ouvriers agricoles.

Il importe d'observer que, pour les exploitations de bovins laitiers et de bovins de boucherie, les emplois d'ouvrières et d'ouvriers agricoles sont, en grande partie, occupés par une main-d'œuvre familiale. Cependant, c'est l'inverse pour la production de porc. La même constatation s'applique à la production de volaille, où il y aurait une plus grande proportion d'ouvrières et d'ouvriers agricoles embauchés plutôt que familiaux.

46. Données provenant du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ, Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

47. Source : IMT en ligne, Emploi-Québec.

Tableau 40
Estimation de l'emploi des ouvrières et des ouvriers de pépinières et de serres
par secteur horticole

	Répartition de la main-d'œuvre ouvrière de pépinières et de serres ⁴⁸					Estimation de la répartition par profession (CNP)
	Familiale excluant propriétaires et conjoints	Embauchée à temps plein et à temps partiel	Embauchée saisonnière de 30 à 39 semaines	Total des ouvrières et des ouvriers de pépinières et de serres		Ouvrières et ouvriers de pépinières et de serres (8432)
	N ^{bre}	N ^{bre}	N ^{bre}	N ^{bre}	En %	N ^{bre}
Cultures abritées	417	1 208	607	2 232	66,0	2 640
Horticulture ornementale plein champ	207	182	446	835	24,7	990
Horticulture ornementale en conteneur	59	61	194	314	9,3	370
TOTAL Ensemble des secteurs	683	1 451	1 247	3 381	100,0	4 000⁴⁹

Ce sont clairement les productions de cultures abritées qui représentent le principal débouché pour les ouvrières et les ouvriers agricoles classés dans la profession d'ouvrières et d'ouvriers de pépinières et de serres. En fait, ce secteur constitue 12,5 % de l'emploi pour l'ensemble de la fonction de travail ouvrière et ouvrier agricole. Plus de 80 % de ces travailleuses et ces travailleurs constituent de la main-d'œuvre embauchée plutôt que familiale.

3.2 Le travail d'ouvrières et d'ouvriers agricoles

3.2.1 Les principales caractéristiques du marché du travail pour les ouvrières et les ouvriers agricoles

Les principales caractéristiques qui décrivent le marché du travail des professions d'ouvrières et d'ouvriers agricoles (CNP 8431) et d'ouvrières et d'ouvriers de pépinières et de serres (CNP 8432) sont présentées dans le tableau 41.

En 2006, l'emploi total estimé pour ces deux professions est de 21 000, alors qu'en 2005, Emploi-Québec ne l'estimait qu'à 18 500.

48. Données provenant du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ, Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

49. Source : IMT en ligne, Emploi-Québec.

Tableau 41
Principales caractéristiques des professions Ouvrières et ouvriers agricoles et Ouvrières et ouvriers de pépinières et de serres

Principales statistiques du site Emploi-Avenir ⁵⁰ et du site IMT ⁵¹	Ouvrières et ouvriers agricoles CNP 8431	Ouvrières et ouvriers de pépinières et de serres CNP 8432
Principaux indicateurs du marché du travail		
Emplois en 2006	17 000	4 000
Emplois, moyenne de 2003 à 2005	14 000	3 600
Taux de croissance annuel de 2006 à 2010	- 1,2 %	0,9 %
Perspectives professionnelles de 2007 à 2011	Acceptables	Acceptables
Demande de main-d'œuvre	Modérée	Modérée
Répartition de l'emploi selon le sexe, en 2001		
Hommes	73,6 %	51,9 %
Femmes	26,4 %	48,1 %
Répartition de l'emploi selon le groupe d'âge, en 2001		
De 15 à 24 ans	41,0 %	32,5 %
De 25 à 44 ans	34,9 %	39,2 %
De 45 à 64 ans	20,9 %	26,7 %
65 ans ou plus	3,2 %	1,7 %
Répartition de l'emploi selon le statut, en 2001		
À temps plein	67,2 %	74,3 %
À temps partiel	32,2 %	25,7 %
Revenu d'emploi, en 2000		
De 0 à 19 999 \$	54,0 %	57,1 %
De 20 000 \$ à 49 999 \$	41,8 %	35,7 %
50 000 \$ ou plus	4,3 %	7,1 %
Revenu annuel moyen à temps plein	18 000 \$	14 000 \$
Salaires horaires, en 2004-2005		
Premier quartile (tranche inférieure)	Moins de 10,00 \$	Moins de 10,00 \$
Médian	De 10,00 \$ à 11,99 \$	Moins de 10,00 \$
Troisième quartile (tranche supérieure)	De 12,00 \$ à 13,99 \$	De 12,00 \$ à 13,99 \$
Répartition de l'emploi selon la scolarité, en 2001		
Moins d'un DES	44,2 %	43,7 %
Diplôme d'études secondaires (DES)	28,9 %	28,3 %
Diplôme d'études postsecondaires, mais non universitaires	25,1 %	24,8 %
Baccalauréat ou plus	1,8 %	3,2 %
Travail autonome, en 2001	22,1 %	4,0 %

50. Source : le site Emploi-Avenir Québec, produit par la direction Analyse socio-économique de Service Canada, région du Québec.

51. Source : le site IMT en ligne, produit par Emploi-Québec afin de présenter différents renseignements sur le marché du travail (IMT).

- Les prévisions d'Emploi-Québec relatives à ces professions sont plus optimistes que celles d'Emploi-Avenir. En effet, Emploi-Québec qualifie ces perspectives professionnelles d'acceptables et la demande de main-d'œuvre de modérée, alors qu'Emploi-Avenir estime un taux de croissance annuel de – 1,2 % pour les ouvrières et les ouvriers agricoles et de 0,9 % pour les ouvrières et les ouvriers de pépinières et de serres. Cependant, il faut préciser que les prévisions d'Emploi-Avenir ont été faites avant l'obtention des données sur l'emploi pour l'année 2006.
- En 2001, les ouvrières et les ouvriers agricoles sont, en très grande majorité, de sexe masculin (74 %), et la répartition hommes-femmes est pratiquement moitié-moitié pour les ouvrières et les ouvriers de pépinières et de serres. En 2003, la proportion de main-d'œuvre féminine embauchée dans les productions de cultures abritées est de 60,7 %⁵². C'est le seul type de production où les femmes sont plus nombreuses que les hommes à exercer la fonction d'ouvrières et d'ouvriers agricoles.
- Des deux tiers aux trois quarts des ouvrières et des ouvriers agricoles (CNP 8431) ou des ouvrières et des ouvriers de pépinières et de serres (CNP 8432) occupent des emplois à temps plein.
- En 2000, les revenus d'emploi annuels sont moins élevés pour les ouvrières et les ouvriers de pépinières et de serres (CNP 8432) que pour les ouvrières et les ouvriers agricoles (CNP 8431).
- Les personnes qui exercent ces deux professions sont peu scolarisées. En 2001, 44 % d'entre elles ont une scolarité moindre que celle d'un diplôme d'études secondaires. Pour l'ensemble des professions, cette proportion est de 18,7 % seulement.
- Pour ces deux professions, il importe de mettre en relief la forte présence des personnes âgées de moins de 25 ans. En 2001, ces personnes âgées de moins de 25 ans représentent 41 % des ouvrières et des ouvriers agricoles (CNP 8431) et 32,5 % des ouvrières et des ouvriers de pépinières et de serres, alors que ce pourcentage ne s'élève qu'à 15 % pour l'ensemble des professions.

3.2.2 La nature du travail

La description de la classification nationale des professions pour la profession d'ouvrières et d'ouvriers agricoles (CNP 8431) résume assez bien la nature du travail pour cette appellation d'emploi.

Les ouvrières et les ouvriers agricoles sèment, cultivent et récoltent les produits agricoles, élèvent du bétail et de la volaille et entretiennent et réparent les bâtiments et les machines agricoles. Ce groupe comprend également les conductrices et les conducteurs de machines agricoles. Ils travaillent dans des exploitations agricoles spécialisées dans les cultures de plein champ, les cultures fruitières et maraîchères et les cultures spéciales ainsi que dans des fermes d'élevage.

52. *Profil de la main-d'œuvre agricole*, 2003, MAPAQ.

Les ouvrières et les ouvriers agricoles exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- *semencier, fertiliser, cultiver, irriguer, pulvériser et récolter les produits agricoles;*
- *nourrir le bétail et la volaille, et s'en occuper;*
- *traire les vaches;*
- *faire fonctionner et entretenir l'équipement et les machines agricoles;*
- *déceler les maladies et les problèmes des cultures, du bétail et de la volaille;*
- *contrôler la qualité des produits et les préparer pour la vente;*
- *installer et contrôler les conduites d'eau et les dispositifs d'aération et de régulation de la température dans les granges, les enclos et les poulaillers;*
- *nettoyer les étables, les granges, les basses-cours et les enclos*⁵³.

Cette définition étant globale, il importe de spécifier que les ouvrières et les ouvriers agricoles peuvent se spécialiser dans un genre particulier de culture ou d'élevage. Par ailleurs, la CNP précise l'une de ces spécialités, celle d'ouvrières et d'ouvriers de pépinières et de serres (CNP 8432).

Les ouvrières et les ouvriers de pépinières et de serres plantent, cultivent et récoltent des arbres, des arbustes, des fleurs et des plantes et servent les clientes et les clients des pépinières et des serres. Ils travaillent dans des pépinières et des serres intérieures ou extérieures.

Les ouvrières et les ouvriers de pépinières et de serres exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- *préparer le sol, planter des bulbes, des graines et des boutures, greffer et faire bourgeonner des plantes et transplanter des semis de fleurs, d'arbres et d'arbustes et des boutures racinées;*
- *vaporiser les arbres, les arbustes, les fleurs et les plantes pour les protéger contre les maladies et les insectes;*
- *installer et régler les systèmes d'irrigation à l'extérieur et dans les serres, pour arroser les plantes et les champs;*
- *déterrer, couper et transplanter des arbres, des arbustes, des fleurs et des plantes, et les préparer pour la vente;*
- *renseigner les clients sur les techniques de jardinage et le soin des arbres, des arbustes, des fleurs, des plantes et des pelouses;*
- *conduire, s'il y a lieu, des tracteurs et d'autres machines et équipements pour fertiliser, cultiver, moissonner et vaporiser les champs et les plantes;*
- *tenir l'inventaire et commander des fournitures au besoin;*
- *nettoyer les espaces de travail*⁵⁴.

53. Source : Classification nationale des professions, 2006.

54. *Ibidem*.

Pour préciser la nature du travail et de la spécialité des ouvrières et des ouvriers agricoles, le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, AGRICarrières, a mené différentes études. De ces travaux, il est utile de faire ressortir les constatations suivantes.

- En 2001⁵⁵, on définit la fonction d'ouvrière et d'ouvrier agricole selon trois classifications. Le premier profil est celui d'ouvrière et d'ouvrier agricole spécialiste ou généraliste en production animale; un deuxième profil est celui d'ouvrière et d'ouvrier horticole spécialisé et non spécialisé; et un troisième profil est celui d'ouvrière et d'ouvrier agricole en production de céréales et d'oléagineux.
- En 2007, AGRICarrières publiait un annuaire des métiers en agriculture. Ce document présente une version abrégée des différents profils d'ouvrière et d'ouvrier agricole pour chacun des douze secteurs de production végétale et des onze secteurs de production animale. En fait, on y présente un total de 23 profils différents.
- Lors de nos entrevues auprès des exploitantes et des exploitants agricoles, il a été possible de valider que ces profils présentent bien la nature du travail propre à l'ouvrière et l'ouvrier agricole. Cependant, de l'avis même de nombreuses personnes, il y a plusieurs similitudes, dans certaines productions, entre les divers profils alors que, dans d'autres productions, ce travail est peut-être très différent.

À partir de ces profils d'ouvrière et d'ouvrier agricole, il est possible de présenter, sommairement, les principaux éléments qui permettent de subdiviser logiquement cette fonction.

Nous présentons ci-après cette classification, en premier lieu pour les ouvrières et les ouvriers agricoles qui exercent leur travail dans des productions animales et, en second lieu, dans les productions végétales. Pour les besoins de cette classification, nous avons relevé trois aspects :

- la description de la fonction et des tâches principales;
- une estimation du nombre de travailleuses et de travailleurs qui exercent cette fonction;
- le contexte de travail, c'est-à-dire les éléments qui permettent de distinguer un environnement de travail d'un autre.

Nous n'avons pas retenu les exigences d'embauche comme élément de distinction, puisqu'elles varient beaucoup d'un employeur à l'autre. De plus, même si une formation spécialisée est souvent souhaitée, elle est rarement une exigence.

55. *Étude sur les ressources humaines et la structure des emplois en agriculture au Québec, rapport synthèse, 2001, AGRICarrières.*

3.2.2.1 *L'ouvrière et l'ouvrier agricole en production animale*

En production animale, les principaux travaux de l'ouvrière et de l'ouvrier agricole sont généralement les suivants :

Travaux À L'ÉTABLE POUR :

- l'alimentation des animaux;
- la reproduction du troupeau;
- les soins d'hygiène et de santé à prodiguer;
- la régie du troupeau;
- le nettoyage et l'entretien des locaux et de l'équipement;
- l'application des mesures de biosécurité et d'urgence.

Travaux AUX CHAMPS POUR :

- la participation aux travaux de culture;
- l'utilisation de la machinerie agricole ou de tracteur;
- l'entretien et les ajustements mineurs à la machinerie.

L'ouvrière et l'ouvrier agricole en production animale peuvent être considérés comme un généraliste ou un spécialiste dans toute production. Il n'existe pas de données qui permettent d'estimer la proportion de généralistes par rapport à celle de spécialistes. Cependant, il est possible de préciser ce qui caractérise la spécialité :

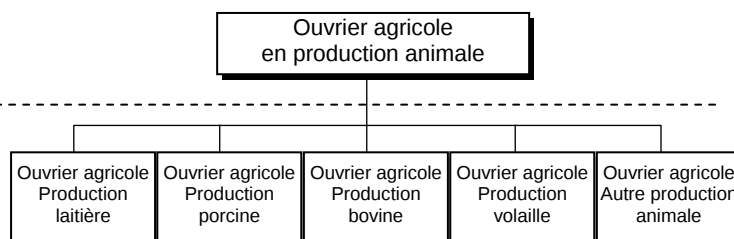
- plus l'entreprise est de petite taille, en nombre de main-d'œuvre, plus l'entrepreneure et l'entrepreneur agricole se doit de confier un plus grand éventail de travaux à l'étable et aux champs à ses ouvrières et ses ouvriers agricoles. Dans de tels cas, il y a souvent très peu de spécialités;
- lorsqu'il y a spécialités, c'est principalement pour les travaux à l'étable. D'abord, parce que ces travaux exigent généralement une présence continue pratiquement toute l'année; ensuite, parce qu'il est souvent plus facile de réserver les travaux aux champs pour les membres de la famille, ces derniers étant plus facilement volontaires pour travailler de nombreuses heures en période de pointe;
- certaines organisations de la production en différentes sections, dans le porc par exemple, favorisent la spécialité des ouvrières et des ouvriers agricoles;
- l'augmentation de la taille des troupeaux est également un aspect qui facilite la spécialité des ouvrières et des ouvriers.

À notre avis⁵⁶, il est possible de subdiviser les ouvrières et les ouvriers agricoles de la production animale en cinq grands groupes selon le milieu de travail et selon son importance relative comme marché de l'emploi pour cette fonction de travail.

56. Ces regroupements sont inspirés des profils de poste présentés dans le document intitulé *Étude sur les ressources humaines et la structure des emplois en agriculture au Québec, rapport synthèse*, 2001, AGRICarières.

Tâches similaires d'un milieu de travail à un autre

Tâches spécifiques selon le type de production



Ouvrières et ouvriers agricoles en production laitière

Il est estimé⁵⁷ qu'en 2006, environ 5 100 personnes occupent, à temps plein ou à temps partiel, l'emploi d'ouvrière ou d'ouvrier agricole en production animale. De ce nombre, 27 % sont des travailleuses et des travailleurs embauchés, les autres étant de la main-d'œuvre familiale.

La traite des vaches est ce qui distingue cette production des autres productions animales. L'ouvrière et l'ouvrier pourra éventuellement accéder à un poste de vachère ou de vacher dans les exploitations laitières d'une certaine taille. Il aura alors de plus grandes responsabilités en régie du troupeau.

Ouvrières et ouvriers agricoles en production de bovins de boucherie

Notre estimation pour ce groupe est de 2 060 emplois en 2006 pour des personnes qui travaillent à temps plein ou à temps partiel. Une très forte proportion (88 %) de ces ouvrières et ces ouvriers est composée de membres, en ligne directe, de la famille du propriétaire.

La principale distinction a rapport au type de travaux à l'étable. Dans ce groupe d'emploi, les ouvrières et les ouvriers agricoles travaillent non seulement à la production de bovins (vaches, taures, génisses et bouvillons), mais également à celle des veaux lourds (veaux de lait et de grain).

Ouvrières et ouvriers agricoles en production porcine

En 2006, il est estimé que 1 990 personnes occupent un emploi comme ouvrière ou ouvrier agricole en production porcine. Cependant, contrairement à la situation dans les productions animales précédentes, une majorité (65 %) de ces emplois est occupée par des personnes embauchées à temps plein ou à temps partiel. Seulement 35 % des emplois sont occupés par de la main-d'œuvre familiale.

Le travail d'ouvrière et d'ouvrier agricole en production porcine se caractérise par le fait que les différentes tâches à exécuter se subdivisent en quatre sections de production,

57. Les estimations présentées pour ces professions sont tirées du tableau 39 intitulé *Estimation de l'emploi d'ouvrière et ouvrier agricole par secteur de production*.

soit les sections de gestation, de mise bas, de pouponnière et d'engraissement. Certaines entreprises exploitent plusieurs de ces sections et ont tendance à former des ouvrières et des ouvriers polyvalents aptes à travailler dans chacune des sections alors que, pour d'autres, la spécialité est préconisée. Évidemment, pour les entreprises exploitant une seule section, la main-d'œuvre est alors spécialisée pour un seul type de production.

Ouvrières et ouvriers agricoles de production avicole (volaille et œufs)

En production avicole en 2006, le nombre des ouvrières et des ouvriers agricoles qui ont un emploi à temps plein ou à temps partiel est estimé à 1 110. Plus des trois quarts (78 %) de ces emplois sont occupés par des personnes embauchées plutôt que par des membres de la famille du propriétaire.

Le travail de ces ouvrières et ces ouvriers avicoles est différent de celui des ouvrières et des ouvriers des autres productions animales. Les distinctions sont les suivantes :

- Des tâches principales relativement différentes selon le type d'exploitation avicole (volaille ou œuf) qui l'emploie.
- Les travaux aux champs ne font que rarement partie des tâches d'une ouvrière et d'un ouvrier avicole.
- Les aires de production (cages, convois, éleveurs, etc.) constituent un milieu de travail qui présente peu de similitude avec celui des autres productions d'animaux d'élevage comme les bovins et les porcs.

Ouvrières et ouvriers agricoles d'autres productions animales

La fonction d'ouvrière et d'ouvrier agricole est également exercée dans toutes les autres productions animales. Même si, pour chacune de ces autres productions, cette fonction est un poste clé, les personnes qui occupent ces emplois à temps plein ou à temps partiel sont relativement peu nombreuses dans l'ensemble de l'agriculture. Notre estimation en 2006 pour les personnes qui occupent ces emplois se définit ainsi :

- production ovine : 230;
- élevage de chevaux : 190;
- toutes les autres productions animales : 530.

Toutes les autres productions animales regroupent différents types de production tels que la production apicole, d'animaux à fourrure, caprine ainsi que celle de grands gibiers et ratites.

Selon le point de vue retenu, il est possible de définir chacune des autres productions animales comme étant un champ de spécialité des ouvrières et des ouvriers agricoles. Avec une vision plus globale, il est également possible de simplement les décrire comme différents milieux de travail pour une ouvrière ou un ouvrier agricole en production animale.

En fait, le travail dans divers contextes d'activité du domaine de l'élevage des animaux différents signifie que la profession d'ouvrière et d'ouvrier agricole en production animale se présente comme étant d'abord une fonction de travail généraliste qui, ensuite, se spécialise selon le type de production animale.

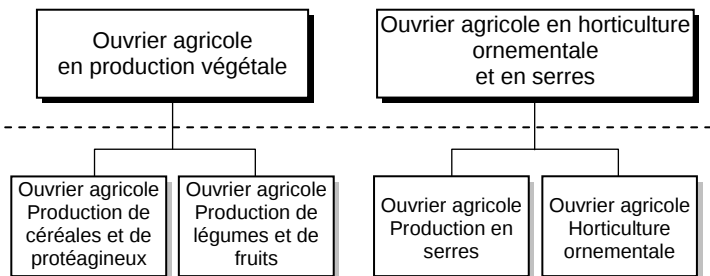
3.2.2.2 L'ouvrière et l'ouvrier agricole en production végétale

Le deuxième groupe de la fonction de travail ouvrière et ouvrier agricole est celui des personnes qui travaillent dans les productions végétales. En tenant compte des trois mêmes caractéristiques, c'est-à-dire les fonctions et les tâches principales, le nombre de travailleuses et de travailleurs qui exercent ce travail ainsi que le contexte de travail, nous présentons les deux principaux profils d'emploi à retenir pour les ouvrières et les ouvriers agricoles en production végétale.

Les deux principaux groupes⁵⁸ d'emplois d'ouvrières et d'ouvriers agricoles en production végétale sont présentés schématiquement comme suit.

Tâches similaires d'un milieu de travail à un autre

Tâches spécifiques selon le type de production



58. Ces regroupements sont inspirés des profils de poste présentés dans le document intitulé *Étude sur les ressources humaines et la structure des emplois en agriculture au Québec, rapport synthèse*, 2001, AGRICarrières.

Ouvrière et ouvrier agricole en production végétale

Les fonctions et les tâches principales des ouvrières et des ouvriers agricoles en production végétale se distinguent selon les deux principaux types de culture.

Céréales, oléoprotéagineux et fourrage	Légumes, fruits
• Travaux aux champs : conduite de tracteur et de machinerie agricole pour préparer le sol, semer, irriguer, pulvériser et récolter. • Entretien préventif de l'équipement. • Participation à l'encadrement des travailleuses et des travailleurs saisonniers. • Autres tâches possibles : – transport de la récolte; – réparation de la machinerie et des bâtiments.	• Travaux aux champs : conduite de tracteur et de machinerie agricole pour préparer, semer, entretenir, récolter et emballer les légumes ou les fruits. • Mise en valeur ou protection des cultures en effectuant du sarclage ou d'autres travaux à l'aide d'outils manuels ou mécaniques. • Travaux de taille des plantes et de classification. • Entretien sommaire de l'équipement. • Participation à l'encadrement des préposés aux récoltes. • Autres tâches possibles : – vente des produits; – emballage et stockage; – chargement et déchargement.

Le nombre d'emplois à temps plein ou à temps partiel pour ce groupe d'ouvrières et d'ouvriers agricoles en production végétale est estimé, au total, à 3 905 en 2006⁵⁹. Rappelons que cette estimation inclut les membres de la famille et les personnes embauchées.

Il est estimé que ces emplois d'ouvrières et d'ouvriers agricoles se trouvent dans les exploitations de céréales et de protéagineux (1 710), dans celles de légumes frais ou de transformation (1 110), dans celles de fruits, y compris les pomicultures (810), et dans les exploitations de fourrage (275).

En production de céréales et de protéagineux, près de 80 % de ces emplois sont occupés par de la main-d'œuvre familiale. Cette proportion est également élevée (85 %) dans les productions de fourrages. Elle est cependant plus faible dans les productions de légumes et de fruits, pour lesquelles nous estimons que la proportion d'ouvrières et d'ouvriers membres de la famille se situe à 57 % et à 49 %, respectivement.

Le groupe d'ouvrières et d'ouvriers agricoles en production végétale se distingue sur les points suivants :

- L'horaire de travail varie souvent avec les conditions de la température. Ces ouvrières et ces ouvriers agricoles peuvent être appelés à faire de longues journées (de 10 à 12 heures de travail par jour); les semaines de six jours et, parfois même en période intensive, de sept jours, ne sont pas rares.

59. Voir le tableau 39 intitulé *Estimation de l'emploi d'ouvrière et ouvrier agricole par secteur de production*.

- Le travail manuel est souvent exigeant même si celui-ci est, en grande partie, effectué par des manœuvres ou d'autres travailleuses et travailleurs saisonniers.
- Plusieurs de ces ouvrières et ces ouvriers agissent comme chefs d'équipe ou superviseurs lorsque l'entreprise embauche du personnel saisonnier.
- L'exercice de ce travail comporte une part de risque dans l'utilisation de la machinerie et de différents outils.
- Les différentes tâches à effectuer sont très variées, selon le type de production, les saisons et les différentes cultures.

Ouvrières et ouvriers agricoles en horticulture ornementale et de serres

Les fonctions et les tâches principales de ces ouvrières et ces ouvriers agricoles se distinguent selon deux types de production.

Production en serres (cultures abritées)	Horticulture ornementale (plein champ et en conteneur)
• Phytoprotection : – inspection des cultures; – recherche de solutions appropriées; – épandage des produits adéquats. • Suivi des plants : – fertilisation; – compilation de données; – tâches d'entretien (repiquage, transplantation, taille, etc.). • Autres : – agir comme chef d'équipe; – participer à des travaux d'entretien de l'équipement.	• Phytoprotection : – inspection des cultures; – recherche de solutions appropriées; – épandage des produits adéquats. • Suivi des plants : – fertilisation; – compilation de données; – tâches de production et d'entretien (plantation, transplantation, empotage, taille). • Autres : – agir comme chef d'équipe; – conduire la machinerie agricole.

En 2006⁶⁰, on estime que près de 4 000 personnes ont un emploi comme ouvrières et ouvriers de pépinières et de serres. Les deux tiers (66,4 %) de ceux-ci sont présents dans des exploitations de cultures abritées, 25 % le sont dans des productions d'horticulture ornementale plein champ et 9 % le sont dans les exploitations d'horticulture ornementale en conteneur. Environ 75 % de ces emplois seraient à temps plein, mais seulement 63 % travailleraient plus de 39 semaines par année. On estime que 80 % des ouvrières et des ouvriers agricoles de pépinières et de serres sont des personnes embauchées, alors que seulement 20 % sont de la main-d'œuvre familiale.

60. Voir le tableau 40 intitulé *Estimation de l'emploi des ouvrières et ouvriers de pépinières et de serres par secteur horticole*.

Les emplois à titre d'ouvrière et d'ouvrier agricole en horticulture ornementale et en serres se distinguent par les caractéristiques suivantes :

- Dans les productions en serres, les ouvrières et les ouvriers ont un horaire de cinq jours par semaine. Plusieurs occupent un emploi annuel à temps plein.
- Le travail exige une bonne dextérité et une bonne condition physique.
- Les variations climatiques exercent peu d'influence sur le travail des ouvrières et des ouvriers en serres. Cependant, les personnes qui travaillent dans des productions en horticulture ornementale doivent, eux, adapter leur horaire à la météo.
- Les ouvrières et les ouvriers qui ont un degré d'expertise plus élevé se voient confier des responsabilités plus grandes et sont plus aptes à obtenir un emploi permanent.

En production végétale, les distinctions entre les deux groupes d'emplois présentés sont généralement celles du marché du travail. Ce qui est plus difficile à cerner, c'est le degré de spécialité. D'ailleurs, AGRICarières présente, dans son annuaire, des métiers résultant des profils d'ouvrières et d'ouvriers agricoles spécialisés et non spécialisés.

On trouve cette structure d'emploi dans les entreprises de grande taille principalement alors que, pour les petites et moyennes exploitations, on ne trouve qu'une seule appellation d'ouvrière et d'ouvrier agricole.

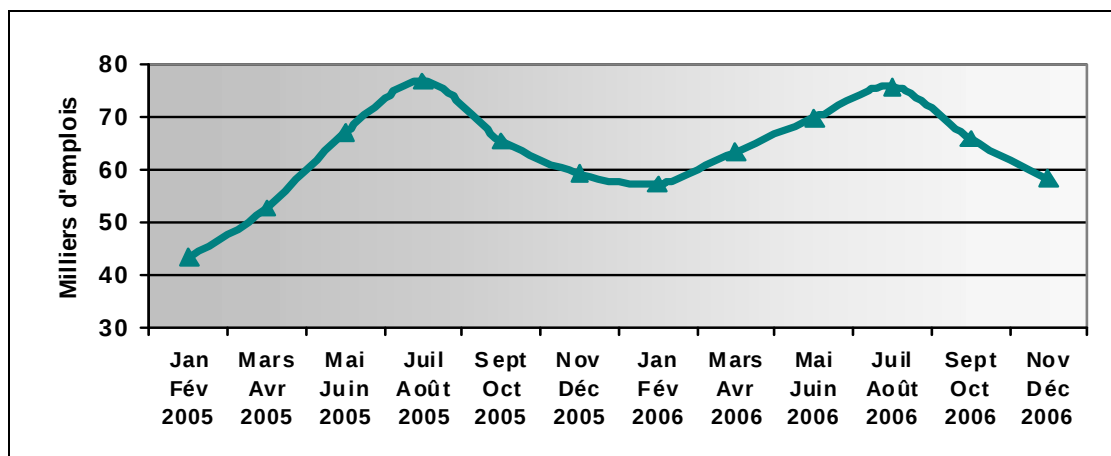
Souvent, les différentes appellations d'emploi décrivent plus ou moins bien les fonctions et les tâches à exécuter. Par exemple, une ouvrière ou un ouvrier agricole « spécialisé » verra ses tâches varier avec les différents cycles de production. Dans certaines périodes, il effectuera majoritairement des tâches « spécialisées », alors qu'à d'autres périodes, il exécutera principalement des tâches « non spécialisées » selon les besoins et les ressources humaines disponibles.

3.2.3 Les conditions d'emploi

3.2.3.1 Les variations saisonnières de l'emploi

En agriculture, la fluctuation saisonnière des emplois est souvent perçue comme étant l'une des principales difficultés du recrutement et de la rétention de la main-d'œuvre.

Figure 19
Fluctuation saisonnière de l'emploi dans l'agriculture au Québec, de 2005 à 2006



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active* (moyenne sur deux mois des données mensuelles).

Certes, les emplois saisonniers sont nombreux et le total des emplois est généralement à son maximum dans les mois de juillet et août, et il est à son minimum dans les mois de janvier et février de chaque année. Selon l'estimation de 2006, l'emploi total en agriculture a été, en moyenne, de 65 100 et ce niveau a fluctué de 54 600 en janvier pour atteindre 77 700 en juillet.

Ces fluctuations sont importantes et elles caractérisent l'emploi des ouvrières et des ouvriers agricoles.

Il importe, cependant, de nuancer l'effet du travail saisonnier sur l'emploi des ouvrières et des ouvriers agricoles. D'abord, parce que la main-d'œuvre saisonnière occupe souvent des emplois de préposées et de préposés aux récoltes, de manœuvres agricoles ou de journalières et de journaliers. Ensuite, parce que le travail saisonnier n'est pas aussi présent dans tous les types de production. Enfin, parce que plusieurs entreprises agricoles conservent leurs ouvrières et leurs ouvriers agricoles à leur emploi toute l'année.

En appliquant les mêmes fluctuations annuelles de l'ensemble de l'emploi en agriculture à celles des professions d'ouvrière et d'ouvrier agricole et d'ouvrière et d'ouvrier de pépinières et de serres, nous obtenons les estimations suivantes⁶¹.

61. Les données de l'ensemble des emplois en agriculture proviennent de Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, et les estimations de l'emploi par profession sont celles d'Emploi-Québec. Voir les tableaux 34 et 35 du rapport.

Tableau 42
Estimation des variations saisonnières (minima et maxima) de l'emploi

	Nombre d'emplois (milliers)		
	Minima	Moyenne	Maxima
Ensemble des emplois en agriculture	54,6	65,1	77,7
Ouvrières et ouvriers agricoles (CNP 8431)	14,3	17	20,3
Ouvrières et ouvriers de pépinières et de serres (CNP 8432)	3,4	4	4,8
	17,7	21	25,1

En 2006, il y aurait eu, en basse saison, un minimum de 17 700 emplois d'ouvrière et d'ouvrier agricole. Selon nous, cette estimation est même conservatrice compte tenu de nos remarques précédentes sur les principaux emplois de travailleuses et de travailleurs saisonniers.

Selon les données du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 33,3 % de l'ensemble de la main-d'œuvre est constitué de la main-d'œuvre embauchée comme saisonnière. Cependant, cette proportion est très variable selon le type de production.

Tableau 43
Part de la main-d'œuvre saisonnière par type de production

Principales productions animales	Main-d'œuvre embauchée saisonnière en pourcentage de l'ensemble de la main-d'œuvre de ce type de production
Bovins laitiers	16,8 %
Bovins de boucherie	9,5 %
Porcs	23,4 %
Volailles	15,3 %
Principales productions végétales	Main-d'œuvre embauchée comme saisonnière, en pourcentage de l'ensemble de la main-d'œuvre de ce type de production
Céréales et protéagineux	21,2 %
Cultures abritées	55,2 %
Fruits	74,4 %
Légumes	71,5 %
Horticulture ornementale	74,6 %

Source : *Profil de la main-d'œuvre agricole*, 2003, MAPAQ.

Il est évident que, pour les ouvrières et les ouvriers agricoles en production animale, l'emploi est très souvent de nature permanente, c'est-à-dire presque à longueur d'année. Pratiquement la moitié des ouvrières et des ouvriers agricoles en production végétale exerce ce métier de façon saisonnière, sauf dans le cas des emplois du secteur des céréales et des protéagineux. Dans ce type de production, la main-d'œuvre saisonnière représente un peu plus de 20 %.

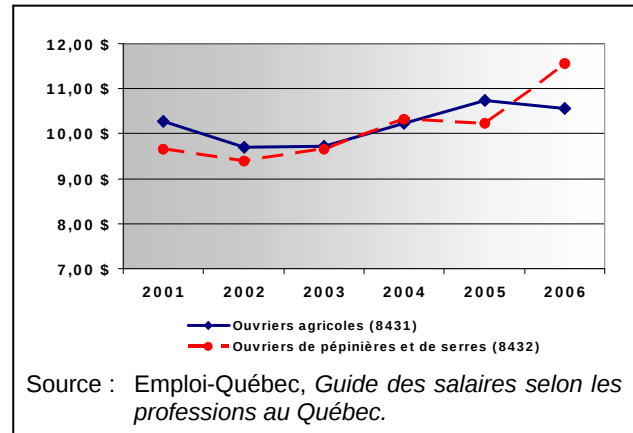
Différentes données et études permettent d'avoir un aperçu des principales conditions d'emploi pour les ouvrières et les ouvriers agricoles.

3.2.3.2 La rémunération des ouvrières et des ouvriers agricoles

Pour évaluer la rémunération, le tarif horaire moyen est un bon indicateur.

Figure 20
Évolution du tarif horaire moyen

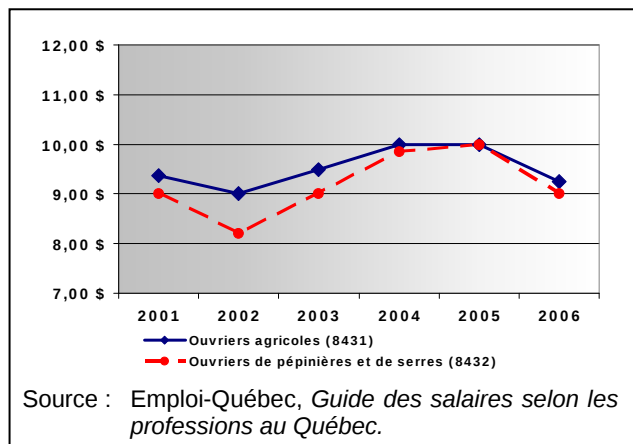
Selon les données de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, le tarif horaire moyen des ouvrières et des ouvriers agricoles (CNP 8431) a été de 10,56 \$ en 2006, avec une augmentation de plus de 1,00 \$ depuis 2002. Le tarif horaire moyen des ouvrières et des ouvriers de pépinières et de serres, lui, a augmenté, pour la même période, de plus de 2,00 \$. En 2006, selon ces données, le tarif horaire moyen pour cette profession serait de 11,56 \$.



Cependant, le tarif horaire moyen est un indicateur imprécis quant à l'écart possible de la rémunération.

Figure 21
Évolution du tarif horaire médian

Le tarif horaire médian nous renseigne sur le point milieu, c'est-à-dire que 50 % des travailleuses et des travailleurs touchent un salaire plus élevé que ce tarif, et 50 % reçoivent un salaire moins élevé. En 2004 et 2005, le tarif horaire médian a été de 10 \$ pour la profession d'ouvrière et d'ouvrier agricole (CNP 8431) et celle d'ouvrière et d'ouvrier de pépinières et de serres (CNP 8432). En 2006, ces tarifs horaires ont diminué à 9,25 \$ et 9,00 \$, respectivement. L'une des raisons pouvant expliquer cette diminution est la création de plusieurs nouveaux emplois pour lesquels des travailleuses et des travailleurs peu expérimentés ont été recrutés et ont reçu un salaire de débutant.



Ces données permettent de voir l'évolution de la rémunération. Cependant, comme elles incluent la main-d'œuvre saisonnière et à temps partiel, le tarif horaire indiqué est plus bas que celui de la main-d'œuvre à temps plein et travaillant 40 semaines et plus par année.

Les enquêtes sur les conditions de travail, faites pour le compte d'AGRlcarrières, permettent de mieux cerner la rémunération des ouvrières et des ouvriers agricoles qui travaillent à temps plein dans certains types d'exploitation agricole.

Tableau 44
Salaire horaire des ouvriers agricoles pour trois secteurs de production, en 2003 et 2006

	Production laitière		Porc		Serres	
	2003	2006	2003	2006	2003	2006
Salaire moyen (\$/h)	10,84	11,54	12,00	12,90	10,94	12,85
Salaire minimum (\$/h)	4,17	8,00	5,50	6,75	8,00	10,00
Salaire maximum (\$/h)	20,00	17,86	19,11	21,63	16,00	20,00

Source : Groupe AGEKO pour le compte d'AGRlcarrières, *Étude sur les conditions de travail – Productions laitière, porcine et serricole*, 2006, p. 3.

Nous constatons qu'en 2006, selon le type de production, le salaire moyen varie de 11,54 \$ à 12,85 \$ pour une ouvrière et un ouvrier agricole. Une autre enquête menée en 2005⁶² indique un tarif horaire moyen de 12,50 \$ pour les ouvrières et les ouvriers « spécialisés » en productions maraîchères.

En 2007, les données recueillies lors de nos rencontres avec des exploitantes et des exploitants agricoles nous indiquent des salaires de l'ordre de 9,00 \$ à 10,00 \$ pour les ouvrières et les ouvriers agricoles débutants. Cependant, les salaires maximums seraient légèrement inférieurs à ce que révèle l'enquête du groupe AGEKO.

3.2.3.3 Les autres conditions d'emploi

LES HORAIRES DE TRAVAIL

Tableau 45
Heures travaillées par semaine selon le poste et le secteur de production, en 2003 et 2006 – Ouvrières et ouvriers agricoles

	Production laitière		Porc		Serres	
	2003	2006	2003	2006	2003	2006
Moyenne (heures)	47,1	44,2	43,0	43,0	41,4	38,9
Minimum (heures)	30	30	30	35	32	30
Maximum (heures)	70	60	60	55	60	45

Source : Groupe AGEKO pour le compte d'AGRlcarrières, *Étude sur les conditions de travail – Productions laitière, porcine et serricole*, 2006, p. 3.

62. *Études sur les conditions de travail en production maraîchère*, Services conseils Bernard Belzile inc., septembre 2005.

Nous observons que l'écart entre les minimums d'heures travaillées et leur maximum peut être très grand. Il a cependant diminué en 2006, ce qui signifie que les employeuses et les employeurs agricoles se préoccupent de plus en plus de la qualité de vie au travail.

LES AVANTAGES SOCIAUX

Tableau 46
Proportion des employés qui bénéficient de certains avantages sociaux dans les secteurs du lait, de la production porcine et de la production en serres – Ouvrières et ouvriers agricoles

	Production laitière	Porc	Serres
	En %	En %	En %
Assurance-salaire	1,0	10,8	21,4
Assurance-maladie	2,0	4,0	28,6
Assurance-vie	1,0	2,7	28,6
Assurance-invalidité	2,0	2,7	35,7
Cotisation au régime de retraite	16,0	13,5	21,4
Jours de maladie payés	41,0	62,2	42,9
Dons en nature	55,0	52,7	71,4
Repas	29,0	8,1	0,0
Logement	11,0	20,3	0,0

Source : Groupe AGECO pour le compte d'AGRlcarrières, *Étude sur les conditions de travail – Productions laitière, porcine et serricole*, 2006, p. 19.

Selon la taille de l'entreprise et le genre d'organisation, les avantages sociaux varient beaucoup. Une étude récente d'AGRlcarrières permet de constater que les assurances collectives sont plus souvent offertes dans les entreprises serricoles. Les jours de maladie payés et les dons en nature sont les avantages offerts le plus fréquemment.

4 L'OFFRE DE FORMATION

4.1 La formation initiale relative à la fonction de travail

Les programmes de formation professionnelle ciblés par la présente étude sont ceux qui visent la formation des ouvrières et des ouvriers agricoles. Cinq programmes d'études sont offerts.

Productions animales

- Production laitière (DEP 5167)
- Production porcine (DEP 5171)
- Production de bovins de boucherie (DEP 5168)

Productions végétales

- Production horticole (DEP 5210)
- Grandes cultures (DEP 5254)

Afin de rendre compte de la situation actuelle en formation initiale, nous présentons dans les sections suivantes :

- Une brève description des objectifs de chacun des programmes de formation professionnelle à l'étude.
- Les données relatives au nombre de débutants, de débutants visés, au placement des personnes diplômées, aux principales professions occupées par les personnes diplômées et aux secteurs d'activité dans lesquels celles-ci occupent un emploi.
- Les principales constatations en ce qui concerne l'offre de formation pour chacun des programmes.
- Un sommaire des principales caractéristiques des élèves inscrits dans ces programmes. Les tableaux et les figures de l'annexe 2 présentent de l'information plus détaillée à propos de ces caractéristiques (l'évaluation du nombre d'élèves inscrits, la distribution selon l'âge et le sexe ainsi que le taux de délivrance des diplômes).

4.1.1 Le programme d'études Production laitière (DEP 5167)

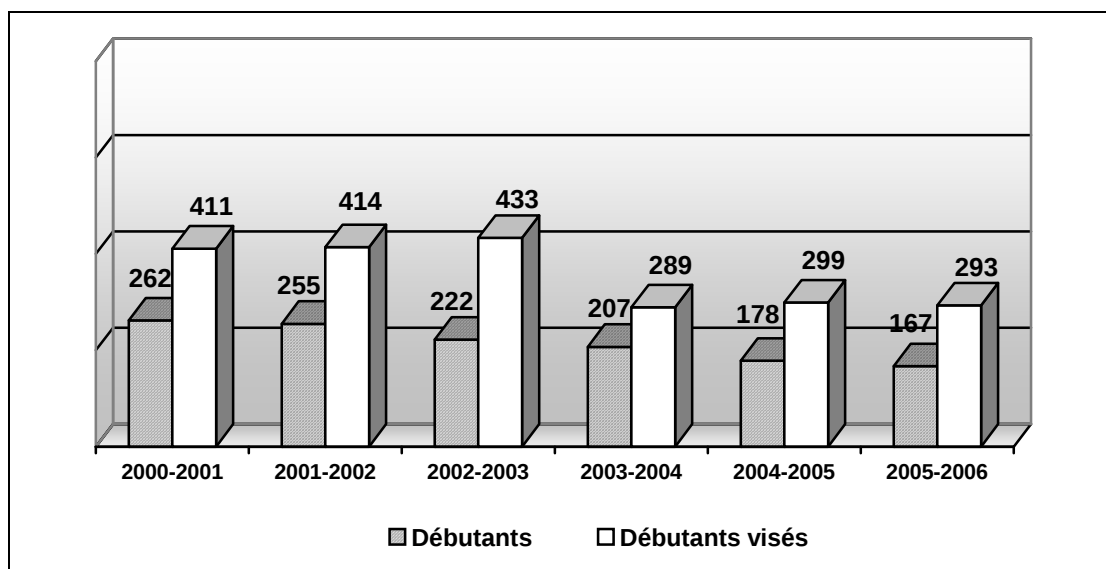
Objectifs du programme d'études

Approuvé en 1995, ce programme d'études conduit à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP). D'une durée de 1 245 heures, les objectifs du programme se résument comme suit :

« Acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour faire l'élevage des bovins laitiers, effectuer les travaux de préparation du sol, semer, produire et entreposer des plantes qui servent à l'alimentation du troupeau⁶³. »

Treize commissions scolaires sont autorisées à offrir le programme d'études, dont une en langue anglaise.

Figure 22
Évolution du nombre de débutants du programme d'études
Production laitière (DEP 5167)



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

63. Source : Inforoute FPT, www.inforoutefpt.org.

Tableau 47
Nombre de débutants du programme d'études Production laitière (DEP 5167)

Régions (nombre de commissions scolaires)	Débutants inscrits				
	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Bas-Saint-Laurent (1)	25	42	20	13	22
Saguenay–Lac-Saint-Jean (1)	12	6	9	14	5
Estrie (1)	40	41	38	40	37
Outaouais (1)	-	-	-	-	-
Abitibi-Témiscamingue (1)	8	2	10	3	1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1)	-	-	-	-	-
Chaudière-Appalaches (1)	72	48	43	28	31
Lanaudière (1)	9	12	6	8	-
Laurentides (1)	10	11	13	6	8
Montréal (2)	49	34	34	45	30
Centre-du-Québec (1)	36	26	34	21	33
Nombre total de débutants	261	222	207	178	167
Nombre total d'élèves inscrits	351	316	298	247	232

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Le nombre de débutants dans ce programme diminue constamment. De 2000-2001 à 2005-2006, le nombre total de débutants a diminué de 36,2 %. L'impact de cette diminution est important.

- Pour les commissions scolaires autorisées des régions de Lanaudière, de l'Abitibi-Témiscamingue et des Laurentides, nous observons, depuis quelques années, une baisse inquiétante des débutants.
- Deux commissions scolaires, une de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et une autre de la région de l'Outaouais, n'ont aucune inscription dans ce programme d'études depuis 2001-2002.
- Selon le modèle d'adéquation formation-emploi, ce programme est en « déséquilibre », et ce, même si, en 2003-2004, il y a eu une révision à la baisse du nombre de débutants visé.

La diminution des débutants a également une incidence sur l'effectif du programme. À partir des tableaux et des figures présentés à l'annexe 2, nous pouvons décrire, sommairement, les caractéristiques des élèves inscrits en production laitière.

- Évidemment, le nombre total d'élèves inscrits a, lui aussi, diminué. En 2005-2006, ce nombre était de 232, ce qui représente une baisse de 33,9 % en cinq ans.

- Cependant, la distribution des élèves inscrits selon l'âge a peu varié depuis cinq ans. En 2005-2006, elle était de 72,8 % pour les jeunes âgés de moins de 20 ans, de 13,4 % pour le groupe des jeunes âgés de 20 à 24 ans et de 13,8 % pour les personnes de 25 ans ou plus.
- Les élèves inscrits dans ce programme d'études sont toujours, en majorité, de sexe masculin. En 2004-2005, la proportion d'hommes était de 76,1 %, alors qu'en 2005-2006, elle est de 77,2 %.
- Après deux ans, le taux de délivrance des diplômes est, en moyenne, de 73,5 %, ce qui est supérieur au taux de l'ensemble des programmes de la filière DEP (68 %).

Tableau 48
Évolution du placement des personnes diplômées du programme d'études
Production laitière (DEP 5167)

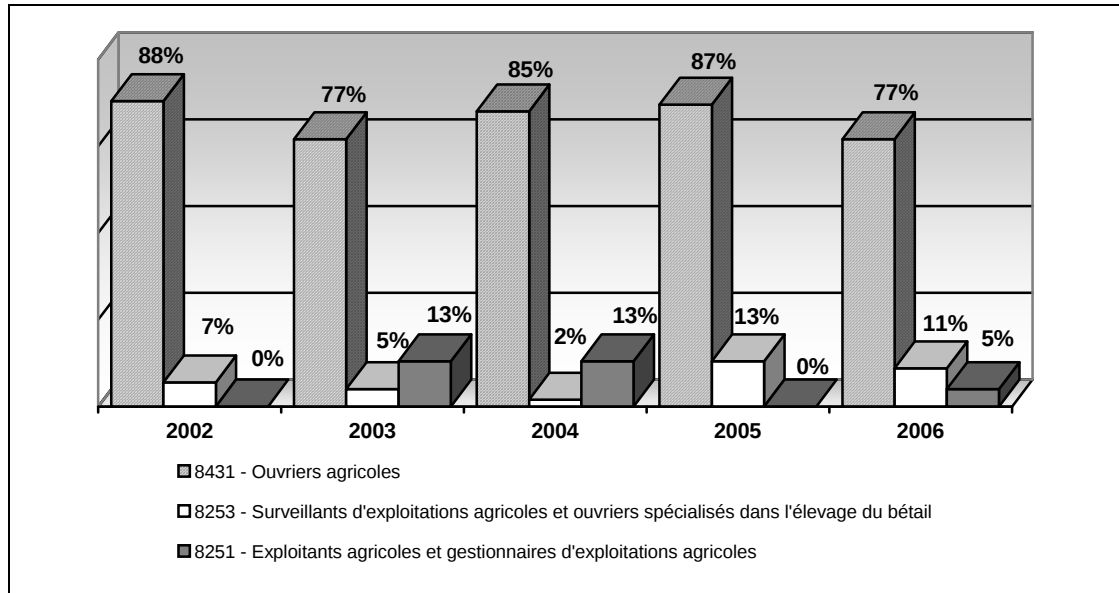
	AU 31 MARS		AU 1 ^{er} JUIN	
	2005	2006	2005	2006
Personnes diplômées visées par l'enquête	179	150	179	150
Taux de réponse (en %)	82,1	72,7	82,1	72,7
En emploi (en %)	71,4	67,0	81,6	71,6
- À temps plein (en %)	96,2	94,5	-	-
- En rapport avec la formation (en %)	88,1	87,0	-	-
Salaire hebdomadaire (en \$)	394	418	394	418
Aux études (en %)	15,6	22,0	15,6	22,9
En recherche d'emploi (en %)	8,2	5,5	0,7	2,8
Taux de chômage (en %)	10,3	7,6	0,8	3,7
Personnes inactives (en %)	4,8	5,5	2,0	2,8

Source : *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les données relatives au placement des personnes diplômées du programme d'études Production laitière permettent de constater ce qui suit.

- En juin, les personnes diplômées, qui sont en emploi, sont plus nombreuses qu'elles le sont au mois de mars. Un très faible pourcentage se déclare inactif.
- En 2006, on observe une diminution des personnes qui sont en emploi par rapport au résultat de l'année précédente. En juin, cet écart se situe à près de 10 % par rapport à 2005. Il s'explique, en bonne partie, par une augmentation allant de 15,6 % à 22,9 % des personnes diplômées qui déclarent être toujours aux études. Il faudra voir si cette situation se poursuivra dans les prochaines années.
- En 2006, tout comme l'année précédente, les emplois sont, en très grande majorité, à temps plein (94,5 %) et en rapport avec la formation (87 %).

Figure 23
Principales professions occupées (CNP) par les personnes diplômées du programme d'études Production laitière (DEP 5167)



Source : *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les données pour 2005 et 2006 sont provisoires.

En 2006, 88 % des personnes diplômées du programme d'études Production laitière exercent une des deux professions visées par le programme. Soixante-dix-sept pour cent ont un emploi d'ouvrière et d'ouvrier agricole (CNP 8431) et 11 %, un emploi de surveillante et de surveillant d'exploitations agricoles et d'ouvrière et d'ouvrier spécialisé dans l'élevage du bétail (CNP 8253). À noter que, pour les enquêtes *Relance* 2005 et 2006, les données sont provisoires.

Une autre profession occupée par les personnes diplômées du programme d'études Production laitière est celle d'exploitante et d'exploitant agricole et gestionnaire d'exploitation agricole (CNP 8251). En fait, pour les résultats des années allant de 2002 à 2006, la proportion de personnes diplômées exerçant cette profession a varié de 0 à 13 % selon l'année. Cette profession n'est pas visée par le programme d'études. Les données sur cinq ans indiquent qu'au total, 6,2 % des personnes diplômées exercent cette profession.

Tableau 49
Les secteurs d'activité dans lesquels les personnes diplômées du programme d'études
Production laitière (DEP 5167) ont un emploi

Enquête Relance / Secteur d'activités selon le SCIAN	Répartition des personnes diplômées (année de l'enquête)							
	2003		2004		2005		Total	
	N=100	En %	N=89	En %	N=76	En %	N=265	En %
Élevage de bovins (1121)	91	91,0	85	95,5	73	96,1	249	94,0
Activités de soutien aux cultures agricoles (1151)	1	1,0	1	1,1	-	-	2	0,8
Autres types d'élevage (1129)	-	-	-	-	2	2,6	2	0,8
Culture de plantes oléagineuses et de céréales (1111)	-	-	1	1,1	-	-	1	0,4
Activités de soutien à l'élevage (1152)	-	-	1	1,1	-	-	1	0,4
Élevage de porcs (1122)	-	-	-	-	1	1,3	1	0,4
Diverses activités de fabrication connexes à l'agriculture	3	3,0	-	-	-	-	3	1,1
Diverses activités de commerce connexes à l'agriculture	1	1,0	1	1,1	-	-	2	0,8
Autres secteurs d'activité	4	4,0	-	-	-	-	4	1,5

Source : Données de *La Relance au collégial en formation technique*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Regroupement effectué à partir du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les données sont provisoires pour 2005.

Quatre-vingt quatorze pour cent du total des personnes ayant répondu aux enquêtes *Relance* des années allant de 2002 à 2004 occupent un emploi dans le secteur de l'élevage de bovins⁶⁴. Très peu de ces personnes diplômées sont employées dans un autre secteur d'activité agricole ou dans une fonction n'ayant aucun lien avec l'agriculture.

4.1.2 Le programme d'études Production porcine (DEP 5171)

Objectifs du programme d'études

Approuvé en 1998, ce programme d'études conduit à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP). D'une durée de 1 170 heures, les objectifs du programme sont les suivants :

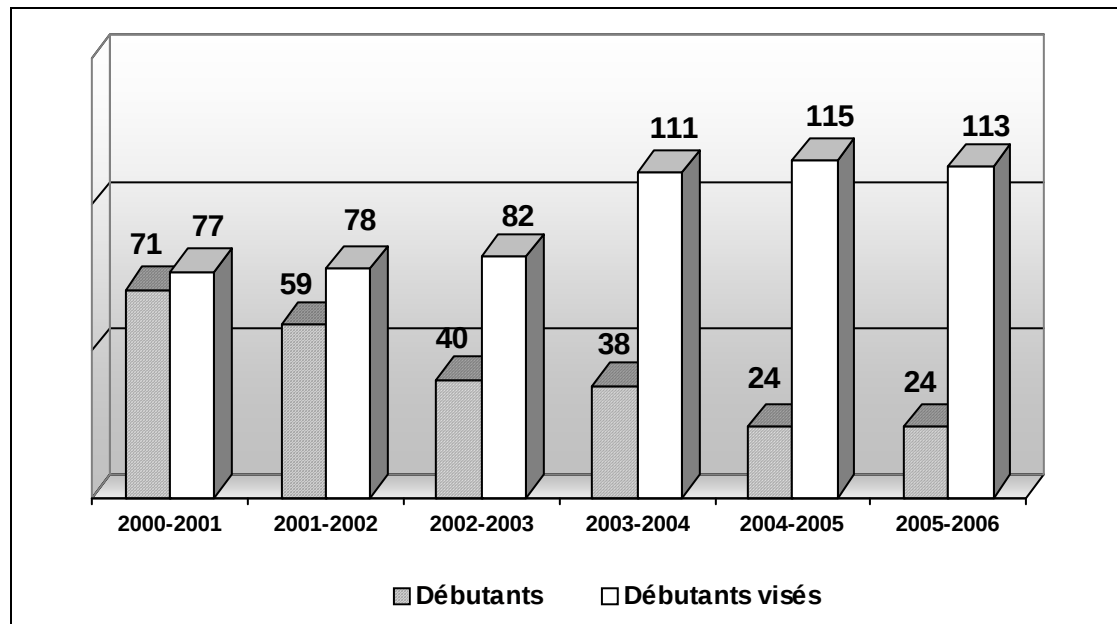
- « *Rendre la personne efficace dans l'exercice du métier d'ouvrière qualifiée et d'ouvrier qualifié en production porcine*
- *lui permettre de réaliser correctement et avec des résultats acceptables, dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes à la production porcine;*

64. Les données regroupées à partir du SCIAN ne permettent pas de distinguer le secteur des bovins laitiers de celui des bovins de boucherie.

- lui permettre d'évoluer de façon appropriée dans le contexte du travail en favorisant :
 - l'acquisition des habiletés nécessaires à l'organisation et à la planification de son travail;
 - l'acquisition des habiletés de base nécessaires à l'exécution des tâches du métier telles que le soudage à l'arc et au gaz;
 - l'application de notions de base concernant l'anatomie et la physiologie animales et végétales, l'alimentation, la génétique, les engrais, les amendements;
 - l'acquisition de connaissances permettant l'utilisation de l'informatique;
 - le développement de la capacité à communiquer en milieu de travail;
 - l'acquisition de connaissances de base permettant de dépister les ennemis des cultures et d'utiliser des pesticides;
 - le développement de la préoccupation pour l'environnement, la santé et la sécurité;
 - le renforcement des habitudes d'observation et de précision dans l'exécution des tâches⁶⁵. »

Cinq commissions scolaires sont autorisées à offrir le programme d'études.

Figure 24
Évolution du nombre de débutants du programme d'études
Production porcine (DEP 5171)



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

65. Source : Inforoute FPT, www.inforoutefpt.org.

Tableau 50
Nombre de débutants du programme d'études Production porcine (DEP 5171)

Régions (nombre de commissions scolaires)	Débutants inscrits				
	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Bas-Saint-Laurent (provisoire) (1)	4	2	1	-	-
Estrie (1)	2	1	4	-	3
Chaudière-Appalaches (1)	21	16	18	14	9
Lanaudière (1)	-	-	-	-	-
Montréal (1)	21	13	10	8	7
Centre-du-Québec (1)	11	8	5	2	5
Nombre total de débutants	59	40	38	24	24
Nombre total d'élèves inscrits	65	51	45	28	27

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Le nombre de débutants dans ce programme diminue constamment au cours des années allant de 2001-2002 à 2004-2005. Par contre, il est demeuré stable en 2005-2006. De 2000-2001 à 2005-2006, le nombre total de débutants a diminué de 66,2 %. L'impact de cette diminution est important.

- Toutes les commissions scolaires autorisées ont moins de dix nouvelles inscriptions en 2005-2006.
- Deux commissions scolaires, celles des régions du Bas-Saint-Laurent et de Lanaudière, ne donnent plus ce programme.
- Selon le modèle d'adéquation formation-emploi, ce programme est considéré comme étant en « déséquilibre mineur ».
- Plusieurs compétences de ce programme sont des compétences identiques à celles des programmes d'études professionnelles en production laitière, en production de bovins de boucherie et en production horticole ou à forte probabilité d'équivalence avec celles-ci. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez consulter l'annexe 4.

Évidemment, la diminution des débutants a une incidence sur l'effectif du programme. À partir des tableaux et des figures présentés à l'annexe 2, nous pouvons décrire sommairement les caractéristiques des élèves inscrits en production porcine.

- Évidemment, le nombre total d'élèves inscrits a diminué lui aussi. En 2005-2006, ce nombre était de 27, ce qui représente une baisse de 58,5 % en cinq ans.
- La distribution des élèves inscrits selon l'âge a varié depuis cinq ans. La proportion d'élèves âgés de moins de 20 ans a augmenté d'environ 10 % en 2004-2005 et 2005-2006. En 2005-2006, elle était de 59,3 % pour les jeunes âgés de moins de

20 ans, de 14,8 % pour le groupe des jeunes âgés de 20 à 24 ans et de 25,9 % pour les personnes de 25 ans ou plus.

- Les élèves inscrits dans ce programme d'études sont toujours, en majorité, de sexe masculin. En 2004-2005, la proportion d'hommes était de 67,9 %, alors qu'en 2005-2006, elle est de 70,4 %.
- Après deux ans, le taux de délivrance des diplômes est, en moyenne, de 76,1 %, ce qui est supérieur au taux de l'ensemble des programmes de la filière DEP (68 %).

Tableau 51
Évolution du placement des personnes diplômées du programme d'études
Production porcine (DEP 5171)

	AU 31 MARS		AU 1 ^{er} JUIN	
	2005	2006	2005	2006
Personnes diplômées visées par l'enquête	35	11	35	11
Taux de réponse (en %)	80,0	63,6	80,0	63,6
En emploi (en %)	92,9	71,4	89,3	71,4
- À temps plein (en %)	88,5	100,0	-	-
- En rapport avec la formation (en %)	87,0	100,0	-	-
Salaire hebdomadaire (en \$)	512	425	512	425
Aux études (en %)	7,1	0,0	7,1	0,0
En recherche d'emploi (en %)	0,0	0,0	3,6	0,0
Taux de chômage (en %)	0,0	0,0	3,8	0,0
Personnes inactives (en %)	0,0	28,6	0,0	28,6

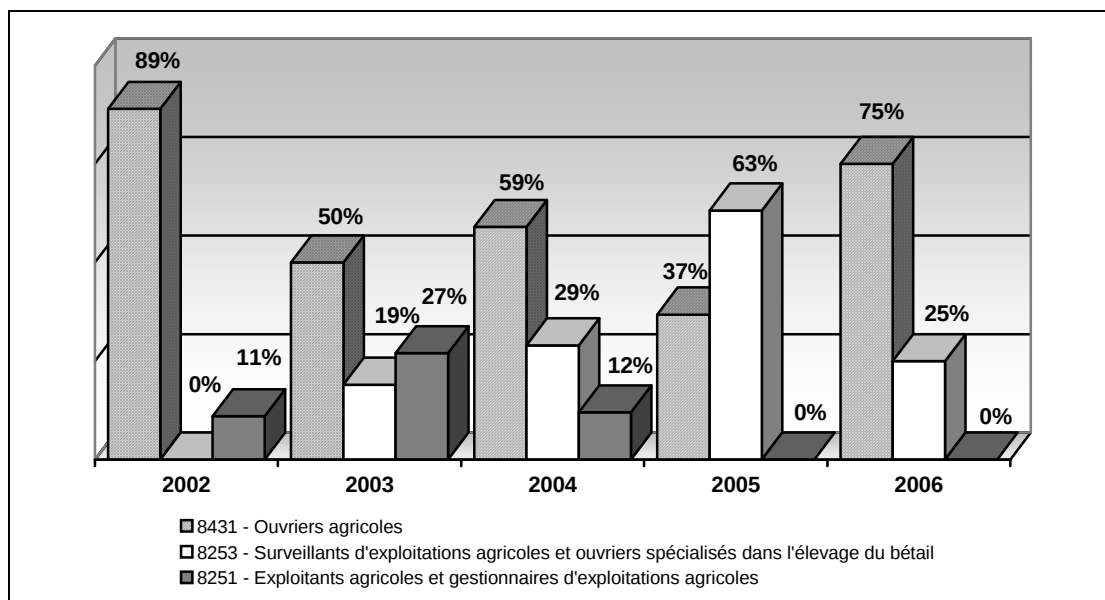
Source : *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les données des enquêtes *Relance* en ce qui a trait au placement des personnes diplômées du programme d'études Production porcine permettent de faire les observations suivantes :

- En 2005, les personnes diplômées en emploi sont moins nombreuses en juin qu'elles le sont en mars. En 2006, le nombre est le même en juin et en mars.
- En 2006, on observe une diminution des personnes en emploi par rapport au résultat de l'année précédente. En juin, l'écart est de 12 %, alors qu'en mars, il est de 21,5 %. Il faudra voir si cette situation se poursuivra dans les prochaines années et si elle est liée aux difficultés économiques des exploitations de porc.
- La baisse des salaires hebdomadaires en 2006 est, fort probablement, liée à la situation économique des productions de porc.

- En 2006, les emplois sont tous à temps plein et en rapport avec la formation. En 2005, une très forte proportion des emplois est à temps plein (> 88,5 %) et en rapport avec la formation (78,7 %).

Figure 25
Principales professions occupées (CNP) par les personnes diplômées du programme d'études Production porcine (DEP 5171)



Source : *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les données pour 2005 et 2006 sont provisoires.

En 2004 et en 2005, toutes les personnes diplômées du programme d'études Production porcine exercent une des deux professions visées par ce programme d'études.

De 2002 à 2004, de 11 % à 27 % des personnes diplômées du programme d'études Production porcine ont déclaré exercer la profession d'exploitantes et d'exploitants agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles. En 2005 et 2006, la situation semble avoir changé, puisque aucune personne diplômée n'a déclaré exercer cette profession qui, rappelons-le, n'est pas visée par le programme.

Tableau 52
Les secteurs d'activité dans lesquels les personnes diplômées du programme d'études
Production porcine (DEP 5171) ont un emploi

Enquête Relance / Secteur d'activité selon le SCIAN	Répartition des personnes diplômées (année de l'enquête)							
	2003		2004		2005		Total	
	N=26	En %	N=17	En %	N=19	En %	N=62	En %
Élevage de porcs (1122)	21	80,8	17	100,0	17	89,5	55	88,7
Élevage de bovins (1121)	2	7,7	-	-	1	5,3	3	4,8
Activités de soutien à l'élevage (1152)	2	7,7	-	-	-	-	2	3,2
Autres types d'élevage (1129)	-	-	-	-	1	5,3	1	1,6
Autres secteurs d'activité	1	3,8	-	-	-	-	1	1,6

Source : Données de *La Relance au collégial en formation technique*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Regroupement effectué à partir du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les données pour l'année 2005 sont provisoires.

Une très grande proportion des personnes diplômées du programme d'études Production porcine, soit 88,7 % des personnes ayant répondu aux enquêtes *Relance* de 2003 à 2005, occupe un emploi dans le secteur de l'élevage de porcs. Les autres secteurs de production agricole mentionnés comme étant des employeurs de ces personnes diplômées sont l'élevage d'autres types d'animaux ou des activités de soutien à l'élevage.

4.1.3 Le programme d'études Production de bovins de boucherie (DEP 5168)

Objectifs du programme d'études

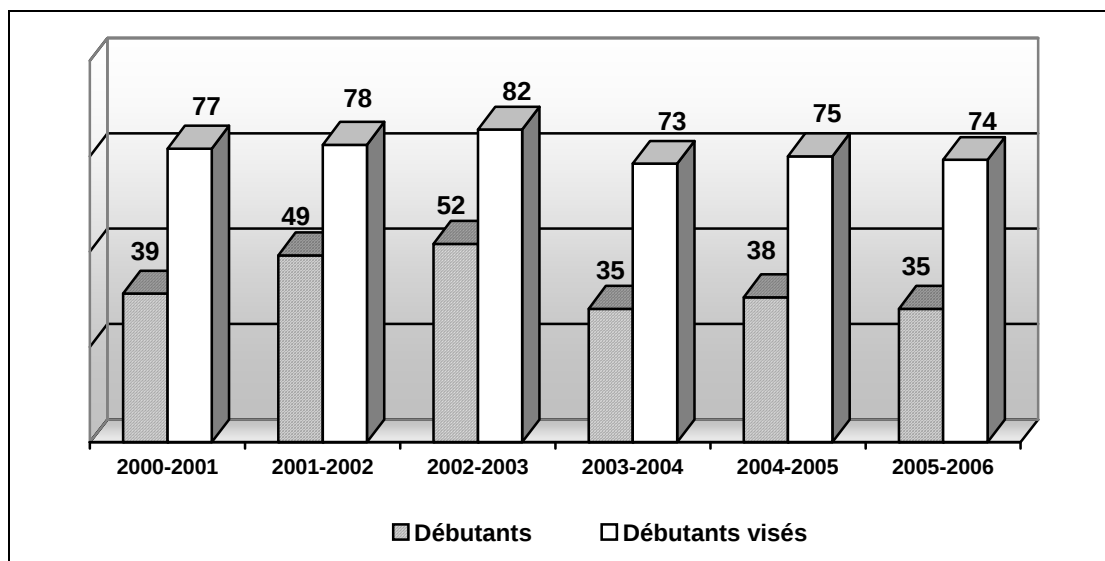
Approuvé en 1995, ce programme d'études conduit à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP). D'une durée de 1 245 heures, les objectifs du programme sont les suivants :

« Acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour faire l'élevage des bovins (viande), effectuer les travaux de préparation du sol, semer, produire et entreposer des plantes appropriées à l'alimentation du troupeau⁶⁶. »

Onze commissions scolaires sont autorisées à offrir le programme d'études.

66. Source : Inforoute FPT, www.inforoutefpt.org.

Figure 26
Évolution du nombre de débutants du programme d'études
Production de bovins de boucherie (DEP 5168)



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Tableau 53
Nombre de débutants du programme d'études
Production de bovins de boucherie (DEP 5168)

Régions (nombre de commissions scolaires)	Débutants inscrits				
	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Bas-Saint-Laurent (1)	-	7	5	6	13
Saguenay–Lac-Saint-Jean (1)	4	4	1	1	1
Estrie (1)	3	7	5	4	4
Outaouais (1)	-	-	-	7	-
Abitibi-Témiscamingue (1)	15	11	3	1	3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (1)	-	-	-	-	-
Chaudière-Appalaches (1)	8	3	5	8	7
Lanaudière (1)	3	4	1	-	-
Laurentides (1)	2	4	8	1	3
Montréal (1)	9	5	3	5	-
Centre-du-Québec (1)	5	7	4	5	4
Nombre total de débutants	49	52	35	38	35
Nombre total d'élèves inscrits	56	56	46	44	52

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Après une augmentation de 33 % au cours des années allant de 2000-2001 à 2002-2003, le nombre de débutants dans ce programme a diminué et il est demeuré stable par la suite, dans les années s'échelonnant de 2003-2004 à 2005-2006. Pour l'ensemble de la période allant de 2000-2001 à 2005-2006, le nombre total de débutants a diminué de 10,3 %.

- Dans dix des onze régions, le nombre de nouveaux élèves est plus petit que huit en 2005-2006.
- La région du Bas-Saint-Laurent a réussi à augmenter, de façon importante, son nombre de débutants en 2005-2006.
- Les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Lanaudière et de la Montérégie n'ont aucun débutant en 2005-2006.
- Plusieurs compétences de ce programme sont des compétences identiques à celles des programmes d'études professionnelles en production laitière, en production porcine et en production horticole ou à forte probabilité d'équivalence avec celles-ci. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous reporter à l'annexe 4.
- Selon le modèle d'adéquation formation-emploi, ce programme est en « déséquilibre », et ce, même si, en 2003-2004, il y a eu une révision à la baisse du nombre de débutants visé.

Évidemment, la diminution des débutants a une incidence sur l'effectif du programme. À partir des tableaux et des figures présentés à l'annexe 2, nous pouvons décrire, sommairement, les caractéristiques des élèves inscrits au programme d'études *Production de bovins de boucherie*.

- Le nombre total d'élèves inscrits a diminué au cours des années allant de 2001-2002 à 2004-2005 et il a légèrement remonté en 2005-2006. La courbe des âges a beaucoup évolué durant les cinq dernières années. La proportion des jeunes âgés de moins de 20 ans était la plus élevée au cours des années allant de 2001-2002 à 2003-2004. Pour 2004-2005 et 2005-2006, c'est la proportion des personnes âgées de 25 ans ou plus qui est la plus élevée.
- La proportion des jeunes de 20 à 24 ans a constamment diminué au cours des années s'échelonnant de 2001-2002 à 2005-2006.
- Les élèves inscrits dans ce programme d'études sont toujours, en majorité, de sexe masculin. La proportion d'hommes était de 70,5 % en 2004-2005, alors qu'elle est passée à 71,1 % en 2005-2006.
- Le taux de délivrance des diplômes après deux ans a oscillé entre 75,5 % et 78,4 % au cours des années allant de 1999-2000 à 2002-2003, pour fléchir à 65,7 % en 2003-2004, ce qui est légèrement inférieur au taux de l'ensemble des programmes de la filière DEP (68 %).

Tableau 54
Évolution du placement des personnes diplômées du programme d'études
Production de bovins de boucherie (DEP 5168)

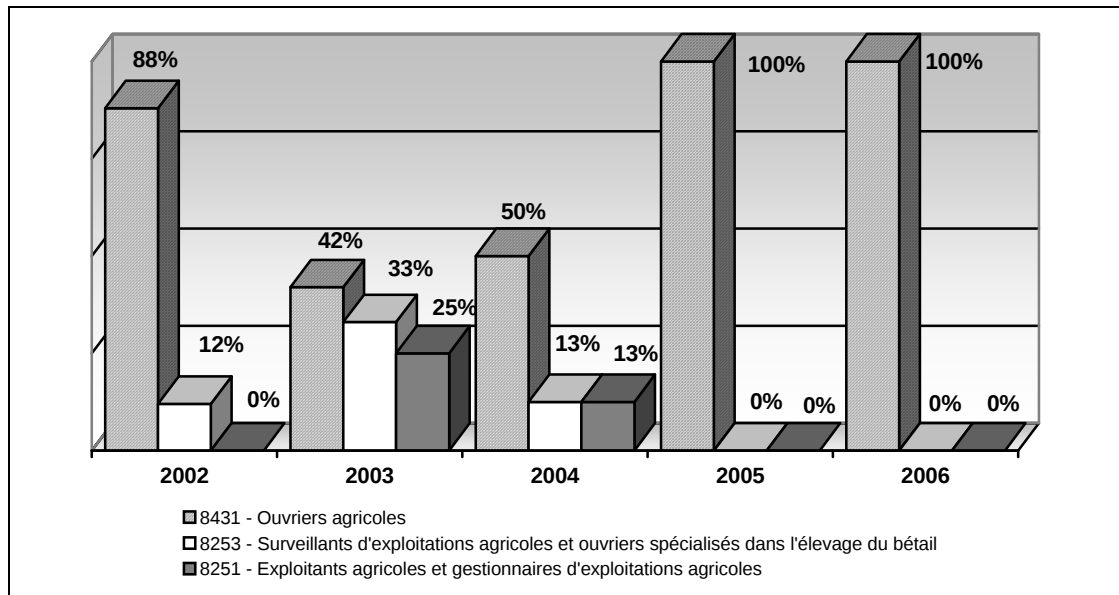
	AU 31 MARS		AU 1 ^{er} JUIN	
	2005	2006	2005	2006
Personnes diplômées visées par l'enquête	27	19	27	19
Taux de réponse (en %)	81,5	68,4	81,5	68,4
En emploi (en %)	59,1	61,5	68,2	61,5
- À temps plein (en %)	96,2	94,5	-	-
- En rapport avec la formation (en %)	75,0	85,7	-	-
Salaire hebdomadaire (en \$)	528	442	528	442
Aux études (en %)	18,2	38,5	18,2	38,5
En recherche d'emploi (en %)	9,1	0,0	9,1	0,0
Taux de chômage (en %)	13,3	0,0	11,8	0,0
Personnes inactives (en %)	13,6	0,0	4,5	0,0

Source : *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les données relatives au placement des personnes diplômées du programme d'études Production de bovins de boucherie nous permettent de constater ce qui suit.

- Dans l'enquête 2005, les personnes diplômées, qui sont en emploi, sont plus nombreuses en juin qu'elles le sont au mois de mars. En 2006, le nombre est le même en mars et en juin.
- En 2006, une augmentation des personnes en emploi est observée au mois de mars par rapport au résultat de l'année précédente.
- Nous remarquons aussi que la proportion des personnes diplômées poursuivant des études a augmenté fortement, passant de 18,2 % à 38,5 %. Cela explique qu'entre les deux années, le nombre de personnes en emploi, en recherche d'emploi, au chômage et inactifs a diminué. Il faudra voir si cette situation se maintiendra dans les années à venir.
- Les enquêtes faites au cours des années allant de 2003 à 2006 montrent que la proportion d'emplois à temps plein se maintient au-dessus des 90 % et que ces emplois sont en rapport avec la formation dans une proportion allant, selon l'année, de 68,8 % à 85,7 % des cas. En juin cependant, c'est une diminution qui est observée. Toutefois, de 2001 à 2006, le taux d'emploi se situe généralement à près de 60 %, sauf en 2003 où un taux de 81,6 % a été relevé par l'enquête *Relance*.

Figure 27
Principales professions occupées (CNP) par les personnes diplômées du programme d'études Production de bovins de boucherie (DEP 5168)



Source : *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les données pour les années 2005 et 2006 sont provisoires.

En 2002, 2005 et 2006, toutes les personnes diplômées du programme d'études *Production de bovins de boucherie* exercent une des deux professions visées par ce programme.

En 2003 et 2004, nous observons que la profession d'exploitantes et d'exploitants et gestionnaires d'exploitations agricoles (CNP 8251) est occupée par les personnes ayant reçu le diplôme du programme d'études *Production de bovins de boucherie* dans des proportions respectives de 25 % et de 13 %. Cette profession n'est pas visée par le programme.

Il est toutefois recommandé d'interpréter avec prudence les constatations faites à partir des données des enquêtes *Relance* de 2005 et de 2006 relatives aux professions et aux secteurs d'activité parce qu'elles sont provisoires.

Tableau 55
Les secteurs d'activité dans lesquels les personnes diplômées du programme d'études
Production de bovins de boucherie (DEP 5168) ont un emploi

Enquête Relance / Secteur d'activité selon le SCIAN	Répartition des personnes diplômées (année de l'enquête)							
	2003		2004		2005		Total	
	N=10	En %	N=9	En %	N=5	En %	N=24	En %
Élevage de bovins (1121)	6	60,0	5	55,6	5	100,0	16	66,7
Élevage de moutons et de chèvres (1124)	2	20,0	-	-	-	-	2	8,3
Élevage de porcs (1122)	-	-	1	11,1	-	-	1	4,2
Culture de noix et de fruits (1113)	1	10,0	-	-	-	-	1	4,2
Autres cultures agricoles (1119)	1	10,0	-	-	-	-	1	4,2
Autres secteurs d'activité	-	-	3	33,3	-	-	3	12,6

Source : Données de *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Regroupement effectué à partir du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les données pour l'année 2005 sont provisoires.

Les deux tiers des personnes ayant répondu aux enquêtes *Relance* pour les années allant de 2003 à 2005 occupent un emploi dans le secteur des bovins (laitiers ou de boucherie).

Une très forte proportion des personnes déclare exercer leurs activités dans le secteur de la production agricole (87,6 %).

Les constatations précédentes doivent être considérées avec prudence. En effet, le nombre de personnes ayant spécifié le secteur d'activité de leur emploi est très faible.

4.1.4 Le programme d'études Grandes cultures (DEP 5254)

Objectifs du programme d'études

Approuvé en 2001, ce programme d'études conduit à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP). D'une durée de 1 095 heures, les objectifs du programme sont les suivants :

« Acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour exercer le métier d'ouvrière ou d'ouvrier en grandes cultures. En lien avec les tâches à exercer dans des exploitations de céréales et de protéagineux (maïs, soya, orge, pois, haricot sec, féverole, chou-fleur, etc.) ou dans des exploitations de fourrage, l'élève acquiert les compétences suivantes :

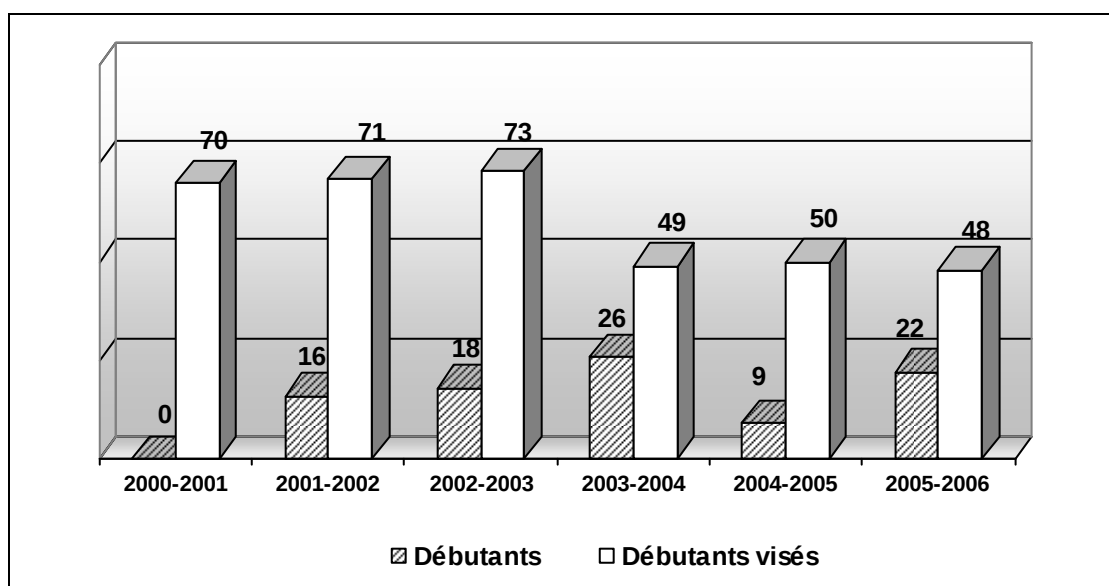
- *les compétences nécessaires à l'établissement, à l'entretien et à la récolte des grandes cultures (récolter et entreposer des plantes*

fourragères, récolter des grains, effectuer des travaux de préparation du sol, implanter une culture, etc.);

- *les compétences nécessaires à sa polyvalence et à son efficacité dans le domaine des grandes cultures (conduire de la machinerie agricole, effectuer des calculs liés à la régie des grandes cultures, utiliser la technologie informatique, effectuer l'entretien et les réparations mineures des bâtiments, établir des liens entre la protection des cultures et la régie des grandes cultures, etc.)⁶⁷. »*

Quatre commissions scolaires sont autorisées à offrir ce programme d'études.

Figure 28
Évolution du nombre de débutants du programme d'études Grandes cultures (DEP 5254)



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Tableau 56
Nombre de débutants du programme d'études Grandes cultures (DEP 5254)

Régions (nombre de commissions scolaires)	Débutants inscrits				
	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Laurentides (1)	-	-	-	-	-
Montréal (2)	15	8	17	9	22
Centre-du-Québec (1)	-	10	9	-	-
Nombre total de débutants	15	18	26	9	22
Nombre total d'élèves inscrits	15	18	27	9	24

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

67. Source : Inforoute FPT, www.inforoutefpt.org.

- Le nombre de débutants dans ce programme a progressé régulièrement au cours des années allant de 2001-2002 à 2003-2004, puis il a chuté en 2004-2005 pour se rétablir en 2005-2006.
- De 2001-2002 à 2005-2006, le nombre de débutants a augmenté de 37,5 %. Néanmoins, il demeure relativement faible et il est concentré en Montérégie.
- Les établissements du réseau de la formation professionnelle signalent la difficulté de démarrage de ce programme d'études en raison de son faible effectif. En effet, sauf pour la commission scolaire de Saint-Hyacinthe, le nombre de débutants a été de dix personnes ou moins durant les cinq dernières années.
- Deux commissions scolaires, une dans les Laurentides et une autre dans le Centre-du-Québec, n'ont eu aucun nouvel élève inscrit durant les deux dernières années.
- Selon le modèle d'adéquation formation-emploi, ce programme est en « déséquilibre », et ce, même si, en 2003-2004, on a procédé à une révision à la baisse du nombre d'élèves visé.
- L'effectif du programme d'études Grandes cultures a connu les mêmes fluctuations que le nombre de débutants, c'est-à-dire une progression jusqu'en 2003-2004, un fléchissement en 2004-2005 et une remontée en 2005-2006.

Les tableaux et figures présentés à l'annexe 2 permettent de décrire, sommairement, les caractéristiques des élèves inscrits dans le programme Grandes cultures.

- En 2005-2006, le nombre d'élèves inscrits était de 24, ce qui représente une progression de 60 % en cinq ans. Nous remarquons cependant que ce nombre fluctue énormément d'une année à l'autre selon le nombre de débutants.
- La distribution selon l'âge montre que, durant les quatre dernières années, le groupe des personnes âgées de moins de 20 ans est le plus important. Représentant près de la moitié des élèves en 2001-2002, le groupe des personnes âgées de 20 à 24 ans a diminué considérablement par la suite.

En 2005-2006, la distribution selon l'âge des élèves inscrits était de 70,8 % pour les personnes âgées de moins de 20 ans, de 4,2 % pour celles âgées de 20 à 24 ans et de 25,0 % pour celles âgées de 25 ans ou plus.

- Les élèves inscrits dans ce programme d'études sont, en très grande majorité, de sexe masculin. En 2004-2005, la proportion d'hommes était de 100 %, alors qu'elle était de 91,7 % en 2005-2006.
- Après deux ans, le taux de délivrance des diplômes est, en moyenne, de 84,5 %, ce qui est nettement supérieur à l'ensemble des programmes de la filière DEP, qui se situe à 68 %.

Tableau 57
Évolution du placement des personnes diplômées du programme d'études
Grandes cultures (DEP 5254)

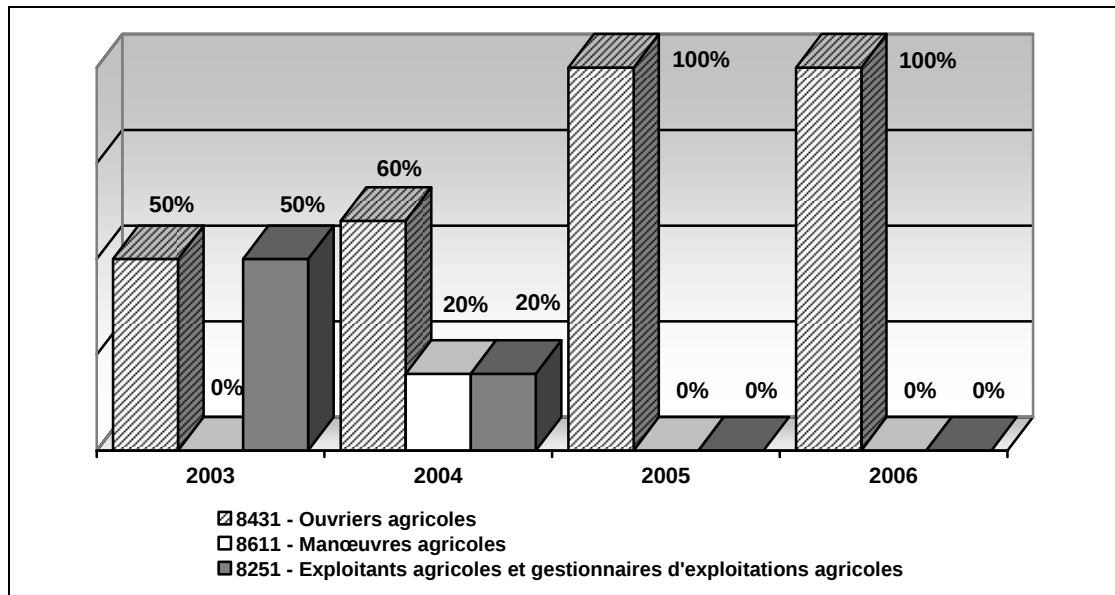
	AU 31 MARS		AU 1 ^{er} JUIN	
	2005	2006	2005	2006
Personnes diplômées visées par l'enquête	24	8	24	8
Taux de réponse (en %)	91,7	75,0	91,7	75,0
En emploi (en %)	77,3	83,3	77,3	83,3
- À temps plein (en %)	94,1	100,0	-	-
- En rapport avec la formation (en %)	93,8	80,0	-	-
Salaire hebdomadaire (en \$)	403	454	403	454
Aux études (en %)	13,6	16,7	13,6	16,7
En recherche d'emploi (en %)	4,5	0,0	4,5	0,0
Taux de chômage (en %)	5,6	0,0	5,6	0,0
Personnes inactives (en %)	4,5	0,0	4,5	0,0

Source : *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les données relatives au placement des personnes diplômées du programme d'études Grandes cultures permettent de faire les observations suivantes :

- En 2005 et en 2006, la proportion de personnes diplômées en emploi est la même en mars et en juin.
- En 2006, une augmentation, par rapport à 2005, du pourcentage des personnes en emploi est observée. Il faut, cependant, souligner que le nombre total de personnes diplômées visées par l'enquête en 2006 ne dépasse pas huit.
- Nous remarquons également que la proportion des personnes diplômées poursuivant des études augmente légèrement en 2006. Il n'y a aucune personne inactive, en recherche d'emploi ou au chômage en 2006. Il faut, cependant, noter que six des huit personnes diplômées visées par l'enquête de 2006 ont répondu.
- En tenant compte des enquêtes *Relance* des quatre dernières années, nous observons que la proportion d'emplois à temps plein est très élevée (de 94,1 % à 100 %). Dans au moins 75 % des cas, ces emplois ont un lien avec la formation durant les quatre dernières années. Dans l'enquête de l'année 2006, 100 % des emplois sont à temps plein, et 80 % d'entre eux ont un lien avec la formation.

Figure 29
Principales professions occupées (CNP) par les personnes diplômées du programme d'études Grandes cultures (DEP 5254)



Source : *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les données pour les années 2005 et 2006 sont provisoires.

En 2003 et 2004, respectivement 50 % et 80 % des personnes diplômées du programme d'études Grandes cultures exercent l'une des deux professions visées par le programme. En 2005 et 2006, cette proportion est de 100 %.

En 2003, la profession d'exploitante et d'exploitant et gestionnaire d'exploitation agricole (CNP 8251) est occupée par des personnes diplômées dans une proportion de 50 % et, en 2004, elle l'est dans une proportion de 20 %. Cette profession n'est pas visée par le programme.

Il importe de noter que les données des enquêtes *Relance* des années 2005 et 2006 sont provisoires.

Tableau 58
Les secteurs d'activité dans lesquels les personnes diplômées du programme d'études
Grandes cultures (DEP 5254) ont un emploi

Enquête Relance / Secteur d'activité selon le SCIAN	Répartition des personnes diplômées (année de l'enquête)							
	2003		2004		2005		Total	
	N=2	En %	N=5	En %	N=13	En %	N=20	En %
Élevage de bovins (1121)	1	50,0	1	20,0	5	38,5	7	35,0
Autres cultures agricoles (1119)	-	-	-	-	6	46,2	6	30,0
Culture de plantes oléagineuses et de céréales (1111)	1	50,0	1	20,0	1	7,7	3	15,0
Élevage de porcs (1122)	-	-	1	20,0	1	7,7	2	10,0
Autres types d'élevage (1129)	-	-	1	20,0	-	-	1	5,0
Activités de soutien aux cultures agricoles (1151)	-	-	1	20,0	-	-	1	5,0

Source : Données de *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Regroupement effectué à partir du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les données pour l'année 2005 sont provisoires.

Nous observons que seulement 45 % des personnes ayant répondu aux enquêtes *Relance* pour les années allant de 2003 à 2005 occupent un emploi dans un secteur de production où la culture est la principale source de revenus. Il faut, cependant, considérer que les activités de cultures font aussi partie intégrante de plusieurs exploitations d'élevage de bovins, de porcs et d'ovins. Toutes les personnes diplômées qui sont en emploi ont déclaré qu'elles travaillent dans le secteur agricole.

4.1.5 Le programme d'études Production horticole (DEP 5210)

Objectifs du programme d'études

Approuvé en 1998, ce programme d'études conduit à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP). D'une durée de 1 470 heures, les objectifs du programme sont les suivants :

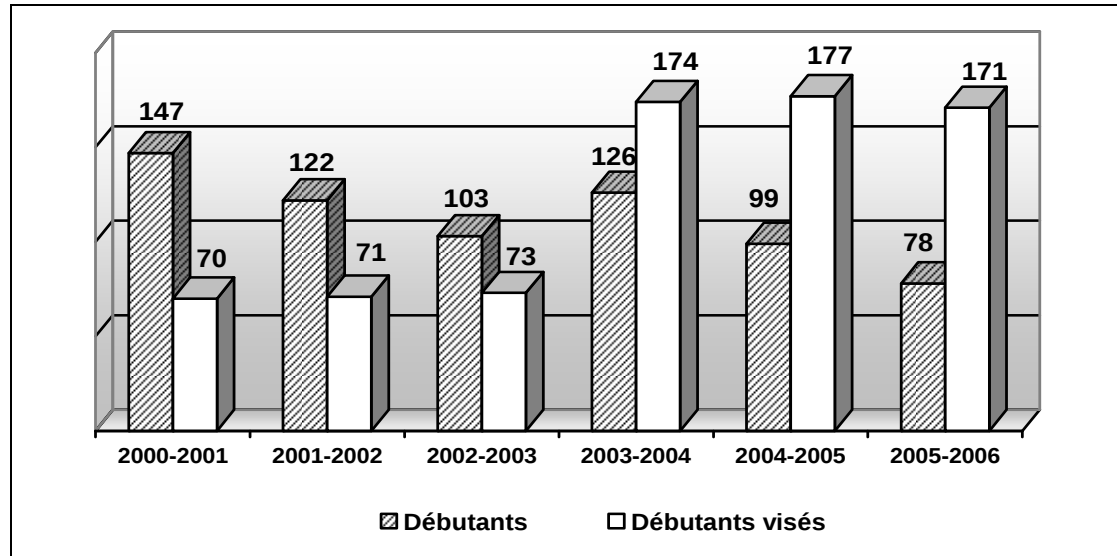
« L'objectif du programme Production horticole est de faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à la production de divers types de végétaux : préparation du sol, implantation, entretien, récolte et mise en marché d'une culture, entretien de la machinerie et des bâtiments nécessaires à la production.

Il peut s'agir de la production de légumes, de fruits ou de fleurs, en serre ou en champ. Le programme couvre également la pomiculture, la viticulture, la production de petits fruits, de pommes de terre, de gazon ou de sapins de Noël. »⁶⁸

68. Source : Inforoute FPT, www.inforoutefpt.org.

Sept commissions scolaires sont autorisées à offrir le programme d'études.

Figure 30
Évolution du nombre de débutants du programme d'études
Production horticole (DEP 5210)



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Tableau 59
Nombre de débutants du programme d'études Production horticole (DEP 5210)

Régions (nombre de commissions scolaires)	Débutants inscrits				
	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
Bas-Saint-Laurent (1)	7	-	9	-	12
Capitale-Nationale (1)	21	8	16	9	9
Estrie (1)	10	8	17	11	9
Outaouais (1)	22	7	-	-	-
Abitibi-Témiscamingue (1)	-	5	-	5	4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1)	-	11	12	9	-
Laurentides (1)	30	33	40	26	25
Montréal (2)	21	19	21	24	10
Centre-du-Québec (1)	11	12	11	15	9
Nombre total de débutants	122	103	126	99	78
Nombre total d'élèves inscrits	215	163	158	148	119

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

- Depuis 2003-2004, le nombre de débutants dans ce programme d'études diminue constamment. De 2001-2002 à 2005-2006, le nombre total de débutants a diminué de 36,1 %.

- Sept des neuf commissions scolaires qui offrent le programme d'études en 2005-2006 ont moins de dix débutants.
- Deux commissions scolaires, une dans la région de la Montérégie et une autre dans la région de l'Outaouais, n'ont pas d'inscription depuis quelques années. En 2005-2006, il n'y a pas eu d'inscription dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- Selon le modèle d'adéquation formation-emploi, ce programme est en « déséquilibre ». Le nombre de débutants visé en 2005-2006 était de 171, alors que seulement 78 personnes se sont inscrites (46 %).
- Plusieurs compétences de ce programme sont des compétences identiques à celles des programmes d'études professionnelles en production laitière, en production porcine et en production de bovins de boucherie ou à forte probabilité d'équivalence avec celles-ci. Pour plus d'information, veuillez vous reporter à l'annexe 4.

Évidemment, la diminution des débutants a une incidence sur l'effectif du programme. À partir des tableaux et des figures présentés à l'annexe 2, nous pouvons décrire, sommairement, les caractéristiques des élèves inscrits dans le programme d'études *Production horticole*.

- Évidemment, le nombre total d'élèves inscrits a diminué lui aussi. En 2005-2006, ce nombre était de 119, ce qui représente une baisse de 44,7 % en cinq ans.
- Cependant, la distribution des élèves inscrits selon l'âge a peu varié depuis cinq ans. En 2005-2006, elle était de 18,5 % pour les personnes âgées de moins de 20 ans, de 24,4 % pour le groupe des personnes âgées de 20 à 24 ans et de 57,1 % pour celles âgées de 25 ans ou plus.
- Contrairement aux autres programmes en agriculture, les élèves inscrits dans ce programme d'études sont, en majorité, de sexe féminin. En 2004-2005, la proportion de femmes était de 54,1 %, alors qu'en 2005-2006, elle est de 50,4 %.
- Après deux ans, le taux de délivrance des diplômes est, en moyenne, de 73,2 %, ce qui est supérieur au taux de l'ensemble des programmes de la filière DEP (68 %).

Tableau 60
Évolution du placement des personnes diplômées du programme d'études
Production horticole (DEP 5210)

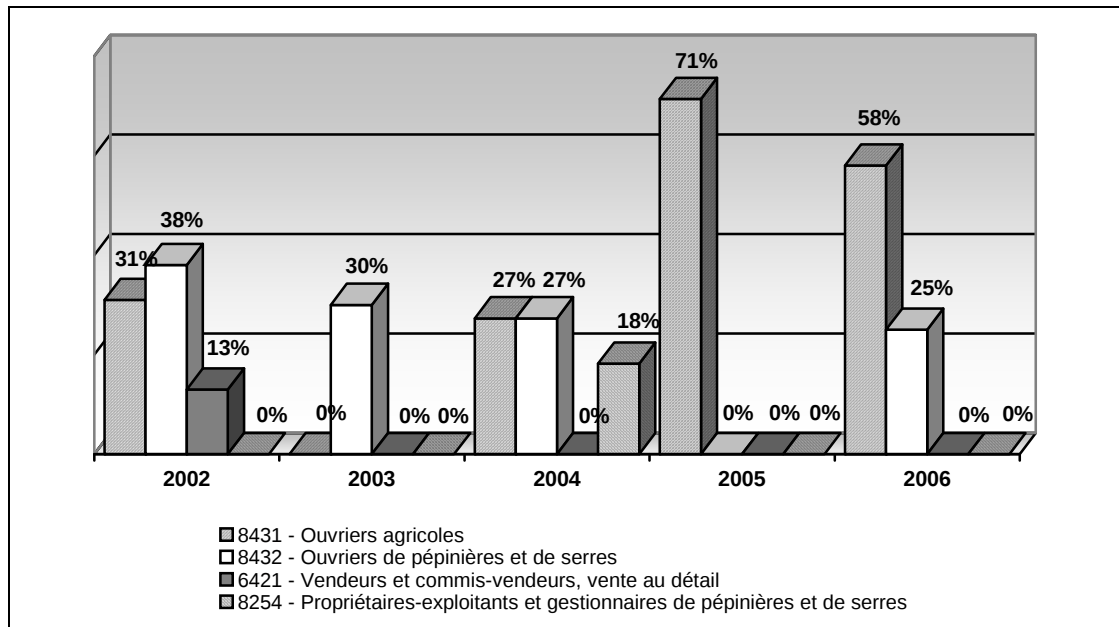
	AU 31 MARS		AU 1 ^{er} JUIN	
	2005	2006	2005	2006
Personnes diplômées visées par l'enquête	76	72	76	72
Taux de réponse (en %)	69,7	66,7	69,7	66,7
En emploi (en %)	47,2	50,0	58,5	62,5
- À temps plein (en %)	92,0	75,0	-	-
- En rapport avec la formation (en %)	60,9	66,7	-	-
Salaire hebdomadaire (en \$)	414	388	414	388
Aux études (en %)	35,8	27,1	35,8	27,1
En recherche d'emploi (en %)	7,5	10,4	-	2,1
Taux de chômage (en %)	13,8	17,2	0,0	3,2
Personnes inactives (en %)	9,4	12,5	5,7	8,3

Source : *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les données relatives au placement des personnes diplômées du programme d'études *Production horticole* permettent de constater ce qui suit.

- Les personnes diplômées qui sont en emploi sont proportionnellement plus nombreuses en juin 2005 et 2006 qu'elles le sont au mois de mars. Un plus faible pourcentage se déclare inactif en juin.
- En 2006, nous observons, par rapport au résultat de l'année précédente, une augmentation des personnes qui sont en emploi. Cela s'explique par une diminution allant de 35,8 % à 27,1 % des personnes diplômées qui déclarent être toujours aux études. De 2001 à 2006, les résultats des enquêtes au mois de mars révèlent que le taux d'emploi a été de 38 % à 56 %.
- Les emplois des personnes diplômées sont de moins en moins à temps plein. Cette proportion est passée à 75 % en 2006, alors qu'elle était de 97,1 % en 2003.
- En 2006, tout comme l'année précédente, environ les deux tiers des emplois sont en rapport avec la formation.
- Le salaire hebdomadaire déclaré par les personnes diplômées a diminué, notamment au cours des années allant de 2005 à 2006, puisqu'il est passé de 414 \$ à 388 \$.

Figure 31
Principales professions occupées (CNP) par les personnes diplômées du programme d'études Production horticole (DEP 5210)



Source : *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les données pour les années 2005 et 2006 sont provisoires.

De 2002 à 2004, moins du tiers des personnes diplômées ont déclaré exercer la profession d'ouvrière et d'ouvrier agricole (CNP 8431), l'unique profession visée par ce programme d'études. Une proportion élevée des personnes diplômées ont déclaré occuper, durant la même période, un emploi d'ouvrière et d'ouvrier de pépinières et de serres (CNP 8432).

Cependant, en 2005 et 2006, la situation a changé. Une forte proportion des personnes diplômées déclarent exercer la profession d'ouvrière et d'ouvrier agricole, soit 71 % et 58 %, respectivement.

Comme pour ce qui en est des autres programmes d'études analysés précédemment, il faut manifester de la prudence en faisant ces observations, car les données des enquêtes *Relance* pour les années 2005 et 2006 sont provisoires.

Tableau 61
Les secteurs d'activité dans lesquels les personnes diplômées du programme d'études
Production horticole (DEP 5210) ont un emploi

Enquête Relance / Secteur d'activité selon le SCIAN	Répartition des personnes diplômées (année de l'enquête)							
	2003		2004		2005		Total	
	N=10	En %	N=14	En %	N=10	En %	N=34	En %
Culture en serre et en pépinière et floriculture (1114)	-	-	6	42,9	4	40,0	10	29,4
Culture de légumes et de melons (1112)	1	10,0	1	7,1	3	30,0	5	14,7
Culture de noix et de fruits (1113)	1	10,0	1	7,1	1	10,0	3	8,8
Fleuristes (4531)	1	10,0	-	-	-	-	1	2,9
Culture de plantes oléagineuses et de céréales (1111)	-	-	1	7,1	-	-	1	2,9
Activités de soutien aux cultures agricoles (1151)	-	-	1	7,1	-	-	1	2,9
Autres secteurs d'activité	7	70,0	4	28,5	2	20,0	12	39,1
Source : Données de <i>La Relance au secondaire en formation professionnelle</i> , ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Regroupement effectué à partir du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les données pour l'année 2005 sont provisoires.								

En analysant les résultats des enquêtes *Relance* pour les années allant de 2003 à 2005, nous constatons que le secteur de la culture en serres et en pépinières et de la floriculture est celui, dans le domaine de l'agriculture, où le plus grand nombre de personnes diplômées (29,4 %) ont déclaré avoir un emploi.

Les secteurs des légumes et des fruits combinés viennent au deuxième rang avec 23,5 % des personnes diplômées. Près de 40 % du total des personnes diplômées au cours des années allant de 2003 à 2005 occupaient, environ un an après la fin de leur formation, un emploi dans des secteurs d'activité autres que celui de la production agricole.

4.2 L'effectif pour la formation initiale

4.2.1 Les besoins en ouvrières et ouvriers agricoles qualifiés

Selon une enquête⁶⁹ sur les capacités à recruter de la main-d'œuvre agricole, les productrices et les producteurs de lait et les productrices et les producteurs porcins attribuent, principalement, la difficulté de recrutement au manque de personnel qualifié, puis à la nature exigeante du travail agricole, aux conditions de travail et, en dernier lieu, à la concurrence provenant des autres entreprises. Les serricultrices et les

69. *Conditions de travail et capacité à recruter et à conserver de la main-d'œuvre en agriculture*, Groupe AGEKO, 2003.

serriculteurs, eux, indiquent le manque de personnel qualifié comme étant le deuxième facteur, après celui du salaire peu attrayant.

Les productrices et les producteurs rencontrés dans le contexte de notre étude nous ont précisé que le premier impact des défis et des changements à venir pour leur entreprise, c'est le besoin croissant pour obtenir des ouvrières et des ouvriers agricoles qualifiés.

Dans son mémoire présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, AGRICarières fait ressortir, en ces termes, les besoins relatifs à l'obtention d'une main-d'œuvre qualifiée :

« Les entreprises de production laitière, porcine et avicole, et de plus en plus maintenant en horticulture et en production céréalière, expriment des besoins de main-d'œuvre spécialisée qui occupent des postes de travail stratégiques dans l'organisation⁷⁰. »

En ce qui concerne les ouvrières et les ouvriers agricoles embauchés, les besoins pour obtenir des travailleuses et des travailleurs spécialisés se font ressentir autant sur une base annuelle que sur une base saisonnière.

Les difficultés de recrutement, la rareté de la main-d'œuvre qualifiée et la demande croissante pour avoir des travailleuses et des travailleurs non familiaux indiquent clairement un besoin en obtention d'ouvrières et d'ouvriers agricoles qui possèdent les compétences nécessaires à l'exercice de leur fonction.

La problématique est d'autant plus critique que nous constatons une diminution marquée du nombre de débutants pour quatre des cinq programmes d'études visant la profession d'ouvrière et d'ouvrier agricole. Depuis cinq ans, les baisses suivantes du nombre de débutants se font remarquer.

Programmes d'études	Nombre de débutants		
	2000-2001	2005-2006	Variation (en %)
Production laitière	262	167	- 36,2
Production porcine	71	24	- 66,2
Production de bovins de boucherie	39	35	- 10,3
Production horticole	147	78	- 46,9

Il n'y a que le programme d'études Grandes cultures (DEP 5254) qui a obtenu une augmentation de son nombre de débutants; celui-ci est passé à 22 en 2005-2006, alors qu'il était de 15 en 2001-2002, année de démarrage de ce programme. Il s'agit donc d'une progression de 37,5 %. Il faut, cependant, rappeler qu'il n'y a qu'en Montérégie que ce programme attire un effectif suffisant pour qu'une cohorte démarre.

70. Mémoires d'AGRICarières, Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, 4 avril 2007, p. 14.

On se retrouve donc dans une situation où les besoins pour obtenir des ouvrières et des ouvriers agricoles qualifiés sont importants et, dans certains cas, en croissance, selon la production et la région, alors que la population étudiante apte à combler ces besoins diminue.

D'ailleurs, nous observons qu'en 2006, le nombre de débutants dans quatre des programmes de formation professionnelle à l'étude représente moins de 50 % du nombre de débutants visés pour chacun de ces programmes, selon le modèle d'adéquation formation-emploi du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Il n'y a que pour le programme d'études Production laitière que le nombre de débutants en 2006 est supérieur à 50 % par rapport au nombre de débutants visé; il a atteint 57 %. Rappelons, cependant, que ce programme est diagnostiqué, selon le modèle d'adéquation formation-emploi, comme étant en « développement » puisque le modèle prévoit une augmentation de l'effectif équivalant à 125 élèves⁷¹.

Le besoin manifesté pour obtenir des ouvrières et des ouvriers agricoles qualifiés est clairement démontré. Cependant, lorsque les employeuses et les employeurs recrutent cette main-d'œuvre, ils ne considèrent pas toujours la formation initiale en agriculture comme étant l'un des premiers critères à considérer. En fait, selon une étude menée pour AGRICarières⁷², les deux premiers critères en importance, pour les productrices et les producteurs de lait et de porcs et pour les productrices et les producteurs serricoles, sont l'endurance physique et l'expérience en agriculture. La formation en agriculture est classée comme le troisième critère en importance, tout juste avant le quatrième critère qui est celui d'avoir terminé ses études secondaires.

71. Le modèle qualifie « en développement » le statut du programme quand est prévue une augmentation des trois quarts de l'effectif et lorsque cette hausse représente un minimum de 100 individus.

72. *Étude sur les conditions de travail et capacité à recruter et à conserver la main-d'œuvre agricole en agriculture*, Groupe AGEKO, juillet 2003.

Tableau 62
Répartition des employés des secteurs du lait, de la production porcine et de la production en serres selon la scolarité atteinte (en %) – Ouvrières et ouvriers agricoles

Scolarité atteinte	Production laitière N = 129	Porc N = 122	Serres	
			Ouvrier	Manœuvre
			N = 4	N = 13
Aucun diplôme	37,2	41,0	-	38,5
Secondaire général	31,0	22,2	-	46,1
Secondaire professionnel agricole	8,5	16,4	50,0	-
Secondaire professionnel autre	5,4	9,0	25,0	-
Attestation d'études collégiales	1,5	1,6	-	-
Collégial général	-	1,6	-	-
Collégial technique agricole	14,0	7,4	25,0	-
Collégial technique autre	0,8	0,8	-	15,4
Universitaire agricole	0,8	-	-	-
Universitaire autre	0,8	-	-	-
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Groupe AGEKO, *Conditions de travail et capacité à recruter et à conserver la main-d'œuvre en agriculture*, 2003, p. 44.

Dans la même étude, les auteurs constatent que les ouvrières et les ouvriers agricoles titulaires d'un diplôme professionnel relevant du domaine agricole sont relativement peu nombreux.

Les exploitantes et les exploitants agricoles interviewés dans le contexte de la présente étude nous ont confirmé que la formation initiale en agriculture n'est pas le plus important critère sur lequel ils se basent pour embaucher des ouvrières et des ouvriers agricoles. Ce qu'ils considèrent comme premiers critères, ce sont, principalement, de bonnes attitudes comme la ponctualité, l'honnêteté et le désir de travailler. Comme deuxième critères en importance, ils ont mentionné les habiletés, telles que la capacité et l'endurance sur le plan physique, ainsi que la débrouillardise. L'expérience et la formation sont considérées comme des atouts, mais sont rarement vues comme une obligation. Plusieurs employeuses et employeurs sont encore d'avis que la fonction d'ouvrière et d'ouvrier agricole peut s'apprendre en emploi, à la condition que la personne qui pose sa candidature possède les bonnes attitudes et les capacités physiques.

Quelques employeuses et employeurs rencontrés nous ont indiqué que, de toute façon, il leur était impossible de se donner comme critère d'embauche la formation en agriculture, puisque le nombre de personnes diplômées est peu élevé et parce qu'une majorité d'entre elles retournent travailler dans l'entreprise familiale. Même s'ils sont très satisfaits de leurs ouvrières et leurs ouvriers agricoles qui ont reçu une formation

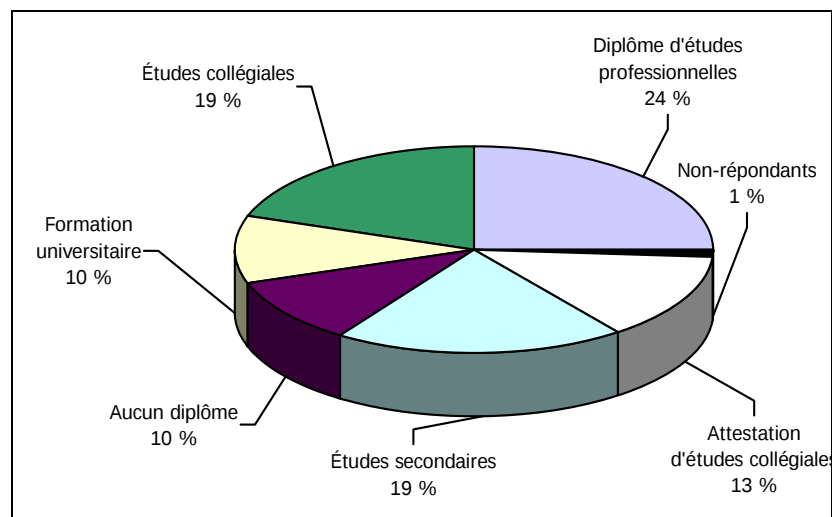
initiale en agriculture, plusieurs employeuses et employeurs ne considèrent pas comme possible de compter sur cette main-d'œuvre qualifiée pour combler leurs besoins futurs.

4.2.2 L'importance de la relève

La clientèle des programmes d'études professionnelles (DEP) visant la formation des ouvrières et des ouvriers agricoles est caractérisée par le fait qu'elle est, en très grande partie, composée d'individus venant de familles qui possèdent déjà une entreprise agricole⁷³. Bon nombre de ces élèves sont des personnes qui désirent s'établir en agriculture⁷⁴.

Traditionnellement, le bassin de clientèle pour les programmes d'études professionnelles à l'étude est, en grande partie, celui de la relève agricole. En effet, il est courant que des jeunes venant d'une famille agricole désirent acquérir des compétences et de l'expérience comme ouvrière et ouvrier agricole (CNP 8431)⁷⁵ avant de prendre la relève comme exploitante et exploitant agricole.

Figure 32
Répartition de la relève établie selon la formation obtenue, en 2006



Source : Portrait de la relève agricole établie en 2006.

Selon les données d'un recensement de la relève agricole établie⁷⁶ en 2006⁷⁷, le nombre moyen d'années de participation aux travaux de l'entreprise avant l'établissement, c'est-à-dire l'acquisition de l'entreprise, est de 6,3 ans, pour la relève qui travaille comme personne salariée, et de 8,3 ans, pour la relève qui le fait comme personne non

73. *Portrait de secteur, Agriculture*, ministère de l'Éducation, 1999, p. 200, 208 et 229.

74. *Portrait de la situation des personnes inscrites dans un programme d'études professionnelles ou techniques en formation agricole au Québec*, Éduconseil inc., ministère de l'Éducation, 2002, p. 16.

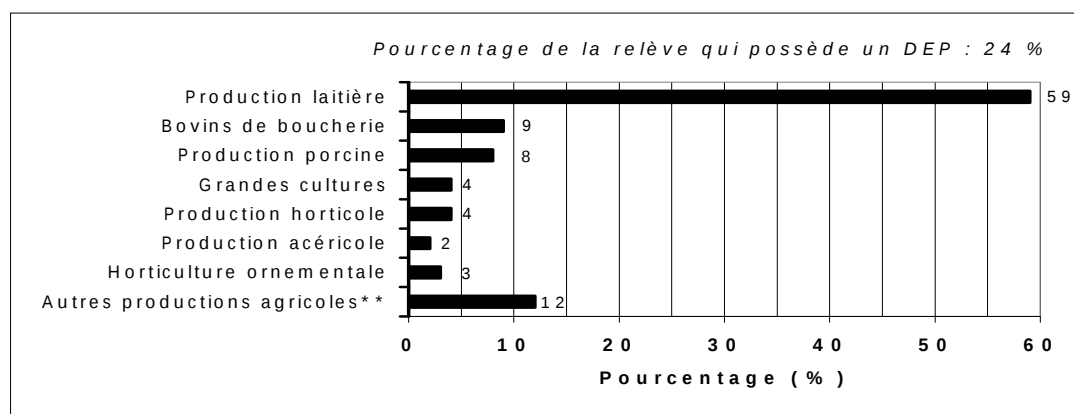
75. Site Emploi-Avenir Québec, *Ouvrier agricole CNP-8431*, février 2007.

76. La relève établie est composée de jeunes agriculteurs âgés de moins de 40 ans et qui détiennent des parts dans une entreprise agricole du Québec.

77. *Portrait de la relève agricole établie en 2006*, Rapport statistique MAPAQ, 2008. Recensement fait auprès de 8 842 personnes constituant la relève établie en 2006.

salariée. Selon le même recensement, 24 % de la relève établie en 2006 avait obtenu un diplôme d'études professionnelles. Parmi ces personnes, 55 % ont obtenu un diplôme spécialisé en agriculture.

Figure 33
Spécialité agricole des jeunes de la relève établie qui ont un DEP*



Source : Portrait de la relève agricole établie en 2006.

Note : * Un jeune peut posséder plus d'une spécialité agricole relevant de la scolarité du secondaire.

** Les principaux DEP qui entrent dans la catégorie « Autres productions agricoles » sont la mécanique agricole (56 %) et l'agrotechnique (25 %).

Parmi la relève établie qui possède un DEP en agriculture, une proportion de 59 % a opté pour la formation en production laitière. La spécialité en bovins de boucherie (9 %) et celle en production porcine (8 %) arrivent au deuxième et au troisième rang des spécialités agricoles choisies.

Plus du tiers (39 %) de la relève établie diplômée de la formation professionnelle possède une spécialité qui n'est pas liée à l'agriculture. Le domaine d'études choisi est, par ordre d'importance, la mécanique automobile (9 %), le soudage-montage (9 %), le secrétariat (5 %) et la coiffure (5 %).

D'autres données provenant des fiches d'enregistrement des exploitations agricoles indiquent qu'en 2004, 359 personnes désignées⁷⁸ pour prendre la relève ont obtenu un diplôme d'études professionnelles en agriculture. Ce nombre représente 14 % de l'ensemble de la relève désignée. Le nombre de personnes qui font partie de la relève désignée et qui ont obtenu un DEP agricole progresse constamment depuis 1993. Cependant, la proportion de la relève titulaire d'un DEP en agriculture est passée à 14,3 % en 2004⁷⁹, alors qu'elle était de 16,4 % en 2000.

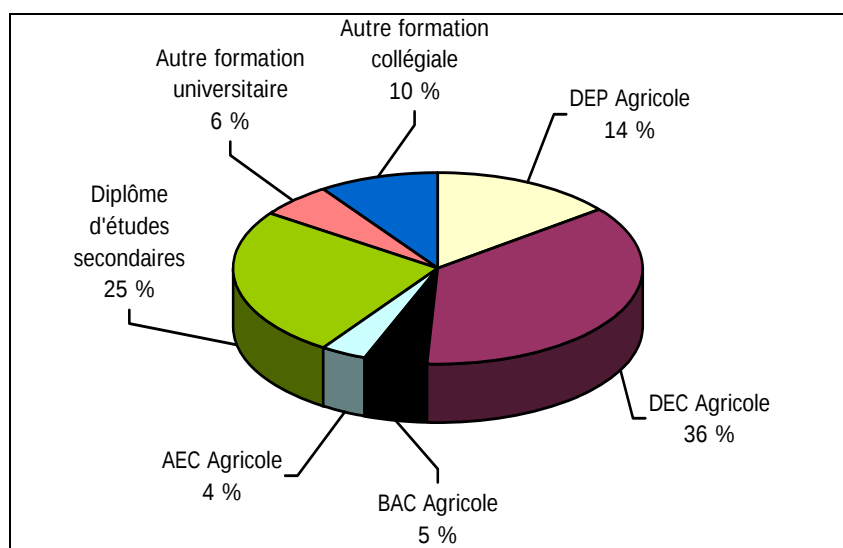
78. La relève désignée est composée des personnes âgées de 14 ans ou plus nommées sur la fiche d'enregistrement des exploitations dont la vente ou le transfert sont prévus dans un délai de cinq ans.

79. *Profil de la relève agricole au Québec, 2004*, MAPAQ.

	Nombre de titulaires d'un DEP agricole	Proportion de la relève désignée
1993	100	6,4 %
1997	269	10,5 %
2000	349	16,4 %
2004	359	14,3 %

Selon la même source de données, un total de 671 personnes désignées pour prendre la relève en 2004 étaient encore en formation, et 96 étaient inscrites dans un des programmes d'études professionnelles en agriculture. Ce nombre signifie que la relève désignée représente près du quart (20,2 %) du total des élèves inscrits en 2004-2005 dans un des programmes menant à un DEP agricole⁸⁰.

Figure 34
Répartition de la relève désignée selon la formation en cours, en 2004



Source : Profil de la relève agricole au Québec, 2004, MAPAQ.

Ces données confirment l'importance de considérer la relève comme principale population pour les programmes d'études professionnelles visant la formation des ouvrières et des ouvriers agricoles. Que la relève soit désignée ou non désignée, ce bassin est relativement important. En 2004, le nombre d'exploitations agricoles du Québec qui déclarent que la vente ou le transfert sont prévus dans un délai de cinq ans s'élève à 3 536. Malgré cela, une diminution des inscriptions dans les programmes d'études professionnelles et techniques du domaine agricole est constatée.

80. Durant cette période, le total des élèves inscrits dans un des quatre programmes à l'étude était de 476.

4.3 La formation continue en agriculture

L'offre de formation continue en agriculture est très diversifiée. Plusieurs ministères et organismes agissent comme promoteurs ou gestionnaires de cette offre.

4.3.1 Le plan de soutien en formation agricole

Le Plan de soutien en formation agricole (PSFA) est un mécanisme de concertation qui, depuis 1981, a pour but de résoudre certaines problématiques de formation propres au secteur agricole. Le PSFA est soutenu financièrement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et Emploi-Québec. Les partenaires gouvernementaux consentent une aide financière à quatorze collectifs régionaux de formation agricole (CRFA) qui sont constitués de partenaires régionaux concernés par la formation agricole. La contribution des trois partenaires s'est élevée à 375 000 \$ en 2006-2007.

Chaque année, un bilan des activités de formation soutenues par le PSFA est présenté. Les statistiques du bilan 2006-2007 révèlent que 8 822 personnes ont participé à une activité de formation continue. De ce nombre, 106 personnes ont participé à une activité de formation donnant droit à des unités et menant à une AEC en gestion de l'entreprise agricole d'une durée variant de 195 à 765 heures.

En 2006-2007, d'autres formations en production agricole de longue durée mais ne donnant pas droit à des unités ont été suivies par 93 personnes. Le tiers de ces personnes, soit 32, a participé à un programme d'une durée variant de 570 à 600 heures en production porcine ou en production laitière. Les 61 autres personnes ont participé à des formations d'une durée variant de 75 à 150 heures. Ces formations ont été les suivantes :

- Fabrication de fromage fermier (11 personnes);
- Horticulture (11 personnes);
- Régie de l'alimentation des bovins laitiers (1 personne);
- Régie de l'alimentation des porcins (1 personne);
- Transfert et technologies en grande culture biologique (37 personnes).

Nous présentons ci-après les principales données qui permettent de mieux décrire l'offre de formation continue et l'accomplissement des activités de ce type de formation.

Tableau 63
Statistiques des activités de formation continue en agriculture pour l'ensemble des régions

Régions	Nombre de groupes	Nombre d'heures-groupe ⁸¹	Nombre de personnes
Bas-Saint-Laurent–Côte-du-Sud (01)	57	612	838
Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord (02-09)	27	322	438
Québec (03)	53	728	703
Mauricie (04)	19	237	285
Estrie (05)	45	608	645
Montréal–Laval–Laurentides (06-13-15)	26	472	348
Outaouais (07)	25	235	319
Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec (08-10)	32	1 133	454
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	23	197	244
Chaudière-Appalaches (12)	53	2 344	664
Lanaudière (14)	50	805	678
Montréal Est (16)	93	2 143	1 276
Montréal Ouest (16)	46	784	833
Centre-du-Québec (17)	65	2 031	1 097
Total 2006-2007	614	12 651	8 822
Écart	15 %	14 %	17 %
Total 2005-2006	533	11 145	7 550
Total 2004-2005	485	10 625	7 483
Total 2003-2004	392	8 115,5	5 675
Total 2002-2003	466	8 147	7 220

Source : Bilan des activités, Plan de soutien en formation agricole 2006-2007.

Les autres activités de formation ont été essentiellement des formations sur mesure et de courte durée⁸². En 2006-2007, le nombre de personnes qui ont participé à au moins une de ces activités de formation s'élève à 8 822. Les données disponibles ne permettent pas de faire la distinction entre le nombre d'ouvrières et d'ouvriers agricoles qui ont participé à ces activités et celui des productrices et des producteurs agricoles. Il est possible, cependant, de présenter, au tableau 62, les principales activités de formation qui peuvent s'adresser autant à des ouvrières et des ouvriers agricoles qu'à des entrepreneures et entrepreneurs agricoles.

81. Heures-groupe : Unité de mesure utilisée en formation continue pour comptabiliser les périodes d'enseignement données à un groupe constitué de 12 à 15 personnes. À titre d'exemple, une session de formation d'une durée de 12 heures sur l'aménagement des bandes riveraines, suivie par un groupe de 14 personnes, représente au total 12 heures-groupe.

82. Durée inférieure à 75 heures.

Tableau 64
Bilan de la formation agricole, sans unités et de courte durée, par sujet de formation
pouvant s'adresser à des ouvrières et des ouvriers agricoles

Sujets de formation	Nombre de groupes	Nombre d'heures-groupe	Nombre de personnes
Agriculture biologique	22	237	481
Agroenvironnement (sans l'agriculture biologique)	175	2 464	2 757
Mécanique et génie rural	9	150	90
Production avicole	6	36,5	102
Production bovine	13	86	192
Production caprine	4	45	51
Production équine	5	78	53
Production ovine	8	74	91
Production horticole	49	592	636
Production laitière	81	492	968
Production porcine	3	125	22
Productions végétales	3	17	62

Source : Bilan des activités, Plan de soutien en formation agricole 2006-2007.

Nous constatons que les activités de formation de courte durée liées à l'agroenvironnement, à la production horticole et à la production laitière ont été les trois activités les plus populaires. Leur nombre respectif d'heures-groupe est de 2 464, de 592 et de 492.

Dans le bilan 2006-2007, il est mentionné que l'activité de formation qui a rejoint le plus grand nombre de participantes et de participants, soit 2 276, est une formation liée à une exigence réglementaire. Elle est intitulée Utilisation des pesticides en milieu agricole.

4.3.2 Les programmes d'études menant à des attestations d'études professionnelles (AEP)

L'attestation d'études professionnelles (AEP) est une reconnaissance d'études émise par une commission scolaire pour un programme d'études accrédité par les représentantes et les représentants des commissions scolaires et de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) membres du Groupe de coordination.

Un programme d'études menant à l'*attestation d'études professionnelles (AEP)* :

- doit permettre l'acquisition d'un ensemble de compétences visant l'exercice de tâches spécialisées reliées à un poste de travail;
- doit être défini par compétences;

- doit être généralement composé, pour au moins 60 % des compétences visées, de modules de formation provenant intégralement de programmes d'études menant au DEP;
- peut permettre la poursuite d'études vers le DEP⁸³. »

Deux programmes d'études actuellement agréés visent la formation continue d'ouvrières et d'ouvriers agricoles. Ces programmes sont les suivants :

Ouvrière et ouvrier porcin (code 00206)

- PROGRAMME AGRÉÉ depuis le 14 octobre 2004
- DURÉE : 600 heures
- COMMISSION SCOLAIRE MANDATÉE : de la Riveraine
- COMMISSIONS SCOLAIRES PARTICIPANTES : de la Côte-du-Sud, des Samares, du Lac-Saint-Jean
- FONCTION DE TRAVAIL : Ouvrière et ouvrier spécialisé en élevage porcin
- OBJECTIFS : Ce programme d'études vise à former des ouvrières et des ouvriers agricoles aptes à travailler dans des entreprises porcines touchant les types de production suivants : maternité, pouponnière et engraissement du bétail. Ceux-ci seront en mesure d'exécuter plusieurs tâches liées aux soins des animaux et à leur environnement telles que l'alimentation, la reproduction, les soins d'hygiène et de santé des porcs. Il peut appliquer des techniques de régie du troupeau, d'insémination artificielle, d'intubage des porcelets, etc.

Élevage de bétail laitier (code 00215)

- PROGRAMME AGRÉÉ depuis le 16 janvier 2006
- DURÉE : 570 heures
- COMMISSION SCOLAIRE MANDATÉE : du Lac-Saint-Jean
- COMMISSIONS SCOLAIRES PARTICIPANTES : de la Riveraine, de la Seigneurie-des-Mille-Îles, des Phares, de la Côte-du-Sud
- FONCTION DE TRAVAIL : Ouvrière et ouvrier agricole spécialisé en production laitière
- OBJECTIFS : Ce programme d'études prépare à l'exercice du métier d'ouvrière et d'ouvrier agricole spécialisé en production laitière. De façon générale, ces personnes travaillent au sein de moyennes ou de grandes entreprises agricoles. Il leur est demandé d'exercer des tâches qui se rattachent spécifiquement au troupeau laitier. Elles devront nourrir les animaux, traire les vaches, assurer les soins d'hygiène et de santé du troupeau, appliquer les programmes de reproduction et entretenir les bâtiments et l'équipement.

83. *Projet expérimental de développement et de mise en œuvre de programmes de formation de courte durée menant à l'attestation d'études professionnelles (AEP). Guide de gestion*, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, Groupe de coordination sur le développement et la mise en œuvre d'attestations d'études professionnelles, 22 juin 2006, p. 5.

Le programme d'études menant à une AEP – Ouvrière et ouvrier porcin a été diffusé à cinq groupes depuis sa reconnaissance officielle. Un sixième groupe est actuellement en processus de réalisation. Les données d'une enquête *Relance* pour ce programme sont présentées dans le tableau qui suit.

Tableau 65
AEP – Ouvrière et ouvrier porcin, données découlant d'une *Relance*

N° du groupe	Région	Nombre d'élèves inscrits	Formation terminée	Taux de placement
01	Chaudière-Appalaches	9	9	6/9
02	Montréal	10	8	6/6
03	Chaudière-Appalaches	13	13	3/13
04	Montréal	9	4	6/6
05	Chaudière-Appalaches	15	15	9/n. d.
–	Montréal	Le nouveau groupe débute le 1 ^{er} janvier 2008.		

Source : Fédération des commissions scolaires.

Le programme d'études menant à une AEP – Élevage de bétail laitier est plus récent. Un seul groupe a été mené à terme en Montréal depuis le 17 novembre 2007 jusqu'au 11 mai 2008, et ce, depuis la date de la reconnaissance officielle dudit programme. Les données relatives à ce groupe de formation ne sont pas disponibles.

Il faut souligner que, dans le contexte de l'expérimentation en cours, le financement de l'offre de la formation rattachée à ces AEP provient d'autres sources que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. L'objectif de ces programmes d'études est de répondre rapidement aux besoins de formation de la main-d'œuvre dans des secteurs où se présentent des besoins en main-d'œuvre spécialisée et dans des secteurs en émergence.

4.3.3 Le programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)

L'autre type de formation continue qui vise la fonction d'ouvrières et d'ouvriers agricoles est celle qu'offre le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). Ce type de formation est sous la gouverne de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) qui, avec le concours du Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, met en valeur des normes de compétence professionnelle. Le renforcement des compétences s'effectue par compagnonnage en entreprise et donne droit à un certificat de qualification professionnelle. Soulignons, aussi, qu'une personne en apprentissage qui a terminé avec succès une partie du carnet d'apprentissage, mais sans avoir achevé tous les modules obligatoires peut demander une attestation pour les compétences maîtrisées. Ce programme est issu du cadre général de développement et de reconnaissance des compétences de la CPMT.

AGRIcarrières est d'avis que l'apprentissage en milieu de travail est une formule qui s'adapte bien à la réalité des entreprises agricoles⁸⁴. Ce comité a exécuté des travaux pour introduire des normes professionnelles pour les métiers d'ouvrière et d'ouvrier laitier, d'ouvrière et d'ouvrier en production porcine⁸⁵ et d'ouvrière et d'ouvrier serricole⁸⁶, ces métiers étant ceux qui offrent le plus de débouchés pour des emplois non saisonniers, requérant une bonne qualification professionnelle. Lorsqu'une norme professionnelle est acceptée, une travailleuse et un travailleur en emploi peut être admis au PAMT pour l'apprentissage des compétences définies.

AGRIcarrières complète actuellement une étude dont le but est d'évaluer la pertinence d'introduire une norme professionnelle pour le métier d'ouvrière et d'ouvrier agricole en production végétale.

La norme professionnelle pour le métier d'ouvrière et d'ouvrier en production laitière est reconnue depuis l'année 2003 et celle d'ouvrière et d'ouvrier en production porcine l'est depuis juillet 2007. Pour ce métier, les données sur le nombre de nouvelles ententes de qualification professionnelle, par année se terminant au 31 août 2008, sont les suivantes.

Tableau 66
Données sur le nombre d'ententes de qualification professionnelle dans le contexte du PAMT pour des métiers d'ouvriers agricoles

Norme professionnelle	Nombre d'ententes							Apprentis ayant obtenu un certificat	Compagnons ayant obtenu un certificat
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	Total		
Ouvrier en production laitière	38	40	12	14	17	16	137	50	33
Ouvrier en production porcine	-	-	-	-	-	4	4	-	-

Source : Commission des partenaires du marché du travail et AGRICarrières.

Si la qualification professionnelle d'ouvrière et d'ouvrier en production laitière était populaire lors des deux premières années, le nombre d'ententes pour cette qualification professionnelle a diminué au cours des années subséquentes, avant de se stabiliser dans les trois dernières années. L'acceptation récente de la norme professionnelle pour la qualification professionnelle d'ouvrière et d'ouvrier en production porcine explique le peu d'ententes pour ce métier. Il faut souligner que l'apprentissage en milieu de travail menant à une reconnaissance de la qualification professionnelle n'est pas encore très connu ou bien compris par les employeuses et les employeurs agricoles. Cependant, bon nombre des productrices et des producteurs agricoles que nous avons interrogés sont d'avis qu'une ouvrière et un ouvrier agricole peuvent se perfectionner en milieu de travail s'ils ont les aptitudes et la volonté nécessaires.

84. Mémoire d'AGRICarrières à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

85. En juillet 2007, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale a accepté la norme professionnelle relative au métier d'ouvrière ou ouvrier agricole en production porcine.

86. La norme professionnelle relative au métier d'ouvrière ou ouvrier serricole devrait être acceptée d'ici 2009.

Les normes professionnelles introduites par AGRICarières visent le perfectionnement de personnes en emploi qui exercent une fonction de travail comme ouvrière ou ouvrier agricole « spécialisé » par type de production. En effet, il serait difficile de planifier l'apprentissage en milieu de travail pour une seule norme professionnelle qui inclurait tous les types de production pour lesquels une ouvrière ou un ouvrier agricole peut exercer son métier. Cela suppose, cependant, que les candidates et les candidats à cette formule d'apprentissage ont déjà choisi le type de production dans lequel ils désirent travailler.

5 LES CHANGEMENTS LIÉS AU PERFECTIONNEMENT DES OUVRIÈRES ET DES OUVRIERS AGRICOLES

5.1 L'évolution de l'exercice de la fonction de travail

Au Québec, le secteur de la production agricole évolue. Que ce soit pour répondre à de nouvelles exigences des consommatrices et des consommateurs ou pour réagir aux nouvelles contraintes du marché, les entreprises agricoles doivent s'adapter en modifiant leur façon de faire. Selon le contexte, les entreprises agricoles ne réalisent pas ces changements au même rythme ni au même degré.

Il est cependant difficile de prédire tous ces changements et de prévoir leurs conséquences sur l'exercice de la fonction de travail d'ouvrière et d'ouvrier agricole. Nous pouvons toutefois clarifier les principaux changements qui ont un impact sur leur perfectionnement. C'est ce dont nous traitons dans la présente section en précisant les besoins en ouvrières et ouvriers agricoles qualifiés, les principales tâches et spécialités dans les fonctions de travail ainsi que les perspectives relatives à l'évolution de la fonction de travail.

Augmentation des besoins en ouvrières et ouvriers agricoles qualifiés

Malgré une diminution constante du nombre d'exploitations agricoles au Québec, lequel, de 2001 à 2006, aurait diminué de 4,6 %, la main-d'œuvre agricole, elle, n'a pas vraiment diminué. Selon le profil de la main-d'œuvre agricole du MAPAQ, nous notons, au cours des années allant de 1999 à 2003, un accroissement de 6 % de l'ensemble de la main-d'œuvre. Durant cette même période, la main-d'œuvre familiale a augmenté de 5 %, et celle embauchée à temps plein a progressé de 11 %. Rappelons aussi qu'en 2006, selon Emploi-Québec, l'agriculture permet d'employer environ 65 000 personnes et que ce nombre progresse depuis 2005. Selon Emploi-Québec toujours, les perspectives vont dans le sens que ce niveau d'emploi se maintiendra d'ici à 2011. Évidemment, les besoins en ouvrières et ouvriers agricoles suivent cette évolution de l'emploi.

D'autres indices tendent à confirmer un accroissement des besoins en ouvrières et ouvriers agricoles qualifiés.

- La taille⁸⁷ des fermes d'élevage de porcs et de celles qui produisent du lait ont tendance à augmenter, créant ainsi un besoin additionnel d'ouvrières et d'ouvriers agricoles embauchés qui possèdent des compétences spécifiques de ce type de production.
- Le bassin de main-d'œuvre familiale diminue avec la baisse du nombre d'entreprises et du nombre d'enfants. Or, c'est souvent ce bassin qui fournit des candidates et des candidats aux postes d'ouvrières et d'ouvriers agricoles, ceux-ci étant généralement

87. AGRICarières, *Analyse du métier Ouvrier en production laitière et Ouvrier en production porcine*, mai 2007 (document de travail).

initiés très jeunes aux travaux de la ferme en attendant de prendre la relève ou d'entreprendre une autre carrière.

- Plusieurs employeuses et employeurs nous ont affirmé que, faute d'ouvrières et d'ouvriers qualifiés disponibles dans leur région, ils recrutent des travailleuses et des travailleurs non spécialisés pour ensuite les former. Cependant, s'ils avaient le choix, ce n'est pas certain qu'ils adopteraient cette stratégie. Ils ne sont pas plus assurés que cette façon de faire permet de combler tous leurs besoins.
- Plusieurs centres d'emploi agricoles mentionnent des difficultés à recruter des ouvrières et des ouvriers agricoles qualifiés.

Le besoin en ouvrières et ouvriers agricoles qualifiés est également encouragé par la recherche constante d'une plus grande productivité. Des investissements en équipement et la tendance à concentrer les activités de production sont les principaux moyens mis de l'avant. Ce facteur a sûrement freiné⁸⁸ la demande totale en main-d'œuvre agricole. Cependant, plusieurs employeuses et employeurs s'entendent pour dire que cette situation a contribué à accroître les besoins de main-d'œuvre apte à utiliser le nouvel équipement, à comprendre les nouvelles méthodes de production et à être autonomes dans leur travail.

L'exercice de la fonction d'ouvrière et d'ouvrier agricole est de plus en plus complexe. Il ne s'agit pas de se questionner sur le besoin, mais plutôt sur la manière d'attirer un effectif qui désire être formé pour exercer cette fonction de travail.

Les besoins de spécialisation pour les ouvrières et les ouvriers agricoles

Généralement, la production agricole est regroupée selon le type de production. En respectant cette structure de l'industrie, cela signifierait qu'il y a autant de métiers différents dans la fonction d'ouvrières et d'ouvriers agricoles qu'il y a de types de production. On se rend compte rapidement que cette classification est difficile à utiliser pour définir les différentes spécialités du métier.

Une autre difficulté dans la compréhension de la fonction de travail ouvrière et ouvrier agricole est le fait que, très souvent, celui-ci est qualifié comme étant spécialisé simplement pour décrire le type de production pour lequel un individu exerce cette profession.

En fait, la spécialité est une question d'organisation du travail plus souvent qu'une question de complexité des tâches à accomplir ou des types d'équipement à utiliser. Par exemple, dans plusieurs entreprises de production laitière, on préfère « spécialiser » les ouvrières et les ouvriers agricoles dans les travaux à l'étable et dans les soins du troupeau. Par contre, le travail des vachères et des vachers peut être considéré comme une véritable spécialité de cette fonction de travail, puisque ces responsabilités

88. Emploi-Avenir Québec, Ouvriers agricoles (CNP 8431).

principales concernent non seulement le troupeau lui-même (alimentation, soins et traite), mais aussi la régie de celui-ci et que ce travail exige d'autres compétences.

Évidemment, l'organisation du travail par « spécialiste » en entreprise est possible seulement si la taille de celle-ci le permet. Dans les entreprises de plus petite taille, on a un besoin d'ouvrières et d'ouvriers agricoles polyvalents en mesure d'effectuer une grande variété de tâches, et il n'est pas possible de les « spécialiser »⁸⁹. Une autre raison pour expliquer la spécialité est l'approche utilisée dans l'organisation de la production. Par exemple, en production porcine, lorsque la production se fait « par section », c'est-à-dire un mode de production en quatre étapes successives, plusieurs employeuses et employeurs préfèrent spécialiser des ouvrières et des ouvriers agricoles selon la section où ils travaillent, alors que d'autres préfèrent des personnes polyvalentes aptes à travailler dans chacune des sections exploitées par l'entreprise.

Questionnés sur les besoins de spécialité des ouvrières et des ouvriers agricoles, plusieurs des productrices et des producteurs rencontrés ont exprimé l'avis suivant : certaines tâches sont très similaires d'un type de production à l'autre; d'autres, par contre, sont très spécifiques, comme la traite des vaches, ou très particulières aux différents types de culture (par exemple, les pommes et les petits fruits).

Selon les opinions recueillies, il est possible de présenter les constatations suivantes :

Ouvrières et ouvriers agricoles en production animale

- Les tâches liées à l'alimentation et aux soins des animaux sont souvent très semblables, mais elles exigent des connaissances spécifiques des animaux.
- Les tâches liées à la culture (travaux aux champs) sont similaires d'une production à l'autre, y compris celle des grandes cultures.
- Plusieurs tâches sont particulières au type de production.

89. Cette constatation est décrite dans les analyses du métier Ouvriers en production porcine et Ouvriers en production laitière, AGRICarières, mai 2007, document de travail.

Tableau 67
Tâches particulières des ouvrières et des ouvriers agricoles en production animale, selon le type de production

Tâches particulières	Type de production
– Traire les bêtes du troupeau – Soigner les animaux, soins qui varient selon la section – Récolter la semence – Inséminer les truies – Évaluer le rendement des animaux à la reproduction et à la mise bas – Tondre les bêtes du troupeau – Abattre les bêtes – Faire fonctionner les incubateurs et les éleveuses – Extraire les produits de la ruche	– Production laitière – Production caprine – Production ovine – Production porcine – Plusieurs productions animales – Production ovine – Production caprine – Production d'animaux à fourrure – Production avicole – Production apicole

Ouvrières et ouvriers agricoles en production végétale

- Plusieurs tâches sont semblables entre les productrices et les producteurs de grandes cultures, les maraîchères et les maraîchers et tous ceux qui cultivent en champ.
- Plusieurs tâches sont similaires, mais leur degré de complexité peut varier beaucoup selon la taille de l'entreprise et selon les moyens techniques disponibles.
- Plusieurs tâches sont particulières au type de production.

Tableau 68
Tâches particulières des ouvrières et des ouvriers agricoles en production végétale, selon le type de production

Tâches particulières	Type de production
– Propager les plants par division, bouturage, marcottage ou autres techniques – Installer les tunnels, les brise-vent et les paillis – Assurer la pollinisation des fleurs	– Plusieurs types de production horticole – Culture de légumes en plein champ et de petits fruits – Horticulture ornementale – Culture de légumes en serre

5.2 Les besoins en nouvelles compétences

En majorité, les employeuses et les employeurs agricoles interrogés pour la présente étude ont mentionné que les attitudes et les compétences clés qui sont nécessaires pour exercer la fonction de travail ouvrière et ouvrier agricole sont les suivantes :

- avoir de bonnes attitudes (motivation, désir d'apprendre, ponctualité, honnêteté, vaillance, etc.);
- aimer l'agriculture, avoir la passion du métier;
- être en mesure d'utiliser les nouvelles technologies (équipement, outillage, informatique et électronique);
- avoir une bonne connaissance de base de l'anatomie, de la physiologie et du comportement des animaux qu'il faut élever ou dont il faut prendre soin.

Sans surprise, ces attitudes et compétences sont, en fait, pratiquement les mêmes que celles que les employeuses et les employeurs agricoles recherchent lorsqu'ils recrutent des ouvrières et des ouvriers agricoles qualifiés.

Questionnés sur les changements à prévoir qui peuvent avoir un impact sur la fonction de travail ouvrière et ouvrier agricole, les productrices et les producteurs interviewés ont souligné, en premier lieu, la mise en place de nouvelles technologies en production, telles que les robots de traite, l'alimentation automatisée et le système GPS pour les travaux de fertilisation et d'ensemencement. L'utilisation de l'ordinateur et de l'informatique sera de plus en plus courante et non pas seulement pour effectuer des entrées de données. Finalement, des normes environnementales, de même que des normes de salubrité et de traçabilité plus rigoureuses, obligeront les ouvrières et les ouvriers agricoles à les connaître et à adopter des procédures de travail qui leur seront conformes.

Selon les commentaires recueillis auprès des employeuses et des employeurs, ces changements seront relativement faciles à mettre en place et à intégrer graduellement aux activités d'une ouvrière et d'un ouvrier agricole d'expérience. De plus, ils soulignent que leur travail demeure, dans la majorité des cas, un travail principalement manuel qui est effectué sous la supervision directe de la productrice et du producteur ou, parfois, de celle d'une gérante et d'un gérant.

Cependant, on mentionne qu'en ayant de plus en plus recours à une main-d'œuvre « externe », c'est-à-dire ne faisant pas partie de la famille, les meilleures candidates et les meilleurs candidats sont les personnes qui possèdent déjà des compétences professionnelles reconnues.

Un des changements à surveiller est, probablement, l'accroissement de la production biologique. Les données du recensement en agriculture permettent de constater que le nombre de fermes qui produisent des produits biologiques certifiés a plus que doublé (106 %) au cours des années allant de 2001 à 2006. Cette augmentation est pratiquement du triple pour les exploitations de foin et de grandes cultures, ainsi que pour celles qui exercent leurs activités en production animale.

Tableau 69
Fermes déclarant des produits biologiques au Québec

	Fermes déclarant des produits biologiques certifiés	
	2006	2001
Toutes les fermes déclarant des produits biologiques certifiés	765	372
Foin et grandes cultures	303	105
Fruits, légumes ou produits de serre	208	125
Animaux ou produits d'origine animale	161	53
Produits de la sève d'érable	279	119
Autres produits	42	35

Source : *Recensement de l'agriculture*, 2001 et 2006, Statistique Canada.

Malgré cette forte croissance, les 765 entreprises qui déclarent des produits biologiques certifiés ne représentent que 2,5 % du nombre total de fermes au Québec en 2006⁹⁰. Cependant, l'agriculture biologique est plus importante si nous considérons que, pour la même année, 2 323 entreprises agricoles ont déclaré des produits biologiques certifiés, en transition ou non certifiés, ce qui signifie que les fermes qui font une certaine production « biologique » représentent 7,6 % du total des exploitations agricoles.

Même si elle ne concerne encore qu'une petite partie des entreprises agricoles au Québec, l'évolution de l'agriculture biologique est un incontournable. Les répercussions sur les différentes fonctions de travail en agriculture sont difficiles à évaluer, mais il importe d'en tenir compte dans les prochaines révisions des programmes d'études professionnelles ou techniques.

La perspective d'une croissance soutenue de l'agriculture biologique au Québec est encouragée par plusieurs acteurs du milieu. Aux travaux de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, 22 propositions pour appuyer l'agriculture biologique ont été dénombrées⁹¹. Dans son rapport, cette commission a effectivement présenté des recommandations pour soutenir la production biologique⁹² et pour aider la conversion vers la production biologique⁹³.

Ces changements dans la production ne devraient pas modifier radicalement le travail des ouvrières et des ouvriers agricoles. Les tâches à accomplir demeurent les mêmes; ce sont les procédés, les méthodes de travail et les produits à utiliser qui sont différents.

Pour ceux qui sont déjà en emploi, cette transition devrait s'effectuer graduellement sans trop grande difficulté. Pour la relève ou pour les jeunes qui se destinent à devenir ouvrières et ouvriers agricoles, il importe d'avoir les compétences suffisantes pour

90. *Recensement de l'agriculture de 2006*, Statistique Canada.

91. Registre des propositions issu des audiences nationales, mis à jour le 24 septembre 2007; site Internet de la commission.

92. Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, Annexe 1, p. 253.

93. *Ibidem*, Annexe 1, p. 252.

s'adapter à cette nouvelle réalité ou pour être en mesure de s'intégrer dans une exploitation agricole biologique déjà établie.

Les éléments propres à influencer sur l'exercice de la fonction d'ouvrière et d'ouvrier agricole sont nombreux et ils peuvent être très différents d'un type de production à un autre. Deux analyses de métier menées en 2007 par AGRICarières permettent de déterminer certains de ces changements pour les ouvrières et les ouvriers en production laitière et pour ceux qui sont en production porcine.

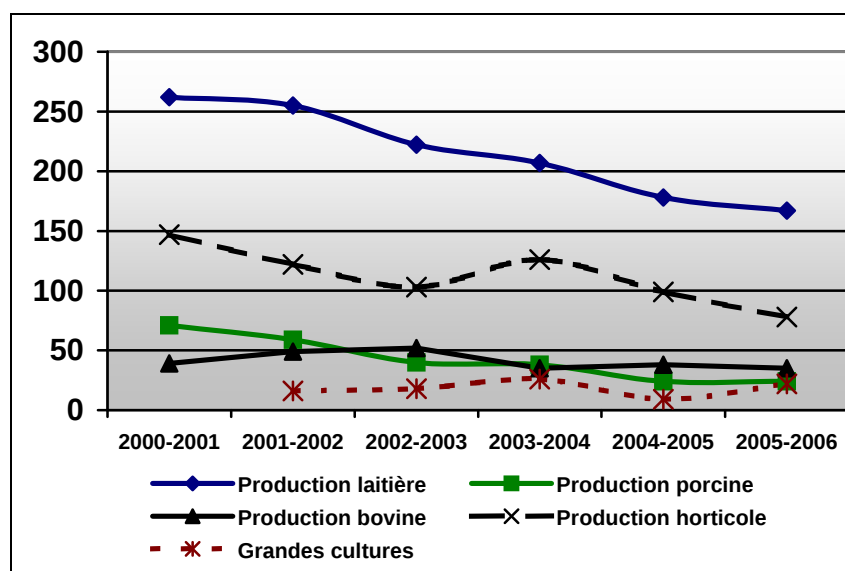
- Une augmentation de la taille des entreprises agricoles fait en sorte que plusieurs ont la possibilité d'organiser le travail afin que l'ouvrière ou l'ouvrier agricole occupe un poste d'ouvrière ou d'ouvrier spécialisé. Évidemment, cela n'est pas possible dans les entreprises de petite taille où l'ouvrière et l'ouvrier agricole doivent faire preuve de polyvalence, tout comme la productrice et le producteur.
- En production laitière, ce n'est plus que la moitié des entreprises qui emploie des ouvrières et des ouvriers travaillant à l'étable et aux champs. Les autres préfèrent ne confier que des travaux à l'étable à leurs ouvrières et leurs ouvriers agricoles.
- En production porcine, les travaux liés à la culture sont de moins en moins présents, puisque les entreprises en production porcine se spécialisent dans cette production seulement et utilisent des moulées commerciales ou achètent des grains.
- Les environnements de travail sont de plus en plus surveillés. Les ouvrières et les ouvriers doivent respecter des protocoles et de bonnes pratiques de salubrité.
- La recherche de la productivité est constante. En production laitière, cela amène des techniques de régie de production plus sophistiquées et plus rigoureuses, telles que la sélection génétique, l'alimentation adaptée aux besoins de chaque animal, des logements d'animaux mieux adaptés. En production porcine, ce sont la régie informatisée des troupeaux, l'alimentation automatique, le contrôle génétique et les protocoles de biosécurité qui sont observés.
- Dans plusieurs entreprises, il y a de réelles possibilités d'avancement pour les ouvrières et les ouvriers agricoles, telles que vachère et vacher ou gérante et gérant de troupeau en production laitière. En production porcine, il est possible d'accéder à un poste de gérante et de gérant. Évidemment, ces possibilités d'avancement sont fonction de la taille de l'entreprise ou sont réservées à la relève familiale si elle est présente.
- Ces deux types de production constituent deux des plus importants débouchés pour les ouvrières et les ouvriers agricoles. Il est probable que certains des changements observés dans ces productions sont également présents dans d'autres types de production.

5.3 L'adéquation entre les besoins et l'offre de formation professionnelle en production agricole

Aucun des cinq programmes d'études de formation professionnelle à l'étude n'attire suffisamment d'élèves pour être en mesure d'atteindre l'objectif du nombre de débutants que l'on vise. En 2005-2006, l'écart entre le total des débutants dans ces programmes (326) et le total des débutants que l'on vise (699)⁹⁴ est de 373. Cela signifie que l'on n'a réussi à attirer que 46,6 % de la population visée par ces programmes d'études dont le but est de former des ouvrières et des ouvriers agricoles.

La situation ne semble pas s'améliorer puisque le nombre de débutants que l'on vise est, soit en augmentation, soit en situation stable. Quant à la baisse de l'effectif des programmes d'études professionnelles en production agricole, elle tend à diminuer encore.

Figure 35
Évolution du nombre de débutants – selon les programmes d'études



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Ce sont principalement les programmes d'études Production laitière, Production horticole et Production porcine qui présentent une diminution significative du nombre de débutants au cours des années allant de 2000-2001 à 2005-2006.

En 2003-2004, le programme d'études Production de bovins de boucherie a connu une baisse importante (35 %) du nombre de débutants et il est demeuré stable depuis. Le programme d'études Grandes cultures est un nouveau programme qui a débuté en 2001-2002. Depuis, le nombre de débutants se maintient, mais il est toujours nettement en dessous du nombre de débutants visés. De plus, ce programme n'a accueilli des débutants dans les années 2004-2005 et 2005-2006 que dans la région de la Montérégie,

94. Selon le modèle d'adéquation formation-emploi du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

c'est-à-dire qu'aucun débutant ne s'est inscrit dans ce programme dans les deux autres régions où une commission scolaire offre cette formation initiale.

La baisse de l'effectif entraîne différentes problématiques relatives à l'offre de formation professionnelle s'adressant aux ouvrières et aux ouvriers agricoles.

- Si la tendance se poursuit, la viabilité des programmes d'études professionnelles est compromise ou risque de l'être.
- Dans plusieurs régions et pour la plupart des programmes d'études, il peut y avoir perte d'une masse critique suffisante.
- Une plus grande concurrence peut être observée entre le réseau de la formation professionnelle et celui de la formation technique pour solliciter le même bassin familial agricole. Ce bassin est encore celui qui, naturellement, regroupe le plus grand nombre de candidates et candidats intéressés à poursuivre des études en agriculture.
- Avec une diminution des débutants dans les trois programmes d'études en production animale, les établissements d'enseignement organisent des groupes mixtes (élèves de plusieurs programmes) pour permettre le démarrage des programmes. Le risque, c'est qu'un programme de formation « consolidé » ne serait plus jugé aussi intéressant pour un élève qui a comme ambition d'acquérir des compétences spécifiques d'un type de production.

D'autres problématiques relatives à l'adéquation de l'offre de formation professionnelle et aux besoins en ouvrières et ouvriers agricoles doivent être mises en relief.

- Avec un nombre en baisse des titulaires de diplôme en formation professionnelle venant des programmes liés à la production agricole, il devient de plus en plus difficile de convaincre les employeuses et les employeurs que ces titulaires de diplôme représentent un bassin suffisant pour répondre à leur besoin au moment de l'embauche d'ouvrières et d'ouvriers agricoles.
- L'effectif féminin est toujours en minorité. Il compte de 25 à 30 % environ de l'effectif des programmes d'études professionnelles en production agricole. Il n'y a que dans le programme d'études Production horticole que la présence des femmes est majoritaire. Cette proportion est la même depuis plusieurs années, alors que le travail d'ouvrière et d'ouvrier agricole est de plus en plus accessible à cette clientèle.
- Les programmes d'études menant au diplôme d'études professionnelles en production laitière et en production de bovins de boucherie ont été implantés en 1995. Le programme d'études menant au diplôme d'études professionnelles en production porcine a été implanté en 1998. L'organisation de la production, l'équipement et les exigences ont continuellement évolué depuis, suffisamment pour justifier une analyse de ces programmes d'études professionnelles.

- Il est difficile de concevoir la fonction de travail de l'ouvrière et de l'ouvrier agricole comme étant une seule fonction de travail. En fait, il faut considérer les différents contextes de travail pour la décrire. Celle-ci comprend un certain nombre de tâches communes et, également, des tâches spécifiques d'un type de production agricole. Par exemple, une ouvrière et un ouvrier agricole en production laitière ne peut exécuter toutes les tâches de celui en production porcine, même si quelques-unes d'entre elles sont similaires. Cela suppose que l'offre de formation professionnelle doit reconnaître cette spécificité des types d'exploitation agricole, tout en demeurant viable.
- L'offre de formation professionnelle en production agricole vise à former des personnes qui exerceront l'une des fonctions de travail propres à l'ouvrière ou à l'ouvrier agricole. Cependant, plusieurs élèves inscrits dans ces programmes font partie de la relève familiale et aspirent à devenir des entrepreneures et des entrepreneurs agricoles. Cela s'explique, en partie, par le fait que cette formation facilite l'obtention d'une aide financière à l'établissement. Il en résulte qu'on forme un certain nombre de personnes qui n'exécuteront les tâches d'une ouvrière ou d'un ouvrier agricole que durant quelques années. Toutefois, cette situation pourra changer si la recommandation de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois est retenue. Celle-ci stipule que la Financière agricole du Québec doit revoir graduellement les exigences pour qu'une personne diplômée en formation technique, spécialisée en agriculture, soit considérée comme ayant la formation minimale donnant accès à cette aide financière⁹⁵.
- L'effectif est généralement à la baisse dans la plupart des régions, des établissements et des programmes d'études en production agricole⁹⁶. Cette baisse occasionne des difficultés de gestion de l'offre, exige encore plus d'efforts de recrutement, et fait en sorte que s'agrandit l'écart entre les besoins en main-d'œuvre qualifiée et la disponibilité de cette main-d'œuvre. La Table de concertation en agriculture a retenu cette situation comme étant l'une des principales problématiques⁹⁷ d'adéquation entre les besoins et l'offre de formation en agriculture :

« La diminution des effectifs oblige à des aménagements locaux dans l'organisation des activités pour permettre à des cohortes mixtes de commencer une formation ("multiprogrammes"). Financièrement, la diminution des effectifs se solde par une baisse de revenu et par une difficulté croissante d'assumer les coûts d'entretien et d'achat des infrastructures et équipements.

La recherche de solutions locales se heurte à un manque de souplesse administrative. La viabilité de l'offre de formation actuelle est à reconsidérer. »

95. *Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois*, 2008, recommandation n° 19, p. 135.

96. *Table de concertation en agriculture, Diagnostic d'adéquation entre les besoins et l'offre de formation en agriculture*, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2008, p. 23.

97. *Ibidem*, Problématique 1, p. 29.

6 LES DÉFIS RELATIFS AU PERFECTIONNEMENT DES OUVRIÈRES ET DES OUVRIERS AGRICOLES

Les constatations relatives à la fonction de travail ouvrière et ouvrier agricole permettent de préciser les défis auxquels il faudra faire face pour offrir et assurer une formation de qualité.

Ces défis se regroupent selon les trois éléments suivants :

- Le développement de la production agricole et des entreprises agricoles.
- L'évolution des besoins en main-d'œuvre et l'évolution de l'exercice de la fonction de travail ouvrière et ouvrier agricole.
- La gestion de l'offre de formation initiale visant le perfectionnement d'ouvrières et d'ouvriers agricoles.

Pour chacun de ces éléments, nous présentons ci-après les principaux faits saillants de cette étude. Ils sont suivis des principaux défis liés au perfectionnement des ouvrières et des ouvriers agricoles.

6.1 Le développement de la production agricole et des entreprises agricoles

En ce qui concerne le développement de la production agricole et de ses entreprises, les faits saillants sont les suivants :

- Au Québec, la production agricole est caractérisée par un grand nombre de fermes familiales à dimension humaine. Néanmoins, il existe plusieurs fermes qui visent un modèle d'exploitations plus grandes, avec une concentration de l'actif et de la production.
- Le nombre d'exploitations agricoles diminue, et ce, dans pratiquement tous les types de production.
- Trois types de production agricole (la production laitière [27,1 %], la production de bovins de boucherie [17,5 %] et la culture de céréales et de protéagineux [13,4 %]) regroupent plus de la moitié de l'ensemble des exploitations.
- Un nombre important d'exploitations sont de petite taille. En 2006, 41 % ont un revenu annuel inférieur à 100 000 \$.
- Plusieurs secteurs de l'agriculture vivent une situation économique difficile. Pour plusieurs exploitations, le besoin d'augmenter le rendement et la productivité est de plus en plus une question de survie.

- Nous observons que plusieurs agricultrices et agriculteurs adoptent une stratégie visant une agriculture de créneau, ce qui permet à certaines productions en émergence de progresser. Cependant, ce type de production est encore pratiqué par un nombre relativement petit d'exploitations et ne représente pas un véritable débouché pour des ouvrières et des ouvriers agricoles diplômés en formation professionnelle.

Ces constatations permettent d'énumérer certains défis résultant du perfectionnement des ouvrières et des ouvriers agricoles.

- Faire connaître les exploitations agricoles comme étant des entreprises attrayantes pour des candidates et des candidats issus du monde agricole, mais surtout pour ceux ayant peu de connaissances de ce milieu.
- Valoriser la fonction de travail ouvrière et ouvrier agricole comme une profession ou un métier avec lequel il est possible de bien « vivre ».
- Anticiper les changements à venir et réagir pour répondre aux besoins qui peuvent être différents d'un sous-secteur à l'autre. Différentes productions agricoles subissent actuellement plusieurs changements d'ordre économique et structurel. Ces changements vont se poursuivre, risquant même de s'accroître. Les besoins en ouvrières et ouvriers agricoles vont évoluer rapidement.
- Informer les entrepreneures et les entrepreneurs agricoles du degré de spécialité requis pour exercer la fonction de travail d'ouvrière et d'ouvrier agricole. Et ce, même si des efforts pour établir des distinctions entre les appellations d'ouvrière et d'ouvrier agricole qualifié ou spécialisé, manœuvre agricole ou même travailleuse et travailleur saisonnier ont été faits⁹⁸. La profession d'ouvrière et d'ouvrier agricole définie par la Classification nationale des professions est également peu explicite quant au degré de spécialité. Il en résulte souvent une confusion quant aux compétences nécessaires pour exercer la fonction de travail d'ouvrière et d'ouvrier agricole.

6.2 L'évolution des besoins en main-d'œuvre et de l'exercice de la fonction de travail d'ouvrière et d'ouvrier agricole

En ce qui concerne l'évolution des besoins en main-d'œuvre et l'exercice de la fonction d'ouvrière et d'ouvrier agricole, les faits saillants sont les suivants :

- La fonction de travail évolue selon les différents types d'organisation du travail et des activités. Plusieurs de ces activités, dans la production porcine notamment, ont connu d'importantes transformations, d'autres devront aussi se transformer pour satisfaire aux exigences environnementales et à celles des marchés.

98. Citons, en exemple, les travaux et les publications d'AGRIcarrières portant sur l'analyse et la définition des professions en production agricole.

- Plusieurs personnes entretiennent une image pessimiste de l'agriculture, refusant de voir celle-ci comme étant un secteur d'avenir. Cette perception s'explique par les difficultés, sur le plan économique, vécues dans certains secteurs de production et en raison d'une critique de plus en plus vive des pratiques agricoles du point de vue de l'environnement.
- Les besoins en obtention d'une main-d'œuvre qualifiée continuent de croître, que ce soit pour remplacer la main-d'œuvre familiale, qui est de moins en moins nombreuse et souvent moins intéressée à agir comme ouvrière et ouvrier agricole pendant plusieurs années, ou pour combler de nouveaux besoins occasionnés par les nouvelles organisations du travail, de nouvelles méthodes de travail et de nouvelles technologies.
- La scolarité des ouvrières et des ouvriers agricoles est relativement faible. On estime que près de 45 % d'entre eux n'ont même pas terminé leur études secondaires menant à l'obtention du diplôme.
- La fluctuation saisonnière des emplois en agriculture est importante; elle est une réalité surtout dans les productions végétales comme celles des fruits, des légumes et de l'horticulture ornementale. L'impact saisonnier est nettement moins grand dans les productions animales où les emplois comme ouvrières et ouvriers agricoles à temps plein sont nombreux. D'ailleurs, même dans les types de production à forte variation saisonnière, les ouvrières et les ouvriers agricoles qualifiés ou spécialisés sont souvent ceux dont les périodes d'emploi sont les plus longues au cours de l'année.
- Les conditions d'emploi des ouvrières et des ouvriers agricoles ont tendance à s'améliorer, mais elles le font lentement. Néanmoins, la rareté de la main-d'œuvre exerce une pression à la hausse.

À la suite de ces constatations, il est permis d'énumérer les défis suivants.

- Plusieurs entreprises agricoles organisent de plus en plus leurs activités en ayant recours à des ouvrières et des ouvriers spécialisés. D'autres exploitations, de plus petite taille, conservent une structure où l'ouvrière et l'ouvrier agricole est davantage un « généraliste ». Le défi consiste à définir un profil commun de l'ouvrière et de l'ouvrier agricole généraliste ou spécialisé, profil qui répondrait à ces deux différents modèles.
- L'accès à une main-d'œuvre de qualité est l'une des principales préoccupations des entrepreneures et des entrepreneurs agricoles. Malgré cela, ils n'ont pas suffisamment conscience des efforts nécessaires pour attirer, former et retenir leurs ouvrières et leurs ouvriers agricoles. Dans un contexte où les employeuses et les employeurs de tous les secteurs d'activité auront de plus en plus de difficultés de recrutement, il sera essentiel qu'ils réalisent la nécessité d'être compétitifs sur le marché de l'emploi, qu'ils améliorent leurs conditions d'emploi et qu'ils adoptent de nouvelles pratiques plus efficaces pour gérer leur personnel.

- La relève familiale ne constitue plus un bassin suffisant pour combler les besoins, dans les prochaines années, en ouvrières et en ouvriers agricoles qualifiés. Il faudra obligatoirement promouvoir, auprès de nouvelles populations, la formation professionnelle en production agricole.
- Quelques types de production qualifiés en « émergence » sont en croissance et présentent de bonnes perspectives. Cependant, pour des ouvrières et des ouvriers agricoles qualifiés, ils ne représentent qu'une très petite partie du marché de l'emploi. Il faudra voir comment il est possible de tenir compte de ces productions « émergentes » ou régionales dans le contexte des programmes d'études professionnelles offerts.

6.3 La gestion de l'offre de formation initiale visant le perfectionnement des ouvrières et des ouvriers agricoles

En ce qui concerne la gestion de l'offre de formation initiale et continue visant le perfectionnement des ouvrières et des ouvriers agricoles, les faits saillants sont les suivants :

- La baisse de l'effectif dans la quasi-totalité des programmes de formation professionnelle menant à la profession d'ouvrière et d'ouvrier agricole, conjuguée au fait que plusieurs de ces élèves sont issus de familles d'agricultrices et d'agriculteurs, a pour conséquence que plusieurs employeuses et employeurs ne considèrent pas vraiment les titulaires du diplôme résultant de ces programmes d'études comme étant une source constante de candidatures.
- Il y a un fort consensus dans le milieu agricole qui précise que le travail en production agricole s'est complexifié avec le temps et qu'il exige de plus en plus une solide formation. Selon les propos recueillis auprès des employeuses et des employeurs, le consensus est moins grand en ce qui concerne la fonction de travail ouvrière et ouvrier agricole. Les avis sont partagés selon le rôle que l'on perçoit dans l'entreprise pour ceux-ci. Encore ici, la définition de cette fonction de travail, qui n'est pas la même pour tous, nuit à une compréhension commune des tâches à accomplir et des compétences requises.
- Pour plusieurs entreprises agricoles, le besoin d'avoir recours à des ressources externes (non familiales) pour exercer la fonction de travail ouvrière ou ouvrier agricole qualifié est une nouvelle réalité. Ce besoin devrait croître dans les prochaines années.
- Sauf pour le programme d'études Production horticole où la présence des femmes est majoritaire, l'effectif féminin est toujours en minorité; il compte de 25 à 30 % environ de l'effectif des programmes d'études professionnelles en production agricole.

- Le faible nombre de titulaires du diplôme relevant des programmes d'études professionnelles en production agricole ne permet pas de répondre au besoin des entreprises qui recherchent des ouvrières et des ouvriers agricoles qualifiés.
- L'adoption de normes professionnelles pour les ouvrières et les ouvriers agricoles en production laitière, en production porcine et en production serricole permet d'offrir une approche de formation en milieu de travail et de reconnaître la qualification professionnelle de ceux-ci.

À partir de ces faits saillants, il est possible d'énumérer les défis suivants :

- Les programmes d'études professionnelles en productions agricoles doivent permettre le perfectionnement des compétences nécessaires pour exécuter des tâches qui sont communes à plus d'un type de production agricole et des compétences pour être en mesure d'exercer des fonctions spécialisées selon le type de production où l'ouvrière et l'ouvrier agricole exerce sa profession. Pour réussir ce défi, il importe de demeurer réaliste quant à l'offre de formation spécialisée en productions agricoles.
- Pour demeurer viable, l'offre de formation doit tenir compte d'une certaine masse critique de l'effectif et du nombre total d'emplois pour la main-d'œuvre ouvrière familiale, celle embauchée à temps plein, et celle embauchée à temps partiel sur une base régulière. Ce nombre constitue le marché de l'emploi, pour les ouvrières et les ouvriers agricoles qualifiés. Nous constatons⁹⁹ que c'est majoritairement les productions laitière, de bovins de boucherie et porcine qui représentent un marché de l'emploi estimé, en 2006, comme étant supérieur à 2 000 ouvrières et ouvriers agricoles. En production végétale, c'est la production en cultures abritées et la production de céréales et de protéagineux qui constituent les principaux marchés de l'emploi pour les ouvrières et les ouvriers agricoles avec, respectivement, une estimation de 2 640 et de 1 710 emplois en 2006. Même si le marché de l'emploi pour les ouvrières et les ouvriers agricoles est relativement important; il demeure concentré dans quelques types de production. Pour demeurer pertinente, l'offre de formation devra tenir compte de cette répartition de l'emploi.

99. Voir le tableau 39 du présent rapport.

- Dans un contexte de baisse de l’effectif étudiant, l’offre de formation professionnelle en production agricole dans plusieurs régions nécessite des adaptations. Pour faire face à ce défi, la Table de concertation en agriculture a identifié quelques-unes des pistes d’intervention possibles¹⁰⁰ :
 - *une révision de la carte des autorisations ministérielles d’enseignement professionnel en production agricole;*
 - *une réflexion stratégique en ce qui a trait au rôle des établissements d’enseignement de façon à répondre aux besoins de proximité et d’expertise;*
 - *une approche innovante dans les modalités de financement des actions de formation régionale.*
- Encore aujourd’hui, plusieurs entrepreneures et entrepreneurs agricoles ne perçoivent pas la formation professionnelle en agriculture comme étant une nécessité. Cela est encore plus vrai en ce qui concerne la formation initiale des ouvrières et des ouvriers agricoles, d’autant plus que la perception même du profil de ceux-ci varie beaucoup, allant de « manœuvre en agriculture » à « ouvrière ou ouvrier agricole spécialisé ». Dans ce contexte, le défi est de sensibiliser les employeuses et les employeurs à une plus grande reconnaissance de la formation et à la nécessité de la qualification professionnelle de ceux-ci.
- En ce qui concerne les programmes de formation professionnelle dans les domaines dont il est ici question, un autre grand défi consistera à augmenter le recrutement d’élèves parmi des populations différentes de celles des familles d’agricultrices et d’agriculteurs.
- Avec de nouvelles technologies et des transformations dans l’organisation de la production, le travail d’ouvrière et d’ouvrier agricole devient de plus en plus accessible aux femmes. L’un des défis des prochaines années sera certainement d’en augmenter la proportion dans les différents programmes de formation professionnelle en production agricole.

100. *Recommandations de la Table de concertation en agriculture*, Ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport, 2008, enjeu 4, p. 30.

Bibliographie

AGRICARRIÈRES. *Analyse du métier Ouvrier en production laitière et Ouvrier en production porcine*, mai 2007 (document de travail).

AGRICARRIÈRES. *Étude sur les ressources humaines et la structure des emplois en agriculture au Québec*, rapport synthèse, 2001.

AGRICARRIÈRES. Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

AGRICARRIÈRES. Mémoires du Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole, 4 avril 2007. Classification nationale des professions, 2006.

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE DE LA PRODUCTION AGRICOLE. *Le producteur et l'ouvrier : des tâches différentes, un parcours harmonisé*, mars 2002.

ÉDUCONSEIL INC. *Portrait de la situation des personnes inscrites dans un programme d'études professionnelles ou techniques en formation agricole au Québec*, ministère de l'Éducation, 2002.

EMPLOI-QUÉBEC. *Guide des salaires selon les professions au Québec*.

État de la situation dans l'industrie des œufs de consommation au Québec, 2006.

FÉDÉRATION D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DU QUÉBEC. *Pour un développement stratégique de l'agriculture biologique au Québec*, 2003.

GROUPE AGEKO. *Conditions de travail et capacité à recruter et à conserver de la main-d'œuvre en agriculture*, 2003.

GROUPE AGEKO, pour le compte d'AGRICARRIÈRES. *Étude sur les conditions de travail – Productions laitière, porcine et serricole*, 2006, p. 3.

IMT en ligne, Emploi-Québec.

Inforoute FPT, www.inforoutefpt.org

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Annuaire québécois des statistiques du travail*, volume 3, numéro 1.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (MAPAQ). *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information, 2003.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (MAPAQ). *Portrait de la relève agricole établie 2006*, 2008.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (MAPAQ). *Profil de la relève agricole au Québec*, 2004.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT DU QUÉBEC. AEP données découlant d'une relance, Direction de la formation continue et du soutien.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT DU QUÉBEC. *La Relance au collégial en formation technique.*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT DU QUÉBEC. *La Relance au secondaire en formation professionnelle.*

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT DU QUÉBEC. *Projet expérimental de développement et de mise en œuvre de programmes de formation de courte durée menant à l'attestation d'études professionnelles (AEP)*, Guide de gestion, Groupe de coordination sur le développement et la mise en œuvre d'attestations d'études professionnelles, 22 juin 2006.

Portrait sommaire de l'industrie de la volaille au Québec, 2006.

Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2006.

Rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, 2008.

SERVICES CONSEILS BERNARD BELZILE INC. *Études sur les conditions de travail en production maraîchère*, septembre 2005.

Site de Emploi-Avenir Québec, produit par la direction Analyse socio-économique de Service Canada, région du Québec.

STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur la population active.*

ANNEXES

ANNEXE 1

Répartition régionale des exploitations agricoles par secteur

Tableau 1
Répartition régionale des exploitations agricoles et répartition de la main-d'œuvre

	Nombre de fermes ¹⁰¹				Main-d'œuvre de l'exploitation agricole ¹⁰²			
	2001		2006		Ensemble de la main-d'œuvre		Main-d'œuvre embauchée à temps plein	
	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %
1. Bas-Saint-Laurent	2 436	7,6	2 300	7,5	8 371	6,5	266	3,2
2. Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 122	3,5	1 121	3,7	5 840	4,6	188	2,3
3. Capitale-Nationale	1 156	3,6	1 157	3,8	5 794	4,5	674	8,1
4. Mauricie	1 229	3,8	1 121	3,7	4 346	3,4	270	3,3
5. Estrie	2 861	8,9	2 812	9,2	9 982	7,8	455	5,5
6. Montréal	54	0,2	73	0,2	263	0,2	52	0,6
7. Outaouais	1 291	4,0	1 217	4,0	2 848	2,2	71	0,9
8. Abitibi-Témiscamingue	810	2,5	785	2,6	2 675	2,1	161	1,9
9. Côte-Nord	105	0,3	63	0,2	309	0,2	11	0,1
10. Nord-du-Québec	0	0,0	0	0,0	43	0,0	0	0,0
11. Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	292	0,9	315	1,0	1 254	1,0	37	0,4
12. Chaudière-Appalaches	6 015	18,7	5 845	19,1	19 759	15,4	1 245	15,0
13. Laval	162	0,5	152	0,5	1 511	1,2	89	1,1
14. Lanaudière	1 776	5,5	1 700	5,5	8 226	6,4	499	6,0
15. Laurentides	1 536	4,8	1 448	4,7	7 935	6,2	429	5,2
16. Montérégie	7 551	23,5	7 118	23,2	36 848	28,8	2 892	34,9
17. Centre-du-Québec	3 743	11,6	3 448	11,2	11 956	9,3	952	11,5
TOTAL Ensemble des régions	32 139	100,0	30 675	100,0	127 960	100,0	8 291	100,0

Note : Les pourcentages surlignés en gris indiquent les cinq régions les plus importantes en ce qui concerne le nombre de fermes, l'ensemble de la main-d'œuvre et la main-d'œuvre embauchée à temps plein.

101. Les données proviennent des Recensements de l'agriculture, 2001 et 2006, de Statistique Canada. Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

102. Les données proviennent du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ, Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Tableau 2
Répartition régionale des exploitations de bovins laitiers et de la production laitière, et répartition de la main-d'œuvre

	Nombre de fermes ¹⁰³				Main-d'œuvre du secteur des bovins laitiers ¹⁰⁴			
	2001		2006		Ensemble de la main-d'œuvre		Main-d'œuvre embauchée à temps plein	
	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %
1. Bas-Saint-Laurent	966	11,3	810	11,7	3 575	11,7	137	9,2
2. Saguenay–Lac-Saint-Jean	463	5,4	380	5,5	1 682	5,5	88	5,9
3. Capitale-Nationale	310	3,6	256	3,7	1 217	4,0	111	7,5
4. Mauricie	446	5,2	332	4,8	1 488	4,9	79	5,3
5. Estrie	738	8,7	623	9,0	2 859	9,4	151	10,2
6. Montréal	8	0,1	3	0,0	35	0,1	15	1,0
7. Outaouais	147	1,7	107	1,5	408	1,3	14	0,9
8. Abitibi-Témiscamingue	206	2,4	159	2,3	706	2,3	43	2,9
9. Côte-Nord	6	0,1	6	0,1	15	0,0	3	0,2
10. Nord-du-Québec	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
11. Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	39	0,5	25	0,4	105	0,3	4	0,3
12. Chaudière-Appalaches	1 633	19,2	1 434	20,6	6 385	21,0	229	15,4
13. Laval	3	0,0	2	0,0	21	0,1	0	0,0
14. Lanaudière	378	4,4	281	4,0	1 227	4,0	28	1,9
15. Laurentides	298	3,5	233	3,4	932	3,1	46	3,1
16. Montérégie	1 607	18,9	1 280	18,4	5 672	18,6	285	19,2
17. Centre-du-Québec	1 274	14,9	1 014	14,6	4 120	13,5	253	17,0
TOTAL Ensemble des régions	8 522	100,0	6 945	100,0	30 447	100,0	1 486	100,0

Note : Les pourcentages surlignés en gris indiquent les cinq régions les plus importantes en ce qui concerne le nombre de fermes, l'ensemble de la main-d'œuvre et la main-d'œuvre embauchée à temps plein.

103. Les données proviennent des Recensements de l'agriculture 2001 et 2006 de Statistique Canada. Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

104. Les données proviennent du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ, Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Tableau 3
Répartition régionale des exploitations de porcs et répartition de la main-d'œuvre

	Nombre de fermes ¹⁰⁵				Main-d'œuvre du secteur du porc ¹⁰⁶			
	2001		2006		Ensemble de la main-d'œuvre		Main-d'œuvre embauchée à temps plein	
	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %
1. Bas-Saint-Laurent	51	2,3	45	2,3	155	1,8	43	2,4
2. Saguenay–Lac-Saint-Jean	7	0,3	10	0,5	35	0,4	7	0,4
3. Capitale-Nationale	47	2,1	36	1,9	185	2,1	77	4,3
4. Mauricie	79	3,5	70	3,6	231	2,6	49	2,8
5. Estrie	122	5,5	134	6,9	409	4,7	113	6,4
6. Montréal	2	0,1	2	0,1	0	0,0	0	0,0
7. Outaouais	3	0,1	5	0,3	10	0,1	1	0,1
8. Abitibi-Témiscamingue	4	0,2	6	0,3	32	0,4	11	0,6
9. Côte-Nord	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
10. Nord-du-Québec	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
11. Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0	0,0	1	0,1	2	0,0	0	0,0
12. Chaudière-Appalaches	746	33,4	626	32,4	2 628	30,0	627	35,3
13. Laval	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
14. Lanaudière	145	6,5	119	6,2	524	6,0	96	5,4
15. Laurentides	28	1,3	19	1,0	76	0,9	7	0,4
16. Montérégie	695	31,1	604	31,3	3 627	41,4	577	32,5
17. Centre-du-Québec	304	13,6	255	13,2	853	9,7	169	9,5
TOTAL Ensemble des régions	2 233	100,0	1 932	100,0	8 767	100,0	1 777	100,0

Note : Les pourcentages surlignés en gris indiquent les cinq régions les plus importantes en ce qui concerne le nombre de fermes, l'ensemble de la main-d'œuvre et la main-d'œuvre embauchée à temps plein.

105. Les données proviennent des Recensements de l'agriculture 2001 et 2006 de Statistique Canada. Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

106. Les données proviennent du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ, Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Tableau 4
Répartition régionale des exploitations de bovins de boucherie et répartition de la main-d'œuvre

	Nombre de fermes ¹⁰⁷				Main-d'œuvre du secteur des bovins de boucherie ¹⁰⁸			
	2001		2006		Ensemble de la main-d'œuvre		Main-d'œuvre embauchée à temps plein	
	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %
1. Bas-Saint-Laurent	314	6,2	286	6,1	860	6,5	17	5,8
2. Saguenay–Lac-Saint-Jean	154	3,1	141	3,0	484	3,7	1	0,3
3. Capitale-Nationale	174	3,5	157	3,4	480	3,6	7	2,4
4. Mauricie	165	3,3	128	2,7	393	3,0	21	7,2
5. Estrie	691	13,7	658	14,1	1 815	13,8	33	11,3
6. Montréal	3	0,1	3	0,1	0	0,0	0	0,0
7. Outaouais	657	13,1	562	12,0	1 494	11,4	16	5,5
8. Abitibi-Témiscamingue	255	5,1	218	4,7	904	6,9	31	10,7
9. Côte-Nord	18	0,4	16	0,3	44	0,3	0	0,0
10. Nord-du-Québec	0	0,0	0	0,0	15	0,1	0	0,0
11. Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	98	1,9	80	1,7	278	2,1	1	0,3
12. Chaudière-Appalaches	798	15,9	799	17,1	2 319	17,6	32	11,0
13. Laval	3	0,1	2	0,0	1	0,0	0	0,0
14. Lanaudière	146	2,9	134	2,9	368	2,8	12	4,1
15. Laurentides	202	4,0	183	3,9	464	3,5	10	3,4
16. Montérégie	717	14,3	705	15,1	1 783	13,6	86	29,6
17. Centre-du-Québec	635	12,6	611	13,0	1 451	11,0	24	8,2
TOTAL Ensemble des régions	5 030	100,0	4 683	100,0	13 153	100,0	291	100,0

Note : Les pourcentages surlignés en gris indiquent les cinq régions les plus importantes en ce qui concerne le nombre de fermes, l'ensemble de la main-d'œuvre et la main-d'œuvre embauchée à temps plein.

107. Les données proviennent des Recensements de l'agriculture de Statistique Canada 2001 et 2006. Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

108. Les données proviennent du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ, Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Tableau 5
Répartition régionale des exploitations de volaille et répartition de la main-d'œuvre

	Nombre de fermes ¹⁰⁹				Main-d'œuvre du secteur de la volaille ¹¹⁰			
	2001		2006		Ensemble de la main-d'œuvre		Main-d'œuvre embauchée à temps plein	
	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %
1. Bas-Saint-Laurent	11	1,4	9	1,3	35	0,9	1	0,1
2. Saguenay–Lac-Saint-Jean	17	2,2	14	2,0	34	0,9	4	0,4
3. Capitale-Nationale	45	5,8	47	6,6	232	6,1	51	5,2
4. Mauricie	44	5,6	39	5,5	167	4,4	34	3,5
5. Estrie	17	2,2	18	2,5	62	1,6	5	0,5
6. Montréal	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
7. Outaouais	7	0,9	11	1,5	14	0,4	2	0,2
8. Abitibi-Témiscamingue	4	0,5	4	0,6	34	0,9	14	1,4
9. Côte-Nord	1	0,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0
10. Nord-du-Québec	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
11. Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3	0,4	8	1,1	10	0,3	0	0,0
12. Chaudière-Appalaches	129	16,6	112	15,8	664	17,5	117	11,9
13. Laval	0	0,0	1	0,1	4	0,1	0	0,0
14. Lanaudière	154	19,8	153	21,5	612	16,2	97	9,9
15. Laurentides	33	4,2	22	3,1	131	3,5	12	1,2
16. Montérégie	210	27,0	193	27,2	1 229	32,5	510	51,8
17. Centre-du-Québec	104	13,4	79	11,1	559	14,8	137	13,9
TOTAL Ensemble des régions	779	100,0	710	100,0	3 787	100,0	984	100,0

Note : Les pourcentages surlignés en gris indiquent les cinq régions les plus importantes en ce qui concerne le nombre de fermes, l'ensemble de la main-d'œuvre et la main-d'œuvre embauchée à temps plein.

109. Les données proviennent des Recensements de l'agriculture 2001 et 2006 de Statistique Canada. Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

110. Les données proviennent du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ, Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Tableau 6
Répartition régionale des exploitations de céréales et de protéagineux et répartition de la main-d'œuvre

	Nombre de fermes ¹¹¹				Main-d'œuvre du secteur des céréales et des protéagineux ¹¹²			
	2001		2006		Ensemble de la main-d'œuvre		Main-d'œuvre embauchée à temps plein	
	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %
1. Bas-Saint-Laurent	82	2,5	100	2,9	303	2,5	3	0,9
2. Saguenay–Lac-Saint-Jean	106	3,2	124	3,6	370	3,1	17	4,9
3. Capitale-Nationale	28	0,9	48	1,4	98	0,8	8	2,3
4. Mauricie	155	4,7	173	5,0	603	5,0	37	10,7
5. Estrie	46	1,4	63	1,8	240	2,0	5	1,4
6. Montréal	4	0,1	10	0,3	2	0,0	0	0,0
7. Outaouais	19	0,6	30	0,9	60	0,5	0	0,0
8. Abitibi-Témiscamingue	25	0,8	49	1,4	152	1,3	0	0,0
9. Côte-Nord	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
10. Nord-du-Québec	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
11. Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12	0,4	9	0,3	30	0,2	0	0,0
12. Chaudière-Appalaches	121	3,7	144	4,2	377	3,1	12	3,5
13. Laval	5	0,2	5	0,1	31	0,3	5	1,4
14. Lanaudière	259	7,9	296	8,6	808	6,7	22	6,4
15. Laurentides	78	2,4	95	2,8	287	2,4	11	3,2
16. Montérégie	1 947	59,5	1 864	54,3	7 254	60,2	129	37,4
17. Centre-du-Québec	384	11,7	422	12,3	1 432	11,9	96	27,8
TOTAL Ensemble des régions	3 271	100,0	3 432	100,0	12 047	100,0	345	100,0

Note : Les pourcentages surlignés en gris indiquent les six régions les plus importantes en ce qui concerne le nombre de fermes, l'ensemble de la main-d'œuvre et la main-d'œuvre embauchée à temps plein.

111. Les données proviennent des Recensements de l'agriculture 2001 et 2006 de Statistique Canada. Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

112. Les données proviennent du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ, Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

Tableau 7
Répartition régionale des exploitations d'horticulture (légumes et melons, fruits et noix, pépinières et floriculture)

	Nombre de fermes ¹¹³				Main-d'œuvre du secteur de l'horticulture ¹¹⁴			
	2001		2006		Ensemble de la main-d'œuvre		Main-d'œuvre embauchée à temps plein	
	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %	N ^{bre}	En %
1. Bas-Saint-Laurent	135	3,6	145	3,7	1 087	2,8	32	1,3
2. Saguenay–Lac-Saint-Jean	190	5,0	218	5,6	2 750	7,1	54	2,3
3. Capitale-Nationale	223	5,9	250	6,4	2 901	7,5	381	16,0
4. Mauricie	113	3,0	109	2,8	947	2,5	33	1,4
5. Estrie	295	7,8	311	8,0	1 746	4,5	78	3,3
6. Montréal	27	0,7	30	0,8	224	0,6	37	1,6
7. Outaouais	88	2,3	104	2,7	418	1,1	22	0,9
8. Abitibi-Témiscamingue	47	1,2	54	1,4	477	1,2	56	2,4
9. Côte-Nord	21	0,6	35	0,9	162	0,4	57	2,4
10. Nord-du-Québec	0	0,0	0	0,0	24	0,1	0	0,0
11. Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	53	1,4	68	1,8	564	1,5	13	0,5
12. Chaudière-Appalaches	289	7,6	283	7,3	2 480	6,4	130	5,5
13. Laval	131	3,4	116	3,0	1 389	3,6	79	3,3
14. Lanaudière	301	7,9	310	8,0	3 140	8,1	206	8,7
15. Laurentides	434	11,4	434	11,2	4 786	12,4	258	10,9
16. Montérégie	1 238	32,6	1 187	30,6	13 933	36,1	779	32,8
17. Centre-du-Québec	215	5,7	228	5,9	1 600	4,1	161	6,8
TOTAL Ensemble des régions	3 800	100,0	3 882	100,0	38 628	100,0	2 326	100,0

Note : Les pourcentages surlignés en gris indiquent les six régions les plus importantes en ce qui concerne le nombre de fermes, l'ensemble de la main-d'œuvre et la main-d'œuvre embauchée à temps plein.

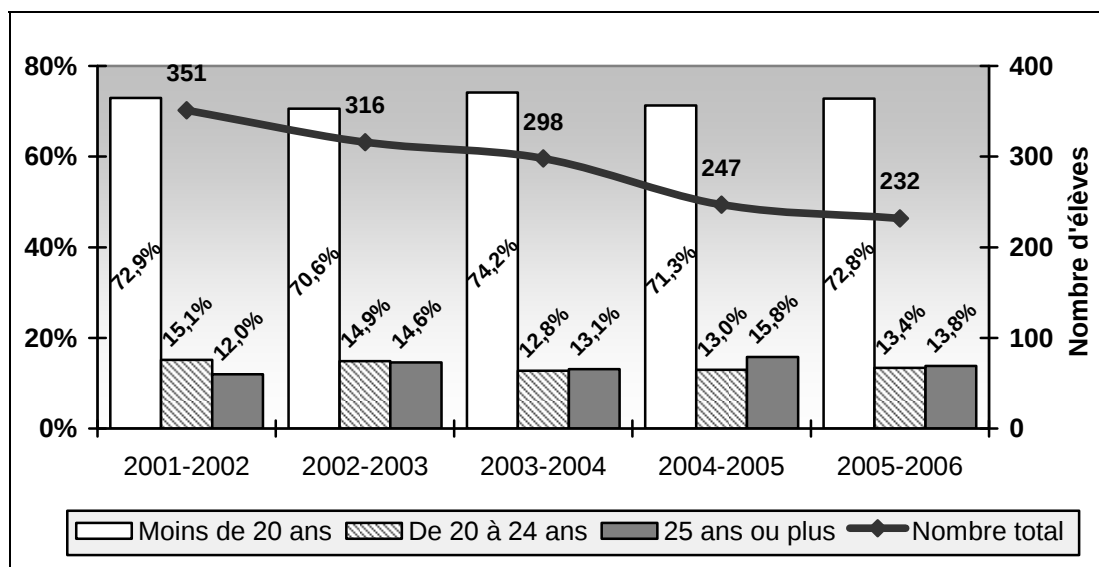
113. Les données proviennent des Recensements 2001 et 2006 de l'agriculture de Statistique Canada. Les fermes sont classées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

114. Les données proviennent du *Profil de la main-d'œuvre agricole au Québec*, 2003, MAPAQ, Direction du développement de la main-d'œuvre et de l'information.

ANNEXE 2

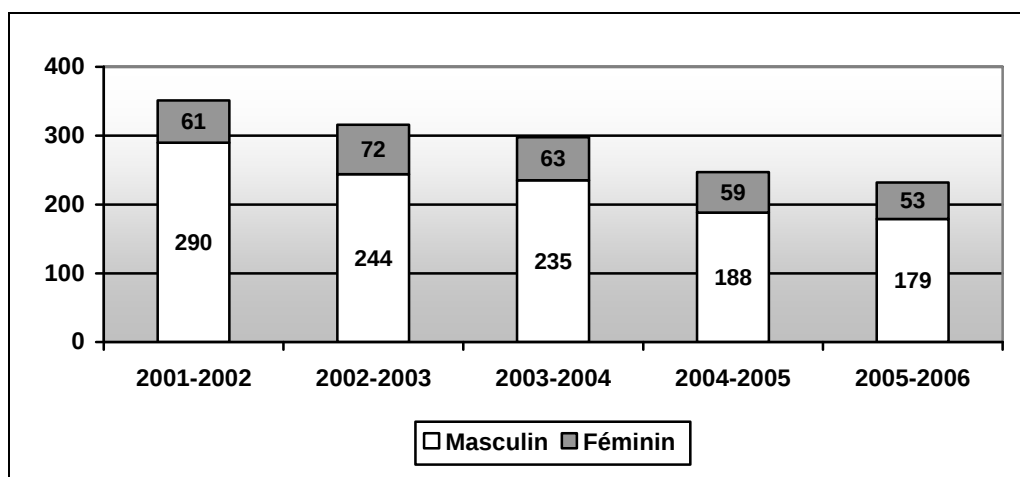
Caractéristiques des élèves inscrits dans le programme de formation professionnelle

Figure 1
Évolution du nombre d'élèves inscrits et distribution selon l'âge des élèves du programme d'études Production laitière (DEP 5167)



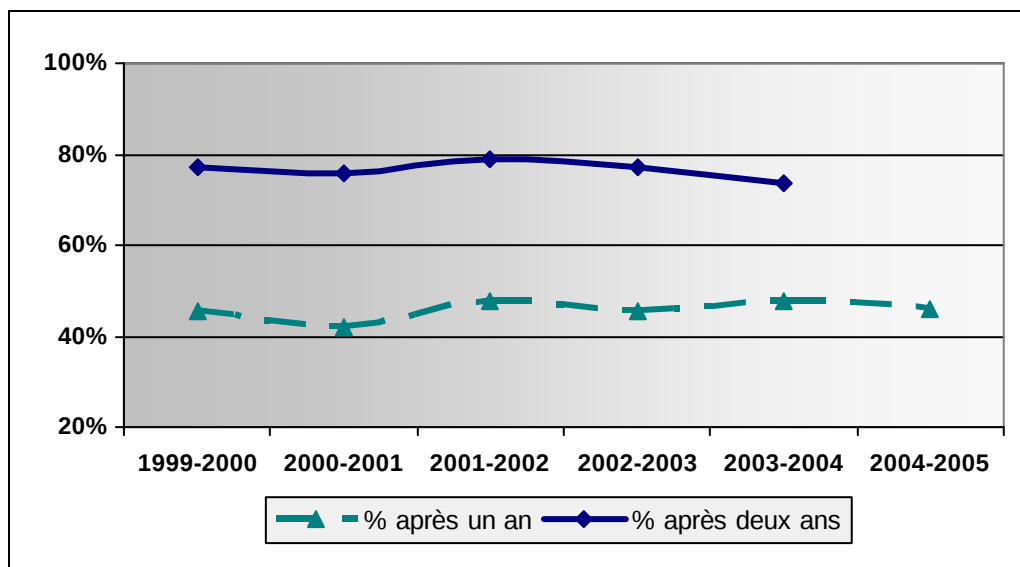
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Figure 2
Distribution selon le sexe des élèves inscrits au programme d'études Production laitière (DEP 5167)



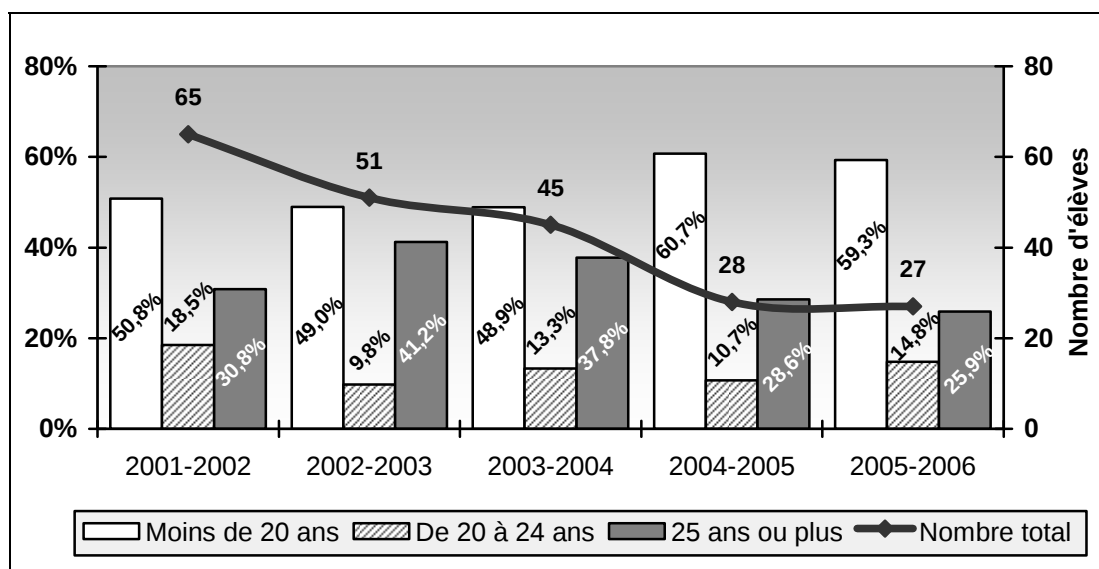
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Figure 3
Taux de délivrance des diplômes après un et deux ans du programme d'études
Production laitière (DEP 5167)



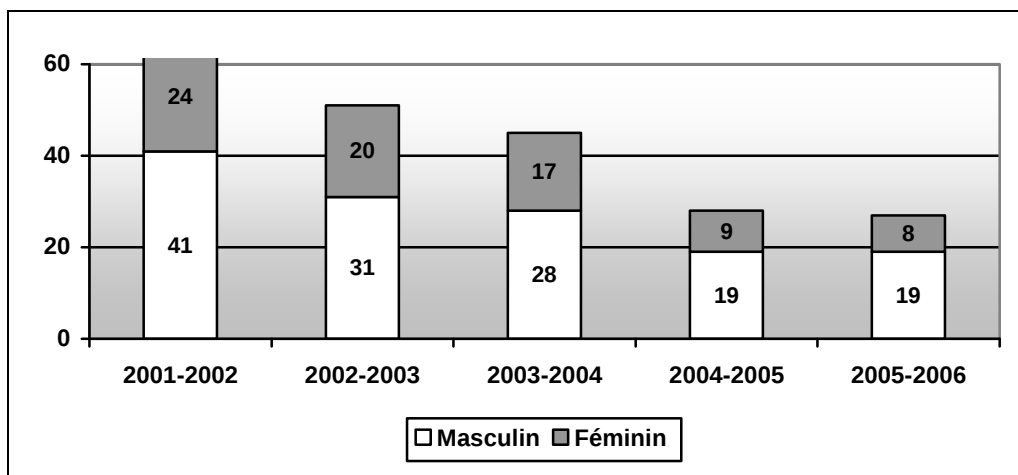
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Figure 4
Évolution du nombre d'élèves inscrits et distribution selon l'âge
des élèves du programme d'études Production porcine (DEP 5171)



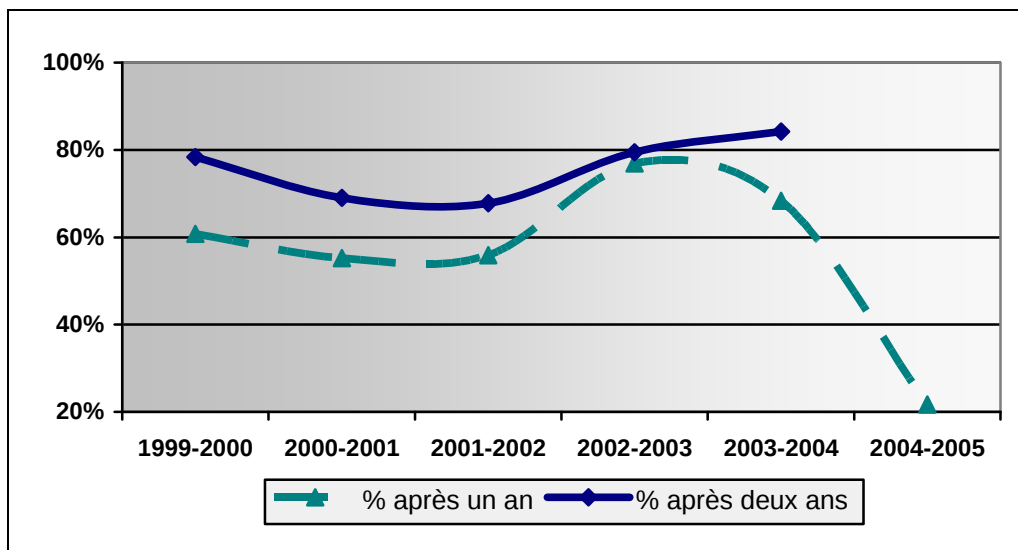
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Figure 5
Distribution selon le sexe des élèves inscrits au programme d'études
Production porcine (DEP 5171)



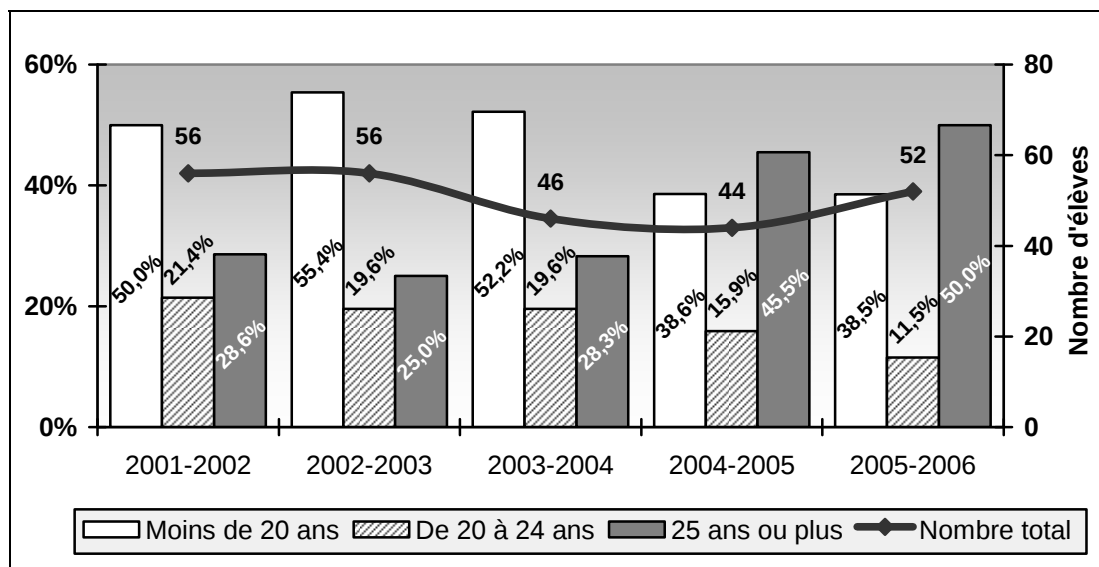
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Figure 6 – Taux de délivrance des diplômes après un et deux ans du programme d'études
Production porcine (DEP 5171)



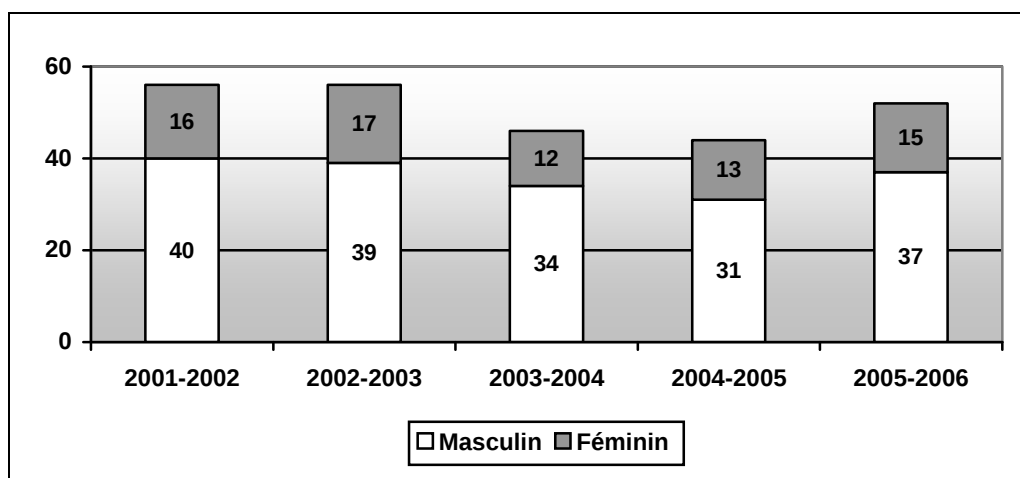
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Figure 7
Évolution du nombre d'élèves inscrits et distribution selon l'âge des élèves du programme d'études Production de bovins de boucherie (DEP 5168)



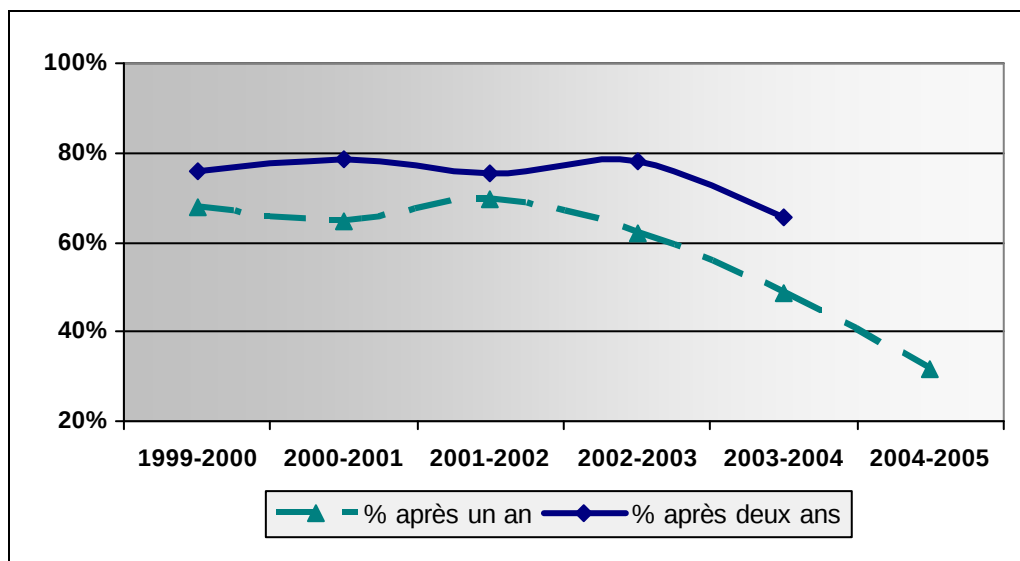
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Figure 8
Distribution selon le sexe des élèves inscrits au programme d'études Production de bovins de boucherie (DEP 5168)



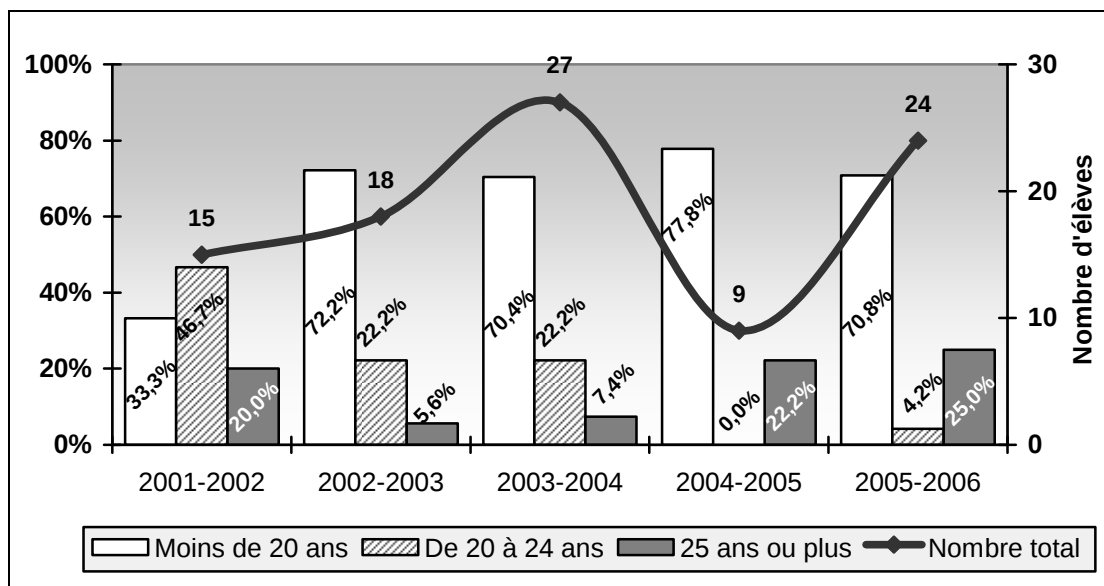
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Figure 9
Taux de délivrance des diplômes après un et deux ans du programme d'études
Production de bovins de boucherie (DEP 5168)



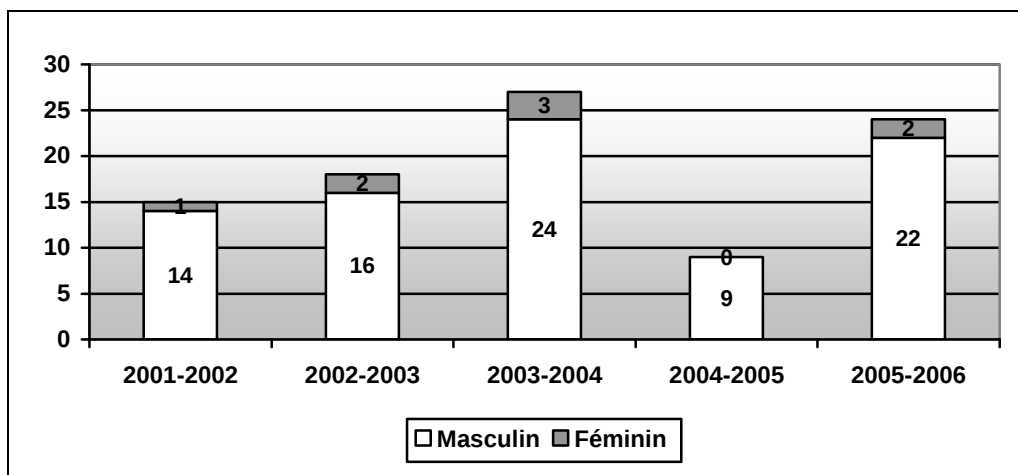
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Figure 10
Évolution du nombre d'élèves inscrits et distribution selon l'âge des élèves du
programme d'études Grandes cultures (DEP 5254)



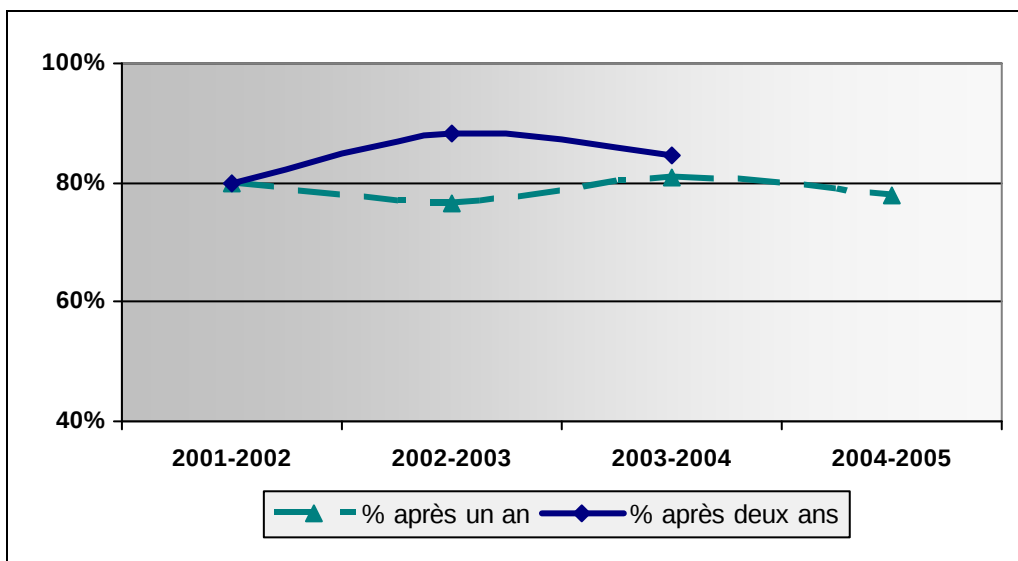
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Figure 11
Distribution selon le sexe des élèves inscrits au programme d'études
Grandes cultures (DEP 5254)



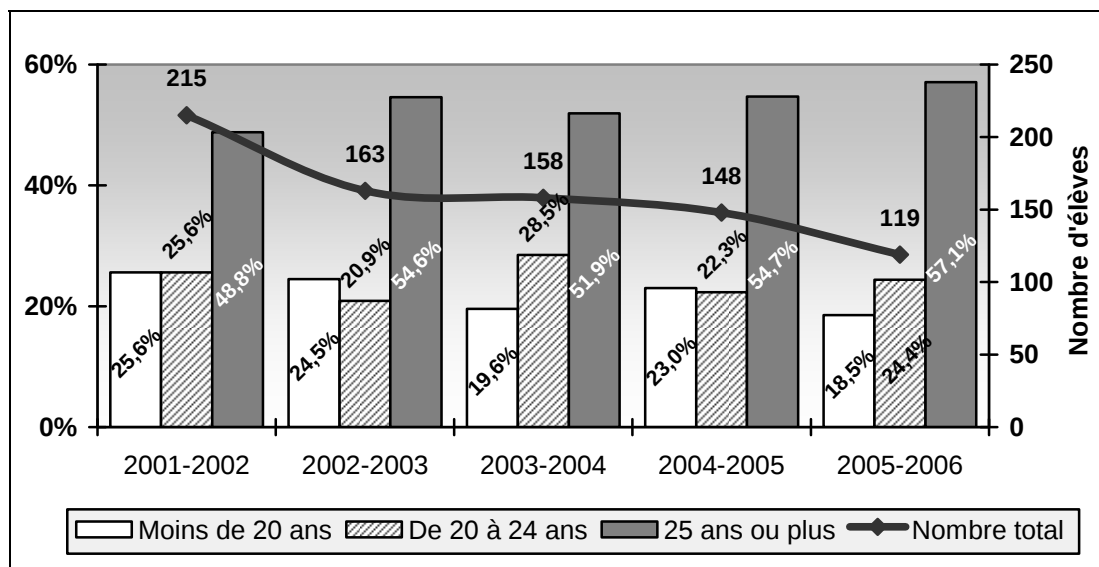
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Figure 12
Taux de délivrance des diplômes après un et deux ans du programme d'études
Grandes cultures (DEP 5254)



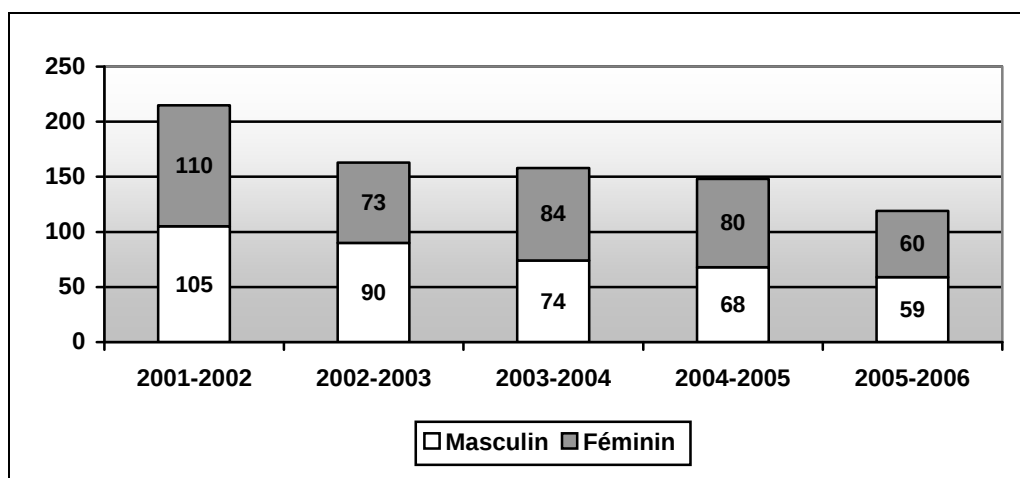
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Figure 13
Évolution du nombre d'élèves inscrits et distribution selon l'âge des élèves du programme d'études Production horticole (DEP 5210)



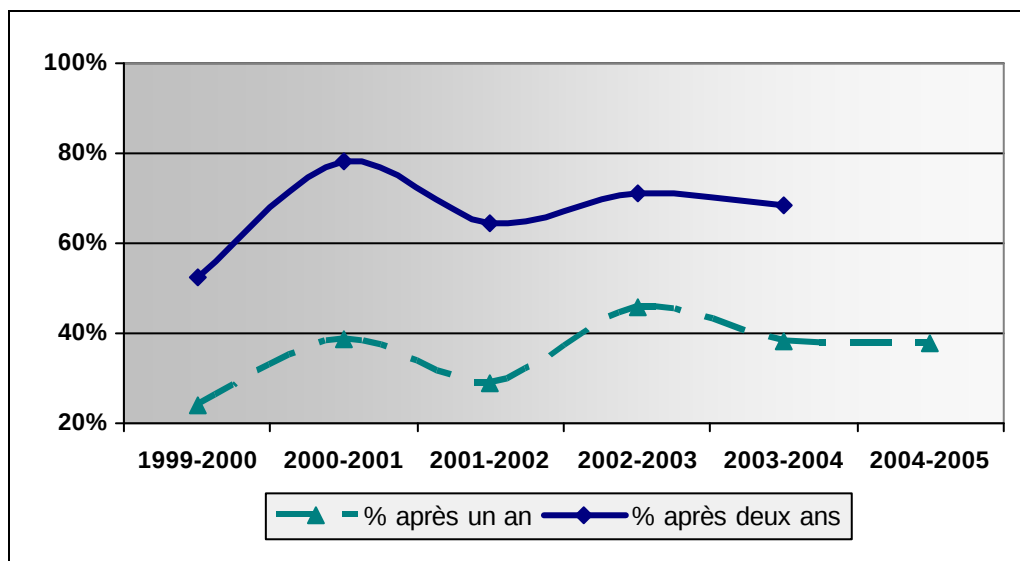
Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Figure 14
Distribution selon le sexe des élèves inscrits au programme d'études Production horticole (DEP 5210)



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

Figure 15
Taux de délivrance des diplômes après un et deux ans du programme d'études
Production horticole (DEP 5210)



Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.

ANNEXE 3

Noms des productrices et des producteurs rencontrés

Nom des personnes interviewées	Production	Municipalité
M. Michel Chassé	Laitière	Baie-du-Febvre
M. Réal Blais	Laitière	Saint-Henri-de-Lévis
M. Robert Beaudry	Laitière et grandes cultures	Saint-Marc-sur-Richelieu
M. Valère Lieutenant	Laitière	Stoke
M. Gilles Gauthier	Laitière Bovine (veaux de grain)	Saint-Léonard
M. Alphonse Pittet	Laitière	Saint-Tite
M. Hervé Blanchette	Laitière et grandes cultures	Saint-Charles-sur-Richelieu
M. Martin Laroché	Laitière et grandes cultures Bovine (veaux de grain)	Saint-Albert
M. René Bergeron	Laitière et grandes cultures	Saint-Samuel
M. Réjean Blanchette	Laitière et grandes cultures	La Présentation
M ^{me} Josée Chalifoux et M. Guillaume Langlois	Bovine et grandes cultures	Saint-Charles-sur-Richelieu
M. Lloyd Wright	Bovine (bœufs et veaux de pur sang)	West Brome
M. Yvan Fréchette	Porcine	Saint-Zéphirin-de-Courval
M. David Duval	Porcine	Roxton Falls
M. Alain Lefebvre	Porcine	Saint-Nicolas
M. Réjean Myre	Ovine	Saint-Fortunat
M ^{me} Lise Tremblay et M. Gaétan Phaneuf	Avicole et grandes cultures	Saint-Liboire
M. Noël Lamontagne	Avicole Bovine (vaches de réforme)	Canton Magog
M. Roger Le Blanc	Avicole et grandes cultures	Saint-Barnabé Sud
M. Antoine Sabourin	Grandes cultures	Saint-Joseph
M. Éric Van Winden	Horticole (légumes)	Napierville
M. Claude Lauzon	Horticole (légumes)	Oka
M ^{me} Liliane Hogue	Horticole (légumes)	Saint-Lin
M. Denis Prudhomme	Horticole (légumes)	Saint-Eustache
M ^{me} Valérie Jutras	Horticole (légumes)	Sainte-Brigitte-des-Saults
M. Guy Gagnon	Horticole (légumes)	Sainte-Brigitte-des-Saults
M. Mario Bourdeau	Horticole (fruits) et acéricole	Havelock
M. Michel Lauzon	Horticole (fruits)	Saint-Joseph-du-Lac
M. Gilles Szwedzka	Horticole ornementale (serre et champ)	Saint-Eustache
M. Jacques Barbe	Horticole (légumes en serre) Horticole ornementale (champ et serre)	Saint-Eustache
M ^{me} Hélène Bell	Horticole ornementale (champ)	Saint-Rémi

ANNEXE 4

Concordance des compétences

DEP 5167 Production laitière	DEP 5168 Production de bovins de boucherie	DEP 5171 Production porcine	DEP 5210 Production horticole
Numéros et énoncés des compétences potentiellement harmonisables			
1 Situation au regard du métier et de la démarche de formation	1 Situation au regard du métier et de la démarche de formation	1 Situation au regard du métier et de la démarche de formation	1 Situation au regard du métier et de la démarche de formation
2 Établissement de relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité	2 Établissement de relations entre les pratiques agricoles, l'environnement, la santé et la sécurité	2 Application des règles de santé et de sécurité au travail et touchant l'environnement	2 Application des règles de santé et de sécurité au travail
3 Communication en milieu de travail	3 Communication en milieu de travail	4 Communication en milieu de travail	3 Communication en milieu de travail
4 Écoles de pensée en agriculture	4 Écoles de pensée en agriculture		
5 Organisation des données techniques propres aux registres d'une entreprise	5 Organisation des données techniques propres aux registres d'une entreprise	5 Organisation des données techniques de l'entreprise porcine	14 Organisation des données techniques propres à une entreprise horticole
6 Application de notions d'anatomie et de physiologie animales	6 Application de notions d'anatomie et de physiologie animales	6 Association de l'anatomie et de la physiologie du porc à son élevage	
8 Application des soins d'hygiène et de santé aux bovins laitiers	23 Application des soins d'hygiène et de santé aux bovins de boucherie	8 Administration de soins et de traitements	
9 Application de notions de génétique et de reproduction animale	7 Application de notions de génétique et de reproduction animale	9 Amélioration de la qualité génétique du troupeau	
10 Application de notions d'alimentation animale	8 Application de notions d'alimentation animale	11 Association de la valeur nutritive des aliments aux besoins alimentaires des porcs	
11 Application d'un programme de reproduction et d'amélioration des bovins laitiers	24 Application d'un programme de reproduction et d'amélioration des bovins de boucherie	10 Application d'un programme de reproduction	
12 Application d'un programme d'alimentation aux bovins laitiers	25 Application d'un programme d'alimentation aux bovins de boucherie	12 Application d'un programme d'alimentation	

DEP 5167 Production laitière	DEP 5168 Production de bovins de boucherie	DEP 5171 Production porcine	DEP 5210 Production horticole
Numéros et énoncés des compétences potentiellement harmonisables			
13 Application de notions d'anatomie et de physiologie végétales	9 Application de notions d'anatomie et de physiologie végétales	16 Association de l'anatomie et de la physiologie végétales aux plantes cultivées	15 Établissement de relations entre l'anatomie-physiologie des plantes et leur développement
14 Utilisation de pesticides	10 Utilisation de pesticides	14 Utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides	19 Utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides à l'extérieur 20 Utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides en cultures abritées
15 Préparation du sol	11 Préparation du sol	15 Préparation du sol	8 Préparation primaire du sol
16 Récolte, conditionnement et entreposage de productions végétales	12 Récolte, conditionnement et entreposage de productions végétales	22 Récoltes	33 Récolte et conditionnement de produits horticoles
17 Application de notions de fertilisation et d'amendement	13 Application de notions de fertilisation et d'amendement	18 Application d'un programme de fertilisation et d'amendement	17 Identification des anomalies de croissance, des principaux ravageurs, des symptômes de maladies et des adventices
18 Implantation d'une culture	14 Implantation d'une culture	19 Implantation d'une culture	26 Implantation d'une culture en serre 28 Implantation d'une culture en champ
19 Dépistage des ennemis des cultures	15 Dépistage des ennemis des cultures		17 Identification des anomalies de croissance, des principaux ravageurs, des symptômes de maladies et des adventices
20 Entretien d'une culture	16 Entretien d'une culture	20 Entretien d'une culture	30 Entretien des plantes herbacées en champ
21 Application de notions d'oxycoupage et de soudage à l'arc	17 Application de notions d'oxycoupage et de soudage à l'arc	21 Oxycoupage et soudage à l'arc	10 Oxycoupage et soudage à l'arc
22 Entretien et réparations mineures de l'outillage et de la machinerie	18 Entretien et réparations mineures de l'outillage et de la machinerie	17 Entretien préventif de l'outillage et de la machinerie	13 Entretien préventif de la machinerie, de l'équipement et de l'outillage

DEP 5167 Production laitière		DEP 5168 Production de bovins de boucherie		DEP 5171 Production porcine		DEP 5210 Production horticole	
Numéros et énoncés des compétences potentiellement harmonisables							
23	Entretien périodique des tracteurs	19	Entretien périodique des tracteurs	13	Choix, conduite et entretien d'un tracteur	12	Entretien périodique et préventif des tracteurs et du chariot élévateur
						4	Conduite de tracteurs et de chariots élévateurs
24	Entretien régulier des bâtiments	20	Entretien régulier des bâtiments	23	Entretien des bâtiments et de l'équipement	9	Entretien mineur des bâtiments
25	Utilisation de moyens de recherche d'emploi	21	Utilisation de moyens de recherche d'emploi	25	Utilisation de moyens de recherche d'emploi	6	Utilisation de moyens de recherche d'emploi
26	Initiation à la pratique du métier	26	Initiation à la pratique du métier	3	Initiation à la pratique du métier		
27	Intégration au milieu de travail	27	Intégration au milieu de travail	26	Intégration au milieu de travail	34	Intégration au milieu de travail
				24	Pratique d'une culture durable	5	Application d'une agriculture durable

DEP 5167 Production laitière		DEP 5168 Production de bovins de boucherie		DEP 5171 Production porcine		DEP 5210 Production horticole	
Numéros et énoncés des compétences distinctes							
7	Traite des vaches et contrôle de qualité du lait	22	Enclos et contrôle des animaux	7	Exécution d'activités de régie de troupeau	7	Travaux de fin de production
						11	Lecture et interprétation de plans
						16	Identification des végétaux
						18	Optimisation des méthodes de prévention et de contrôle écologique
						21	Optimisation de l'utilisation de fertilisants
						22	Propagation des plants par semis
						23	Propagation des plants mères
						27	Production d'un relevé topo-niveau
						29	Entretien des plantes herbacées en serre
						31	Entretien des plantes ligneuses en champ
						32	Compostage de résidus organiques



Éducation,
Loisir et Sport

Québec



UN
QUÉBEC
POUR TOUS